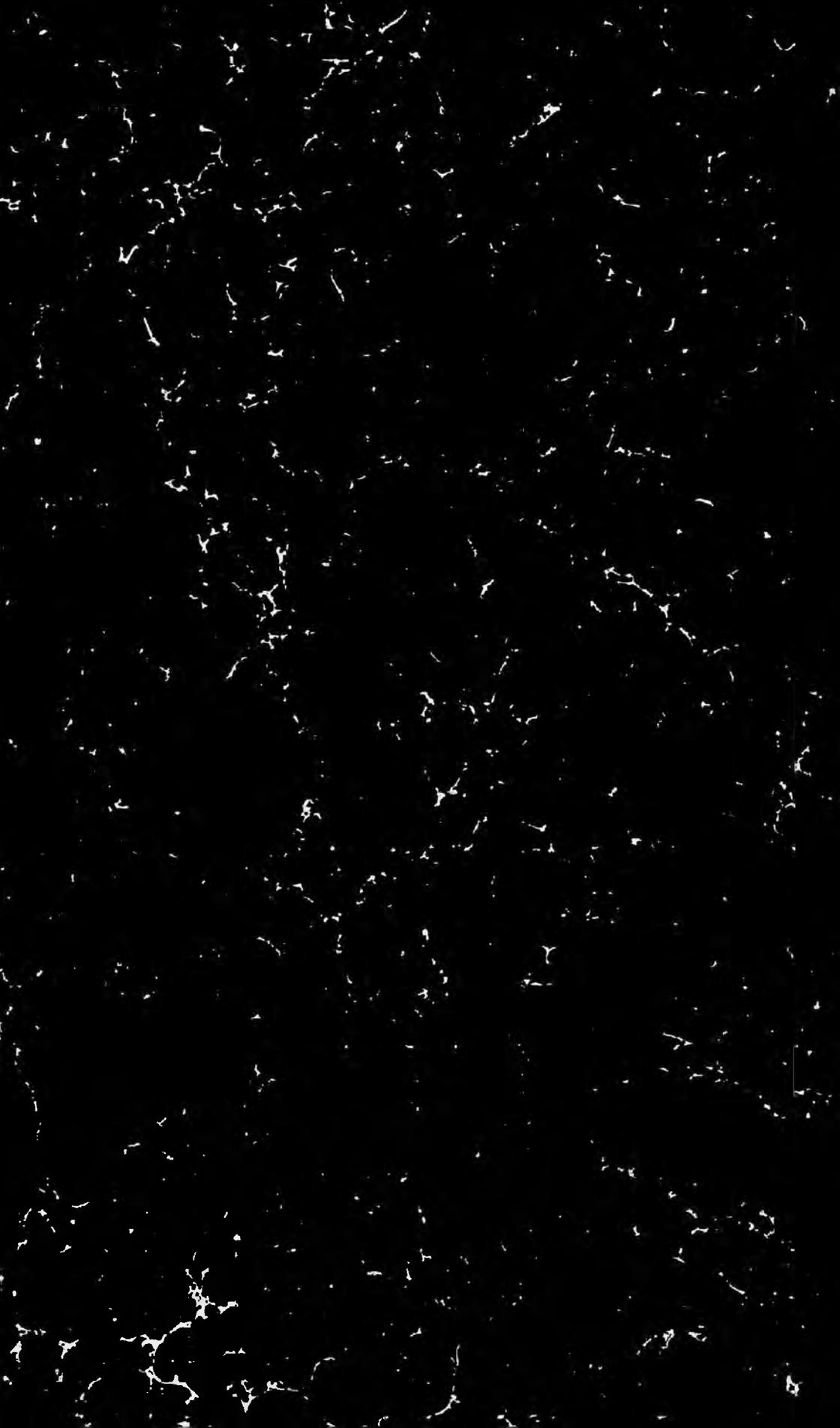




Bibliotheca Lundensiana.

PHILATELIC SECTION.





Braunford 1179



LES
EMBLEMES

et les

DRAPEAUX

DE LA

FRANCE

LE

COQ

GAULOIS

PAR

ARTHUR MAURY

6, Boulevard Montmartre

PARIS



LES EMBLÈMES

DE LA

FRANCE

LE COQ GAULOIS

LES EMBLÈMES

ET

LES DRAPEAUX

DE LA

FRANCE



LE COQ GAULOIS



PAR

ARTHUR MAURY

6, Boulevard Montmartre

PARIS



I

LE

COQ GAULOIS

INTRODUCTION

SEPTEMBRE 1904

Amené, par des circonstances dont le lecteur trouvera plus loin le récit, à rechercher l'emblème qui pourrait remplacer le RF provisoire de nos écussons, j'ai, en 1892, proposé le coq gaulois ; je pensais qu'une idée aussi simple, en harmonie si parfaite avec la tradition populaire et avec la vérité historique, devait faire son chemin toute seule.

Mais j'avais compté sans l'esprit de parti : ma proposition souleva des protestations violentes, basées principalement sur ce préjugé que le coq n'a jamais été que le symbole de la monarchie de Juillet.

J'ai combattu cette erreur manifeste et ma campagne de presse a enfin porté ses fruits puisque le coq figure aujourd'hui sur nos monnaies d'or, voire même sur la grille de l'Élysée.

Cependant mes adversaires, parmi lesquels je m'honore de compter un certain nombre de lettrés et de savants d'une grande érudition, ont cru bon de prolonger la lutte et d'essayer de prouver que, quand bien même j'aurais avec moi l'opinion publique, je ne pourrais scientifiquement me recommander de l'Histoire.

J'ai donc continué ma campagne et poursuivi passionnément mes recherches. C'est ainsi que j'ai réuni une collection certainement unique au monde (je puis le dire sans vanité, car tout le mérite en revient à mes nombreux et inlassables correspondants), faisant appel indistinctement à toutes les sortes de documents : gravures, monuments,

médailles, monnaies, jetons, armes, équipements militaires, caricatures même. De plus, j'ai fouillé les musées, les bibliothèques, les collections particulières. Cette universalité fait la force de la thèse que je soutiens, car mes adversaires sont seulement numismatistes ou seulement compilateurs de textes d'une authenticité parfois douteuse et reproduisant le plus souvent des légendes où la part de la fantaisie excède de beaucoup celle de la vérité.

Dans les chapitres qui vont suivre, j'ai surtout cherché à convaincre par les yeux, et les nombreux documents que j'ai reproduits n'ont été accompagnés à dessein que de brèves explications ; cependant j'ai l'espoir que ce travail fixera définitivement un point de notre histoire, celui de l'emblème national que tout le monde connaît et que pour cette raison, sans doute, personne n'avait eu la curiosité d'étudier, sinon ceux qui ont intérêt à le nier.

Quoique le but principal de ce livre soit la réhabilitation du coq, je passerai rapidement en revue tous les autres emblèmes français et aussi les drapeaux auxquels il fut si souvent associé.

Là encore, l'histoire a été faussée : ainsi, le drapeau blanc ne remonte pas, comme on le croit généralement, à Henri IV qui, personnellement, avait une bannière formée de bandes verticales rouges, bleues et blanches ; il date de la Révolution et fut, dans le principe, le signe de ralliement des émigrés.

Le drapeau blanc ne devint royal qu'à la restauration des Bourbons.

Une étude approfondie, puis un résumé historique très simple et impartial des emblèmes de la France m'ont semblé constituer une œuvre utile. Cette œuvre, toute désintéressée, aurai-je su la mener à bien ?

ARTHUR MAURY





Réduction d'une gravure de 1848

CAMPAGNE EN FAVEUR DU COQ GAULOIS

Résumé de nos articles publiés depuis 1892

Il est vraiment singulier que la France d'aujourd'hui ne possède pas d'armoiries officielles, comme en ont toutes les nations du monde sans exception : empires, royaumes, républiques, et comme en ont aussi toutes les villes.

La cause en est, qu'au siècle dernier, notre pays changea tant de fois de régime, qu'il perdit toute tradition.

En moins de cent ans en effet, on devait voir succéder à la monarchie treize fois séculaire, toutes les formes de gouvernement :

La République avec la Convention, le Directoire et le Consulat.
L'Empire.

La Restauration des Bourbons avec Louis XVIII.

Le Retour de l'Empereur (Cent-Jours).

La rentrée de Louis XVIII, puis le règne de Charles X.

La Révolution de Juillet 1830 entraînant la chute des Bourbons.

La Monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe.

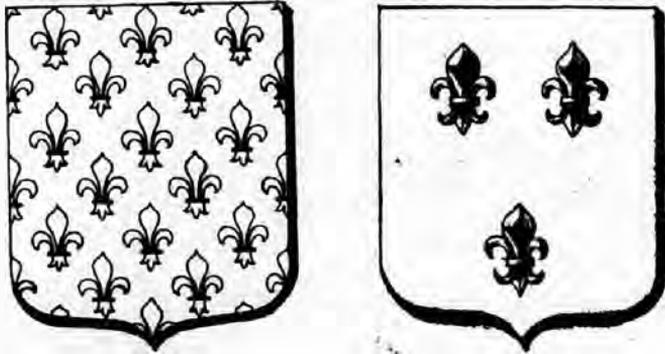
La République de 1848.

L'Empire de Napoléon III.

Et, enfin, la troisième République dont les évolutions sont déjà nombreuses.

Rappelons quelles ont été les armoiries officielles de la France sous ces divers régimes.

Le vieil écu d'azur fleurdelisé d'or qui remonte aux premiers Capétiens, renferma d'abord des fleurs de lis sans nombre ; elles furent réduites à trois depuis Charles V.



En 1792, la République rejeta les fleurs de lis et les remplaça par des emblèmes romains, très divers, mais dont aucun ne fut adopté définitivement. Celui qui se présente le plus souvent est le faisceau des licteurs, avec une hache ou une pique au centre, couverte du bonnet phrygien.

En même temps le coq figure soit comme l'emblème national, soit comme celui de la vigilance.

L'empereur adopta l'aigle romaine.



Les fleurs de lis revinrent avec les émigrés.

La révolution de 1830 adopta le coq gaulois.

Louis-Philippe conserva d'abord les fleurs de lis, mais surmontées d'un lambel d'argent selon ses armes propres et parties d'azur aux tables de la Charte d'or, emblème nouveau représentant la monarchie constitutionnelle. Peu de temps après, l'écusson fran-

çais n'eut plus que la charte sans les fleurs de lis. C'est à cette époque que le coq fut placé à la hampe du drapeau tricolore.



La révolution de 1848, tout en conservant le coq et les trois couleurs, n'eut pas d'armoiries, le sceau de l'État en tint lieu au besoin ; ce sceau représente, comme l'indique notre gravure, une



déesse assise tenant un faisceau des licteurs où la hache est remplacée par une pique ; la déesse s'appuie sur un gouvernail où l'on retrouve le coq.

Le second empire reprit, bien entendu, l'aigle de Napoléon I^{er}.

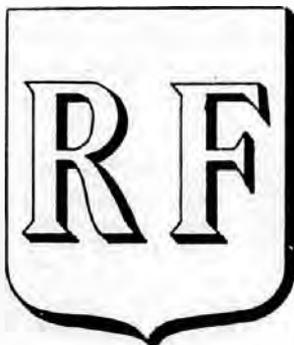
Après la guerre on oublia les armoiries.

Cependant un décret du 25 septembre 1870 avait déterminé « les nouveaux types et légendes pour le sceau de l'État, timbres et cachets des cours, tribunaux, justices de paix et notaires ». Mais ces nouveaux types consistaient simplement dans la reprise du sceau de l'État de 1848, sans autre modification que celle de la légende.

La Commune de Paris abusa du faisceau des licteurs, de la hache et du bonnet phrygien.

La paix civile rétablie, on s'enquit à nouveau d'un signe symbolique pour représenter la France et, sans plus se mettre en frais d'imagination, le gouvernement jugea *provisoirement* suffisant de

choisir comme emblème un écusson formé d'un simple R F d'or sur fond d'azur. Mais on sait qu'en France le provisoire est ce qui



dure le plus longtemps. C'est pourquoi les armes de la République, dont le choix n'a même pas fait l'objet d'un décret, sont depuis plus de trente ans un objet d'étonnement pour la majorité des Français.

Nous nous souvenons des quolibets dont les journaux réactionnaires saluèrent la première exposition en public du nouvel écusson. R F, cela signifiait à volonté : République Française ou Royaume Français, ou encore Rien de Fait...

Or, ce même écusson, produit hâtif et provisoire du Septennat, est encore le seul dont on dispose pour les drapeaux de l'armée, les monuments publics, ambassades et consulats, la décoration des expositions et des fêtes nationales.

La République a fêté son centenaire. La France peut espérer enfin ne plus subir de changement de régime. Il semble donc que le moment serait venu de consacrer le triomphe de la République en adoptant officiellement des armoiries définitives.

Ces armoiries devraient, en une figure très simple, symboliser la France du passé, et, telle qu'on peut se la représenter déjà, la France de l'avenir.

La déesse de 1848, avec ses attributs, est trop compliquée pour constituer un écusson armorié, qui doit être extrêmement simple pour se distinguer de loin comme les couleurs du drapeau.

Il existe cependant un emblème qui, après réflexion, pourrait parfaitement réunir tous les suffrages : C'EST LE COQ GAULOIS.

Franklin regrettait que les États-Unis eussent choisi pour leur écusson l'aigle *chauve*, oiseau de meurtre et de rapines, alors qu'il avait proposé le dindon sauvage, originaire de l'Amérique septentrionale, et que l'on trouve encore en troupes nombreuses dans les grandes plaines, bête superbe au plumage bronzé, dont l'espèce domestique, abâtardie, ne donne qu'une faible idée.

Le coq conviendrait parfaitement à notre démocratie, il est rustique et fier, dévoué aux siens jusqu'à l'abnégation, beau, galant et toujours prêt à se défendre jusqu'à la mort.

Oui, nous voudrions voir au milieu d'un écusson *d'azur*, un beau coq *d'or*, *crêté et barbé de gueules (rouge)*, *becqué et membré d'argent*, les ailes soulevées au moment où il lance son clair cocorico.



Cet écu serait posé sur des drapeaux aux couleurs nationales, passés en sautoir ; pour sommet une étoile entourée de rayons et enfin au-dessous, sur une banderole, la devise consacrée : LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ.

Cela serait vraiment français et trancherait avec la banalité des aigles, des léopards et des lions héraldiques des autres nations.



Les lignes qui précèdent, sauf quelques modifications, furent publiées en septembre 1892, dans notre Journal « *Le Collectionneur* », au lendemain des fêtes magnifiques du centenaire de la République française.

L'idée, qui arrivait à point, fut remarquée : toute la presse s'en occupa, approuvant ou critiquant parfois avec violence. Ce qu'on reprochait surtout au coq, c'était d'être *orléaniste*.

On vit éclore plus de cent projets d'armoiries françaises. Il fut même question d'organiser un concours.

De toutes parts, on nous adressait des communications que le défaut de place nous empêcha seul de publier dans notre petite revue et nous fûmes obligé de répondre par circulaires aux questions qui nous parvenaient tous les jours.

Ces réponses, les propositions d'armoiries que publiaient les grands journaux, enfin la polémique soulevée par notre proposition nous obligèrent à des recherches de documents, à des études dont le présent ouvrage est le résultat.

Un an plus tard, mettant à profit l'alliance franco-russe, nous continuâmes la campagne dans notre revue et dans quelques autres journaux qui voulurent bien nous aider de leur publicité à toute occasion propice.

Voici un des articles que nous publiâmes à ce moment :

Vive la Russie ! Vive la France ! et les foules, et les débordements d'enthousiasme d'un peuple bon enfant, et la Fête nationale avec son orgie de drapeaux français et russes et aussi d'écussons....

Des écussons, c'est là précisément où nous voulions en venir. L'écusson russe, avec son aigle noire sur fond jaune ou or, toute la France le connaît à présent — mais l'écusson français ?

Avions-nous raison de dire l'année passée qu'il était absolument nécessaire d'en reconnaître un officiellement.

L'imagination des décorateurs en a créé une vingtaine pour la circonstance et lorsque, pour les réceptions, les fêtes, les galas il a fallu des armoiries faisant pendant à celles de nos amis, on a arboré les écussons des villes de Paris, de Toulon, de Lyon et de Marseille. Pour symboliser la France on n'a trouvé que le pauvre R F sur fond d'azur et, encore, a-t-on dit aux marins que cela signifiait *Russie et France*, comme on disait autrefois que c'était aussi bien *Royauté Française* que *République Française*.

D'ailleurs on n'a pas abusé de ces armoiries, préférant celles des villes qui sont bien plus décoratives.

Et personne n'a pensé au coq gaulois ! Notre campagne de l'année passée avait pourtant joliment réussi : plus de cent journaux, grands et petits, avaient reproduit nos articles, presque tous nous donnant leur approbation, puis on a pensé à autre chose et le coq est resté aux archives.

Il nous semble qu'il faut secouer l'indifférence de nos concitoyens et pour cela voici ce que nous avons comploté :

Nous avons réuni toute une collection de documents, depuis des citations de Jules César jusqu'aux chansons de Béranger, et des images, gravures et photographies prouvant que Louis XIV, Louis XVI et Napoléon I^{er} ont considéré le coq comme l'emblème de la France. Il en est de même de plusieurs artistes modernes, y compris les sculpteurs du monument de Gambetta et de celui inauguré dernièrement en l'honneur de Théophraste Renaudot, dont un superbe coq orne le piédestal.

Nous avons des plaques de coiffures militaires, des poignées de sabres, des médailles, des assignats et d'admirables gravures de la Révolution où le coq se retrouve constamment.

Et encore des caricatures que nous décoche l'étranger, l'Italie principalement, où toujours la France est représentée par un coq ou une femme travestie en coq.

Tout cela est destiné à une brochure que nous ferons paraître, mais quand !

En attendant, notre musée va être installé dans une valise(1). Il nous servira comme pièces de démonstration pour une conférence d'un quart d'heure que nous irons faire à domicile, afin de solliciter en faveur du coq gaulois le plus grand nombre possible d'adhésions parmi le monde politique, militaire, artistique, littéraire, savant, etc.

Et lorsque nous aurons réuni un nombre suffisant de signatures, nous adresserons une pétition à la Chambre des Députés et, si nous échouons là, nous aurons recours à un moyen magique qui ne peut pas manquer son effet.

Nous répondons que la France aura son écusson national... pour l'Exposition Universelle de 1900.

Vive l'aigle russe !

Vive le coq gaulois !



En 1899, nous pûmes continuer avantageusement notre campagne grâce à l'apparition de la nouvelle pièce de 20 francs, gravée par Chaplain et qui porte un grand coq gaulois. Cet événement, nous pouvons dire que nous l'avons provoqué. Au sein d'une Commission qui tint plusieurs séances à l'occasion du concours pour la création d'un nouveau type de timbre poste, nous eûmes l'honneur d'avoir pour collègues MM. Chaplain et Roty et nous en profitâmes pour les entretenir directement de nos projets de restauration du coq gaulois et leur adresser ce que nous avons déjà publié à ce sujet. Ces conversations laissèrent, sans doute, une impression favorable dans l'esprit des éminents graveurs, puisque diverses médailles de M. Roty parurent depuis avec le coq gaulois, et que M. Chaplain obtint de l'État de le faire figurer sur les nouvelles pièces d'or.

Voici l'article paru à cette occasion dans *Le Collectionneur* du 31 mars 1899 :

Pour se distinguer les unes des autres, sur leurs vignettes postales comme sur leurs monnaies, les nations choisissent des images synthétiques qui sont généralement, pour les monarchies, l'effigie du souverain, laquelle, à peu d'exceptions près, reste immuable quelle que soit la longueur du règne. Plusieurs républiques, comme celle des États-Unis, présentent aussi les effigies des anciens pré-

(1) Aujourd'hui, notre musée a pris de l'extension ; il se compose de plus de 1,000 pièces et occupe un vaste local.

sidents et des citoyens illustres; mais, la règle, qui n'a été transgressée que par quelques ambitieux, veut, dans les républiques, que cet honneur soit posthume.

Au lieu de l'effigie, ou concurremment avec elle, on voit encore les armoiries de la plupart des nations quelle que soit leur forme de gouvernement.

Enfin plusieurs pays, et la France est du nombre, ont choisi l'allégorie qui a le défaut d'être banale, c'est-à-dire de pouvoir, par un simple changement d'inscription, servir aux uns ou aux autres.

C'est pourquoi, cherchant les dessins qui pourraient le mieux convenir à nos timbres-poste, j'ai constaté que la République française, seule de toutes les nations, n'a pas d'armoiries et j'ai cherché, dans la mesure de mes moyens, à combler cette singulière lacune, résultat des changements nombreux de régimes qui se sont succédé dans notre pays depuis un siècle. Et dans ce journal, j'ai proposé de reprendre l'antique emblème de la France : le coq, et de le mettre officiellement dans l'écusson bleu au lieu de l'insuffisant monogramme R. F. qui a remplacé les fleurs de lis et l'aigle.

Cette idée a été discutée dans les grands journaux, la plupart l'ont acceptée, d'autres l'ont combattue et il s'est de la sorte créé un mouvement qui eut pour résultat de décider plusieurs artistes à se servir du coq gaulois pour personnifier la France.

De ce nombre furent, très heureusement, d'abord M. Daniel Dupuis, qui sur les nouvelles monnaies de cuivre mit un coq au casque de la France et aujourd'hui M. Chaplain, dont la pièce de 20 francs porte au revers un grand coq qui soulève de nouveau la polémique.

Une note parue dans le *Figaro* et reproduite par divers journaux, critique en ces termes le choix du coq gaulois :

« Ce n'est pas la faute de M. Chaplain, si au revers de cette pièce figure un grand coq qui n'a nullement le caractère héraldique et qui consacre une erreur historique trop souvent renouvelée. Depuis un siècle, tous les savants et tous les numismates ont protesté contre l'idée de faire du coq l'emblème de l'ancienne Gaule devenue la France ».

Or, il importe de ne pas laisser passer sans réplique de telles affirmations qui sont elles-mêmes autant d'erreurs.

Ce qu'on voudrait, à n'en pas douter, c'est restaurer les fleurs de lis dans l'écusson national, en attendant mieux. On prétend nous faire croire qu'elles sont devenues notre emblème, par leur long usage et parce qu'on les a quelquefois appelées les armes de France. Le sens populaire ne s'y trompe pas; qu'il y ait une ou plusieurs fleurs de lis, c'est pour lui, avec le drapeau blanc, le symbole de nos rois déchus. Tous les Bourbons, qu'ils soient de Naples, d'Espagne ou d'ailleurs, n'ont-ils pas dans leurs blasons les trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur?

Il semble vraiment qu'en affirmant que le coq gaulois est l'emblème de la France, on proclame une des vérités de M. de la Palisse et pourtant cette affirmation est à toute occasion combattue par quelques personnalités dont l'avis trouve de l'écho et empêche de résoudre la question intéressante d'un écusson national officiel.

Il est certain que le coq gaulois a subi, dans notre siècle, des vicissitudes qui eussent pu l'anéantir complètement; mais sa tradition est solidement enracinée, aussi bien en France qu'à l'étranger, et ce sont les artistes toujours qui nous y ont ramenés.

Et, c'est en collectionnant les documents gravés, peints ou sculptés où le coq national est représenté, que j'ai établi ma propre conviction. Ma collection, qui compte déjà un nombre considérable de pièces, en dit plus que toutes les dissertations. Voici des exemples puisés en grande partie dans mes propres documents...

Ces exemples font le sujet de la seconde partie de cette étude et nous y renvoyons le lecteur; disons, qu'en 1899, grâce aux nombreuses gravures qui les accompagnaient, ils impressionnèrent vivement le public et qu'une fois de plus il en fut question dans la presse.

L'opinion publique était définitivement saisie, et peu à peu notre campagne en faveur du coq gaulois devait porter ses fruits, ainsi que nous l'indiquions dans un article sur l'Exposition publié dans *Le Collectionneur* d'octobre 1900 :

« Je ne voudrais pas, disais-je alors, laisser se clore l'Exposition Universelle sans lui consacrer l'article philatélique de rigueur. On me permettra de constater d'abord que le *Collectionneur de Timbres-poste* a, sans en avoir l'air, remporté un des plus jolis succès de l'Exposition. Je ne plaisante nullement et je demande à mes anciens et fidèles abonnés de se reporter aux années du journal que je vais indiquer, je demande aux nouveaux de vouloir bien suivre un instant ma démonstration.

Suit un résumé de notre campagne dont le lecteur connaît l'origine. Nous ne reproduisons par conséquent de cet article que les faits nouveaux, en premier lieu, le résumé de nos conversations avec des hommes politiques :

.....

Je pus alors conférer directement, et à plusieurs occasions, avec des personnalités marquantes de la politique : M. Clémenceau, qui était le grand leader de l'opposition; M. Siegfried, ministre du commerce; M. Fallières, garde des sceaux; M. Mesureur,

député, etc. ; mais je m'aperçus bientôt que de ce côté je n'obtiens rien que des paroles aimables, nul ne se souciant de soutenir un emblème accusé d'orléanisme. Cependant M. Mesureur m'écrivit une lettre dont je détache le passage suivant :

« J'ai lu avec le plus grand intérêt votre article sur : *Ce qu'il faudrait faire*, et je partage votre sentiment sur les avantages que présenterait un type unique, pour la représentation officielle de la République Française, sur sa monnaie, sur ses timbres et papiers timbrés de toutes les sortes, ainsi que sur les écussons décoratifs.

« Je ne puis que souhaiter qu'un artiste rencontre un jour l'inspiration heureuse qui nous donnera ce type idéal, et surtout que nos gouvernants se rendent compte de l'importance de cette manifestation matérielle de notre régime politique aux yeux de l'étranger et aussi de nos concitoyens. »

Alors je tournai mes batteries du côté des artistes, des décorateurs et des architectes de qui dépendait vraiment le succès de la campagne. On connaît le joli coq que me dessina M. Vollon.

Survint bientôt la frappe des médailles de Roty et la nouvelle monnaie de Chaplain.

De ce jour la partie était gagnée, malgré la polémique que recommencèrent les journaux hostiles. Un article illustré que je publiai en 1899 dans *L'Éclair* et aussi dans *Le Collectionneur* démontra, avec une quantité de documents tirés de ma propre collection, que les détracteurs intéressés de l'emblème national étaient dans l'erreur ; ils ne répondirent d'ailleurs plus, l'affaire étant jugée (1).

Je me gardai bien de chanter victoire. Je sais, par expérience, que pour faire triompher une idée, il faut, après l'avoir lancée, la laisser, autant que possible, faire son chemin toute seule. On doit seulement profiter des moments opportuns pour la pousser dans le bon chemin. Ainsi, cette idée se répand, est assimilée, et beaucoup arrivent à croire qu'elle est leur, à ce point qu'ils vous sauraient mauvais gré de leur rappeler qu'elle a pu leur être suggérée.

Il est si vrai qu'un emblème national était indispensable, que cette année, les architectes, les sculpteurs et les peintres, ne craignant plus de se tromper ont, à l'Exposition Universelle, mis des coqs partout.

A la précédente Exposition, je n'avais pu en signaler qu'un seul, qui faisait partie de la décoration des fontaines lumineuses.

(1) Je le croyais tout au moins, mais la polémique a recommencé depuis (voir page 33).

Aujourd'hui, j'en ai compté plus de trois cents.

Voir l'énumération que nous en donnons à la fin du chapitre :
Le Coq à travers l'Histoire.



Indépendamment de l'Exposition, le coq est aussi de plus en plus choisi par les artistes comme emblème de la France et de la République. Je me contenterai de citer celui qui domine la nouvelle grille du palais de l'Élysée, côté des Champs-Élysées, il est en bronze et haut de près d'un mètre.



Enfin dernièrement, au banquet des maires, les menus étaient ornés du dessin ci-dessus, dont la composition avait été arrêtée par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.



Tous ces coqs, j'ai le droit de dire que c'est moi qui les ai fait éclore ; je me félicite d'avoir réussi, grâce à mon petit journal, et à la grande presse, à vaincre un véritable préjugé historique. Mais je n'ai accompli que la moitié de ma tâche ; le coq réhabilité, ressuscité, je reviens à mon idée première : il faut lui donner une place d'honneur au milieu de l'écusson d'azur, où furent naguère les fleurs de lis, puis l'aigle impériale ; il faut en faire les armoiries officielles de la France.

J'ai répété cent fois que toutes les nations, qu'elles soient monarchiques ou républicaines, ont des armoiries et que, seule, la France fait exception, depuis la chute du second Empire, car on ne peut compter pour armoiries le monogramme R. F. qui, d'ailleurs, n'a jamais reçu de sanction légale.

Comme il serait autrement significatif et joli, le fier coq d'or « qui est à point crêté de rouge. »



Dans la campagne que nous avons entreprise en faveur du coq gaulois, nous avons eu la satisfaction de rallier à notre idée un grand nombre d'artistes et de publicistes.



C'est pour nous un devoir de nommer parmi ceux-ci M. Georges Montorgueil qui, d'abord hostile à notre projet, en est devenu, après avoir visité notre collection, un des plus brillants défenseurs.

Nous citerons de lui les lignes suivantes qui furent reproduites, en 1896, par plusieurs journaux :

La France, depuis vingt-cinq ans, n'a pas d'armoiries. On lui en bâcle dans les grandes circonstances, et cela a tout l'air de figures de cotillon : c'est cocasse et sans autorité. Il convient qu'on adopte enfin une couleur et une figure : nous n'avons dans nos traditions que le choix de l'une et de l'autre. Veut-on le coq sur fond d'azur ? Pourquoi pas, il est à point crêté de rouge.

La France le pourrait adopter sans ridicule, logique avec son histoire et ses destinées. L'œil perçant et l'accent sonore, quand l'entendrons-nous chanter enfin, le beau coq au cimier écarlate, sonneur des fiers réveils, héraut de l'aube attendue !



LES ENNEMIS
DU
COQ GAULOIS

LES ENNEMIS DU COQ GAULOIS

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire.....

Nous avons dit, à titre d'indication générale, dans le précédent chapitre, que le coq gaulois avait des ennemis. Il nous reste à faire leur connaissance.

Bien qu'en ce qui nous concerne nous ayons entrepris et poursuivi notre étude, en dehors de tout esprit de parti, on ne saurait nous reprocher de commencer par un examen de la question au point de vue politique, puisque nos contradicteurs, qui se recommandent de la science, ont cru devoir choisir ce terrain de discussion.

Le lecteur nous permettra de lui présenter tout d'abord M. Rey, membre de la Société Royale des Antiquaires de France, de la Société de l'Histoire de France, de l'Institut Historique, etc., etc, qui publia, en 1837, un ouvrage intitulé : *Histoire du Drapeau, des couleurs et des insignes de la Monarchie française, précédée de l'Histoire des Enseignes militaires chez les Anciens.*

Dans ce livre très curieux, mais d'un intérêt inégal, l'auteur exalte le Drapeau blanc et les fleurs de lis et montre, sans la moindre réserve, qu'il n'espère qu'en leur retour prochain. Tout ce qui s'est passé en France sous une autre égide, n'excite que son mépris.

C'est dans ce factum que tous les ennemis du coq gaulois ont été puiser leurs arguments. Il faut ajouter que M. Rey n'a pas consacré moins de neuf chapitres au coq, l'emblème qu'il exécère le plus et qu'à toute occasion il couvre de brocards.

Beaucoup d'historiens se sont ingénies soit à inventer, soit à plier des textes anciens pour leur faire dire ce qu'ils

désirent, selon leurs passions politiques ; lorsqu'on vérifie les textes, on est étonné du peu de valeur de certains documents souvent contradictoires ou problématiques. Ce cas, nous le rencontrerons souvent. D'autres fois, de grandes dépenses d'érudition n'aboutissent qu'à des conclusions décevantes. Voici, par exemple, les commentaires de M. Rey sur l'étymologie du mot gaulois :

« Mais, convenons-en, quelque favorables que puissent être dans une cause les arguments fournis par les étymologies, ce ne sont toujours que des avantages incertains et précaires, si ces étymologies ne sont point appuyées de preuves positives. Pour ne parler que d'un mot irlandais qui a rapport à notre sujet : *gal* signifie *étranger* et *lait*, *naturel* et *blanc*, *conquérant* et *ventre de truie*, *guerrier* et *gageure* ; et tel autre pourrait avoir dix, vingt, trente acceptions, comme dans toute langue sauvage ».

La plus grande circonspection est donc commandée à l'historien et il est extraordinaire de relever chez M. Rey des notes comme celle-ci :

« DU COQ CHEZ LES ANCIENS. Après avoir passé consciencieusement en revue les emblèmes adoptés par toutes les nations barbares, il est utile et curieux de faire remarquer que les Goths seuls sont signalés comme ayant pris le coq ».

Mais, M. Rey n'a nullement passé cette revue des *emblèmes adoptés par toutes les nations barbares*. Ce que l'on en connaît est extrêmement vague et a été rapporté par des historiens plutôt modernes. D'ailleurs, les *emblèmes* représentant une *nationalité* n'existent guère dans l'antiquité où l'on voit les peuplades guerrières en avoir de diverses sortes en même temps ou bien en changer très souvent. Je cite M. Rey :

« Les Celtes, *selon les uns*, avaient pour emblèmes des sangliers, des taureaux, des dragons et, *selon d'autres*, une épée qui indiquait leur amour pour les combats ».

On sent le peu de poids de telles assertions.

Plus loin, il dit :

« Il (le coq) est partout, excepté dans la littérature et l'archéologie de notre pays. Les auteurs qui ont traité des usages et de l'agriculture des Gaulois, ne l'ont nommé dans aucune circonstance, dont la connaissance du moins soit venue jusqu'à nous (1).

(1) Ceci prouve combien on est mal renseigné, voir pages 51 et suivantes les gravures représentant des coqs gaulois photographiés dans nos musées.

C'est au point que l'on se demanderait s'ils le possédaient dans leurs basses-cours avant la domination romaine... »

Mais il reconnaît bientôt qu'il devait y avoir des coqs dans les Gaules ; du reste, cela ne prouverait rien au point de vue des enseignes puisque les dragons, les lions, les léopards qu'on y voit figurer, aussi bien dans l'antiquité que de nos jours, n'existent pas dans les pays qui les ont pris pour emblèmes.

Nous relevons ensuite dans le chapitre intitulé :

« LE COQ, EMBLÈME INJURIEUX A LA FRANCE... Jusqu'à l'époque funeste où notre antique raison et notre sagesse primitive ont fait naufrage dans le torrent des révolutions, il semblait que chacun en France prenait à tâche de ravalier l'oiseau dont le nom était homonyme du nôtre. Dans le langage, *coq* et ses dérivés étaient toujours employés en mauvaise part. On appelait coquart ou coquillard le mari d'une femme infidèle. Coquart a signifié aussi : bavard, ergoteur.

Qui contredit, c'est un coquart.

Nous avons déjà vu que de jas, coq, on a fait jaser, dire des riens.

Coquebert était un niais, un sot.....

Originellement, l'expression *coq du village* a pu signifier simplement le personnage le plus élevé du lieu en dignité, comme le coq du clocher était le plus élevé des coqs d'un village. Aujourd'hui cette expression est prise en mauvaise part et désigne particulièrement un homme qui a le ridicule de vouloir dominer sans mérite et sans droit.

Coqueter, coquetterie, expriment encore des défauts, etc.....

A qui fera-t-on croire qu'une nation qui avait de telles idées du coq, qui a formé de ce nom tant de mots de mépris, et chez laquelle le ridicule, selon l'heureuse expression de La Rochefoucauld, déshonore plus encore que le déshonneur, eût jamais voulu se ridiculiser au point de prendre pour emblème l'animal désigné par ce nom ? Il eût fallu pour cela que le sentiment de la raison publique fût étouffé en elle... hélas ! »

A la page suivante, M. Rey cite un article de la *Gazette littéraire* qui est, tantôt pour, tantôt contre le coq gaulois ⁽¹⁾ et qui décrit des médailles étrangères où le coq est humilié. Ces documents figureront dans la partie historique de notre travail.

(1) *Gazette littéraire*, n° de novembre 1831. Ce n° manque justement à la collection de la Bibliothèque nationale.

M. Rey continue :

« La *Gazette littéraire* cite bien deux médailles où la présence du coq nous est honorable ; mais cela n'est point surprenant, puisqu'elles sont françaises, et composées pour renvoyer à nos ennemis l'arme avec laquelle ils prétendent nous combattre. Elle ajoute qu'il n'y en a peut-être pas d'autre exemple. En voici un cependant, que, quoique aussi défavorable à notre thèse que les deux médailles de la *Gazette*, nous donnons nous-même, la bonne foi devant être la première loi de l'écrivain. Louis XIV a écrit la relation de ses campagnes. Son manuscrit autographe est conservé à la Bibliothèque Royale. Mais, il en a été fait une copie sur peau de vélin, chef-d'œuvre de calligraphie, conservée aussi à la Bibliothèque, dans l'armoire vitrée. Cette copie est enrichie de miniatures de la plus rare beauté. Dans la première, qui est consacrée à encadrer le titre, on voit dans le haut des génies soutenant l'écu de France, et au bas un coq blanc qui déchire les flancs d'un lion. Mais il est évident que cette allégorie, comme l'enseigne de certaines boutiques, AU COQ HARDI, fait allusion à la fois, et au passage de Pline sur la terreur que, selon l'opinion des anciens, le coq inspirait au lion, et à la tradition que nous avons rapportée suivant laquelle la *signifiance de batailler vaillamment* se rattache au coq blanc du blason ».

Ici, l'auteur est pris en flagrant délit : après avoir eu un bon mouvement en citant le manuscrit de Louis XIV, ses réticences arrivent à dénaturer complètement ce document qui est des plus importants et tout en faveur du coq ; il ne cite que la première miniature où le doute peut à la rigueur être permis, mais il se garde de parler des suivantes où le coq, sous des aspects très divers, est indiscutablement l'emblème français. Nous renvoyons aux pages 93 à 100 où figurent des photographies tirées de cette superbe relation.

M. Rey, plus royaliste que le grand roi, plus difficile que lui aussi sous le rapport du choix des emblèmes, continue :

« Tout cela n'empêche pas que le coq ne soit un emblème injurieux à la nation, et c'est précisément celui dont on fait choix pour le lui imposer en place des armoiries qui ont fait durant tant de siècles son orgueil et sa gloire ! Oh ! combien ses ennemis extérieurs doivent se réjouir de la voir déchue au point de se pavaner du symbole qu'ils ont eux-mêmes mis en vogue pour l'insulter ! Combien ils doivent triompher de la voir ainsi avilie par ses ennemis du dedans, qui, en adoptant le symbole injurieux, semblent accepter l'injure !

Mais qu'on ne s'y méprenne pas : l'ancienne opinion de la

nation sur le coq n'est point encore éteinte, et c'est là précisément ce qui rend notre abaissement plus grand et plus douloureux. Les convictions populaires, lorsqu'elles sont profondément enracinées, survivent aux bouleversements politiques, comme elles ont traversé les révolutions séculaires. Quelle preuve plus décisive de cette vérité pour rester enfermé dans notre seul sujet, que le rôle joué par un coq de nos jours à l'Opéra de Paris, dans une pièce où Gustave III, objet d'un horrible attentat, meurt d'un coup de pistolet sans balle ? Là, un acteur déguisé en coq, s'identifiant avec l'oiseau dont il a revêtu le plumage, et s'attaquant avec arrogance aux gilles, aux pierrots, aux jocrisses relève insolemment sa crête devant ces personnages ridicules et inoffensifs, tandis qu'il fuit de la manière la plus honteusement comique à la vue du moindre masque portant épée. Le public rit, bat des mains, et par là fait l'aveu qu'il reconnaît dans la lâche pantomime de ce véritable type du fanfaron le caractère dès longtemps méprisable du tyran des poules.

Si donc il est une vérité démontrée, c'est que les Français n'aiment point le coq, gaulois ou non gaulois. Si on le leur a imposé dans des temps de malheurs, c'est parce qu'à des idées nouvelles et désordonnées, il fallait un signe hétéroclite et nouveau, et nullement parce qu'il avait été le symbole des Gaulois. En effet, la *Gazette littéraire* dit : « On voit par tout ce que nous avons rapporté que le prétendu coq gaulois est fils de la Révolution, et que c'est en 1789, comme aujourd'hui, avec la garde nationale qu'il prit naissance. Lorsqu'il s'agissait alors de choisir un emblème, on ne rêva point que le coq était gaulois, on se souvint que c'était l'oiseau du dieu Mars, et c'en fut assez pour déterminer son adoption. Encore pendant cette période de notre histoire ne fut-il pas longtemps employé. Son image ne s'associe qu'aux plus belles pages de nos annales républicaines. Il parut avec la gloire et disparut devant le joug des faisceaux. Le niveau et le bonnet de triste mémoire le remplacèrent bientôt. Dans toute la longue liste des assignats il ne se montre guère qu'en 1792, et l'on peut assurer que vers 93, il était totalement abandonné.

... Enfin, ses traits d'illustration sont à Jemmapes et à Valmy, où il vit fuir à son tour devant lui l'aigle épouvantée. »

Si l'on doit d'infinies actions de grâce à l'officieux journal pour son aveu, que ce n'est point au coq gaulois, mais bien à celui de Mars, dieu des héros, que fait allusion le coq d'aujourd'hui, on lui en doit de bien plus grandes encore pour avoir adroitement dissimulé aux ignorants adorateurs du coq non gaulois qu'il était autant l'oiseau de Bacchus, dieu des ivrognes, celui de Priape, dieu des libertins, celui de Mercure, dieu des voleurs, etc., etc., que celui de Mars ou de Minerve. Mais il mérite des reproches

pour l'embarras dans lequel il jette ceux qui voudraient s'expliquer comment un emblème totalement abandonné vers 93, et qui n'avait paru qu'avec la gloire, ne s'associe qu'aux annales républicaines dont ce qu'il nomme complaisamment les plus belles pages ne date précisément que de 93, époque à jamais funeste, où ces prétendues belles pages furent toutes écrites avec des plumes trempées dans des flots du plus pur sang français. Quelle gloire !

Et puis, est-il bien vrai qu'il ait été totalement abandonné depuis 93 ? Qu'est-ce donc alors, entre autres exemples, que le coq des monnaies d'or et d'argent de la République, encore en circulation aujourd'hui et qui portent le millésime de 1793 ? Qu'est-ce que le coq empreint quelquefois sur le casque de la Minerve qui sert de symbole à l'Institut, dont la fondation est antérieure à l'envahissement de l'oiseau de proie de Bonaparte ?

Au surplus, l'écrivain de la *Gazette littéraire* n'est pas le seul de son parti politique qui se serve de l'expression *prétendu gaulois* en parlant du coq de la médaille de juillet. En voici un autre exemple : « Pour complaire aux fantaisies de l'émeute régnante, on a vu ces étranges contradictions : la Révolution qui était remontée à travers les âges jusqu'au *prétendu coq gaulois*, répudiait le souvenir de dix siècles, qui apparemment n'ont pas été tous sans gloire et l'autorité royale effaçait de nos monuments la fleur de lis royale qui y était pour rétablir les statues impériales qui n'y étaient pas. »

Si les partisans des doctrines actuelles, tout en faisant au coq des titres de gloire de ce qu'il est fils de la Révolution et de ce que ses traits d'illustration sont à Jemmapes et à Valmy (*riseum teneatis*) en parlent néanmoins eux-mêmes avec tant d'irrévérence, comment ne pas espérer que le jour où le désordre moral qui nous mine disparaîtra enfin devant le flambeau rallumé de la raison publique, nous ne soyons à jamais délivrés du honteux oiseau de Bacchus, de Priape et de Mercure, dont la présence peut décorer certaines médailles et armoiries récentes, mais serait assurément alors, sur le drapeau français, une profonde injure à la nation ?

Nous avons dit *riseum teneatis*, mais on sent bien que c'est à propos de Valmy, et en faisant allusion à la nouvelle manière d'envisager cette bataille factice, cette victoire de convention ».

Appeler Valmy une victoire de convention est tellement choquant, que nous croyons utile de rectifier, ne fût-ce que par convenance pour nos lecteurs ; nous le ferons complètement, plus loin, dans la partie historique (page 152) ; ici nous retiendrons seulement, des lignes injurieuses que nous venons de copier, que le coq gaulois était à Jemmapes et à Valmy.



Antérieurement à l'ouvrage de M. Rey, en 1831, le *Journal des Artistes* dans un article intitulé : *Recherches sur le Coq Gaulois*, montre toute son ignorance du sujet qu'il prétend traiter :

« Si le coq eût dû se rencontrer quelque part comme emblème national, c'était sans contredit au nombre de ces animaux variés que les rois de France prirent pour devise. . . Aucun ne prit le coq. Pour le trouver employé comme symbole de la France il faut descendre jusqu'à la fin du XVII^e siècle. En effet, dans l'année 1665, pour conserver le souvenir de la délivrance du Quesnoy, on frappa un jeton sur lequel on voit la ville dans le fond et sur le devant un coq qui fait fuir le lion espagnol : la légende porte : *Cantans fugat*. L'allégorie est fondée sur le récit que fait Pline de la prétendue antipathie du lion pour le chant du coq qui le met, dit-il, en fuite. Une autre médaille de 1679 représente un coq sur un globe où est écrit : *Suecia*, et autour : *Gallus protector sub umbra alarum*.

On n'apprendra point sans quelque étonnement que, hors les deux cas que nous venons de citer, on chercherait peut-être vainement d'autres exemples où le coq ait été employé par des Français comme symbole de la France et que pendant tout le règne de Louis XIV, si fécond en allégories de toute espèce, et durant lequel on institua une académie pour perfectionner l'art de l'emblème et de la devise, cet emblème si simple, si naturel, si approprié, n'ait jamais été mis en usage ni sur les médailles, ni dans les tableaux, ni sur les monuments ».



Nous n'avons pas la prétention de publier ici tout ce qui a été écrit contre le coq depuis soixante-dix ans, mais seulement de relever ce qu'il y a de plus saillant, de plus injuste.

En 1840, M. de La Saussaye qui fut président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, publia dans la *Revue de Numismatique*, un grand article où le coq gaulois est fort malmené; l'auteur prétend que le coq ne se rencontre jamais sur les médailles de la Gaule (1) et il ajoute :

« C'est un fait prodigieux qu'au XIX^e siècle, les descendants des Celtes aient donné une consécration politique à un symbole dont la valeur ne mérite même pas d'être discutée ».

Cette phrase a été depuis souvent répétée, on verra plus loin ce qu'on doit en penser.

(1) On en a trouvé depuis cette époque (Voir pages 55 à 60).

Une brochure intitulée : *Le Coq gaulois*, et signée de M. Pierquin de Gembloux, parut à la veille du Coup d'État de Louis-Napoléon alors qu'il n'était que Président de la République, elle commence par cette épigraphe :

Le coq remplit les basses-cours dans
toutes les parties du monde.

G. COVIER.

Qui replacerait le coq entre le lis et
l'aigle ?

Presse, du 4 avril 1852.

« Béranger, en chantant le drapeau de la Révolution, a dit avec autant d'esprit que d'énergie :

Rendons-lui le coq des Gaulois,
Il sut aussi lancer la foudre.

Je ne sais où l'illustre chansonnier a trouvé une autorité qui put lui permettre d'avancer, même en vers, une pareille hérésie historique...

Le coq gaulois n'avait jamais été qu'une mystification épigrammique faite à notre encontre par nos ennemis vaincus, qu'un calembour plus ou moins spirituel jeté à la France par l'Italie antique ou par l'Italie moderne, dans leur malveillance jalouse. C'est là que les érudits en chanson sont allés chercher l'emblème de la révolution de juillet et de la dynastie qu'elle enfanta.

Je n'en dirai pas autant de l'aigle, qui se trouve sur un très grand nombre de médailles gauloises, dans les formes et les attitudes les plus variées, ce qui permettrait de dire avec beaucoup plus de raison que l'aigle est le véritable *coq des gaulois* ».

Puis, sont réédités une partie des arguments de M. Rey. Nous ne trouvons de nouveau que ce qui suit :

« ... plusieurs médailles en or avaient été trouvées dans ce canton (Zurich). Le savant bibliothécaire (M. Esslinger) prévenu y vit un coq. Les membres de l'Institut ne furent nullement de cet avis et crurent y distinguer... un dauphin, peut-être même un œil...

Pendant que cette science erronée (celle des latinistes) avait cours dans la classe éclairée, le peuple beaucoup plus instruit n'admettait nullement cette synonymie hiéroglyphique du nom de ses ancêtres, et, si le coq figurait quelquefois sur les monuments métalliques frappés, non en Gaule mais en France, c'était également dans une acception symbolique pleine d'ironie : épigramme ou sarcasme. Ainsi, une médaille de 1679 représente un coq sur

un globe où on lit : SVECIA, et sa légende est ainsi conçue : GALLVS PROTECTOR SVB VMBRA ALARVM (1).

Puis, tout comme M. Rey, il raconte une farce jouée cette fois en Angleterre et intitulée : *Le coq gaulois chante et ne se bat pas*, allusion délicate à la longanimité du gouvernement français pendant le règne de Louis-Philippe. Dans cette mascarade, le coq reçoit des coups de pied et des coups de poing d'un hussard prussien, d'un cosaque, d'un major autrichien et enfin d'un matelot anglais, ce qui excitait naturellement l'hilarité du public. Enfin, M. Pierquin de Gembloux termine ainsi :

« Pas une monnaie française, pas un seul des innombrables jetons frappés sous Louis XIV ou ses successeurs ne présente le coq une seule fois (2). Jamais l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne l'employa dans cette acception. On ne le retrouve enfin sur aucun monument français antérieur à la Révolution française, et jamais on ne le rencontre ni dans les armures françaises ni dans aucune devise ni emblème de nos rois (3).

Corrigeons donc, en ce sens, le vers du célèbre chansonnier et parlant de notre glorieux drapeau, disons avec le Président de la République :

Rendons-lui l'aigle des Gaulois
Il sut aussi lancer la foudre. »

Nous empruntons à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, n° 934, la citation suivante :

« M. P. Blossière, s'occupe du symbolisme gaulois (Nouveaux documents archéologiques), dans son *Étude sur nos emblèmes et Recherches historiques sur le drapeau de la France* (4). Parmi les emblèmes gaulois, il cite le cercle ou anneau, la rose (*rosa gallica*), le lion, l'aigle, le tau (sorte de croix en potence) la fleur de lis même (dérivant de l'aigle?) et des insignes divers, dans une description, très profondément enveloppée dans des considérations archéologiques et linguistiques, qui ne laissent pénétrer que difficilement la pensée de l'auteur.

Il parle du coq, mais en passant :

(1) Nous reproduisons plus loin cette médaille qui fut offerte à Louis XIV par la Suède « en témoignage public de reconnaissance. » (Voir page 104).

(2) Voir pages 85, 103, 104, 109 où plusieurs jetons, au coq, sont reproduits.

(3) Les documents de toutes sortes que nous publions dans la seconde partie de ce travail, montrent victorieusement combien toutes ces assertions sont fausses.

(4) Paris. 1874-1875, in-8.

Constatons seulement, écrit M. Blossère, qu'autant il était naturel alors de rapprocher les emblèmes pris dans les mots d'une même langue, autant il a été inexplicable, depuis, d'aller chercher le mot *gallus*, des latins, pour l'appliquer à un peuple qui, à la meilleure époque de sa gloire, ne connaissait ni cet oiseau⁽¹⁾, ni, pour apporter son influence en Gaule, ce peuple romain chez qui on va chercher le nom ».



Au cours de notre campagne dans la presse, en faveur du coq, tous les vieux arguments *contre* ont été repris et publiés à nouveau, notamment par M. Anatole de Barthelemy, l'éminent président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et par son ami M. Th. Ducrocq, professeur honoraire à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

A cette occasion, M. de Barthelemy a prétendu que « si l'on avait bien connu l'ouvrage de M. Rey (analysé par nous en tête de ce chapitre) on n'aurait pas essayé de proposer le coq comme emblème national ».

Eh bien cet ouvrage, assez rare du reste, est désormais connu pour ce qu'il vaut et on avouera que son exagération et sa passion réactionnaire, servent admirablement notre cause. En général, le public n'a guère le loisir d'aller contrôler aux bibliothèques les affirmations des grands professeurs; cette fois, du moins, il pourra se faire une opinion raisonnée, d'après les textes mêmes dont nous citons des passages scrupuleusement contrôlés sur les originaux.

L'honorable membre de l'Institut dit encore que :

« Le coq n'avait jamais représenté la Gaule ni la France avant l'ordonnance du Lieutenant Général du royaume des 9-10 août 1830...

« Il n'y a pas à nier que le coq, emblème de la Vigilance, fut dans l'antiquité l'oiseau de Mercure, dieu du Commerce; c'est comme symbole de la Vigilance qu'il figure en 1791 auprès du Génie de la France sur le type composé par Dupré...

Lorsqu'il s'agit de choisir un emblème qui soit l'image allégorique d'une grande nation, il ne suffit pas de s'arrêter, sans contrôle, à une idée conçue hâtivement, sans étude préliminaire. On peut arriver ainsi, et c'est le cas qui se présente, à consacrer gravement un calembour qui se répétait dans le Forum lorsque l'on entendait parler de mouvements hostiles dans la Gaule cisal-

(1) Voir pages 51 et suivantes, où il est démontré que les Gaulois connaissaient le coq.

pine; ou, encore, on emprunte un jeu de mots à quelque fabricant de jetons de Nuremberg!

Avec M. Ducrocq, je crois plus que jamais que le coq, à aucune époque, ne fut l'emblème officiel de notre pays. Il a été et il est toujours le symbole de la Vigilance, la *Sentinelle des nuits*, comme disait Pline, à ce titre, il convient bien mieux à l'institution que Velléius Paterculus nommait *Securitalis urbanæ custodia* qu'à la France ».

On le voit, l'argument suranné du *calembour* revient constamment; nous y répondrons une fois pour toutes à la fin du volume, au chapitre : Conclusion.

Quant à l'affirmation qu'il n'a jamais été l'emblème *officiel* de notre pays, elle prête à l'équivoque : en effet, nous avons dit et nous prouvons que le coq est depuis des siècles l'emblème du peuple français. Comme tel, il a figuré modestement à côté de l'écusson royal, impérial, républicain, et pour n'avoir pas été blason officiel, il n'en est pas moins la personnification la plus caractéristique qu'on ait jamais trouvée pour une nation.

On remarquera page 58 les commentaires dont M. Eugène Hucher accompagne dans son ouvrage *L'Art Gaulois*, la description de deux médailles gauloises représentant chacune une tête d'homme coiffée, semble-t-il, de la dépouille d'un coq.

C'était net et vibrant.

Mais cette étude ne fut pas du goût de tout le monde, puisqu'on obtint que « le savant angevin s'inclinât devant la vérité reconnue par tous ses confrères en numismatique ».

Nous avons encore relevé récemment la preuve de l'aversion singulière qui anime M. de Barthélemy contre le coq : un article de M. Blanchet, paru dans la *Revue numismatique* de 1903 et intitulé « L'influence de l'art grec sur la Gaule Belgique », parle librement des monnaies gauloises, mais, fait inusité, cet article est suivi immédiatement d'observations de M. de Barthélemy, toutes dirigées contre le coq.



M. Th. Ducrocq, professeur honoraire de la Faculté de Droit de Paris, correspondant de l'Institut, a fait paraître, en 1900, une brochure ayant pour titre : *Le coq prétendu gaulois*. Il s'en prend d'abord aux pièces d'or de 10 francs et de 20 francs

gravées par M. Chaplain et frappées en vertu des décrets du 22 février et du 20 juillet 1899 et qui ont, au revers, un grand coq :

« Ces décrets... consacrent pour la première fois sur nos monnaies, dit M. Ducrocq, l'erreur du coq prétendu gaulois que l'Exposition universelle de 1900... a prodigué d'une façon lamentable (1).

Une première fois, en 1830, l'invention (du coq) a pris corps, sans atteindre nos monnaies. Cette fois, elle s'implante sur les plus importantes d'entre elles, mais sans oser encore monter à la hampe du drapeau national.

Nous consulterons tout à l'heure le monnayage gaulois. Mais immédiatement, nous voulons établir que jamais, avant le mois de février 1899, les monnaies de la France n'ont admis le coq prétendu gaulois.

Nous avons peine à croire qu'un artiste, si haut placé qu'il fût, ait pu prendre, à lui seul, la lourde responsabilité d'une telle initiative. Il dépendait d'ailleurs des décrets du 22 février 1899 et du 20 juillet suivant, de refuser l'approbation nécessaire.

Si la fantaisie de l'artiste lui avait fait mettre une fleur de lys, à la place du coq, cette approbation eût-elle été donnée? Non sans doute, parce que les Lys furent l'emblème de l'ancienne monarchie et de la Restauration.

Si la même fantaisie l'avait porté à y placer un Aigle, le refus eût été le même, parce que l'Aigle fut le signe de l'Empire et qu'il reviendrait avec lui.

Pourquoi donc avoir admis le Coq? N'a-t-il pas été l'enseigne de la monarchie de Juillet? Y a-t-il le moindre doute que, si l'arrière petit-fils du roi Louis-Philippe arrivait au pouvoir, il le placerait, comme son aïeul, au cimier de nos drapeaux?

Alors, pourquoi la différence?

La République n'a probablement pas voulu préparer dans ce sens l'esprit public.....

Des écrivains, sans se faire illusion sur la valeur historique pas plus qu'artistique de l'emblème, ont cherché une excuse dans ce qu'ils ont appelé : « la tradition ».

Nous nions la tradition (2).....

C'est à ce moment précis (1830) sans tradition antérieure, sans aucun précédent dans la législation nationale, qu'il a été innové et inventé.

(1) Nous avons revendiqué l'honneur d'avoir provoqué cet heureux résultat.

(2) Et nous la rétablissons avec des centaines de preuves à l'appui.

L'erreur ne fut pas étendue aux monnaies. Elle ne fut que passagère (1). On est surpris que la République, après un demi-siècle, se soit approprié l'erreur d'une Monarchie en l'aggravant par la multiplication indéfinie qu'en font nos presses monétaires. »

M. Ducrocq cite ensuite un bas-relief funéraire du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye qui représente un soldat en armes ayant à côté de lui une enseigne surmontée d'un grand coq et il conclut avec M. Salomon Reinach : « Le fait n'a pas d'importance. »

On verra au contraire que ce fait prend de l'importance lorsqu'il n'est pas présenté isolé comme ici.



On a remarqué que le grief principal, tout politique, invoqué par les ennemis du coq est qu'il fut avant tout l'emblème de la Monarchie de Juillet. Cette erreur historique est si bien enracinée que nous avons vu un catalogue dressé par un expert très connu de l'Hôtel des ventes, annoncer que toute une série de sabres, de plaques provenant de coiffures militaires et de ceinturons, étaient du temps de Louis-Philippe, parce que tous ces objets portaient un coq et cependant on y lisait l'inscription : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux du 28 février 1901 publie, sous la signature « Sabaudus », quatre colonnes de notes contre le coq. Presque toutes sont d'ailleurs empruntées à M. de Barthélemy. Nous y relevons cette perle à rapprocher de la précédente :

« Dans le catalogue de la librairie A. Durel (N° 168, avril 1892, N° 1084 : Mézeray : *Histoire de France avant Clovis. 1692*), on lit en note, que la magnifique reliure de ce volume, exécutée par Borjet, pour le Régent de France, Philippe d'Orléans, porte, aux quatre coins de la bordure, des sujets allégoriques : le coq gaulois, emblème des d'Orléans, ajoute le catalogue, en parenthèse, des cerfs et un lévrier en laisse, etc... ».

Et au lieu de se gausser de l'expert qui déclare le coq emblème des d'Orléans (déjà sous Louis XIV) l'auteur de ces lignes

(1) Passagère ? Le Coq resta dix-huit ans sur le drapeau.

demande « ce qu'on peut penser de la valeur d'un symbole français qu'on retrouvera sur tout et partout? ». Le public pensera qu'il a du bon. Du reste, cette histoire de France de Mézeray, nous en donnons le frontispice page 102. On verra en quelle haute estime la monarchie française tient ce symbole.

Plus curieux encore : visitant, il n'y a pas longtemps, le palais de Fontainebleau, nous avons entendu le gardien, chargé de renseigner le public, dire à propos d'un magnifique lit qui se trouve au milieu de la chambre dite « du pape » :

« Les grands écussons en bronze doré qui décorent la tête et le pied sont du temps de Louis XIV, mais ils ont été réparés sous Louis-Philippe, ce qui se reconnaît aux têtes de coq qui ont été ajoutées ». Cette sornette est débitée journellement aux visiteurs par tous les gardiens, et depuis combien de temps ?



Croquis des écussons cités plus haut

LA LÉGENDE
DU
COQ GAULOIS



LA LÉGENDE DU COQ GAULOIS

A M. ARTHUR MAURY

Or, nous sommes aux temps tragiques d'autrefois,
Où tressaillaient les monts, les déserts et les bois
Sous les migrations des races primitives.
Les Celtes, nos aïeux, fuyaient alors les rives
De l'Indus et les monts Emodes, car le ciel,
Depuis longtemps torride et durement cruel,
Faisant mourir la source et sécher la prairie,
Les forçait de marcher vers une autre patrie.
La peste au souffle noir, fille des lourds étés,
Moissonnait ces vaillants jusqu'alors indomptés ;
Les survivants sentaient s'effondrer leur courage ;

Derrière eux s'abattait, confus comme un nuage,
Sur le peuple des morts, le peuple des vautours ;
Le sol vibrat de pas tumultueux et sourds
Et la douleur poignait ces mornes multitudes
Sur les chemins poudreux des vastes solitudes.
Les peuplades sans nom de ces pays perdus,
Voyant rouler ces flots d'hommes inattendus,
Epiaient leur sommeil pour les tuer dans l'ombre ;
Chaque aurore voyait diminuer leur nombre
Et même, un soir, — suprême et saignante douleur ! —
Par une nuit sans lune, un d'entre eux, le meilleur,
Le grand chef, écouté de tous, le chef superbe
Qui dormait étendu paisiblement dans l'herbe,
Fut pendant son sommeil égorgé lâchement ;
Et tous eurent dès lors le noir pressentiment
Qu'ils s'insurgeaient en vain et sans espoir possible
Contre la loi de fer d'une Force invincible.
La marche tout le jour et la nuit nul repos ;
Les tigres se ruaient sur leurs maigres troupeaux
Et la mort semblait douce aux bêtes misérables,
Ou des lions, sortis de bois impénétrables,
Triomphaient des guerriers par la faim épuisés.
Des ossements blanchis, des chariots brisés,
De grands foyers éteints et déserts dont les brises
Faisaient sinistrement voler les cendres grises,
Des glaives, des piquets de tentes, des épieux
Marquaient le long chemin que nos tristes aïeux
Suivaient depuis des jours et des nuits, en tumulte.
On aperçut enfin un pays moins inculte
Où l'herbe verdissait près d'un fleuve d'azur ;
Des montagnes, au loin, surgissaient dans l'air pur,
Et de vastes forêts, océans de feuillages,
Où les vents indomptés traçaient de longs sillages,
Se perdaient dans le bleu des horizons lointains.
Les exilés, songeurs et toujours incertains,

S'arrêtèrent ; alors, des anciens, des sages
Aux cheveux blancs et longs, aux solennels visages,
Leur dirent qu'il fallait camper près de ces bois ;
Et, scrutant l'avenir obscur, aux saintes lois,
Un vieux prêtre ajouta : « Reposons-nous encore ;
Mais je n'espère plus si la prochaine aurore
N'amène pas pour nous un grand événement.
Le terme des douleurs est ici. Le moment
Est venu. Notre race attend et c'est pour elle
La résurrection ou la mort éternelle ! »

La nuit tombait, la nuit calme, la nuit d'été
Pleine de parfums lourds et de sérénité,
Conseillant le sommeil et provoquant le rêve ;
Les caresses des vents, les effluves de sève
Enivraient doucement ce peuple harassé.
Bientôt, sans plus songer aux horreurs du passé,
Tous dormaient ; le grand fleuve aux rumeurs solennelles
Troublait seul le silence ami ; les sentinelles
Étaient debout autour du camp ; les feux du soir,
Mourant avec lenteur, palpitaient dans l'air noir ;
Plus loin, le grand coq blanc qui servait aux augures
Reposait dans un chêne aux profondeurs obscures ;
Car ces tribus, malgré des jours longtemps cruels,
Emportaient leur croyance et leurs vieux rituels.
Tous les chiens étendus sommeillaient, immobiles.
Les veilleurs aux regards perçants, archers habiles,
Sondaient l'obscurité paisible de ces lieux ;
Mais la fatigue aussi vint leur fermer les yeux,
La nuit les entoura de ses tiédeurs subtiles
Et leurs corps endormis tombèrent, inutiles.
Non loin de là, guettaient, sous le calme des cieux,
Deux couples de lions, restés silencieux
Et formidablement accroupis sur des roches.
Personne dans le camp ne les sentait si proches ;

Mais eux, flairaient déjà la chair des hommes blancs,
De longues faims ayant creusé leurs maigres flancs ;
Et dans l'or de leurs yeux erraient des lueurs vertes ;
Ils baillaient quelquefois et leurs gueules ouvertes
Exhalaient des vapeurs vagues dans l'air plus frais.
Tout se taisait au loin dans les vastes forêts.
Un instinct leur disait que l'heure était venue :
Alors, dans une marche adroite et contenue,
Leur groupe descendit vers le camp, pas à pas,
Les gazons hauts et sourds ne les trahissaient pas ;
Ces fauves paraissaient des ombres et leurs formes,
Dans l'air silencieux, se balançaient énormes ;
S'arrêtant, ramassés sur eux-mêmes, les yeux
Flamboyants, ils allaient, d'un bond prodigieux,
Tomber sur les veilleurs muets, couchés par terre,
Quand, tout à coup, perçant comme un clairon de guerre,
Un chant de coq, tout près, vibre dans l'air dormant.
D'autres coqs, réveillés aussi soudainement,
Lancent éperdûment leur stridente fanfare...
Le groupe des lions s'étonne, puis s'effare,
Car aucun d'eux n'avait entendu cri pareil ;
Ce brusque appel semblait un signal de réveil,
Et leur sauvagerie en ignorait la cause ;
Ils hésitent d'abord, stupéfaits ; aucun n'ose
Avancer ; puis, saisis brusquement par la peur,
Ils s'enfuient ; tout le camp se lève ; à la stupeur
Succède un vaste élan vers la forêt ; un Celte,
Sentinelle avancée, à la fois rude et svelte,
Entrevoit les lions en déroute ; d'un bond
Il les rejoint, son arc au poing et furibond,
De sa première flèche étend morte une bête.
On le reçoit au camp avec des cris de fête,
Les vieillards, jusqu'à lui, viennent émerveillés,
Et des vierges en pleurs s'inclinent à ses pieds.
C'était un homme jeune et fort, à la peau blanche ;

Ses cheveux, comme un flot ondoyant qui s'épanche,
Ruisselaient sur son dos en brillantes rousseurs,
Son regard ferme et clair, où flottaient des douceurs,
Bleuissait largement comme un beau ciel limpide.
Son père était jadis un grand chef intrépide
Et l'on sentait qu'en lui l'esprit de ses aïeux
Palpitait noblement, toujours impérieux ; —
Souvent l'âme des morts dans un fils recommence : —
Son nom était Brenké, le nom d'un arbre immense
Epanoui là-bas sous le ciel indien.
Brenké demeurait simple et ne demandait rien
Que d'être revêtu de la peau de la bête ;
Mais sa race, voulant un héros à sa tête,
Pour son chef, en ce jour, l'acclama hautement.

Or, depuis ce nocturne et grand événement,
Les coqs, dont la subtile et mâle vigilance
Avait vu le péril ramper dans le silence,
Furent pour les tribus des animaux sacrés.
Mais, bien que glorieux et bien que vénérés,
Leurs combats — jeux cruels — étaient chose établie,
Car ces duels sanglants, où la force s'allie
A l'adresse, servaient à tous de réconfort
En apprenant au peuple à mépriser la mort.

Or, les Celtes, depuis cette nuit mémorable,
Délivrés à jamais d'une ère misérable,
Connurent la victoire et la prospérité.
Ils marchèrent sans peur et le front indompté,
Et leur race au grand cœur alla créer des villes
Sous des cieux plus cléments, dans des pays fertiles.
Et les peuples craignaient tous ces guerriers fameux,
Hardis comme les coqs et robustes comme eux.

Salut, oiseaux sacrés, chers à nos fiers ancêtres,
Oiseaux mystérieux consultés par les prêtres,

Symboles éternels du Celte et du Gaulois !
Plus tard vous triomphez près du blason des rois
Et vous restez debout sur les drapeaux de France !
Crête au vent et l'œil vif, vous êtes l'espérance
Et, d'un élan viril vous faisant une loi,
Vous dites à la mort : « Je n'ai pas peur de toi ! »

CHARLES GRANDMOUGIN



Notes explicatives de la légende

DU

COQ GAULOIS

Cette légende est, comme toutes les légendes, une œuvre d'imagination basée sur un premier fonds de vérité ; elle a cela de commun avec la plupart des traditions. Elle vaut, par exemple, celle de Rémus et de Romulus, fils du Dieu Mars et d'une vestale, laquelle, en raison de son parjure, fut enterrée vive, tandis que ses enfants jumeaux étaient abandonnés sur le Tibre. On sait le miracle par lequel les futurs fondateurs de Rome échappèrent à la mort grâce à une louve qui les allaita, etc. Du moins, la légende du coq gaulois reflète en partie des textes authentiques.

Les documents relatifs à nos ancêtres, avant la domination romaine, sont d'une pénurie extrême. Les écrivains qui, sans hésiter, fixèrent l'histoire et la géographie de ces époques ont, le plus souvent, ingénieusement tiré parti des *textes anciens*, qui ne sont, la plupart du temps, que des phrases courtes et imprécises glanées dans des auteurs grecs et latins plus ou moins bien informés.

C'est que les Gaulois, de même que les peuples connus qui vivaient à ces époques, exception faite des Indiens, des Chinois, des Égyptiens, des Carthaginois, des Grecs, des Romains, étaient barbares ou semi-barbares et n'écrivaient pas. Ainsi, fait qui semblera extraordinaire, on ne sait rien de la langue que parlaient nos ancêtres avant la conquête romaine. Dans de pareilles conditions comment a-t-on pu établir de quelles contrées ils venaient lorsqu'ils ont envahi le sud de l'Europe et s'y sont fixés en essaimant un peu de tous côtés ?

Cependant les historiens sont généralement d'accord pour dire que les peuplades nommées Celtes, Caletes et, plus tard, Gauloises, ont dû émigrer des hauts plateaux de l'Asie, « suivant par le Pont-Euxin (Mer Noire) et le Danube, l'éternel chemin qu'ont parcouru, pendant vingt siècles, les hordes errantes, depuis les premiers Kimris jusqu'aux Huns d'Attila. »

D'autres historiens croient que nos ancêtres sont venus en Europe en suivant le littoral de l'Afrique pour traverser les Colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar). On indique même que leurs barques étaient fabriquées de branches enlacées recouvertes de peaux ?



Il est aussi question de leur religion avant qu'ils n'adoptassent le druidisme. Un dictionnaire (1) édité récemment dit même à ce propos : « le coq Callois est-il originaire des traditions de la mythologie celtique ou bien est-il l'ancêtre du coq gaulois ? »

Mais ces traditions, nous les avons vainement cherchées. Tout au plus pourrait-on déduire de citations extrêmement vagues que les peuples primordiaux de l'Asie — d'où sortirent nos ancêtres ? — adoraient le soleil, source de vie.

Or, le coq a été honoré, vénéré, parce que c'est lui qui, le premier, salue l'aurore de son chant éclatant auquel répond, dans les bois, l'harmonie confuse formée de la voix de tous les êtres qui se réveillent.

L'Extrême-Orient a conservé les emblèmes d'une des religions asiatiques qui dérivait du culte du Soleil ? Le principal de ces emblèmes est le *Yn-Yang* qui représente l'antagonisme du jour et de la nuit, du bien et du mal, qui signifie,



Yn-Yang

en un mot, les deux influences contraires d'où naît la vie ; on a voulu y voir un coq et une poule étroitement unis. On

(1) O'Kelly de Galway. *Dictionnaire de la Science du Blason.*

fabrique encore au Japon des amulettes plus explicites. Cette religion aurait donné naissance, beaucoup plus tard, au gnosticisme dont on retrouve des traces en France jusqu'au Moyen-Age. Or, les amulettes gnostiques, assez communes dans nos musées, sont des pierres dures, gravées, qui représentent divers sujets, et souvent des têtes de coqs surmontant des corps d'hommes. (Voir page 66).



La légende du Coq gaulois raconte qu'un coq, par son chant, mit en fuite des lions; cette erreur d'histoire naturelle avait cours dans l'antiquité et Pline (1) la rapporte gravement; on la trouvera plusieurs fois reproduite dans notre étude.

Charles Nodier, le célèbre littérateur, l'a répétée ainsi dans un article souvent cité (2) :

« Les Gaulois avaient adopté pour emblème, par la même raison, un coq au plumage blanc que toutes les langues désignent par l'équivalent et souvent par l'homonyme du nom de *Gaulois*. De là vient la fable nationale du *Coq blanc* qui combat le lion et qui en triomphe, et le blason de couleur qui attache au *blanc* la signification de *batailler bravement*. »



Voyons maintenant les auteurs de l'antiquité :

« Comme type ethnique, les Galates de Polybe, étaient grands de taille, à peau blanche lactée, à cheveux blond ardent, à yeux bleus. Ce portrait des Galates de la Cisalpine a été confirmé par Tite-Live et autres auteurs de son temps. Il a été répété jusque dans le IV^e siècle de notre ère par Ammien Marcellin et par Jordanès vers 550 (3).

« Ces peuplades, ajoute Polybe, étaient dispersées dans des villages sans murailles et ignoraient absolument les mille choses qui font le bien-être de la vie. Ne connaissant de lit que le gazon, ne mangeant que de la chair, elles menaient la vie la plus agreste. Étrangères à tout ce qui n'était pas guerre ou travail de la terre, elles n'avaient ni science ni art quelconques. Leurs richesses consistaient en or et en troupeaux. C'étaient, en effet, les seules choses qu'elles pussent en toute circonstance emporter avec elles et déplacer à leur gré. »

(1) Pline. *Histoire naturelle*.

(2) Charles Nodier. *Gazette littéraire* du 8 mars 1832.

(3) G. de Mortillet. *Formation de la Nation Française*.

« La crainte des Galates a plus d'une fois ému non seulement la Grèce de nos jours, mais encore la Grèce ancienne ».

« Les Celtes et Gaulois de la France ne sont réellement connus que depuis César, milieu du 1^{er} siècle avant notre ère. Il n'est pas inutile de rappeler que Galates et Gaulois sont un seul et même mot, traduction littérale de la forme grecque Galatai et de la forme latine Galli ».

Enfin, César, dans ses Commentaires, (*de Bello Gallico*), rapporte ce fait curieux qu'une partie de la race gauloise regardait comme un sacrilège de manger des gallinacés et, cependant, en élevait avec un mélange de plaisir et de respect.



LE COQ
A TRAVERS L'HISTOIRE

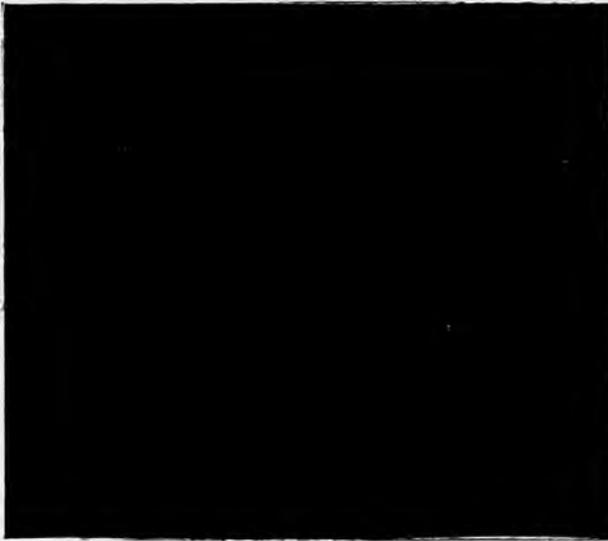


LE COQ A TRAVERS L'HISTOIRE

Antiquité Gauloise et Gallo-Romaine

Le coq gaulois ne se perd pas dans la nuit des temps, comme on serait porté à le croire. Il s'y retrouve de façon indéniable.

Ainsi qu'on l'a vu dans un chapitre précédent, le coq s'est attiré, à diverses époques, de nombreux ennemis politiques. On a été jusqu'à nier qu'il existait de ces gallinacés dans les Gaules. Nous avons déjà cité un passage de Jules César (page 48) qui montre l'inanité de cette assertion. Nous allons recourir aussi aux collections d'antiquités.



Coq en terre cuite blanche, d'origine gauloise
(Musée de Saint-Germain-en-Laye)

Le Musée de Saint-Germain-en-Laye possède dans ses vitrines une série de coqs de l'époque gauloise, en terre cuite blanche, laquelle fait suite, du reste, à une collection d'autres animaux. Nous avons fait photographier un de ces coqs choisi



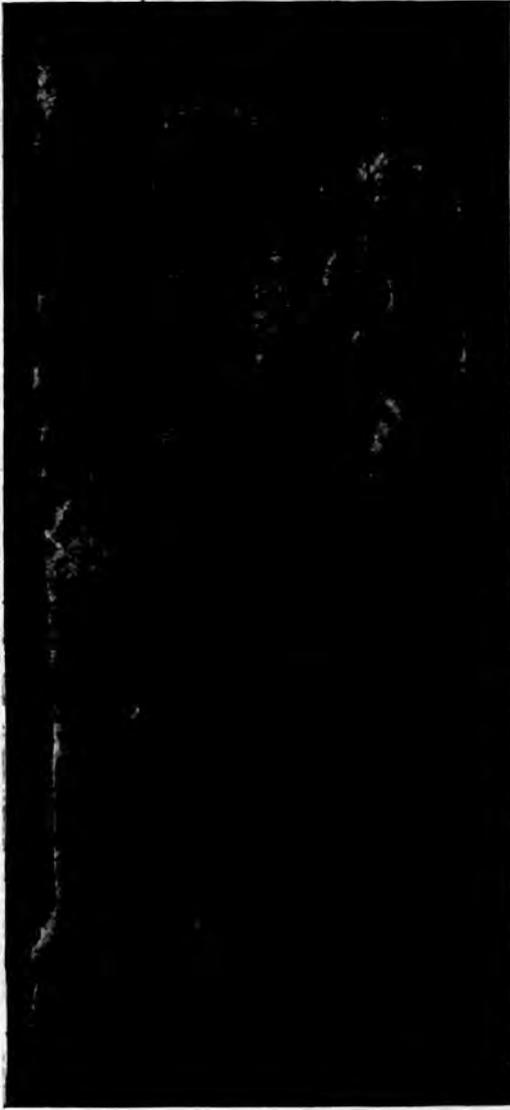
Vase en bronze de l'époque gauloise
(Musée de Saint-Germain-en-Laye)

parmi une quinzaine, tous de forme peu différente. Dans le

même musée on trouve encore des coqs figurant sur des objets en métal ou peints sur des poteries ; le tout est de fabrication gauloise.

Le plus intéressant est celui qui surmonte un vase de bronze trouvé dans une sépulture gauloise sous tumulus, aux environs de Châlons, exactement au lieu dit Piemont, canton de Busy-le-Château (Marne). Ce vase, en feuilles de bronze battu, est composé de deux hémisphères superposés et rivés ensemble, il a environ trente-cinq centimètres de haut. Le coq du couvercle est très curieux de forme.

Ce vase, qui date de l'époque gauloise, fut offert à l'Empereur Napoléon III, qui en fit don au Musée



Face d'un autel découvert à Paris en 1784, sur lequel on voit
Mercure avec le coq
(Musée de Saint-Germain-en-Laye)

des Antiquités Nationales de Saint-Germain, où il figure depuis (1).

(1) Salle VI, vitrine I. E. 1^o. *Catalogue* S. Reinach, 3^e édition, page 148.

On découvre encore en France, de temps en temps, des petits coqs en bronze dont l'usage est absolument inconnu et nous serions parfaitement autorisé à les faire figurer parmi les documents en faveur du coq gaulois. On a bien expliqué qu'ils avaient dû servir d'offrandes au dieu Mercure en place de coqs vivants; mais cette supposition ne repose sur aucune espèce de preuves, sinon que Mercure, que César appelle le grand dieu de la Gaule, est souvent représenté avec un coq : on en a découvert ainsi plusieurs à Paris.

Il résulte, en outre, d'une communication faite à la *Société Nationale des Antiquaires de France* que des coqs en plomb furent trouvés en 1875 avec d'autres objets en verre et en bronze dans une sépulture gallo-romaine à Boulogne-la-Grasse (Oise).



Monnaies gauloises. — Les nombreuses variétés de monnaies gauloises que l'on possède aussi bien dans les collections particulières qu'à la Bibliothèque Nationale, au musée de Saint-Germain, etc., vont nous fournir à leur tour quelques indices, mais il ne faut pas encore s'attendre à y trouver un *emblème national*. En effet la nationalité, comme on l'entend aujourd'hui, n'existait pas pour les Gaulois : les *peuplades* de race Celte ou Gauloise qui s'étaient fixées dans les diverses parties des pays dont l'ensemble, à peu près, est aujourd'hui la France, indépendamment des groupements de même race qui avaient essaimé ailleurs, par exemple dans l'Italie septentrionale, n'avaient pas entre elles de liens politiques et, même, elles étaient souvent en lutte les unes contre les autres, cherchant à se dominer. Elles ne parvinrent que difficilement, et en nombre restreint, à s'entendre pour résister aux envahissements de l'étranger qu'il fût Germain ou Romain.

Les numismatistes ne sont même pas fixés sur les localités d'émission puisque ces monnaies, de types très divers : têtes, animaux, ornements, dont il va être question plus loin, n'ont que très rarement des inscriptions; de plus, elles sont presque toutes des contrefaçons grossières des monnaies grecques ou romaines ayant cours dans les territoires où on les a imitées.

« Chaque copie, dit M. de La Saussaye (1), servant à son tour à

(1) *Le Magasin Pittoresque*, d'après une dissertation publiée par M. de la Saussaye, dans la *Revue de numismatique*, 1840, p. 244.

une reproduction plus barbare, les types primitifs finirent bientôt par tomber dans la plus étrange confusion. Trompé par cette obscurité, on prit longtemps pour des symboles particuliers de la Gaule certains signes qui n'étaient cependant que le produit de ces altérations successives. Tel est, par exemple, le cheval nu ou bridé, imitations dégénérées du bige antique, dans lesquelles on a voulu voir un emblème de cette nation. Tels sont également le centaure, l'aigle et le cavalier, types divers longtemps méconnus ».

Cependant, quelques signes distinctifs se retrouvent avec une certaine constance sur plusieurs sortes de ces monnaies, tels sont : le bœuf pour les Vélocasses, peuple dont la capitale est devenue la ville de Rouen ; le guerrier armé pour un canton des Arvernes (l'Auvergne) ; les têtes coupées d'ennemis vaincus, imitation du statère grec, pour une localité de la Bretagne ; les fleurs de lotus, dites bien improprement fleurs de lis gauloises, pour les Santones (Saintonge) ; le sanglier qui se rencontre, mêlé à d'autres signes, sur les monnaies d'un plus grand nombre de localités.

Justement on possède aussi un petit sanglier de bronze posé sur un socle troué et qu'on suppose être un insigne militaire (voir chapitre des emblèmes). On en a conclu que l'emblème des Gaulois était le sanglier, affirmation hâtive que rien d'ailleurs n'est venu confirmer. Le sanglier pullulait dans les forêts épaisses qui couvraient alors une grande partie du pays ; peut-être ne faut-il pas aller chercher plus loin le rappel de son image sur des monnaies.

Le coq, enfin, se voit sur un assez grand nombre de monnaies gauloises trouvées principalement dans l'Oise (forêt de Compiègne), la Somme (Corbie), l'Aisne, le Nord, la Seine-Inférieure (Dieppe), etc. Il en existe quatorze variétés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale.

La Table de l'*Atlas des monnaies gauloises* publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par M. Henri



de la Tour, sous-bibliothécaire au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale (Paris, 1892), en

désigne ainsi une partie : 7221 à 7228. Coq debout, à droite, les éperons fortement accusés dans le champ, triskèle.

9310-9311. Serpent à tête de coq sous un bige.

Tête de coq en creux p. 8.



Dans les journaux « *La Revue archéologique* » et « *La Revue*



numismatique » des années 1879, 1894, 1899, 1903, nous trouvons la description de médailles gauloises au type coq



découvertes dans la forêt de Compiègne, au Mont-César, près Bailleul-le-Sec, (Oise), etc.

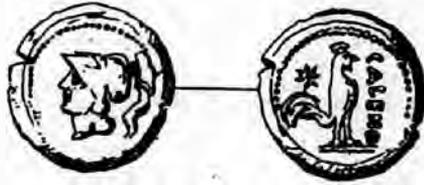


Nous avons rappelé que la plupart des monnaies gauloises ne sont que des imitations plus ou moins grossières des monnaies grecques ou romaines. Ces imitations s'éloignaient du type, à mesure qu'elles étaient recopiées successivement les unes sur les autres. Mais les médailles au coq que nous avons reproduites plus haut, semblent être des originaux bien gaulois puisqu'on ne les trouve pas ailleurs antérieurement.

Cependant M. Blanchet, dans une étude publiée récemment (1), croit avoir découvert sur la monnaie de Caleno (Italie) le prototype des monnaies dites Caletes.

(1) *La Revue numismatique* de 1903, *l'Influence de l'art grec sur la Gaule Belgique*.

Nous avons vainement cherché aussi cette ressemblance : l'oiseau de la monnaie ci-dessous est planté tout droit, dans la



Monnaie de Caleno

pose caractéristique du coq poussant son *cocorico*, tandis que sur les monnaies gauloises il a le cou arrondi ou semble marcher.

M. Blanchet dit dans son article :

« Or, vers le milieu du III^e siècle avant notre ère, un certain nombre de villes de la Campanie, du Samnium et du Latium conclurent *probablement* une alliance avec Rome, et furent autorisées à émettre des monnaies de bronze en leur nom pendant une période assez longue... Ces monnaies sont d'un type uniforme et les pièces émises par les diverses cités ne se distinguent guère que par la légende.

Voici la description de la pièce de Cales, qui se rencontre encore communément à notre époque.

Tête de Pallas, coiffée du casque corinthien, à gauche, les cheveux tombant en arrière et dépassant le cou.

Coq, à droite. Devant, CALENO, et derrière, un astre à huit rayons ».

Suit le détail des transformations supposées par lesquelles le graveur gaulois aurait fait passer le type de la pièce grecque pour arriver à le dénaturer aussi complètement.

L'étude de M. Blanchet nous a rappelé le passage suivant, noté dans un dictionnaire à l'article Calettes (1) :

« Il semble (c'est M. de Saulcy qui parle) qu'il y ait un rapprochement à faire au sujet de la présence du coq sur les monnaies des Caleni d'Italie, sur la pièce bretonne à la légende REX CALLE et enfin sur la monnaie de cuivre des Caleti ».

Malheureusement le célèbre archéologue n'a pas, croyons-

(1) Rappelons que le Père Hardouin a lu dans Pline Galletos pour Caletos.

nous, établi ailleurs ce rapprochement ; quelle pouvait être sa pensée ?

Nous permettra-t-on, à nous dont l'incursion dans la numismatique est toute fortuite, de risquer une de ces hypothèses dont les savants les plus autorisés comme les plus humbles sont coutumiers.

Si on se reporte à l'époque indiquée par M. Blanchet, c'est-à-dire au milieu du III^e siècle avant notre ère, et si on examine les territoires occupés alors par les Gaulois en Italie, il vient à l'esprit que les villes qui ont émis des monnaies au coq pouvaient être des colonies semi-gauloises ayant fait acte de soumission à Rome. Ces Gaulois qui envahirent l'Italie centrale furent, on le sait, un moment maîtres de Rome.

Rien ne prouve qu'ils n'ont pas tiré de leur victoire, en outre de la rançon de *mille livres d'or* à laquelle Tite-Live fait allusion, des avantages territoriaux pour leur population sédentaire dont l'histoire oublie trop de s'occuper.

On répondra : mais ces monnaies au coq sont plus belles que celles des gaulois et, ici, nous citerons encore M. G. de Mortillet :

« Tandis que dans tout l'intérieur de la Gaule et dans le nord, les types monétaires dégénéraient rapidement et devenaient informes, le long de la côte méditerranéenne (1) ils se maintenaient beaux et artistiques. Le génie de la Grèce se manifestait brillamment et se conservait avec plus ou moins de pureté ».

Notre hypothèse peut aisément être controversée ; mais, si elle était exacte, le coq gaulois remonterait à plusieurs centaines d'années avant la conquête de César.



Dans son ouvrage *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, M. E. Hucher s'exprime ainsi à propos des pièces nos 59 et 60 qui montrent, non seulement un coq, mais encore une figure d'homme à l'endroit de la panse du gallinacé qui devient dès lors un casque, une coiffure caractéristique :

« Ici c'est toujours un coq qui est représenté avec sa crête, sa queue et ses pattes, mais c'est aussi une tête humaine d'un

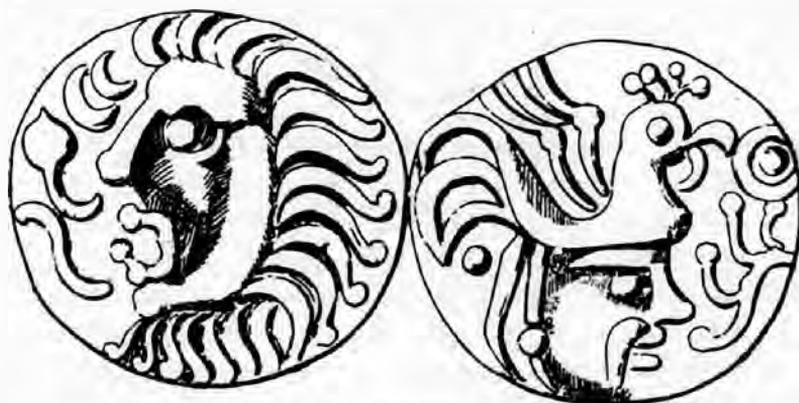
(1) A plus forte raison sur les rives de l'Adriatique.

caractère militaire, comme le serait celle d'un guerrier coiffé d'un casque surmonté de la dépouille ailée d'un coq. Cette tête semble



N° 59. (Agrandissement)

traitée sérieusement, elle porte des moustaches, ornement si rare dans la numismatique gauloise qu'il semble qu'on ait voulu en faire ici un signe caractéristique de la nation. Au revers ce n'est



N° 60. (Agrandissement)

plus la déesse Rome que nous voyons, mais une tête purement gauloise, ornée de longs cheveux et de barbe. L'œil est farouche, la bouche présente surtout un caractère violent en harmonie avec le reste de la représentation ».

Et plus loin, revenant à cette même médaille, M. Hucher ajoute :

« La seconde médaille (c'est toujours le n° 60) d'un art rude et tout à fait national me paraîtrait une imitation purement gauloise de la pièce précédente (fig. 59) et comme une protestation énergique contre une représentation dont on comprenait l'inconvenance.

Ainsi, au droit, la tête est celle d'un personnage irrité ; la bouche crie et s'insurge, les cheveux flottent au vent, c'est bien la tête d'un Gaulois en fureur.

..... Au revers l'artiste gaulois semble avoir relevé le gant ; il a adopté l'idée de la précédente médaille ; il a pris au sérieux le *gallus cantat* de ses vainqueurs, c'est bien le Gaulois paré de sa longue moustache qu'il a représenté coiffé de son emblème parlant. Le coq n'est plus vraisemblablement ici qu'une coiffure symbolique et c'est la tête humaine qui est l'objectif du graveur ».



Agrandissement de la médaille publiée page 55



Grylles. — A propos d'art gaulois, nous citerons encore les grylles qui sont des intailles ou pierres gravées en creux comme les cachets, de 10 à 15 millimètres de haut ; elles sont d'ordinaire en jaspe ou en cornaline. Ce nom de grylles leur a été donné d'après Pline ; celles que l'on trouve dans le sol de la Gaule, et qui sont certainement un produit local, présentent une analogie singulière avec les médailles reproduites à la page précédente ; la même tête humaine apparaît, mais au lieu d'être pour ainsi dire coiffée de la dépouille d'un coq, elle n'en offre que les [pattes, bien reconnaissables à leurs ergots ; le reste est formé d'un mélange bizarre de têtes d'animaux, d'ailes, etc.

On ne sait pas à quoi servaient ces grylles. D'aucuns y ont voulu voir des talismans comme les *abraxas* (voir page 66).

Champfleury suppose que c'étaient des caricatures politiques (1). Ne seraient-ce pas tout simplement des sortes de



Grylle. (Agrandissement)

breloques servant à signer, comme cela se fait encore chez beaucoup de peuples orientaux ? Dans ce cas il se pourrait que les êtres monstrueux qui y sont gravés forment des sortes de rébus, emblèmes parlants où le rappel du coq aurait un sens symbolique.



On peut voir au Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye, dans la salle xxii, laquelle est réservée aux légions romaines, le moulage d'une pierre funéraire dont l'original a été trouvé près de Strasbourg et figure depuis longtemps au musée de cette ville ; ce monument est connu sous le nom de stèle funéraire du soldat Léontius, le catalogue la décrit ainsi page 41 (2), n° 2253 :

« Soldat avec lance, bouclier et poignard, d'un style très barbare ; à côté de lui est une enseigne surmontée d'un coq, musée de Strasbourg ».

Cette stèle, dont la signification a donné lieu à de nombreuses controverses, est très intéressante pour la thèse historique que nous allons soutenir ; l'enseigne, surmontée d'un coq, n'est-elle pas ici le rappel d'une action d'éclat, un trophée ?

(1) Champfleury. *La Caricature antique*.

(2) *Catalogue de M. Salomon Reinach*. Paris 1898. Motteroz.



Stèle funéraire avec enseigne surmontée d'un coq
(Musée de Strasbourg)

Un moulage existe au musée de Saint-Germain-en-Laye

L'inscription lapidaire d'un monument funéraire analogue est bien plus probante encore. Cette seconde stèle appartient au musée de Narbonne, elle a été trouvée en 1637. Son inscription, reproduite ici exactement d'après le *Corpus* de Berlin, est indiquée par Hirschfeld comme étant du 1^{er} siècle. La voici :

L · AFRANIVS · CERIALIS · L ·
 sic EROS · Iul · AVG · DOMO · TA
 RACONE · OSPITALIS A GALLO
 GALLINACIO AFRANIA · CERIA
 LIS L · PROCILLA VXOR AFRANIA
 L · L · VRANIE P AN · VORVM · XI · HIC SITA EST

« Lucius Afranius Eros, affranchi de Cerialis Sévir, augustal, originaire de Tarragone, hôte du logis du Coq gaulois, Afrania Rocelia, affranchie de Cerialis, son épouse, (ont fait ce tombeau) ; Afrania Luranie, issue d'affranchis, leur fille, âgée de onze ans, y est ensevelie ».

La traduction qui précède a été donnée par le Congrès archéologique de France en 1868 (1), qui l'a accompagnée du commentaire suivant :

« TAVERNE. — Les étrangers et les voyageurs n'avaient pas partout le droit d'hospitalité, et, arrivant dans des pays inconnus, ils manquaient souvent d'asile et de secours ; c'est ce qui donna lieu à l'établissement de logis publics où chacun était très favorablement reçu pour son argent ; et l'on donna à ces logis des enseignes pour les distinguer.

Nous avons la certitude qu'il existait à Narbonne, une taverne à l'enseigne du *Coq gaulois*, le précieux monument qui le prouve fut tiré des fondements de la tour mauresque, d'où il fut placé dans la cour du palais de l'archevêché ».

Nous ajouterons que Narbonne qui, dans l'antiquité, était un port de mer, devint la base des opérations militaires des romains ; il n'y a donc rien d'extraordinaire qu'il se trouvât là, au premier siècle, une auberge à l'enseigne du coq gaulois.

(1) *Congrès archéologique de France*. 1868. 35^e session.

Séances générales tenues à Carcassonne, à Narbonne, à Perpignan et à Béziers en 1868 par la Société française d'archéologie. Paris 1869.

Ce fait, confirmé par la Société française d'archéologie, est un trait de lumière des plus précieux.

On peut la rapprocher de cette phrase trouvée dans Suétone que

« les Coqs (Galli) avaient réveillé Néron par leur *chant* »

voulant par là exprimer que les Gaulois avaient inquiété Rome (1).

Enfin le même auteur latin, dans un passage relatif à l'empereur Vitellius, fait encore un rapprochement entre les mots *Coq* et *Gaulois*. La traduction suivante que nous empruntons à un livre ancien (2) contient le texte et son explication appuyée sur l'histoire :

« Comme l'Empereur Vitellius étoit dans son tribunal, à Vienne en Dauphiné, un coq se jeta sur son épaule, ensuite sur sa tête : on augura de cet événement qu'il succomberoit sous les coups de quelque Gaulois : il fut en effet assassiné quelque temps après par un nommé Antonius, natif de Toulouse, et Tribun des troupes du parti ennemi ».

Moyen-Age

Les persécutions des derniers empereurs romains, l'affaiblissement de leur autorité et, surtout, les exactions de leurs représentants dans les Gaules soulevèrent à plusieurs reprises les populations réduites à la misère ; c'est ainsi que se préparait la grande invasion des barbares.

Wisigoths, Vandales, Suèves, Bourguignons, Francs, pillaient, dévastaient les riches contrées de la Gaule romaine ; ils s'enhardirent au point d'en entreprendre la conquête. Les Francs se montrèrent de beaucoup les plus habiles et, politiquement, ils régnèrent jusque dans Rome.

Ce fut Clovis qui, par sa victoire de Soissons, anéantit ce qui restait de la domination romaine.

Durant ces temps effroyables d'invasions, de massacres, de dévastation, on comprend que le coq emblématique disparaît. Le mélange des Gaulois et des Francs s'opéra lentement et, chose singulière, les vainqueurs adoptèrent la langue et, pourrait-on dire, la civilisation latine des Gaulois.

(1) Suétone, *Néron*, 45.

(2) *Traité historique du Blason*. Paris, 1754, chez C.-A. Jombert.

Cependant le gros de la nation française, dès lors en formation, se convertit au christianisme et tout ce qui était païen fut voué à la destruction.



Coqs des Clochers. — Les emblèmes, de même que les œuvres d'art qui surgissent alors, sont presque exclusivement religieux. Bientôt les coqs apparaissent, seulement ils sont au faite des clochers, aussi bien des plus modestes églises de villages qu'aux somptueuses cathédrales ; il n'y a que peu d'exceptions.



Cet usage remonte à une date fort ancienne qu'il a été impossible de déterminer ; M. l'abbé Barraud, dans une recherche sur les coqs des églises (1), cite, d'après le *Livre Noir* de Coutances, la relation d'un orage arrivé en 1091 ; la foudre renversa plusieurs parties de la cathédrale de Coutances et détruisit, en particulier, le coq qui se trouvait au-dessus de la grande tour.

La signification de ces coqs a, naturellement, été très discutée.

« C'est pour ce que nous sommes Gaulois ou des Gaules, car ce terme *gallus* ou *galli* vaut autant à dire que Gaulois, et que cet oiseau est *gallus* » a dit un auteur ancien (2).

Les écrivains religieux y ont vu le symbole de la vigilance qu'exercent les ministres du culte et l'indication qu'ils doivent adresser leurs prières au ciel dès le lever du soleil.

L'usage des coqs placés au sommet des églises s'est répandu de la France à l'étranger.

(1) *Bulletin du Comité historique des monuments écrits de l'histoire de France*. Paris 1855.

(2) De Bras, *Recherch. et antiq. de Caen*, 133.

Abraxas. — Nous croyons qu'il faut intercaler ici la description des *abraxas*, sortes de talismans ou d'amulettes assez communes dans nos musées et qui ressemblent singulièrement aux *grylles* dont nous avons parlé précédemment ; ce sont en effet des onyx ou des cornalines de petites dimensions, gravés souvent avec art, où l'on retrouve des têtes de coqs. Ces amulettes étaient répandues par les adeptes du gnosticisme, religion inutile à décrire ici, mais qui remonte probablement à l'antiquité la plus reculée ; on prétend qu'elle fut celle de nos ancêtres, avant qu'ils adoptassent le druidisme ?

Les plus anciens *abraxas* des Gaulois ont dû leur être fournis par les Égyptiens ; mais il se peut qu'ils en aient gravé eux-mêmes plus tard car ils avaient le don de l'imitation, comme on l'a vu par leurs monnaies.

Les *abraxas* qui proviennent du sol français représentent divers sujets fantastiques et souvent des personnages à têtes de coq avec des attributs du culte solaire. Les deux spécimens que nous reproduisons ici doivent dater du moyen-âge.

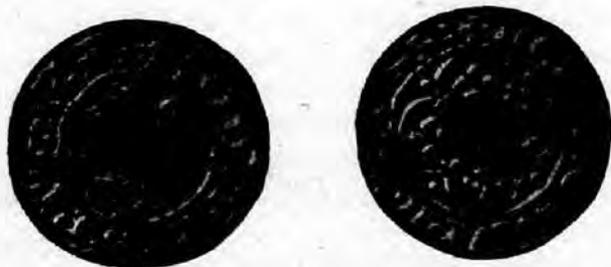


ABRAXAS
(Agrandissements)

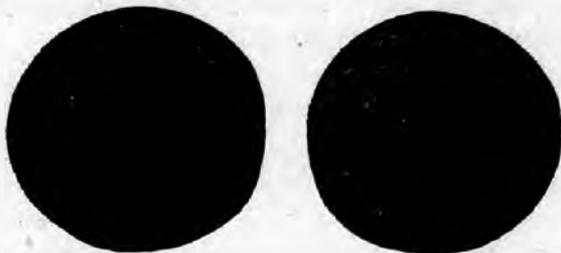
Jetons. — Si le coq n'apparaît pas sur les monnaies du moyen-âge, du moins en découvre-t-on sur plusieurs jetons. On sait qu'autrefois les jetons servaient à compter sans le secours de l'écriture ; la fantaisie présidait à leur fabrication, aussi, pour les rendre attrayants et en augmenter d'autant la vente, changeait-on souvent leurs types. Pourtant la fabrication n'en était pas entièrement libre en France ; elle se faisait dans les ateliers monétaires sous la juridiction des

généraux maîtres des monnaies, pour les jetons destinés aux officiers du roi. Quant aux jetons banaux, la frappe en appartenait, suivant toute apparence, aux orfèvres. En 1672, deux arrêts de la Cour des monnaies portent défense de fabriquer des jetons ailleurs qu'au balancier du Louvre.

Ces petits monuments métalliques fournissent, sur les usages du temps passé, des renseignements précieux : ils rappellent parfois les faits les plus saillants de l'histoire, quand ils ne sont pas au chiffre des personnages qui les faisaient frapper pour leur propre usage. Nous en aurons souvent à présenter dans la suite de notre travail. Le catalogue de la collection Rouyer, *Jetons et méreaux du moyen âge*, en indique



onze qui ont *le coq* pour type, nous reproduisons ici les principaux ; ils ont au revers la croix fleurdelisée, ou la croix potencée, généralement cantonnée de globules, leurs inscriptions sont bizarres et quelquefois incompréhensibles, à cette

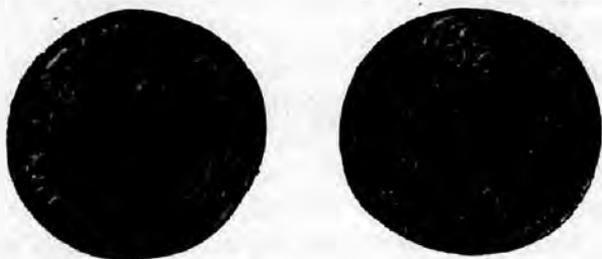


époque elles étaient plutôt destinées à donner aux jetons une apparence de monnaies : de même, on fait aujourd'hui des imitations de billets de Banque avec inscriptions de fantaisie.

Parmi les légendes qui se trouvent sur les jetons au coq de la collection Rouyer nous relevons les suivantes :

« CE SONT LES GETON » afin de prévenir que « *ce sont des jetons* » et non des monnaies usuelles, ou encore :

« DE LATON SUI NOU MES » c'est-à-dire « DE LAITON SUIS NOMMÉ. » Puis des devises quelconques, exemple :



« PAR AMOUR SUIS DONNÉ. » « PATER NOSTER QUI EST IN C (cœlis) » et des inscriptions incompréhensibles : « CET ÉTRANGE COURONNE » ? « JETES CONTES SOMME BIEN. » Faut-il comprendre : « Jette et le compte se trouve bien. » ?

M. L. Quantin, dont la science numismatique est bien connue, nous a répondu ce qui suit à propos de ces intéressants documents :

« Le coq que l'on voit sur le jeton au nom de Paumier pourrait appartenir à des armoiries particulières; cependant j'ai cherché ce nom parmi les blasons et les sceaux des familles, même celles qui sont éteintes, et je n'y ai pas trouvé cet oiseau. . .

En résumé, dans cette belle réunion de jetons au coq, je vois un type courant, banal, qui ne pouvait avoir qu'une signification allusive au nom des Gaulois. C'est un sérieux atout de plus pour faire triompher l'emblème qui vous intéresse. »

~*~

Féodalité

La Féodalité exclue complètement l'idée qui fait d'une nation une collectivité ayant besoin d'un signe distinctif unique. Les seigneurs : ducs, comtes, barons, etc., ne cherchaient alors qu'à consolider, à étendre leur propre pouvoir aux dépens de leurs voisins et tous disputaient au roi lui-même, ses prérogatives; volontiers ils recherchaient l'alliance de l'étranger. L'idée de Patrie sommeillait.

PHILIPPE II

(1180-1223)

Citons ce fait, d'intérêt secondaire, qu'il a été créé en 1214, par le Dauphin, fils de Philippe II, dit le Hardi, un ordre du coq institué en faveur de Claude Potier, gentilhomme languedocien qui, dans une bataille contre les Anglais, l'avait secouru au moment où il allait succomber sous le nombre des ennemis.

PHILIPPE LE BEL

(1285-1314)

En 1303, le sceau des Capitouls de la ville de Gaillac, dans le pays de Foix, porte une fleur de lis, accostée en pointe de deux coqs adossés (1).

PHILIPPE VI

(1328-1350)

On connaît cet épisode du siège de Cassel en 1328 : un étendard arboré sur les murs de la ville présentait un coq avec ces mots :

Quand ce coq, chanté aura
Le roi, Cassel, conquêtera.

Philippe VI de Valois conquiert la ville avant que le coq eut chanté (2).

CHARLES VI

(1380-1422)

Nous extrayons d'un volume de M. T.-P. Bertin (3) les lignes suivantes :

« Les marges des manuscrits enluminés contiennent parfois d'ingénieuses caricatures ou des allégories satiriques sur les moines, je me rappelle d'en avoir remarqué deux dans l'une des *Chroniques* de Froissart. La première est un loup déguisé sous le froc et le capuchon d'un moine, étendant sa griffe pour donner sa bénédiction à un coq qui incline très humblement sa tête... Il est probable que la figure du coq fait allusion aux Français nos voisins. (4) »

(1) De Bouillé. *Les Drapeaux français*.

(2) Un fait analogue se produisit en 1596 lors du siège de Calais. (Voir gravure page 74).

(3) T.-P. Bertin. *Curiosités de la Littérature*, page 151. Paris 1809.

(4) Traduction de l'anglais.

La Renaissance

La survivance du coq gaulois dont nous venons de signaler quelques indices, va se préciser pendant la Renaissance. Partout où la langue latine devient d'usage littéraire et scientifique, c'est-à-dire aussi bien en France que dans toutes les nations civilisées, le nom et aussi l'image du coq sont de plus en plus employés pour personnifier les Français. Cette personification est aimable ou désobligeante selon qu'elle est faite par nos amis ou nos ennemis ; il faut remarquer qu'elle est seule employée ; nous voulons dire qu'aucun autre emblème n'est choisi pour désigner la France.

La Renaissance des lettres classiques et des arts fut le contre-coup imprévu de la prise de Constantinople par les Turcs (1453). En effet, les savants et les artistes que protégeait l'empire grec, durent s'enfuir devant la barbarie musulmane ; ils cherchèrent un refuge d'abord en Italie, puis auprès des souverains ou des grands seigneurs de l'Europe centrale. D'autre part, l'imprimerie venait d'être inventée, apportant à la pensée humaine un essor prodigieux.



On nous a signalé la présence de coqs dans des sculptures des xv^e et xvi^e siècles. L'un d'eux tiendrait dans son bec une fleur de lis.

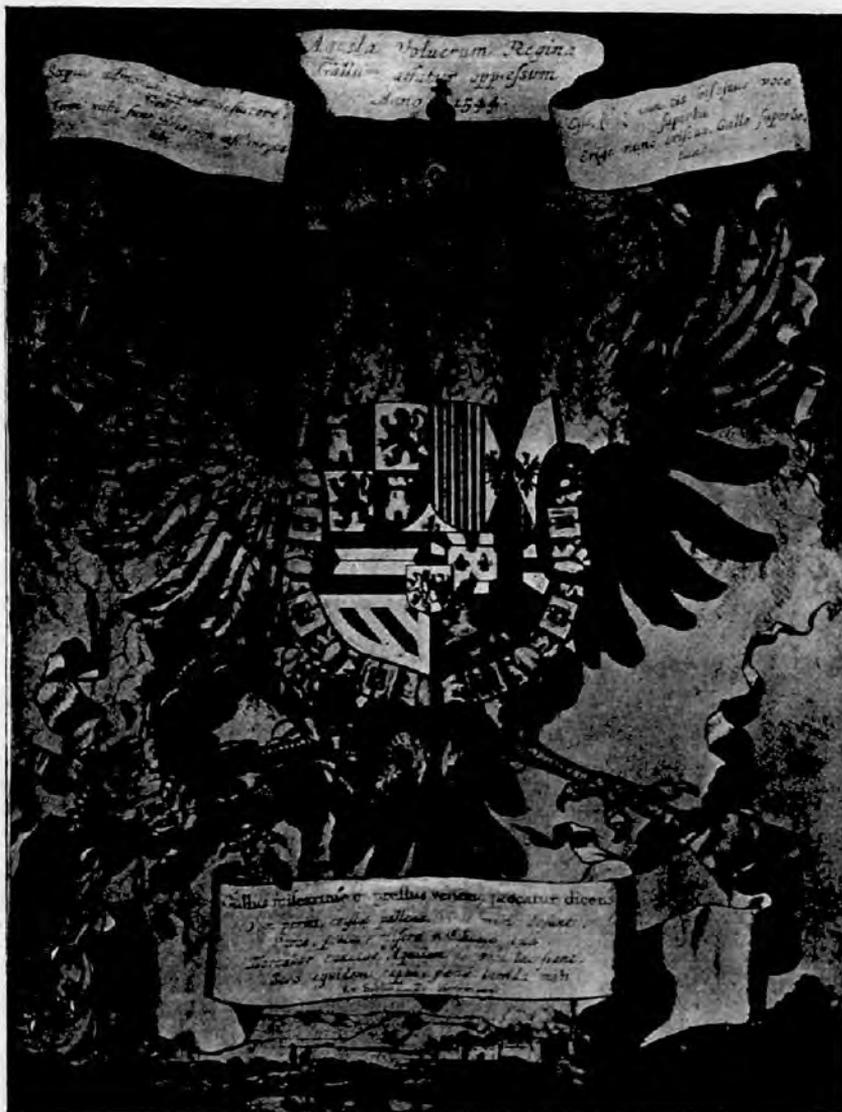
FRANÇOIS I^{er}

(1515-1547)

François I^{er} se distingua par son faste et l'accueil bienveillant qu'il accorda aux lettrés, aux savants, aux peintres, aux sculpteurs et aux architectes qui devaient ranimer en France le goût du Beau.

Son règne eut été des plus brillants si des guerres ruineuses ne l'eussent constamment troublé.

François I^{er} et Charles-Quint furent, on le sait, en lutte incessante, d'abord pour le royaume d'Espagne, puis pour l'empire d'Allemagne auxquels ils avaient d'égales prétentions. Tour à tour ils furent ou vainqueurs ou vaincus et les traités



Estampe allégorique relative au traité de paix conclu à Crespy entre François I^{er} et Charles-Quint



plus ou moins sincères qu'ils conclurent n'eurent que peu de durée.

Une grande gravure, dont nous donnons ci-contre la réduction et qui fut faite en 1544, au moment de la paix de Crespy, représente les armoiries de Charles-Quint, arrangées de façon à offenser François I^{er} : L'aigle impériale tient en ses serres un coq blessé qui perd à flots du sang où se mêlent trois fleurs de lis.



Deux années plus tard, en 1546, des ambassadeurs représentaient la France au concile de Trente : P. Danès, des Ligneries, et Claude d'Urfé. Le premier prononça un discours où il s'éleva contre les atteintes portées aux privilèges du royaume de France et de l'église gallicane, il se plaignait aussi des mœurs relâchées du clergé italien. Pierre, évêque d'Orviété, froissé de ce trait, répondit avec mépris : *Gallus cantat !* (le coq chante). Danès eut alors cette répartie heureuse : *Utinam ad galli cantum Petrus resipisceret !* (plût à Dieu que Pierre en entendant le chant du coq fut venu à résipiscence !).

HENRI II

(1547-1559)

Henri II continua la lutte contre Charles-Quint. On trouve dans les mémoires du maréchal de Tavares un passage où est cité le coq gaulois. Il s'agit de la bataille de Renty livrée le 13 août 1554, où Henri II et Charles-Quint figurèrent en personne. Henri II y courut même de grands dangers. Charles-Quint avait dans son armée 2,000 reîtres allemands dont le chef, disent les mémoires de Tavares, « *le comte Wolfgang, estimant ses pistoliers des diables noircis, se ventoit de passer sur le ventre de toute la gendarmerie française, présomptueusement portoit en sa cornette un renard mangeant un cocq* ».

Le coq ne fut pas mangé, car Tavares ajoute :

« *Quatre pièces des Impériaux gagnées, cinq Cornettes défaits, dix enseignes des lansquenets la plupart tuees* », furent les trophées de la victoire des Français. — « *Le sieur de Tavares envoie au Roy la Cornette du Renard qui mangeoit le cocq qui dénotoit les François, du mot Gallus, devoir estre mangé par les Renards allemands.* »

HENRI III — HENRI IV

(1574-1589)

(1589-1610)

Nous possédons un très beau portrait de François de Bourbon, duc de Montpensier, qui naquit vers 1540. On remarque, dans la partie inférieure de la gravure, un coq qui chante victoire posé sur des drapeaux abaissés.



La Ligue. — Jean Passerat, qui est dénommé dans ses ouvrages : *Professeur d'éloquence et interprète royal*, fut un des poètes renommés de ce temps. On lui doit une grande partie des vers de la Satire Ménippée, il est aussi l'auteur de plusieurs poèmes latins très estimés qui ont été réunis sous le titre de *Kalendae Januariae* (1). Il écrivit en cette langue, en 1585, un éloge du coq où il propage cette idée « que le nom des valeureux habitants de la Gaule leur venait de l'oiseau vigijant

et hardi que les anciens consacraient au dieu Mars. »

Ce poème renferme des passages curieux et nous demandons la permission d'en donner ici quelques extraits traduits :

« Par où (le poète) commencera-t-il pour chanter les louanges du coq, son courage, son allure intrépide, son port de tête, sa crête splendide, ses jarrêts munis d'éperons redoutables, sa poitrine puissante..... Qu'un lion le rencontre par hasard et le roi des

(1) JEAN PASSERAT, *Kalendae Januariae*, Paris 1602.

fauves, oublieux de sa force, prend la fuite et court cacher sa honte au fond des forêts, crinière basse et queue serrée.....

Apollon et sa sœur, reine des bosquets touffus, déclarent aimer le coq.....

Le coq, fidèle satellite de Mercure et compagnon de Mars (imperterritus) surmontant le casque de Minerve.....

Idoménée le portait au milieu de son bouclier d'airain dans les combats autour de Troie.....

Le coq a l'esprit prophétique : les augures le consultaient à Thèbes.....

Il éveille l'Aurore et salue le premier le Soleil.....

C'est à lui que Milon doit ses fréquentes victoires et sa renommée éternelle.

*Hic idem invictis populis Mavortius ales
Praeclarumque simul tribuit tibi, Gallia nomen.*

L'oiseau de Mars l'a aussi donnée (la renommée) aux peuples invaincus.

Et à toi, Gaule, ton nom illustre. »

Le poème de Passerat se termine par un appel au bon sens et au patriotisme de ses contemporains :

« Maudit soit cet amour insensé de la guerre civile..... Puisse Janus apporter à la patrie de plus heureux présages et, fermant pour cent ans ses portes bardées de fer, nous permettre de consacrer ce qui nous reste d'une vie trop courte au culte si doux des muses. »



Henri IV, à l'occasion de la naissance de son fils qui devint plus tard Louis XIII, fit exécuter par un artiste italien une



médaille dont on voit ici la reproduction : l'enfant royal tient de la main gauche une fleur de lis qu'il élève et de l'autre un sceptre. A ses pieds se trouve le coq qui pose une patte sur la

boule du monde. La légende *REGNIS NATUS ET ORBI* se traduit : *il est né pour ses peuples et pour le monde.*

Le berceau du futur Louis XIII était également orné d'un coq (1).



Dès cette époque, on peut constater les différences bien nettement établies entre l'**emblème royal** représenté par les fleurs de lis et le **symbole national** figuré par le coq.



En 1596 une carte, gravée par les Espagnols, nous montre la ville de Calais alors en leur pouvoir et assiégée par les Français (2). Dans l'angle supérieur droit on voit un coq avec cette légende :

Quand ce coq chantera
Calais François sera

Cette bravade avait déjà servi à Cassel en 1328.

Calais revint à la France à la suite du traité de Vervins (1598).



LOUIS XIII

(1610-1643)

Des fêtes magnifiques furent données à Paris en 1612 pour célébrer les fiançailles du jeune roi alors âgé de 11 ans. Nous retrouvons encore le coq parmi les motifs qui, à cette occasion,

(1) M. P. Blossère. *Etude de nos emblèmes, etc.*

(2) *Collection Hennin*. Cabinet des Estampes.

ornaient la Place Royale, ainsi qu'il résulte de la description que nous copions dans l'ouvrage déjà cité de Marc de Wulson (1) :

Compte rendu du Magnifique et Admirable Carroosel qui fut fait à Paris dans la Place Royale le cinq, le six et le septième jour d'avril, l'an mil six cent et douze pour les resjouissances de la publication de la double Alliance par les Mariages du Roy Louis XIII et de Madame sa sœur avec l'Infante et le Prince d'Espagne et la description des Machines, des habits, des armes, des livrées, des cartels et des devises des Chevaliers qui y parurent.....

Aux quatre coins de cette Cour (du palais) estoient quatre autres tours enrichies de plusieurs devises.

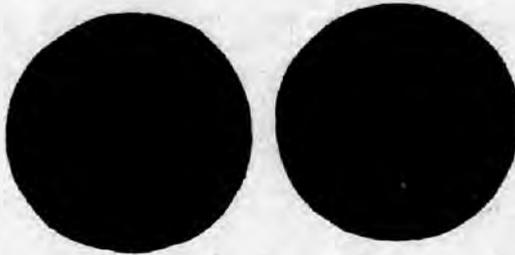
Il y en avoit une pour la Reine. C'estoit un Soleil luisant en son Midy avec ces mots : HOC CENSORE.....

Il y en avoit deux autres, l'une représentoit les deux Génies de France et d'Espagne qui s'embrassoient ; au dessous on lisoit ces paroles : SIC FINEM POSVERE MALIS.

L'autre estoit un Coq et un Lion et a costé ces mots : FELICITAS EX CONCORDIA.



Le souhait : FELICITAS EX CONCORDIA ne se réalisa pas et nous allons voir constamment aux prises le coq français et le



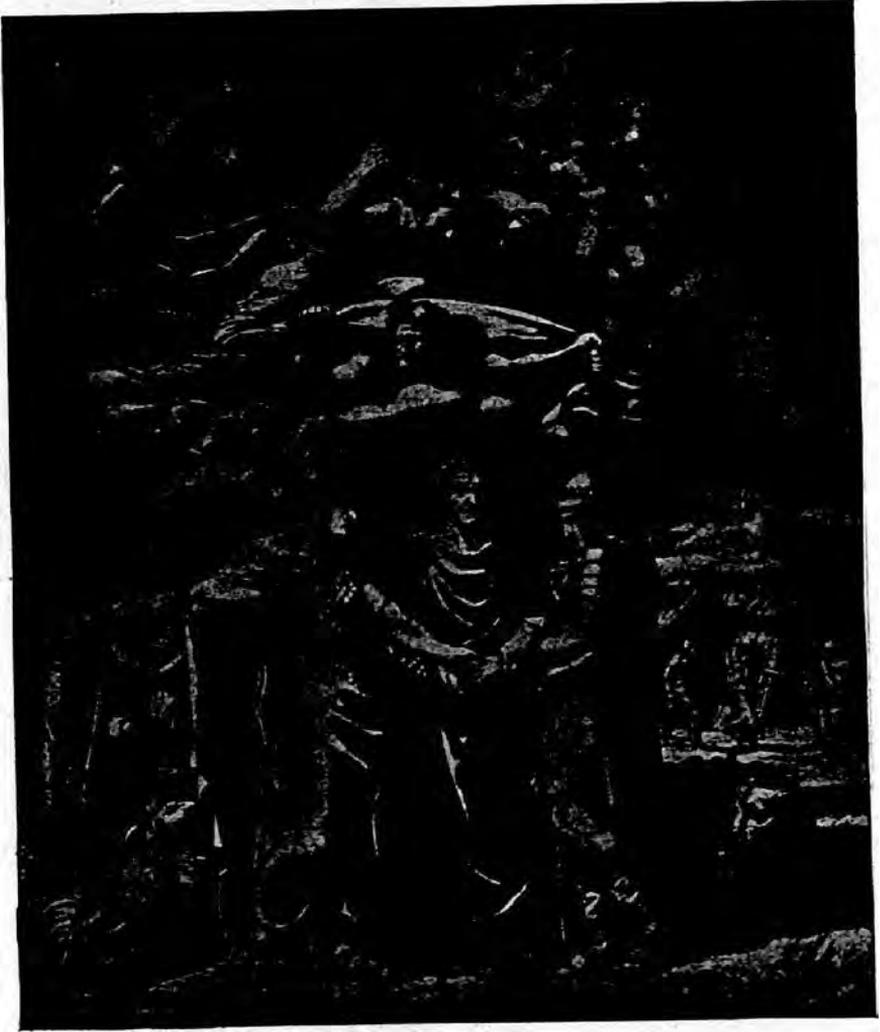
lion, emblème de l'Espagne. Un jeton en argent, reproduit ci-dessus, est daté de 1619, sa légende : IGNEVS-EST-OLLIS-VIGOR peut se traduire : *leur courage est embrasé.*

Une notice du temps explique ainsi le revers :

Le corps est d'un Lion mis en posture d'avoir tourné le dos pour prendre la fuite et se retirer au seul estonnement qui l'a saisi, d'avoir entendu la vois de deux Cocqs, mis en action de dresser leurs yeux vers les rayons d'un Soleil paroissant dans un Ciel serein.

Pour marquer l'estonnement qui fut porté en Guyenne au bruiet

(1) Marc de Wulson. *Le vray Théâtre d'honneur et de chevalerie dédié au Maréchal de la Milleraye, Grand Maître des Armes et des Trésors de France.*



Réconciliation de la France et de l'Espagne, après la bataille de Casal (1640)





Louis XIII en hèreule (par Abraham Bosse)

du souslevement des Armes du Roy, afin de refréner l'audace et chastier la témérité de ceux de Béarn qui s'estoient revoltez et avoient refusé d'obéir à des Edicts pour le rétablissement des Ecclésiastiques en leurs biens et dignitez.

Un jeton analogue (1) représente au revers la couronne royale posée sur un pic et surmontée d'un coq qui chante, le tout entouré de rayons, au-dessous deux lions et un dragon



s'enfuient, légende VIGILI CVSTODE FVGANTVR que l'on peut traduire : Ils sont mis en fuite par ce gardien vigilant. Une notice du temps explique ainsi l'allégorie :

Pour avoir rapport au succès heureux des Armes du Souverain, portées de là les Monts au secours de ses alliez et en faveur de la Liberté publique.



La gravure ci-contre, qui date de 1635, a été faite à propos de la guerre déclarée en Flandre contre l'Espagne (2). Elle représente Louis XIII en hercule ; le coq est posé sur un bouclier armorié. Sous le cadre il y a une ode en français dont voici un passage :

Raison, le Lion, dit l'Histoire
 Voyant notre Coq plein de gloire
 Battre de l'aile, hausser la voix
 Baissa la hure et le courage
 Ne paroissant plus que l'image
 D'un Lyon peureux dans les bois.
 Autre raison beaucoup plus forte
 C'est que le Ciel aime de sorte
 La blancheur de nos fleurs de Lys
 Qu'il les fait ressembler au foudre
 Qui sous des monts réduits en poudre
 Tient les Titans ensevelis.

(1) Bibliothèque Nationale. *Collection des jetons des rois et reines de France.*

(2) Collection Hennin.

Cette gravure est de Abraham Bosse qui fut membre de l'Académie de peinture (1602-1676).



Une autre gravure allégorique fut faite en 1640 à l'occasion du rapprochement de la France et de l'Espagne. Ces deux puissances y sont représentées par deux femmes en costume guerrier. La France, sur la gauche, a près d'elle le coq et l'écusson fleurdelisé ; l'Espagne, à droite, est accompagnée d'un lion.

Un troisième personnage, costumé en romain, provoque la réconciliation tandis que des soldats, excités par une furie, combattent encore dans le lointain, allusion à la bataille de Casal (1) gagnée par les troupes françaises.



Une grande gravure, datée de 1642, que nous reproduisons ici en réduction, est le frontispice de l'*Histoire des guerres civiles de France*.

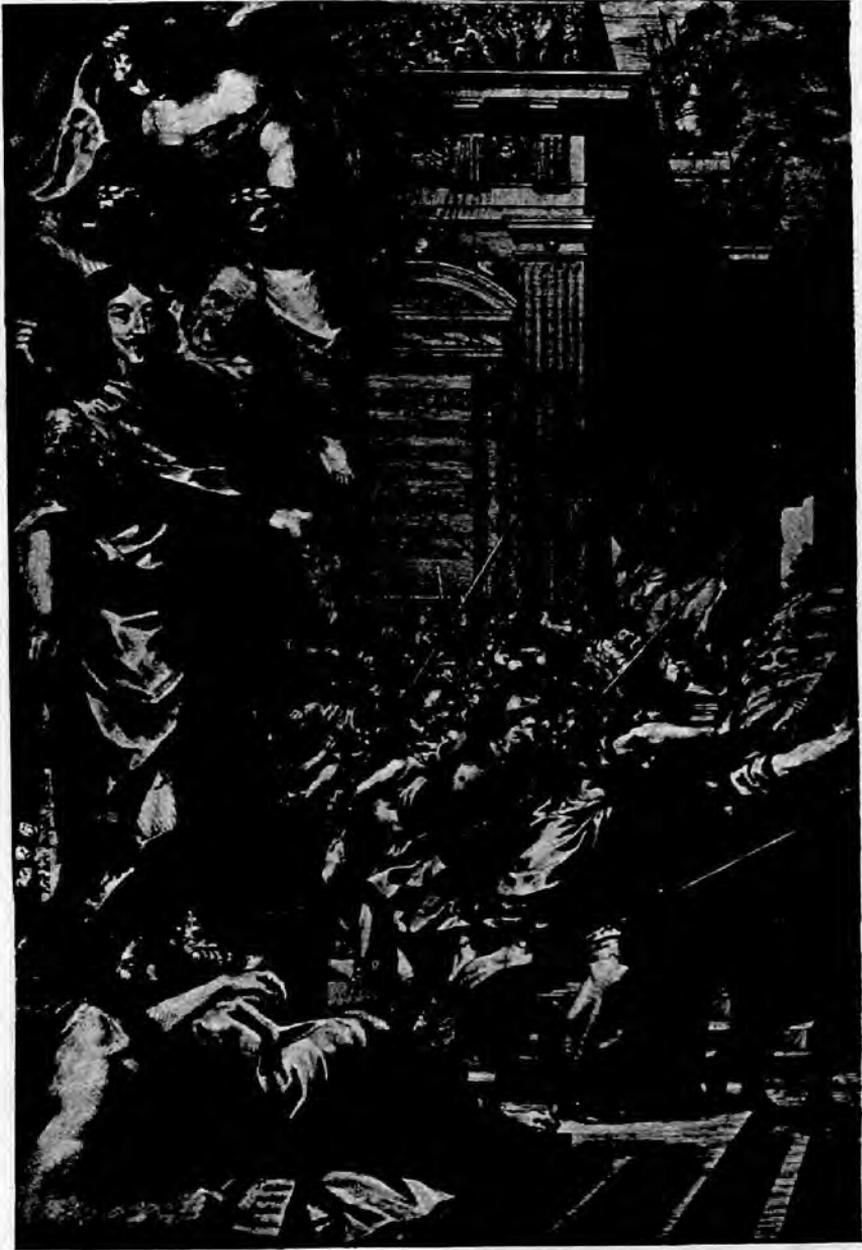


Ces guerres civiles ont été décrites par le célèbre historien italien Davila, témoin oculaire qui avait pris du service en France sous Henri IV. Son ouvrage embrasse la longue période comprise entre la mort de Henri II (1559) et la paix de Vervins (1598) ; il fut traduit en français par J. Baudoin en (1642). La gravure en question montre, sur le côté droit, un drapeau à moitié enroulé sur lequel on distingue plusieurs coqs en train de se battre ; l'inscription latine placée au-dessous, signifie : « ils se précipitent sur la fumée et dans le feu. » Un renard, qui représente l'étranger, contemple tranquillement la lutte.



Une autre gravure qui date de 1643, c'est-à-dire de la fin du règne de Louis XIII, est intitulée EUROPE : COMÉDIE HÉROÏQUE ; on y voit les puissances représentées par des personnages couronnés, et la France par un guerrier dont le casque a pour cimier un grand coq.

(1) Ville forte des États Sardes, sur la rive droite du Pô.



Frontispice de l'histoire des guerres civiles de France



Voici enfin un jeton du commencement du xvii^e siècle. Il est à l'effigie du roi Louis XIII, n'est pas daté, et porte au revers un lion furieux qui tient sous sa patte droite un petit coq debout. La légende FORMIDO RAPACIS se traduit : (il est) la terreur du fauve.



Voici ce qu'en dit M. J. de Fontenay dans son *Manuel de l'Amateur de jetons*, 1854 :

« Dans cette image du roi des forêts, près de lâcher la proie que tient sa patte droite et reculant en face du coq perché sur un rocher, il faut voir une conquête mal assurée quand la France fait entendre sa voix. »

Une variété de ce jeton de format plus grand présente le coq perché sur une branche d'arbre, l'effigie de l'avvers est à droite.





Portrait de Louis le Grand par M. de La Tour, en grand Monarque, avec privilège du Roy.
Louis le Grand Roy de France.



LOUIS XIV

(1643-1715)

Pendant le long et glorieux règne de Louis XIV, le coq triomphe : il figure partout et selon des ordres formels du souverain. Il est sur les papiers timbrés comme sur les médailles, sur les gravures et les peintures allégoriques tant à la mode à cette époque, sur les monuments, etc.

On sait que le grand roi ne faisait rien à la légère ; son formalisme, son amour de l'étiquette, étaient poussés à l'extrême, aussi bien pour lui-même que pour tout ce qui l'entourait. C'est donc officiellement que sous Louis XIV l'image du coq se confond avec celle de la France.



1659. — *Mariage de Louis XIV.* — Après son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne, des fêtes furent données à Paris qui ont été relatées dans un ouvrage édité aux frais de la ville et dont voici le titre :

L'ENTRÉE TRIOMPHANTE
de Leurs Majestés
LOUIS XIV
roi de France et de Navarre
et
MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE
son épouse
dans la ville de Paris
le tout exactement recueilly
par l'ordre de Messieurs
de Ville
M DC LXII

Nous relevons dans cet ouvrage le passage suivant qui nous intéresse doublement :

PLACE DAUPHINE

..... Nous voicy enfin arrivez à nostre dernière station, qui assurément n'est pas la moins considérable et c'est luy donner tout son jour que de dire qu'elle a esté désignée par cet excellent et incomparable peintre Monsieur le Brun.

Leurs Majestés ont la main sur un globe qu'elles tiennent, pour signifier que par cette alliance elles donnent la Paix à tout le monde. L'hymen qui conduit le Cocq et le Lion, représente comme ce mariage a reünny la France et l'Espagne signifiées par le Coq et par le Lion qui sont deux animaux extrêmement courageux. Quelques-uns ont dit que l'antipathie et l'émulation qui se trouve en eux viennent de ce qu'ils sont également dominés par le Soleil, et que l'influence de cet astre est encore plus forte dans le Cocq que dans le Lion, ce qui fait naistre au Lion l'aversion naturelle et la crainte extreme qu'il a pour le Cocq. Et en effet si le Lion a toujours esté le symbole de la force et de la fierté, le Cocq a esté le symbole de l'ardeur et de la hardiesse au combat. C'est pourquoy Phydias ayant fait autrefois une image de Pallas pour les Eleens, il représenta sur le bouclier de cette Déesse un Cocq qui s'élevait sur ses pieds comme s'il eût voulu combattre. »

Il est à remarquer qu'il vient d'être dit douze lignes plus haut que « la France et l'Espagne sont *signifiées* par le Cocq et par le Lion » ce qui n'empêche pas qu'ici le même coq soit présenté comme le symbole de la hardiesse au combat. Nous le reverrons souvent être à la fois l'emblème français et le symbole de diverses qualités, la Vigilance principalement.



1655. — *Introduction du papier timbré en France.* — Bien que l'on rencontre des actes timbrés dans la région provençale



antérieurement à cette date, l'édit qui créa ce nouveau mode de perception des impôts fut publié en mars 1655. Depuis cette



époque et durant tout le règne de Louis XIV on rencontre le coq sur des vignettes fiscales où il affecte toutes sortes de



formes. Le plus souvent le coq est associé aux symboles monarchiques d'alors : les fleurs de lis et la couronne pour la



royauté, le soleil pour le roi; le coq, lui, représente la Nation française. On voit aussi parfois les armoiries de la province (page 83).



Nous avons vu, avec le coq, les marques des papiers timbrés d'Aix-en-Provence, Alençon, Amiens, Bordeaux, Bretagne,



Caen, Clermont, Dauphiné, Dijon, Limoges, Limousin, Montauban, Montpellier, Paris, Riom, Rouen, Toulouse, Tours.



Cette liste est sans doute incomplète. Quelques-unes des vignettes citées existent en plusieurs types.



1655. — A l'occasion de la levée du siège d'Arras, il fut frappé un jeton représentant une vue de la ville et, au premier



plan, le coq français faisant fuir le lion espagnol. La légende *cantans fugat* se traduit « en chantant il fait fuire ». Dans la partie inférieure on lit le millésime : 1655.



1659. — *Architecture. Ordre français.* — Une des manifestations les plus curieuses et les plus significatives en faveur du coq, c'est bien la création d'un ordre nouveau d'architecture que Louis XIV fit mettre au concours.

L'idée est de Colbert :

Voulant assurer à la France dans le domaine de l'art une souveraineté semblable à celle que le génie de ses capitaines et de ses ministres lui avait acquise près des rois de l'Europe, Colbert eut la pensée d'offrir un prix de 1,000 écus pour l'invention d'un ordre d'architecture qui devait servir en premier lieu pour la galerie des glaces du palais de Versailles. Cette galerie, alors en construction, était une nouveauté merveilleuse où furent utilisées pour la première fois les grandes glaces d'une manufacture française.

Le concours eut lieu.

« La foule des concurrents, non moins que la bizarrerie de leurs projets accentua ce qu'il y avait d'osé dans l'espérance du Ministre. M. Le Brun, écrit un témoin, fut un des premiers à blâmer cette nouveauté et à dire qu'elle alloit à condamner témérairement et à mépriser les ornements d'architecture employés dans nos temples et dans nos anciens édifices; qu'on étoit accoutumé à une espèce de respect pour les monuments antiques et que les nations voisines de la France se moqueroient de notre nouvelle tentative et qu'enfin il nous falloit toujours revenir aux parties essentielles, puisque nous ne pouvons nous passer de colonnes, de chapiteaux, d'architrave, de frise, ni de corniches, le reste de l'invention n'étant qu'une minutie. Des lettres à Errard, écrit M. Pierre Clément, parlent de dessins envoyés de Rome. De son côté, Claude Perrault, raconte qu'il en vint de partout. »

Néanmoins Le Brun se mit à l'œuvre et M. Desjardins décrit ainsi le chapiteau que créa le grand peintre :

« Cet ordre suit à peu de chose près, les proportions du corinthien, semblable en cela à l'ordre romain ou composite. . . . En conservant dans le chapiteau les ornements du Corinthien, on l'a décoré de façon à le faire bientôt reconnaître : à la place des feuilles d'en bas, on a mis des fleurs de lis et au milieu du chapiteau à la place du caulicule (on dirait mieux à la place de la rosette ou du fleuron) on a substitué un coq, par allusion au mot gallus qui signifie coq et français, voici, du reste, ce chapiteau. (1) »

(1) Nous avons retrouvé ce chapiteau de Le Brun avec le coq, mais sans les fleurs de lis, dans l'ornementation de plusieurs maisons modernes de Paris.

Guillet de Saint-Georges dit :

« M. Le Brun, inventa des modèles et des moulures ou ornements qui étoient singuliers et très variés. Il donna à la colonne, pour la



Chapiteau de l'ordre français (projet)

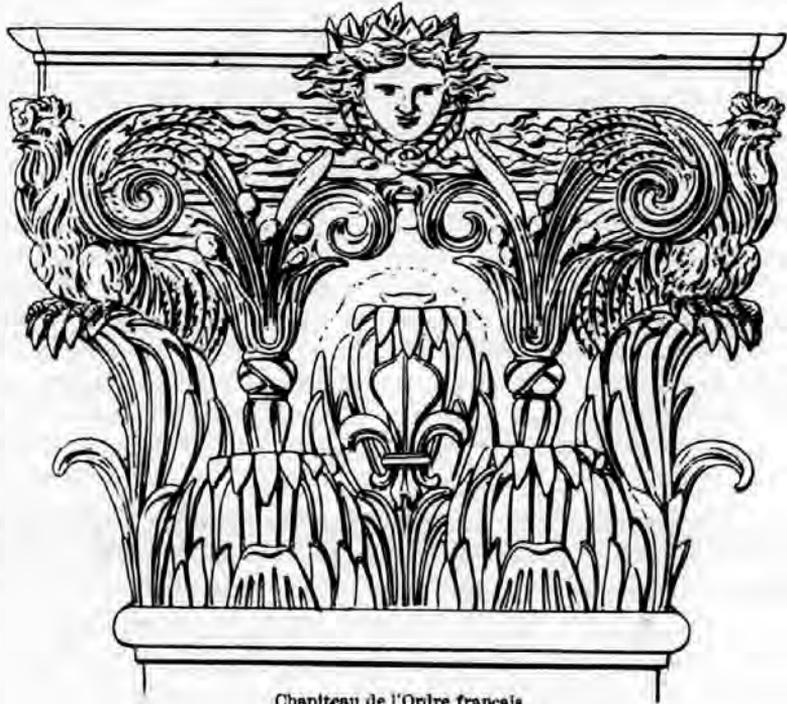
hauteur, dix diamètres de la base, et voulut que la hauteur de l'entablement fut une moyenne proportion entre la quatrième et la cinquième partie de la hauteur de la colonne ; enfin il varia avec justesse le reste des modules et des moulures ; et, comme on bâtissoit alors à Versailles la grande galerie qu'il a peinte ensuite, il fit en sorte qu'au-dessus des colonnes et des pilastres qui y furent élevés, on fit un entablement qui fut construit selon les modules de son ordre françois, mais non pas selon les moulures dont il s'étoit fait d'abord les maximes. »

Sébastien Le Clerc a gravé l'*Ordre français*. Ce travail comporte onze planches que possède la bibliothèque de Bruxelles. Lui-même s'étoit présenté pour ce concours, mais il y renonça pour des raisons intéressantes que signale Jombert :

Sébastien Le Clerc avait une connaissance profonde des règles de l'architecture dont il a donné au public un traité complet en 1714. On sçait que Louis XIV, dans le dessein d'éterniser son règne glorieux, fit proposer un prix considérable à tous les artistes de l'Europe, tant peintres, qu'architectes et dessinateurs pour celui d'entre eux qui inventerait un ordre d'architecture assez différent des 5 autres pour former un sixième ordre et qui, par des attributs propres à notre nation put mériter le nom d'*Ordre français*. Les plus habiles artistes firent alors des efforts impuissants pour remporter ce prix. M. Le Brun

imagina celui qu'on vient de décrire et M. Le Clerc, en bon patriote voulant aussi courir la même carrière produisit la composition qu'on voit sur cette planche. Mais aussitôt après, la crainte de se trouver en concurrence avec le Premier Peintre du Roi, qui avait la direction générale de tous les arts en France, et qui exerçait un empire absolu sur les artistes des Gobelins où Le Clerc avait son établissement le détermina à supprimer totalement cette planche, sans en conserver aucune épreuve.

Ce fut d'ailleurs Le Brun qui triompha et il fut récompensé par un brevet du roi le nommant Membre de l'Académie d'architecture. Dans ce document le monarque se déclare « bien informé de la suffisance, capacité et expérience que le Sieur Le Brun, Premier Peintre de Sa Majesté, s'est acquise tant dans la théorie que dans la pratique de l'Architecture ».



Chapiteau de l'Ordre français
(Galerie des glaces à Versailles)

Le chapiteau de Le Brun exécuté à l'époque, en bronze doré, existe toujours dans la Galerie des Glaces où nous avons pu le photographier. Nous en donnons ici le dessin, mais on remarquera, ainsi qu'il a été dit plus haut, qu'il n'est pas conforme au modèle d'abord accepté et que nous avons repro-

duit d'après M. Desjardins page 87. D'ailleurs Jombert, dans le *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Le Clerc*, a dit :

« On voit sur cette planche la colonne ornée de feuilles d'eau, et le chapiteau formé par des palmes et des fleurs de lis : au lieu de volutes, ce sont des coqs, et une tête couronnée au lieu de roses. L'entablement consiste en une architrave formée de deux faces. »



Sur l'indication de M. de Nolhac, Conservateur du Musée de Versailles, nous avons trouvé encore deux ornements



Frise du Salon de la Guerre
(Palais de Versailles)

ayant le coq pour sujet : une, qui se répète, dans la frise du Salon de la Guerre et l'autre sur la porte d'entrée des gouaches



Ornement de la porte d'entrée des gouaches Louis XV
(Palais de Versailles)

Louis XV, Salon de l'Abondance, la porte est à double battant et sur les sculptures des deux côtés de cette porte, on voit, en haut, une très jolie tête de coq qui se termine en ornements.

Dans la Salle des Gardes du Roi un grand motif en bronze doré présente encore deux têtes de coqs avec des fleurs de lis. Un coq de grande taille est placé à la voûte du Salon du grand couvert, au-dessus d'une peinture de forme ronde.

Tant à Versailles qu'au Louvre, nous avons bien supposé qu'il devait exister d'autres coqs mêlés aux ornements, mais nous avons dû renoncer à les découvrir, les peintures étant souvent noircies et à contre-jour.



Allégorie peinte par Lebrun
(Palais de Versailles)

Cependant, dans la même Galerie des Glaces, Le Brun a exécuté une composition magistrale qui représente la France armée secourant la Hollande attaquée par l'évêque de Munster.





Allegorie relative à l'embellissement de Versailles sous Louis XIV
par Le Brun

Les trois puissances en présence sont caractérisées par des signes distinctifs : la Hollande et l'Évêché portent chacun un bouclier à leurs armes, la France a un manteau semé de fleurs de lis et un casque avec un coq pour cimier.



Pour terminer ce qui a trait à Versailles nous donnons ci-contre la réduction d'une jolie gravure de Lebrun, qui a pour titre : *Hortus Regius* (Jardin Royal).

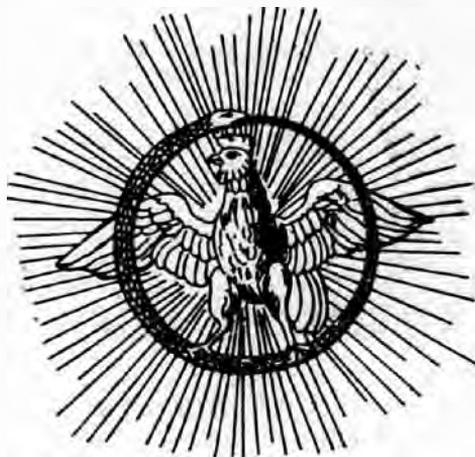
Elle représente Louis XIV sous les traits d'Apollon, dirigeant un quadriges supporté par les nuages. A l'avant du char on voit un superbe coq posé sur un globe fleurdelisé. Le quadriges plane au-dessus de Versailles. La future ville est personnifiée par une femme couchée s'apprêtant à recevoir une couronne que lui apporte un petit génie.

La couronne porte une inscription latine qui signifie : « Elle va fleurir sous l'influence de ce demi-dieu ». Au fond on aperçoit le pavillon de chasse et le petit château qu'avait fait construire Louis XIII en 1632.

Ce château constitue la partie centrale des magnifiques constructions élevées sur l'ordre de Louis XIV qui ne consacra pas moins d'un milliard (taux actuel) à l'édification du palais de Versailles et des jardins qui l'entourent.

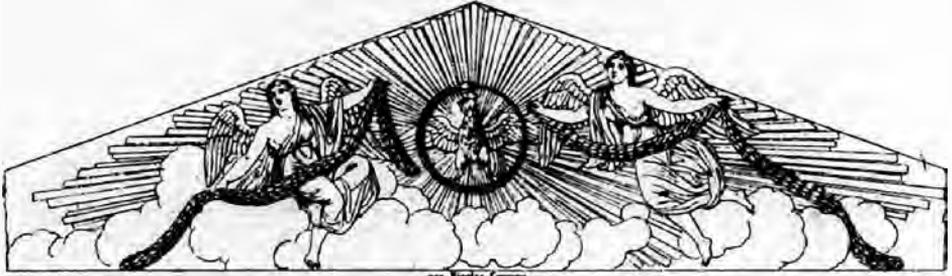


Enfin au Louvre on peut voir un coq monumental et



superbe d'allure sculpté pendant le règne de Louis XIV, au milieu de l'un des frontons de la grande cour, celui qui est

opposé à la colonnade de la place du Louvre ; ce coq est placé au milieu d'un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, symbole de l'éternité, le tout dans une



L'un des frontons du palais du Louvre

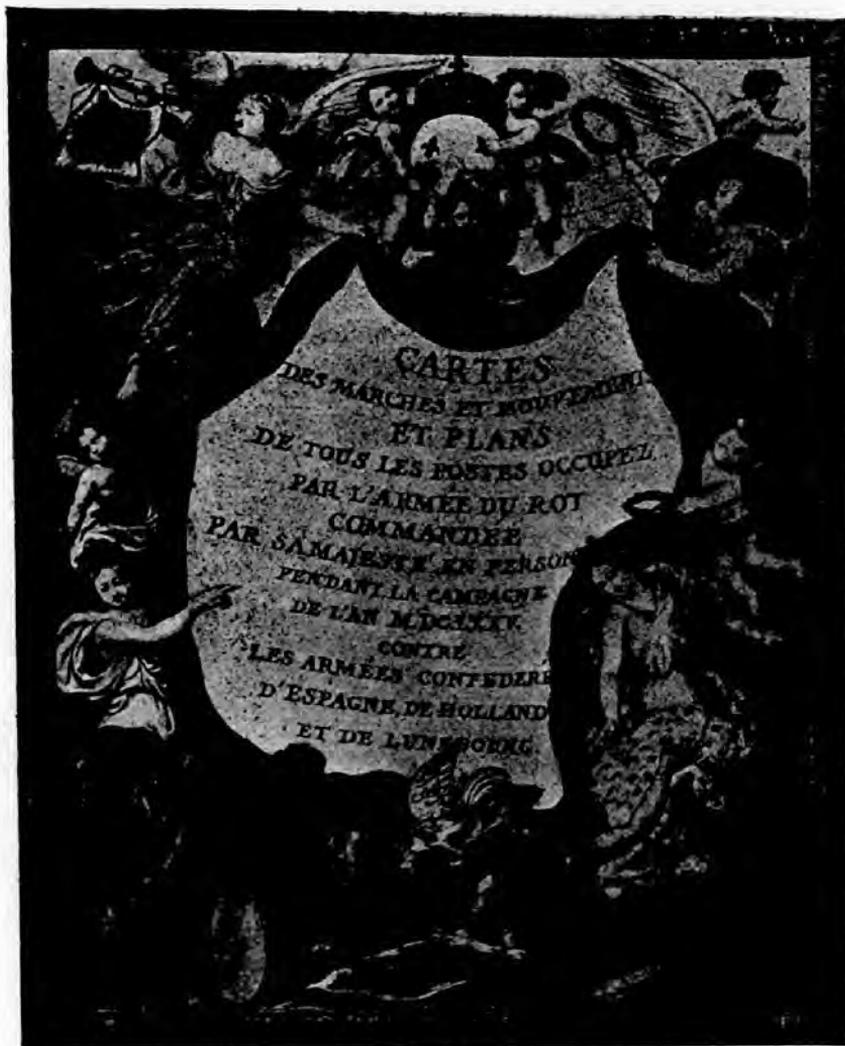
gloire. De chaque côté, une renommée apparaissant sur des nuages présente une guirlande de fleurs ou de feuillage. Cette œuvre est de Nicolas Coustou, né en 1658, mort en 1733.



Dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides que Louis XIV fit construire sous la direction de Mansard, nous avons noté parmi d'autres attributs et emblèmes plusieurs coqs dont l'un, très grand, placé au-dessus de la galerie d'Occident fait pendant à un aigle de même dimension.



Manuscrit des campagnes de Louis XIV (1675-77). — Il existe à la Bibliothèque nationale une superbe copie sur peau de vélin du manuscrit autographe de Louis XIV, relatant les campagnes où il a commandé en personne.

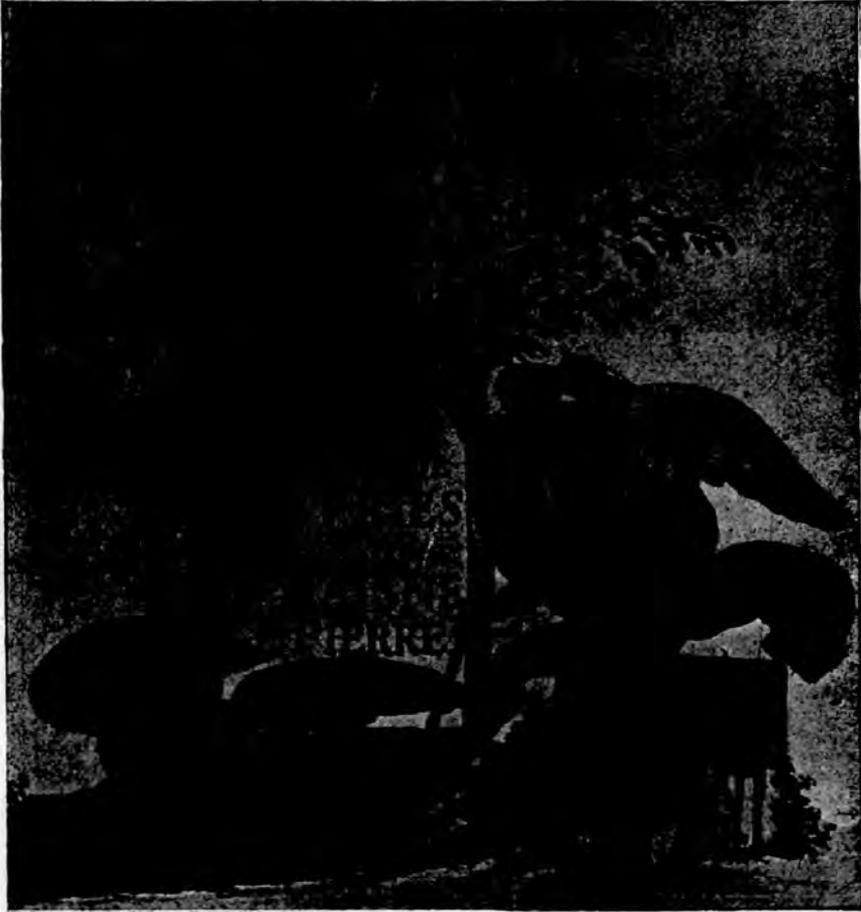


Le premier volume⁽¹⁾ a, en tête, un magnifique frontispice peint à l'aquarelle et à la gouache qui tient toute la page. On

(1) Bibliothèque nationale, section des Manuscrits, n° 7391.

y voit la monarchie française personnifiée par une femme ayant la couronne royale, un manteau bleu fleurdelisé et un sceptre qu'elle tient de la main gauche.

Puis la Renommée avec une trompette à laquelle est attaché un fanion présentant un soleil d'or, armes personnelles de



Voir page 95

Louis XIV. Dans le bas est couché un lion vaincu (1) qui est déchiré par un coq; un étendard rouge ou rose, avec une aigle est aussi renversé.

(1) Ici le lion personnifie la Hollande.

Dans la partie centrale de cette composition on lit :

Cartes des marches et mouvement et plans de tous les postes occupés par l'armée du Roy commandée par Sa Majesté en personne pendant la Campagne de l'an MDCLXXV...

Chacun des volumes de ce précieux manuscrit contient des cartes ornées de délicieuses miniatures, allégories accompagnées parfois de devises latines, à la mode du temps; des coqs se trouvent le plus souvent dans ces compositions et nous donnons ici la reproduction photographique des plus curieux.

Ces coqs personnifient bien les Français puisqu'ils se trouvent en lutte avec les animaux emblématiques des autres pays.



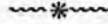
« *Marche du camp de Gevries à celui d'Haisne-Saint-Pierre* ».

Le Temps posant un pied sur le lion batave et sur l'aigle autrichienne, tous deux blessés, leur montre une boule du monde reposant sur des branches de chêne et de laurier et sur laquelle est perché un coq, de face, les ailes soulevées.



« *Marche du camp de Stratem à celui d'Elxeim* ». Un coq s'élançait sur une furie qui est renversée et démasquée. Ce

coq est excité par un génie qui tient des foudres de la main droite et qui s'appuie de la gauche sur un écusson.



« Marche du camp de Waseiges à celui de Perwy ». Un coq est perché sur le dos d'un lion terrassé qui, cependant, se retourne menaçant. Un génie attache une guirlande de laurier au piédestal, guirlande qui lie en même temps la Fortune.



Une des miniatures du second volume (1), montre la France vêtue d'un manteau bleu fleurdelisé couchée au pied d'un arbre.



Cette allégorie, que notre photogravure rend imparfaitement par suite de ses couleurs pâles, a été décrite ainsi par M. Desjardins :

« Je ne citerai qu'une seule de ces allégories, qui me parait admirable de sentiment et d'exécution. Couchée dans un manteau bleu et blanc, sur des trophées, la France, en robe bleue, se réveille au cri du coq gaulois qui bat des ailes à ses côtés. Près d'elle est l'étendard personnel de Louis XIV, bleu au soleil d'or. Un génie lui montre dans le lointain une victoire blanche qui lui tend des couronnes de laurier ».

(1) Mas. fr. 7892.

Le troisième volume du manuscrit autographe de Louis XIV (1) a aussi un frontispice où la France est représentée sur un pavois. Elle tient une pique de la main droite et s'appuie de la main gauche sur un bouclier portant l'inscription « CAMPAGNES DU ROY EN L'AN MDCLXXVII ».

Elle est vêtue d'une tunique blanche avec ceinture dorée, sur laquelle est jeté un grand manteau bleu fleurdelisé. Le casque, avec bordure de fleurs de lis, a pour cimier un coq ; le tout est empanaché de blanc.

A ses pieds sont les nations vaincues.



Page 73, la miniature représente un coq attaqué par trois



hibous. Au-dessous est inscrite cette légende : *Spes certa salutis* (espoir certain du salut).

(1) Mss. fr. 7893.

Page 78, quatre coqs poursuivent et battent cinq oiseaux de



proie au plumage jaune et noir. Légende : *Armis non nimis paribus* (à armes inégales).



Voir page 100

Page 92, un coq posé sur un arbre chante et fait fuir un lion



qui se réfugie dans une grotte. Légende : *Sola dabit latebra quietem* (seule la retraite donnera le repos).



Page 105, un coq vole au-dessus de trois lions. Légende : *Hostes ma nubix* (dépouilles ennemies?).

Enfin une dernière miniature représente le globe royal accosté de deux coqs.



1667. — Un jeton frappé en 1667 représente le buste de Louis XIV. Au revers on voit un lion fuyant à droite et tournant la tête vers un coq perché sur un arbre ; (il existe plusieurs variétés de cette pièce). Légende : *Veni. Vidi. Vici.*

M. J. Rouyer déclare que ce revers vise la campagne de Flandre de 1667 et non la conquête de la Franche-Comté.



1669. — Sur un calendrier qui présente en même temps le tableau des Nations de l'Europe sous Louis XIV, on voit ce monarque et divers autres personnages. Au premier plan un grand coq pose son bec sur le nez d'un lion. (Collection Hennin).



1674. — Un autre calendrier, également illustré d'une très belle gravure, porte ce titre : *L'Admirable victoire du Roy de la Toison d'Or reconquise dans la Franche-Comté en 1674.* Au bas de ce calendrier on voit un grand coq ramassant des épis avec son bec ; près de lui trois lions sont couchés et on lit :

Meritai-je une louange
Est-ce estre brave a demy
Que de manger l'ennemy
Et de faire qu'il se mange

La même gravure montre Louis XIV à cheval avec cette légende :

Je viens, je voids, je vains
C'est se perdre que se défendre
Contre moy tous efforts sont vains
Il faut ou mourir ou se rendre.



1673. — Estampe intéressante, tirée de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* par Mézeray⁽¹⁾. Cet ouvrage est composé par l'historiographe de Louis XIV et dédié à ce monarque ; le frontispice du premier volume représente la France un peu comme on la voit sur le livre autographe de

(1) Édition Abraham Wolfgang. Amsterdam, 1673.

Louis XIV ; c'est une femme casquée et armée ayant sur la poitrine une fleur de lis ; elle est assise sur un globe terrestre ; on voit à ses pieds des rois vaincus et enchaînés.

La Vérité, qui apparaît dans le fond du tableau, inscrit les mémoires qu'elle lui dicte. Détail curieux, le coq aide la France à porter un sceptre terminé par une main de justice qui a une fleur de lis dans la paume.



Frontispice d'une traduction de l'Histoire de France de Mézeray

En 1687 une traduction flamande du même ouvrage présente un frontispice analogue, mais réduit, c'est celui que nous reproduisons ici.



1673. — Nous extrayons d'une grande gravure française relative à la prise de Maëstricht, l'écusson ci-dessous qui



montre l'enceinte fortifiée de cette ville. Deux têtes de coq sont aux extrémités de ce motif, disposition que nous retrouverons souvent.



1678. — A l'occasion de la paix de Nimègue plusieurs médailles furent frappées pour célébrer la gloire de Louis XIV. Les revers de ces médailles représentent des allégories.



Nous en trouvons les fac-similés dans une gravure de

l'époque, sur laquelle on voit au centre le portrait de Louis XIV avec cette légende :

Ces monuments sont grands, chacun semble suffire
Aux exploits les plus innouïs
Mais jetez les yeux sur Louis
Il vous dira bien plus qu'ils ne vous peuvent dire.



Voici la reproduction de trois de ces médailles où le coq personifie la France. On peut traduire ainsi les légendes :

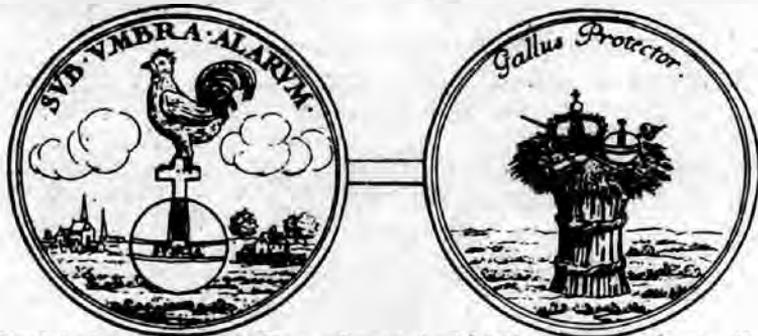
Pour vous le salut, pour moi la gloire.

— *Ils sont mis en fuite par son cri*

— *Ils se reposent quand il se tait.*



1679. — Dans un ouvrage intitulé : *Histoire du roy Louis*



Le Suédois abbé de la Rastignac des Places, qu'on croit parvenu dans les dernières guerres, vouta rendre publique sa reconnaissance par cette Médaille, où le coq perché sur le Globe du Monde, représente le Roy qui se tient SOUS L'OMBRE DE SES AILES, comme il est appelé LE PROTECTEUR. dans le vers, où le Coq est le Symbole de la Sur de la Scapule, et l'Espée de l'ambassade Royale.

le Grand par les médailles (1) nous trouvons la reproduction

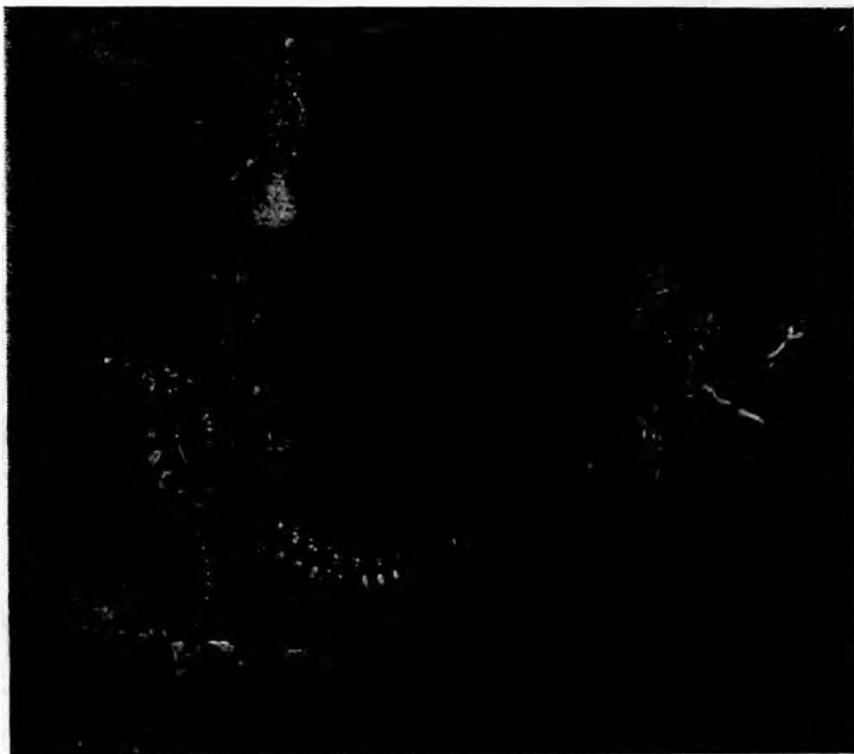
(1) Ménestrier Claude, 1689.

d'une médaille qui a été souvent citée et mal comprise ; elle viendrait de la Suède dont le nom *SVECIA* est inscrit sur le globe où est posé le coq. La légende *Gallus protector sub umbra alarum* signifie « le coq le protège à l'ombre de ses ailes », allusion à l'aide que la France venait de prêter à ce pays.

Dans le même ouvrage sous la rubrique « Devise militaire » on voit un coq qui fait fuir un lion ; légende : *Assez de le voir pour le vaincre.*

~*~

1689. — M. de Somerie, gentilhomme génois, fit présent à Louis XIV d'une pièce de bijouterie très luxueuse dont nous donnons ici la reproduction.



Le *Mercur* de France la décrit ainsi :

« C'est un char de triomphe d'environ dix pouces de longueur ; il est d'or émaillé enrichi de diamants. On y voit les armes de France. Ce char porte un coq qui a sur sa tête une couronne et qui tient un

cartouche sur lequel on lit : *Gallorum Rex*. Ce coq est d'une geste orientale pesant une once. Le char est conduit par le temps qui est aussi d'une geste orientale, le reste du corps est d'or garni de diamants, ainsi que les ailes du coq. »



1684. — Une gravure de P. Lepautre représente le « Magasin royal des armées, » de Paris, appelé vulgairement « de la Bastille » pendant la visite qu'y font des Orientaux qu'à leur costume on reconnaît pour être des ambassadeurs siamois (venus auprès de Louis XIV en 1684).

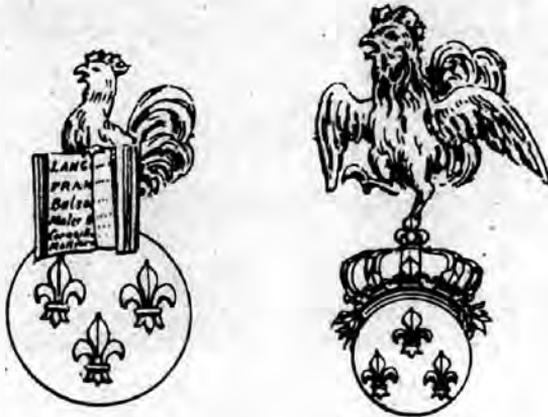
Le trophée principal porte au centre les armes de France accompagnées de chaque côté d'un coq sortant à moitié de derrière l'écu (1).



1689. — Les relations de voyage du père Tachard, envoyé par Louis XIV au Siam (ouvrage dédié au roi), contiennent une très belle vignette où l'on voit, entre différents attributs, le soleil et les emblèmes royaux. A côté se dresse un joli coq portant au cou un écusson avec trois fleurs de lis. Cette vignette est reproduite en tête de ce chapitre, page 81.



1689. — Souvent, dans des compositions allégoriques, le coq surmonte le globe du monde, d'azur aux trois fleurs de lis d'or, emblème de la monarchie française. En voici encore trois



exemples tirés du Cabinet des Estampes. Le premier est pris

(1) L. de Bouillé, *Les Drapeaux français*.

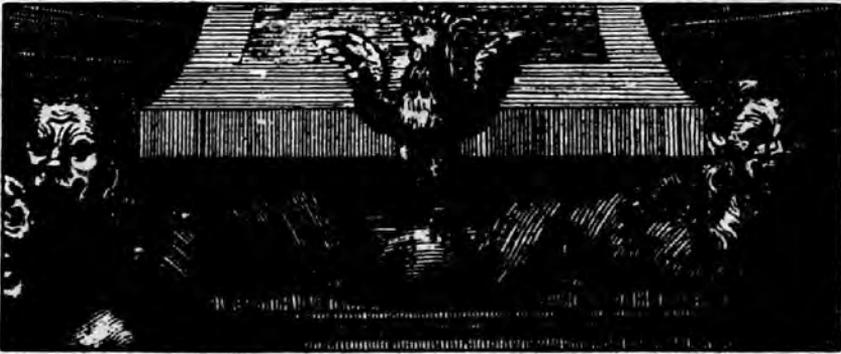




Allégorie gravée en 1692

sur le frontispice du *Dictionnaire français et latin* publié en 1689 et sur lequel figurent les médaillons du roi et de la famille royale.

Le second provient d'une très grande estampe au milieu de laquelle se trouve, sur un cartouche, l'inscription *Louis le Grand triomphant des princes de l'Europe en 1690*. Ce cartouche est surmonté du globe aux trois fleurs de lis, couronné ; le coq est posé sur la couronne royale.



Le troisième motif est tiré d'une belle gravure de 1703, représentant le roi Louis le Grand formant son petit fils Philippe V, roi d'Espagne en l'art de régner.

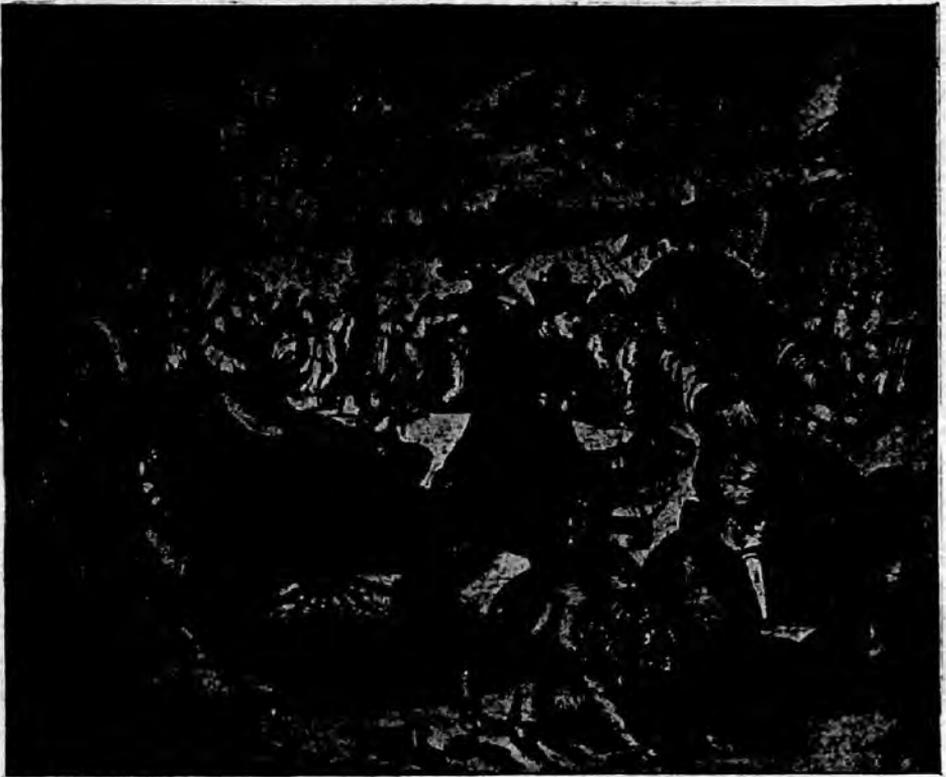


1695. — Dans une gravure de la collection Hennin ayant pour titre *La Catalogne soumise au Roy par les Victoires de Monsieur le Maréchal duc de Noailles*, on voit le médaillon de Louis XIV et, plus bas, un écusson surmonté d'une fleur de lis et d'un joli coq.



1692. — La gravure ci-contre représente *La France* personnifiée par une jeune femme costumée à la mode de l'époque ; elle tient à la main des épis et des grappes, emblèmes de l'abondance. Près d'elle est le coq national.

1689. — Voici une caricature hollandaise de 1689 qui a trait parait-il, au départ des papistes de l'Angleterre. Le coq,



perché sur la tête d'un personnage français important, est pris à parti par un aigle.



1697. — A l'occasion du mariage de « Monseigneur le Duc de Bourgogne avec la princesse de Savoye » parut une grande gravure montrant la Paix qui unit le jeune couple ; auprès, se trouvent le Roi, le duc de Savoie et d'autres personnages ;

le sujet d'un des six médaillons du haut de la gravure, reproduit



ci-dessus, est une allusion satirique aux conséquences de cette union sur les espérances de la maison d'Autriche.



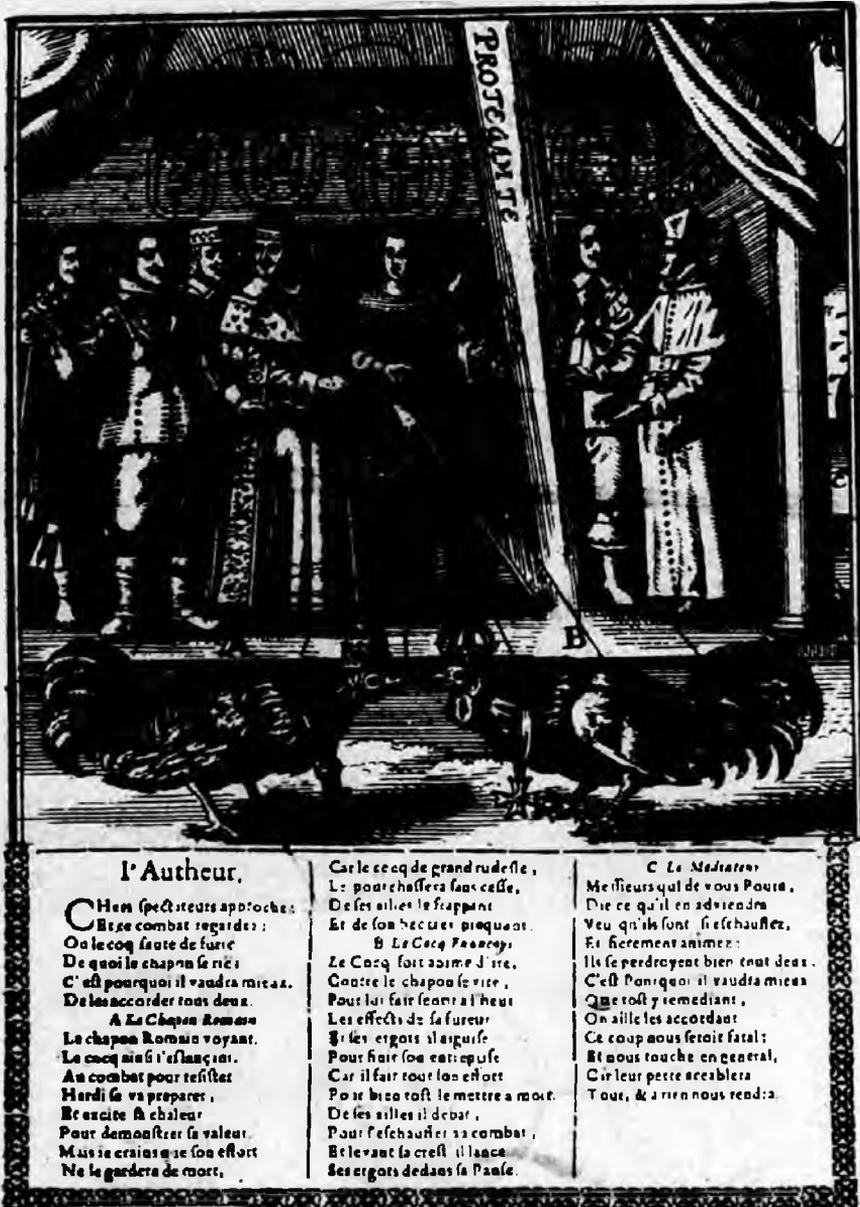
1700-1713. — Voici deux jetons frappés pendant la guerre de la Succession d'Espagne ; ils portent d'un côté l'effigie de Louis XIV et de l'autre la France personnifiée par le coq tenant les dépouilles de la Toison d'or. Ces dépouilles lui sont disputées sur l'un des jetons par le lion batave et le léopard anglais ; sur l'autre pièce, dont nous connaissons plusieurs variétés, une troisième puissance, l'Autriche, est personnifiée par une aigle.



Les légendes se traduisent ainsi : *Le travail de l'oiseau l'emporte. — (Ces dépouilles) sont en sûreté sous ma garde.*



1708. — Une allégorie satirique, reproduite ici en partie,



L' Auteur.

Chem spectateurs approchez :
Et se combat regardez :
Ou le coq saute de furie
De quoi le chapon se rit
C' est pour quoi il vaudra mieux
De les accorder tous deux.

A Le Chapon Romain
Le chapon Romain voyant
Le coq au si s' efflançois.
Au combat pour testez
Hardi se va preparer,
Et excite sa chaleur
Pour demonstrez sa valeur
Mais se craint de son effort
Ne le gardera de mort.

Car le coq de grand rudesse,
Le pourchassera sans cesse,
De ses allies se fuyant
Et de son bec uer piquant.
B Le Coq Francoys
Le Coq fort adme d' estre,
Contre le chapon se vire,
Pour lui fair sentir al' heur
Les effets de sa fureur
Et ses ergots al' guise
Pour faire son entreprise
Car il fait tout son effort
Pour le bien tost le mettre a mort.
De ses allies il debar,
Pour sechauffer sa combat,
Et levant sa crest il lance
Ses ergots dedans sa Panse.

C Le Mediateur
Messieurs qui de vous Pourra,
Dire ce qu' il en adviendra
Veu qu' ils font si sechauffez,
Et fierement animez
Ils se perdroyent bien tost deus.
C' est pour quoi il vaudra mieux
Que tost y remediant,
On aille les accordant
Ce coup nous seroit fatal
Et nous touche en general,
Car leur petre seablesa
Tout, & rien nous rendra.

Pièce emblématique sur une rivalité entre la France et la Cour de Rome

a trait à un différend survenu entre le Pape, représenté par un chapon coiffé de la tiare, et Louis XIV sous l'apparence d'un

coq couronné. Une légende en vers que l'on voit sous cette caricature en donne l'explication.



D'après l'exemple donné par le Souverain et ses artistes préférés, le coq est souvent employé par les industriels d'art de cette époque; aussi le voit-on sur les pendules, les appliques de cuivre, etc., accompagné ou non du soleil, emblème personnel de Louis XIV.

Sur la grande gravure reproduite au commencement de ce chapitre, page 80, et qui est intitulée *Louis le Grand, Roy de France*, le coq figure dans les sculptures de la table, de chaque côté de l'écusson aux trois fleurs de lis.



En voici encore deux superbes qui encadrent le portrait de Louis XIV et qui sont mêlés aux attributs royaux.

1709. — Une estampe relative au siège de Lille par les alliés montre un coq dans un écusson.



Aux archives du Ministère de la Marine, dans la série des dessins originaux des riches sculptures qui, du temps de Louis XIV, couvraient l'arrière des vaisseaux de guerre, se trouve celui qui représente l'arrière du vaisseau à trois ponts *Le Gaulois* où l'écusson de France est protégé par les ailes d'un coq (1).



Dans une magnifique composition due au sculpteur F. Girardon, qui fut Inspecteur général des sculptures sous Louis XIV, se trouve la statue équestre de ce monarque qui servit de modèle à toutes celles qui furent faites alors ; l'éminent artiste n'a pas oublié le coq, il est placé au bas du piédestal sur un trophée d'attributs militaires anciens.



Citons encore la reproduction d'un monument avec le coq que nous avons photographié au Cabinet des Estampes. Autour de cet obélisque sont groupés les portraits de tous les rois de France. Sur un document du même genre intitulé : « *Histoire de la Monarchie française depuis Pharamond jusqu'à Louis 14 à présent régnant* » on voit en haut une femme tenant un sceptre et personnifiant la Monarchie et, en bas, pour représenter la France, un grand coq héraldique.



Les guerres continuelles, le faste de Louis XIV, son orgueil, la flatterie outrée de ses courtisans, lui avaient aliéné toutes les nations et l'Europe entière se souleva contre lui.

(1) L. de Bouillé. *Les Drapeaux français.*



Statue équestre de Louis XIV, par F. Girardon

Les revers assombrirent donc la fin du règne et l'étranger retourna contre le grand roi les allégories qu'il avait lui-même prodiguées dans les années glorieuses.

Une gravure hollandaise représente Louis XIV sous les traits de Polyphène ; on y voit l'aigle autrichienne, le lion batave et la licorne anglaise terrassant le coq et lui arrachant



un sceptre et des branches de fleurs de lis. On lit en dessous une légende en vers dont voici une traduction libre :

« Le Polyphène français, aveuglé par l'orgueil, siège, enchaîné à un roc par les liens d'or de l'ambition. Son Coq est déchiré par le lion

et l'aigle qui projettent, avec plaisir, son plumage dans les airs. Oh ! Géant de la Terre, c'est là votre châtement pour l'infâme abus de la foi. Votre Soleil plonge déjà dans l'occident; le temps de disparaître n'est-il pas encore venu? »

~*~

Voici encore tout un lot de caricatures ou d'estampes allégoriques, la plupart hollandaises et provenant du Cabinet des Estampes (collection Hennin) :

Un coq est dans les flammes et plusieurs personnages sont occupés à briser une boule sur laquelle on distingue le soleil.

~*~

Un cardinal est à cheval sur un grand coq.

~*~

Gravure intitulée : « *La fête des Trois Rois aux Invalides* ». L'un des personnages (Louis XIV) est coiffé d'une couronne surmontée d'un coq bizarre.

~*~

Autre gravure intitulée : « *Louis le petit dort près de ses louis d'or* ». Sous une table, près d'un manteau royal, on voit un grand coq.

~*~

« Allégorie sur les malheurs arrivés à la France à la suite des Conquêtes de Louis XIV ». Un coq est perché sur une boule et des animaux emblématiques cherchent à l'atteindre.

~*~

Un personnage, dont le manteau fleurdelisé est à terre, se débat dans une cuve tandis qu'on lui verse un seau d'eau sur la tête; un coq perché sur la cuve cherche à le défendre.

~*~

La reine d'Angleterre, assise sur un trône, est occupée à plumer un coq. Légende : « *Mauvaise conséquence de l'Eclipse du Soleil françois obscurci par la lune d'Angleterre et les planetes alliez.* »

~*~

Une fraction d'une caricature compliquée montre un guerrier (Vendôme) dans un char trainé par deux coqs; la roue



du char est formée d'une fleur de lis. Quelques-unes des légendes sont traduites en français.



1703. — Une femme pleure près d'un buste de Louis XIV; elle tend la main vers un grand coq. On lit en français :

Complaintes de l'Electrice de B..... réfugiée à Venise.

J'ai délaissé ma Cour, mon époux m'a quitté,
 Mes pauvres fils, hélas, languissent de tristesse,
 L'Un d'eux est au tombeau, objet de charité.
 O ! le foudre aquilin, le tort du Cocq nous presse
 De supplier le Roy, le Pape, ou l'Empereur,
 De nous pourvoir au moins de quelque sûre place.....



1708. — Neuf emblèmes retracent « l'histoire de la campagne glorieuse des hauts alliés et des victoires remportées dans les pays-Bas sur les François en 1708 ». Un coq est perché sur un moulin à vent.



Le coq français est attaqué par plusieurs animaux emblématiques qui lui arrachent des plumes sur lesquelles on voit le



nom des villes perdues. Un paon s'enfuit à tire-d'ailes.



1703. — Nous détachons le cartouche ci-dessous d'un plan



du camp de l'armée des alliés. Le lion batave (1) menace le coq gaulois.

(1) Le lion hollandais héraldique tient de la patte droite une épée et de la gauche un faisceau de sept flèches, représentant les sept provinces qui secouèrent le joug de l'Espagne.

Sur une grande gravure emblématique intitulée : *Situation de l'Europe au moment de l'élection du prince d'Orange*, les puissances sont représentées par des animaux symboliques.



La fraction que nous donnons ici montre le lion batave luttant contre le coq gaulois ; derrière celui-ci flottent des drapeaux français fleurdelisés.

1708. — « Retraite des Français et des Bavarois qui abandonnent l'Escaut. » Un guerrier est représenté coiffé d'un grand chapeau sur lequel on voit un soleil. Un coq est perché sur cette coiffure ridicule.



1709. — Vue d'une bataille. Au premier plan un guerrier dirige son épée dans la direction d'un char que l'on aperçoit dans les nuages et il dit : *Arrête-toi ! C'est la volonté de Dieu.*



Le char est celui de Louis XIV, il est traîné par des coqs.



Des médailles étrangères ont également un sens injurieux ou satirique contre la France. L'une, frappée en 1706, représente un coq qui se laisse prendre à un hameçon ; elle a trait à la bataille de Ramillies, gagnée par Malborough contre Villeroi et qui entraîna la perte de la plus grande partie des Pays-Bas, plusieurs fois conquis par Louis XIV.



1712. — Sur une autre médaille hollandaise on voit le coq gaulois qui demande la paix au lion batave et au léopard anglais. Cette médaille, dit Bouillé, doit être antérieure à la victoire de Denain, à la suite de laquelle les Hollandais se virent contraints de reprendre les négociations qu'ils avaient interrompues.



PERSONNIFICATION
DE LA
MONARCHIE FRANÇAISE
SOUS LOUIS XV

LOUIS XV

(1715-1774)

1719. — Un almanach, paru en cette année, montre au centre Louis XV et des personnages de la cour ; à gauche est une personnification de la Monarchie française qui tient à la main un rameau d'olivier ; elle porte la couronne royale et est vêtue d'une robe et d'un manteau semés de fleurs de lis. A ses pieds est un grand coq chantant, les ailes soulevées. Faisant pendant à cette figure, on voit à droite la Lorraine tenant également un rameau d'olivier ; elle s'appuie sur un grand écusson aux armes de Lorraine par opposition à l'emblème français. Cette gravure a pour titre : « *Les traités d'alliance faits entre S. M. très chrestienne Louis XV, roi de France et son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Lorraine* ».



1725. — Un autre almanach présente dans un écusson une illustration relative au mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Bade. Cét écusson est surmonté du coq (Collection Hennin).



1732. — Une gravure, dont nous ne donnons ci contre qu'une partie, a trait à la fameuse querelle intestine provoquée par la mise en vigueur de la bulle *Unigenitus* que le Parlement se refusait à enregistrer.

Le Parlement était à cette époque une sorte de Cour d'appel supérieure, de Conseil d'Etat. Nous empruntons à M. Duruy le résumé des faits extraordinaires qui furent la conséquence de ce conflit :

..... Fleury oublia la tolérance que deux cardinaux, deux grands ministres, Richelieu et Mazarin, avaient pratiquée. Il remit en vigueur la bulle *Unigenitus* ; il fit emprisonner plusieurs ecclésiastiques, même un évêque qui refusa de la signer, destitua les professeurs jansénistes de la Sorbonne, comme Rollin l'avait été naguère, et cassa une protestation du parlement, puis, ce corps persistant, il exila 40 de ses membres, et bientôt après les rappela,



Allégorie relative au différend survenu entre le Parlement de France et les partisans du Pape
(1732)

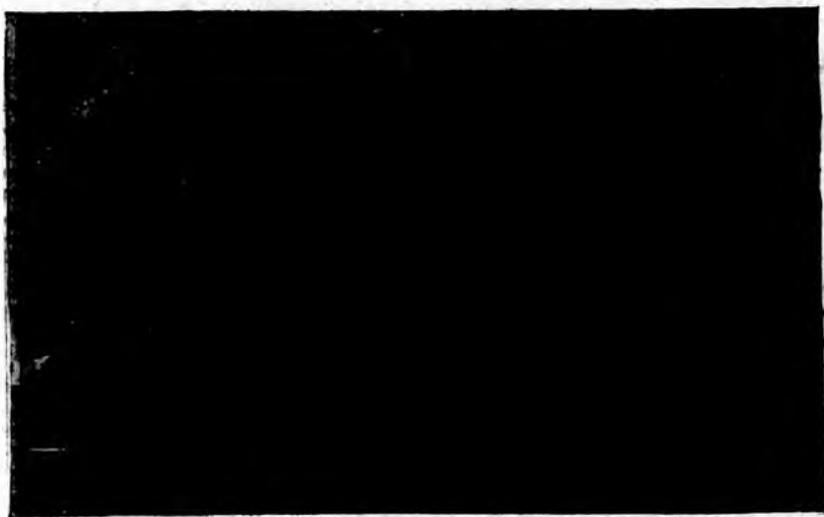


par la crainte de quelque trouble (1730), de sorte que le parlement, enhardi, laissa de nouveau entrer l'esprit d'opposition dans le sanctuaire des lois. Ces violences mêlées de faiblesses poussèrent les jansénistes à essayer d'un autre moyen. Un d'eux, le diacre Paris, de la paroisse Saint-Médard, à Paris, personnage austère et ascétique, mourut en 1727, en odeur de sainteté, au dire de ses partisans. On publia bientôt qu'il faisait des miracles et il y eût alors une de ces épidémies morales qu'on voit naître à de certaines époques et qui sont plus contagieuses que les épidémies ordinaires. Il se passa en effet des choses étranges au cimetière Saint-Médard.....

Notre gravure montre la France, accompagnée du coq gaulois, défendant l'autorité du Parlement de France, contre les partisans du Pape.



1740. — *Table de la France ancienne et moderne dédiée à Monseigneur le Dauphin* ». Le frontispice représente les armes du Dauphin ayant à droite un coq.



Sur un autre motif du même genre, fort bien gravé et dont nous donnons ici un fac-similé, le coq est placé à gauche de l'écu, de l'autre côté se voient des branches de lis.



1747. — Un billet de bal nous montre, au milieu d'attributs gracieux, l'aigle de la Pologne uni par des guirlandes de fleurs au coq français, allusion au mariage du Dauphin avec Marie-

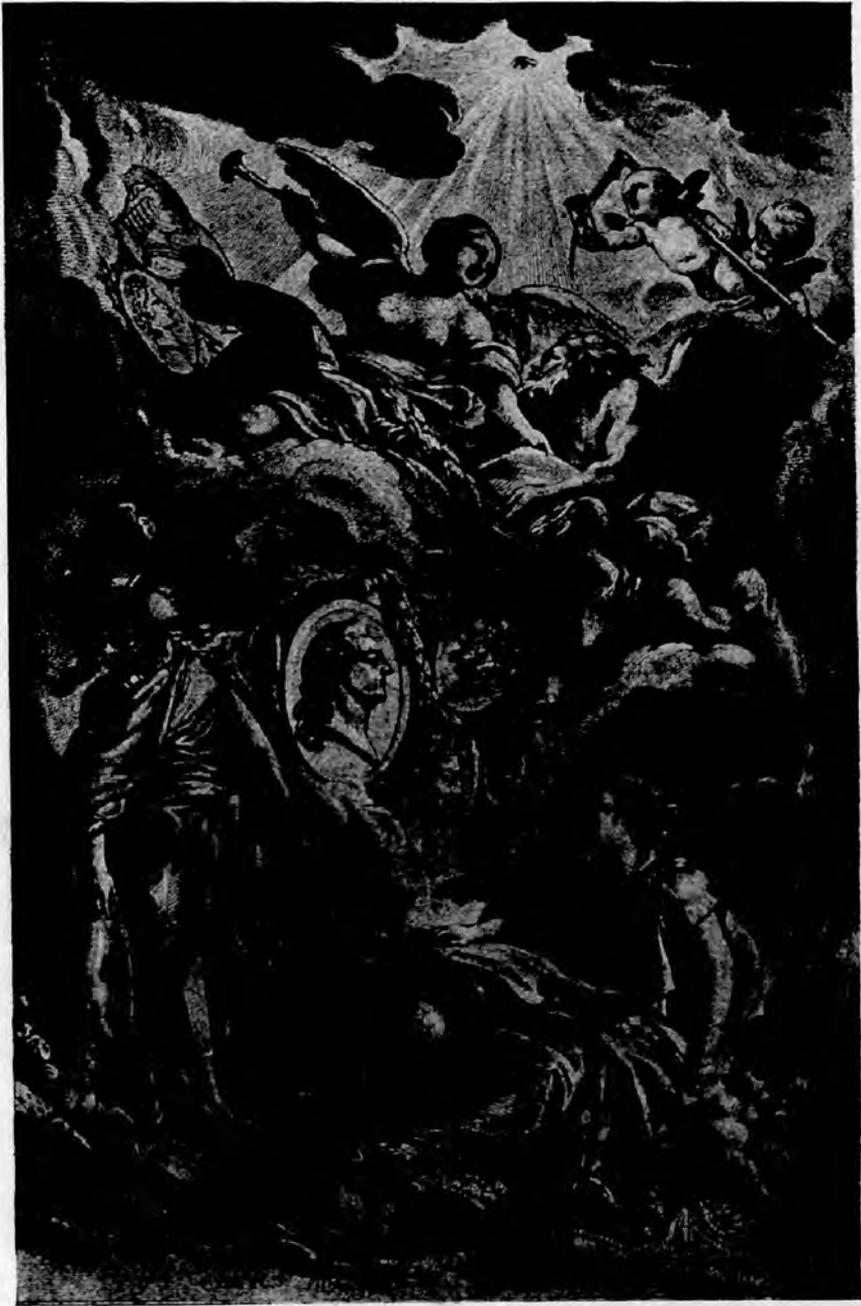


Josèphe de Saxe, fille du roi de Pologne. Le Dauphin mourut en 1765 laissant trois fils qui furent rois : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.



Une jolie composition due au célèbre peintre François Boucher montre la France posant des guirlandes autour des portraits des rois parmi lesquels on distingue Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Elle soutient de la main droite un bouclier aux trois fleurs de lis près duquel se dresse un joli coq. L'Histoire tient des feuillets sur lesquels on lit : « Louis XV le bien aimé ».





Allégorie sur l'histoire de la Monarchie française, par François Boucher



1755. — Sur une gravure emblématique anglaise intitulée : « *Les Droits de l'Angleterre maintenus et l'ambition française divulguée* », on voit la France personnifiée par une femme couronnée, vêtue d'un manteau fleurdelisé; un grand coq est à ses pieds.



1757. — Voici une seconde caricature intitulée : *La Fondrière* publiée en Angleterre et portant sur l'alliance de Marie-Thérèse, reine de Hongrie devenue impératrice d'Autriche, avec la France et la Pologne, contre Frédéric II, roi de Prusse, uni à l'Angleterre.

De ce traité jaillit la fameuse guerre de Sept-Ans.



La fondrière (année 1759.)

Sur le devant du tableau, le coq gaulois tenant dans son bec une torche, met le feu à l'Allemagne, pendant que sur le point opposé du globe, le même incendie, sans doute allumé par lui, dévore l'Amérique Septentrionale. On remarquera que sur l'aile du coq l'artiste a placé trois fleurs de lis.



1762. — Une autre caricature dont nous avons vainement cherché l'explication présente un cyprès sur lequel sont perchés des dindons. Au pied de l'arbre on voit le coq posé sur une boule fleurdelisée; près de lui est un dragon, la patte sur un écusson armorié. Cette pièce énigmatique porte la légende : *Coupez l'arbre et que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches.*

~*~



1759. — On bâtit à cette date l'Hôtel de la Guerre et le coq figure parmi les attributs qui ornent la porte principale de l'hôtel.

On le voit aussi dans des trophées aux archives des Affaires étrangères, aujourd'hui Bibliothèque de Versailles, que M. de Choiseul fit construire à la même époque.



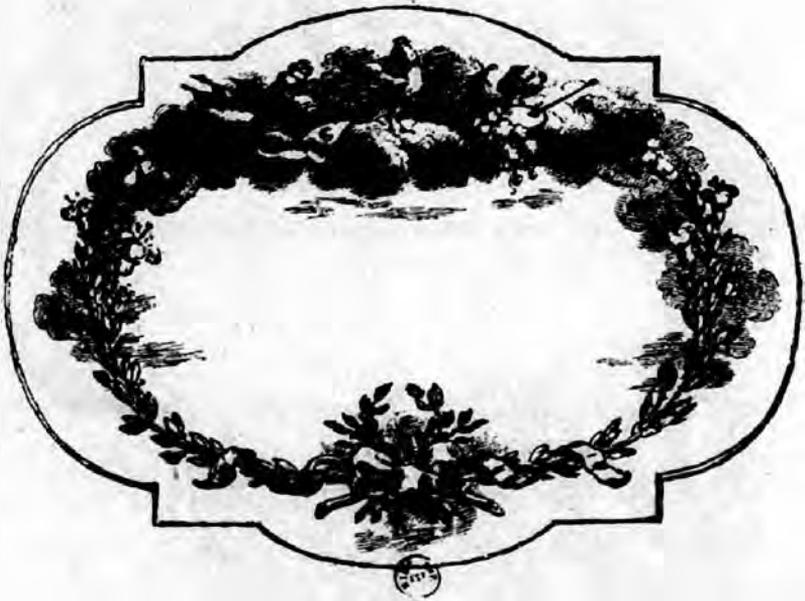
1771. — L'écu du Dauphin placé en tête du tableau des drapeaux, étendards et guidons en 1771 montre dans l'un de ceux-ci un coq sur fond blanc.



LOUIS XVI

(1774-1792)

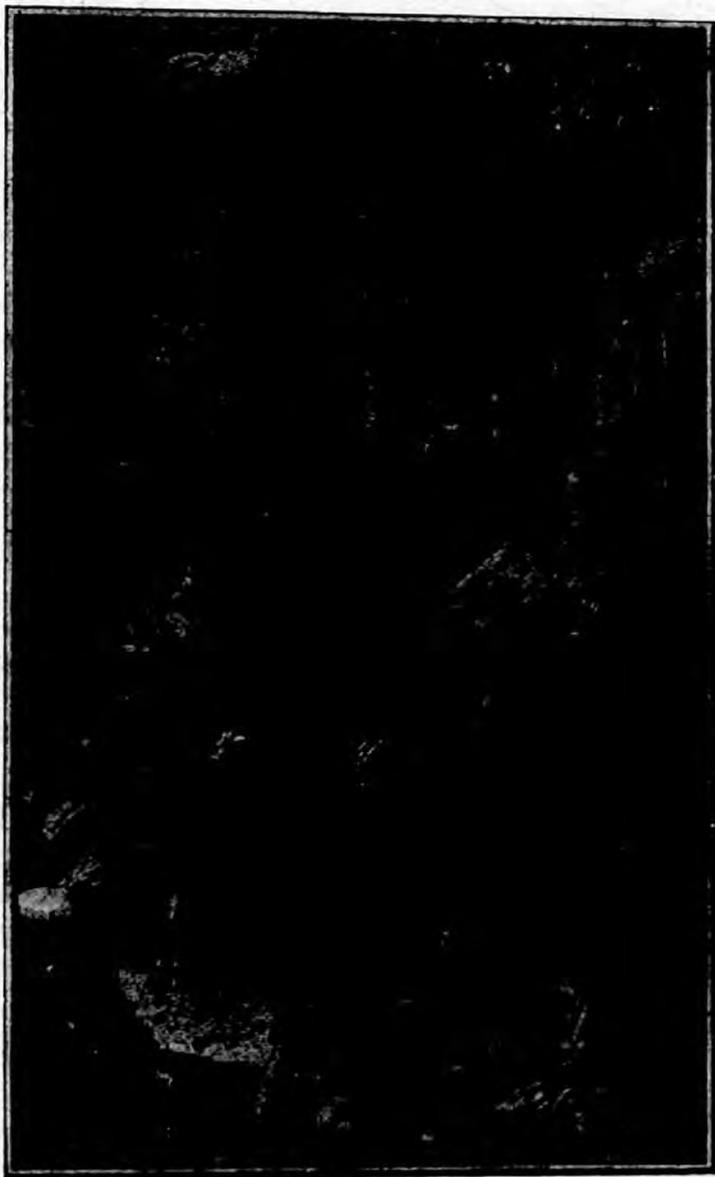
Louis XVI qui, a-t-on dit, savait tout faire, sauf son métier de roi, grava de sa main la vignette en taille-douce ci-après où l'on trouve mêlés les lis royaux et le coq populaire. L'original de cette pièce, vraiment curieuse, est au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale où nous l'avons photographié.



Elle était destinée, dit-on, à encadrer le titre d'une carte de la forêt de Fontainebleau. On a dit encore qu'elle servit pour des billets de bal où l'invitation était manuscrite.



1775. — Voici une curieuse composition emblématique : Louis XVI, revêtu du manteau royal et tenant le sceptre, est



assis dans un char près de Marie-Antoinette. La reine est debout et secoue un arbre couronné d'où il tombe abondam-

ment des fruits que le peuple ramasse avec joie; en même temps la reine remet un livre ouvert à une jeune femme. Le char est attelé d'un mouton, symbole de la douceur, et du coq français.

La légende suivante accompagne cette gravure : « *Louis XVI à son peuple : Vous la voyez cette couronne fille de l'ambition, je ne veux la conserver que pour vous deffendre Et vous rendre heureux* ».

~*~

1776. — Une estampe de la collection Hennin représente Thémis ayant à ses côtés deux femmes, l'une avec une balance où sont pesés « les compte-rendu du Roi et revenus portés au Trésor »; l'autre femme tenant un épi et une branche de feuillage. Au bas est un écusson où l'on distingue le coq



français terrassant le léopard anglais enchainé. Au-dessus du coq sont disposés en faisceau, un drapeau français fleurdelisé,





Frontispice d'un ouvrage relatif à la guerre de l'Indépendance américaine

un drapeau espagnol, et, entre les deux, un trident. On lit en exergue :

Puisse-t-il s'adoucir ou rester dans les fers
Pour son propre bonheur et le repos des mers.

A cette date la France et l'Espagne, liées par le *pacte de famille*, s'apprétaient à tenir tête à l'Angleterre laquelle était aux prises avec ses colonies d'Amérique.



1778. — Une autre pièce relative à la guerre de l'indépendance américaine a pour sujet l'impôt sur le thé qui provoqua le soulèvement des colonies anglaises d'Amérique. On y voit le Temps montrant, dans une lanterne magique, aux quatre parties du monde assemblées, la France représentée par un coq qui, agitant vigoureusement un soufflet, excite un grand feu sous une théière qui fait explosion; d'un côté, l'éclat culbute et met en pièces les léopards anglais, tandis que de l'autre il lance le bonnet de la liberté au milieu des Américains.

Cette gravure est d'origine étrangère.

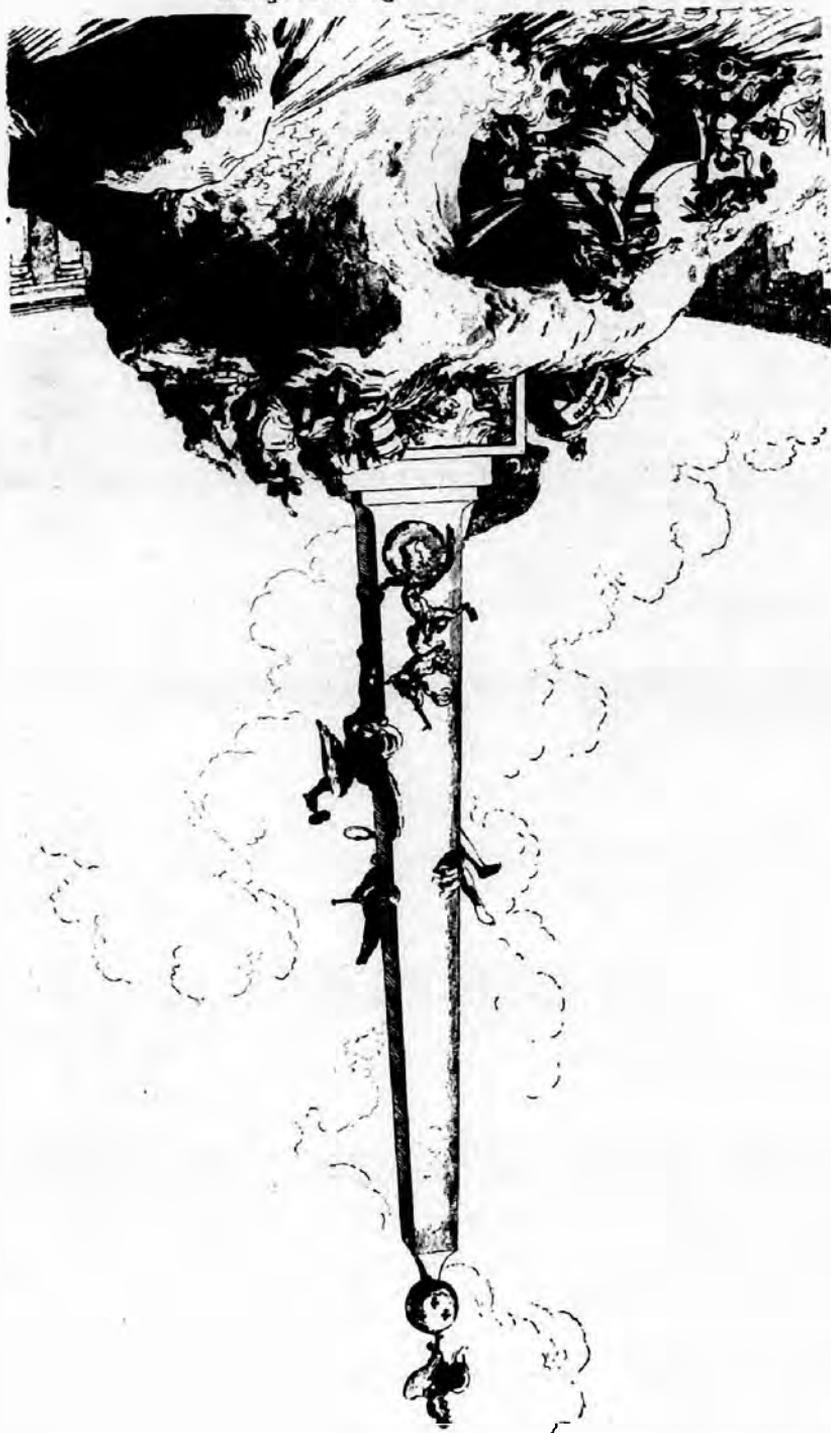


1778. — La guerre de l'indépendance américaine a fourni encore le sujet d'une très belle estampe dont nous publions ci-contre une réduction. On sait qu'à la suite d'une démarche de Franklin, envoyé à Paris comme ambassadeur par ses compatriotes, la France intervint et lutta pendant cinq ans sur terre et sur mer contre les forces anglaises. En 1783, le traité de Versailles reconnut l'indépendance des États Unis d'Amérique.

La gravure en question, dont il existe plusieurs variétés, montre le léopard anglais aux prises avec ses adversaires figurés par d'autres animaux emblématiques. La tête de ces animaux est répétée aux quatre angles du dessin. Le premier est le coq avec l'inscription « *La France* »; en regard est la tête du lion d'Espagne; au bas un serpent personnifie l'Amérique et un léopard l'Angleterre.



MONUMENT A LA CROIX DE ROI ET DE LA FRANCE



1777. — Voici le dessin d'un « Monument à la gloire du Roi et de la France, » esquisse au premier trait faite par M. l'abbé de Lubersac, vicaire général de Narbonne. On y distingue les médaillons du roi et de la reine et, au sommet, le coq posé sur le globe du monde aux trois fleurs de lis.



L'allégorie que nous présentons ici a été gravée pour



servir de frontispice au « Compte Rendu au Roi par Necker, Directeur Général des Finances ».

On lit au-dessous :

« La France, à la tête de sa Marine, appuyée d'une main sur le Compte rendu au Roi, par M. Necker, tient de l'autre une Corne d'Abondance d'où sortent des Fruits et des Edits de Bienfaisance ; aux pieds de la France, un Léopard (1), couché sur une autre corne d'abondance renversée, regarde un Coq qui le fixe avec fierté. Plus loin les Ecuries d'Augias. Dans le fond, une troupe d'Habitants de la Campagne pleins d'allégresse dansent autour de la statue de Sa Majesté, pour témoigner la joie que leur causent la haute Sagesse et la bonté du Jeune et Vertueux Monarque, constamment occupé du bonheur dont il les fait jouir et de celui qu'il leur prépare. »

~*~

1782. — L'allégorie bizarre, mais joliment traitée, que nous donnons ci-contre, porte le titre et les inscriptions suivantes qui reflètent d'une façon pittoresque l'état d'esprit de l'époque :

La Philopatrie, nouveau Personnage iconologique, représentant l'Amour de la Patrie Dédié aux vrais Patriotes par leur Frère Métal.

Autour de l'armoirie du bas on lit : *Récompense du courage civique* et au-dessus dans une banderole : *Et pour elle et pour chacun d'eux.*

« La Philopatrie » est représentée par une très gracieuse personne armée et tenant un bouclier sur lequel on lit : PATRIE. Un grand coq blanc est posé sur son casque fortement empanaché.



(1) Le léopard est ici l'emblème de l'Angleterre.



Paris chez M. de la Harpe, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-devant de la République, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Concorde, ci-devant de la République.

La Philopatrie, ou l'Amour de son Pays.

Iconologique, se présentent

De la République.



La République.



LA RÉVOLUTION

89. — Le malheureux Louis XVI devait payer bientôt les fautes de ses prédécesseurs.

Les guerres et les prodigalités fastueuses de Louis XIV, les folies de Louis XV qui avait prophétisé : « Après moi, le déluge », enfin, les exigences de la Cour qui ne voulut pas comprendre qu'il fallait mettre un frein au gaspillage des deniers publics, avaient ruiné et irrité profondément le pays.

Les philosophes préparaient la Révolution. Cependant, Louis XVI irrésolu, inclina vers des réformes et convoqua les États-Généraux, bientôt transformés en Assemblée nationale. La médaille ci-dessous, peu artistique à la vérité, fut frappée à cette occasion ; elle porte d'un côté le buste du souverain



avec la légende : VIVE A JAMAIS LE MEILLEUR DES ROIS. Exergue : LOUIS XVI, RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ FRANÇAISE ET LE VÉRITABLE

AMI DE SON PEUPLE. Le revers montre la France, représentée par une déesse qui protège le blason royal; elle est précédée du coq et tient à la main une haste surmontée du bonnet phrygien. Ce mélange des emblèmes royaux et révolutionnaires va pendant trois ans se retrouver sur un nombre considérable de documents.



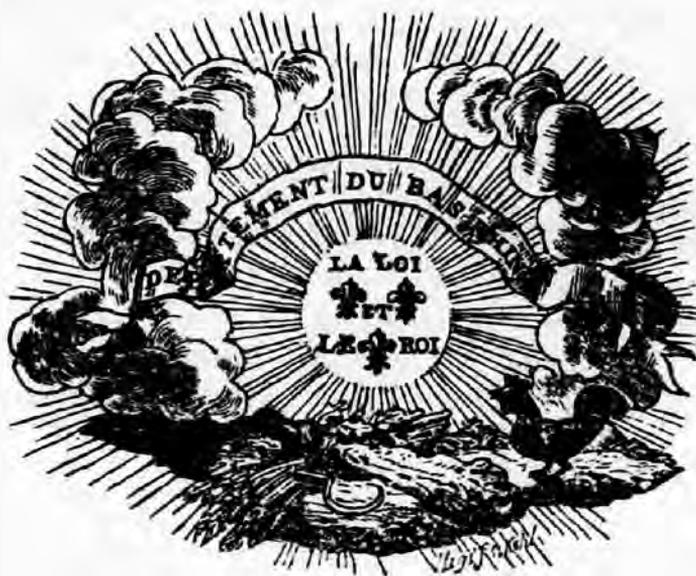
Estampe intitulée : « LES TROIS ORDRES RÉUNIS PAR LA CONCORDE EN ÉTATS-GÉNÉRAUX.

On voit de chaque côté une colonne portant des médaillons; celle de gauche montre les effigies de Louis XII, Henri IV et Louis XVI, elle est surmontée du globe du monde aux trois



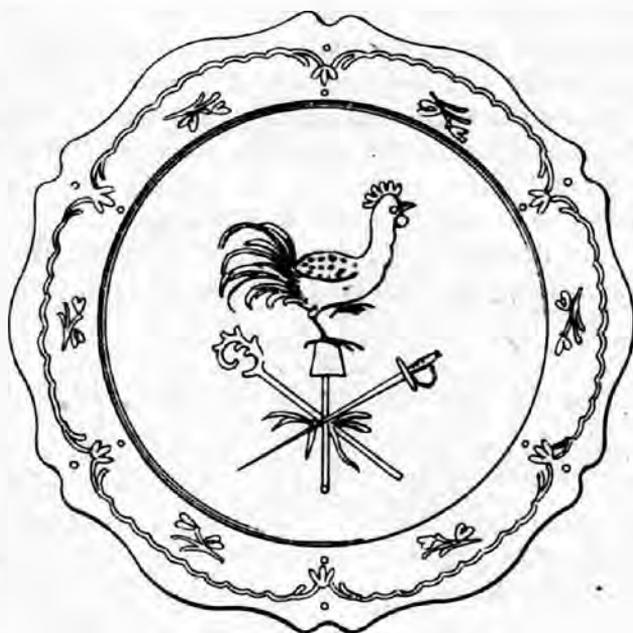
fleurs de lis et de la couronne royale. Celle de droite porte les médaillons de Sully, Colbert et Necker. En haut, le coq fait pendant aux attributs royaux.





En-tête de papier à lettres administratif.

Une quantité considérable d'assiettes et de plats rappellent, par des peintures naïves, la plupart des faits de la Révolution.



Le coq y est souvent figuré soit comme emblème de la vigi-

lance, et dans ce cas il est accompagné du mot « Vigilance », ou de l'inscription : « Je veille pour la Nation », etc., soit, et c'est le cas le plus fréquent, comme personnification du peuple français ; nous le voyons ainsi sur le dessin ci-contre (page 137) : il est perché sur la bêche, emblème du Tiers-État.



Caricature anglaise en couleur ayant pour titre : LA GIROUETTE ANGLAISE. Nous croyons comprendre qu'il s'agit du roi Georges qu'un personnage attire vers la France, représentée au loin par un îlot que domine fièrement un coq. Pitt oriente aussi le monarque de ce côté, tandis que le peuple le retient.



Une gravure coloriée représente le roi conduisant un char qui a la forme d'une chaire où préche un évêque ; des chiens et des chevaux fougueux sont attelés à ce véhicule qui va donner dans une herse placée sur le bord d'une mare ; sur l'obstacle on lit : TOUT A UN TERME. Allant dans le sens opposé, un paysan mène passivement une paire de bœufs derrière lesquels deux cornes d'abondance rouges tenant au char royal laissent tomber des pièces d'or. Le paysan tient d'une main un feuillage et, de l'autre, un drapeau sur lequel se détache un coq blanc, la hampe est surmontée d'une fleur de lis.

On lit, au dessous de la gravure, la légende : *Vox Populi. Obéissance au Roi, justice au peuple, Lois pour tous.*



Une vignette de mai 1789 représente un char portant les Députés de la ville de Paris à l'Assemblée Nationale et sur lequel on remarque différents emblèmes. Le devant du char est formé d'une tête de coq. A l'arrière est un écusson fleurdelisé surmonté de la couronne royale. (Collection Hennin).





La Girouette anglaise



Fragment d'une gravure allégorique décrite page 138



1789-1790. — *Drapeaux de la garde Nationale.* — Nous avons indiqué, dans l'Histoire du Drapeau, que parmi les soixante drapeaux qui furent offerts aux soixante districts de la garde



nationale de Paris et de ses faubourgs, plusieurs ont un coq, par exemple celui du district de Saint-Jean de la Grève et celui du district des P P Nazareth reproduits ici.



1789. — *Armoiries de Versailles.* — Le conseil général de la Commune prit à la date du 15 septembre 1789, la décision



suivante : « L'Assemblée a délibéré que les armes de la ville seraient d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef d'argent, chargé d'un coq à deux têtes, naissant, de couleur naturelle, surmonté d'une couronne murale composée de 5 pièces : trois

tours et deux fleurs de lys conformément à l'empreinte mise à la fin de la présente délibération. »

Voici la signification de ce coq à deux têtes, elle a été donnée en 1861 par le maire de Versailles :

« Le coq d'argent à deux têtes, naissant, s'élevant au-dessus d'un champ d'azur à trois fleurs de lys d'or, n'est-ce pas l'emblème du tiers-état, d'origine gauloise, éployant ses ailes à la liberté, sous l'égide de la protection royale ? »



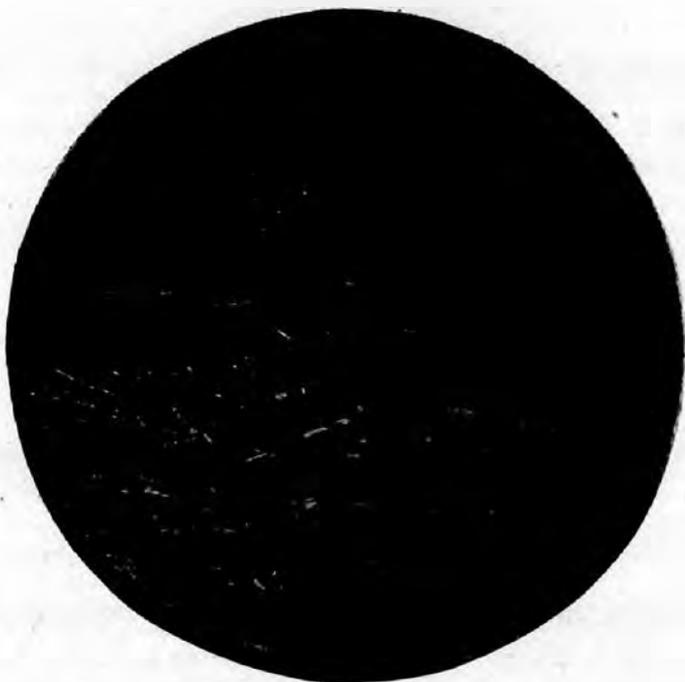
1789. — *Prise de la Bastille.* — Pour commémorer cet événement, il fut frappé une médaille très curieuse où l'on voit un coq sur le drapeau fleurdelisé dont la hampe est surmontée du bonnet de la Liberté.

Ce drapeau est tenu par une déesse personnifiant la ville de Paris qui s'appuie sur un bouclier au milieu duquel est un vaisseau, armes de la ville de Paris. Derrière, à droite, les tours de la Bastille qu'on démolit ; à gauche, des tentes. La ville de Paris est assise sur un trophée d'armes. Dans l'exergue,



des chaînes brisées, et ces mots : A LA GLOIRE DE LA NATION FRANÇAISE (française). — ÉPOQUE DE LA LIBERTÉ. — Au revers : LÉGISLATEURS CE MÉTAL PROVIENT DES CHAINES DE NOTRE SERVITUDE QUE VOTRE SERMENT DU 20 JUIIN A FAIT BRISER LE 14 JUILLET SUIVANT. — PAR PALLOY PATRIOTE. Comme il est indiqué sur cette inscription, cette médaille, qui mesure 37 millimètres de diamètre, est composée de deux plaques fabriquées avec les fers de la Bastille et fut offerte à chacun des membres de l'Assemblée Nationale.

Une autre médaille, de très grand format, (80 millimètres) présente les mêmes emblèmes.



Cette médaille, qui est en étain, n'a pas de revers. On y lit dans l'exergue, sur une banderole: A LA GLOIRE IMMORTELLE DE LA NATION FRANÇAISE. Au-dessus de l'exergue : BRANCHE F. (*fecit*). — 1789.



Dans une édition ultérieure de cette médaille, les fleurs de

lis ont été supprimées et le coq seul est resté sur le drapeau. Pour la même raison, les armes de la ville de Paris figurant sur le bouclier ont été remplacées par une branche de laurier.



Voici une autre médaille frappée aussi à l'occasion de la prise de la Bastille. On y voit des ruines et une tour renversée sur laquelle un coq, les ailes éployées, tient de la patte droite une pique surmontée du bonnet de la Liberté. En haut est



encore un petit lion, symbole de la force. Ici, à cause de la légende, le coq pourrait être pris pour l'emblème de la vigilance, mais il représente en même temps le peuple français, puisqu'il vient d'abattre la forteresse.

Au revers on lit l'inscription suivante : LA COMMUNE DE PARIS AUX BRAVES DU XIV JUILLET 1789.



Les brevets délivrés aux vainqueurs de la Bastille étaient scellés de l'empreinte d'une pièce sur laquelle se détache un trophée de drapeaux, d'armes et de chaînes brisées entourant l'inscription « VAINQUEURS DE LA BASTILLE ». Dans le centre d'un bouclier se voient des tours en partie renversées sur lesquelles est planté le bonnet de la Liberté rayonnant, orné d'une cocarde. Sur le bouclier est posée une couronne murale surmontée du coq.

Plusieurs décorés portèrent pendant quelque temps des épreuves en plomb de cette pièce.



En bas d'un brevet de volontaire de la Garde nationale



parisienne, on distingue dans un cartouche une scène représentant la prise de la Bastille. Le coq est placé au-dessus.

Il existe plusieurs modèles de ce brevet.



Un joli médaillon polychrome montre un coq chantant avec, au-dessous, cette inscription : GALLUS CANTAT FELICIA et ces vers :

Déjà du plus beau jour j'entrevois la lueur
Français, tous à l'envi, chantons notre bonheur



Une médaille, gravée par Andrieu, rappelle le dévouement patriotique d'un grand nombre de dames de Paris qui, le 7 septembre 1789, offrirent à l'Assemblée Nationale leurs bijoux et autres objets précieux pour être employés aux besoins de l'État. Inscription de l'avvers : OFFRANDE A LA NATION. DON PATRIOTIQUE DES CITOYENNES DE LA COMMUNE DE PARIS.

Revers : Une couronne de chêne. Dans le champ, un faisceau surmonté du coq et entouré de drapeaux.



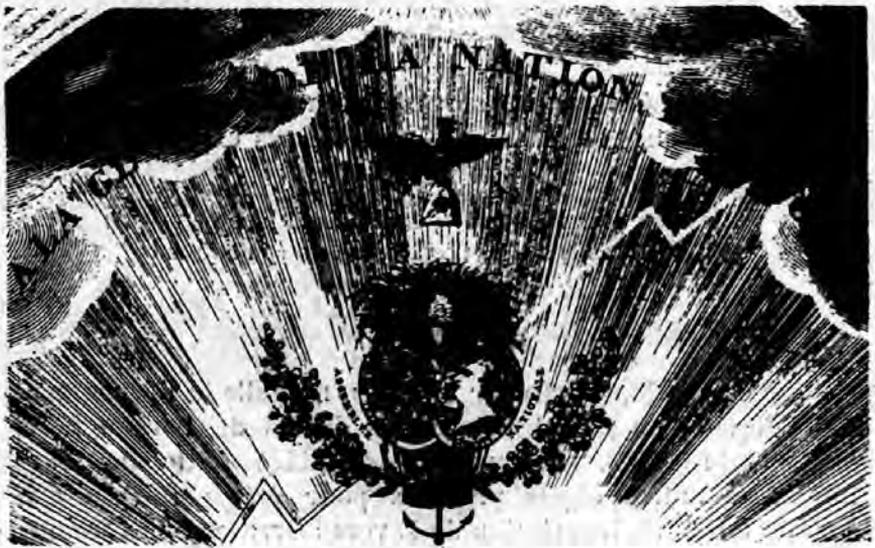
Nous donnons ci-contre la reproduction d'une curieuse gravure en couleur qui fut publiée à l'occasion du « Serment fédératif prononcé le 29 novembre, en Dauphiné, par douze mille six cent cinquante soldats citoyens. »

On lit, au bas de la vignette : *Nous Soldats citoyens de l'une et l'autre rive du Rhône, réunis fraternellement pour le bien de la chose publique, jurons à la face du Ciel, sur nos cœurs et sur nos armes consacrées à la défense de l'État, de rester à jamais unis pour le Soutien des Loix émanées de l'Assemblée Nationale* ».

Cette image naïve, faite en province, montre bien la valeur qui était donnée, à cette époque enthousiaste, au coq gaulois, emblème du peuple français.



Une estampe de la collection Hennin représente une allégorie compliquée portant les inscriptions : A LA GLOIRE DE LA NATION FRANÇOISE, RÉVOLUTION DE FRANCE, 14 JUILLET, 4 AU 5 AOUT,



6 OCTOBRE 1789 ET 4 FÉVRIER 1790, puis les noms de tous les députés. Nous reproduisons la partie supérieure de cette



Serment fédératif en Dauphiné
(29 novembre 1789)



estampe où l'on distingue le portrait de Louis XVI et des emblèmes divers; au-dessus plane le coq tenant le bonnet de la Liberté.



14 juillet 1790. — Une pièce gravée par Brener et qui porte au revers l'inscription : « ALLÉGORIE DU PACTE FÉDÉRATIF DE LA NATION ARMÉE POUR LA LIBERTÉ DE LA CONSTITUTION A PARIS LE 14 JUILLET 1790 », montre un faisceau, le bonnet phrygien et le coq français; au loin on distingue les ruines de la Bastille.



Plusieurs brevets d'officiers de la Garde Nationale montrent le coq, tantôt au faite d'une colonne, tantôt sur un obélisque ou dans les ornements du cadre.



Une gravure de Fragonard, fils du peintre célèbre, et qui avait lui-même un grand talent, représente les tables de la loi sur lesquelles est inscrite la déclaration des droits de l'homme



et du citoyen. Le soubassement montre la France distribuant des couronnes à des guerriers costumés à l'antique. Elle a près d'elle à sa droite le coq les ailes éployées.

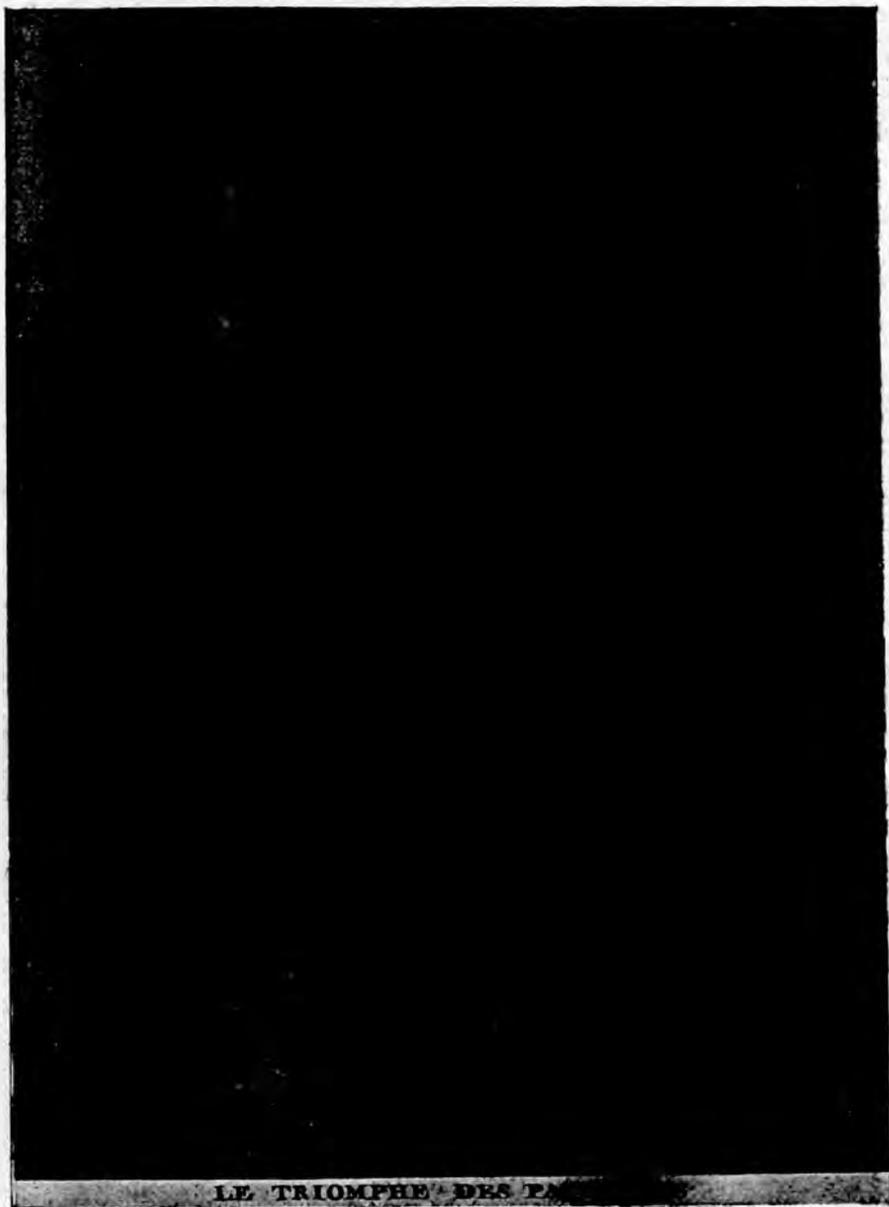


Sur une affiche de juillet 1791 intitulée « LE CHANT DU COQ » se détache un grand coq avec l'inscription :

Gallus cantat.
Gallus cantabit.



1790. — Une gravure au pointillé porte le titre : LE TRIOMPHE DES PATRIOTES OU LA CHUTE DES ARISTOCRATES, et le texte explicatif suivant :



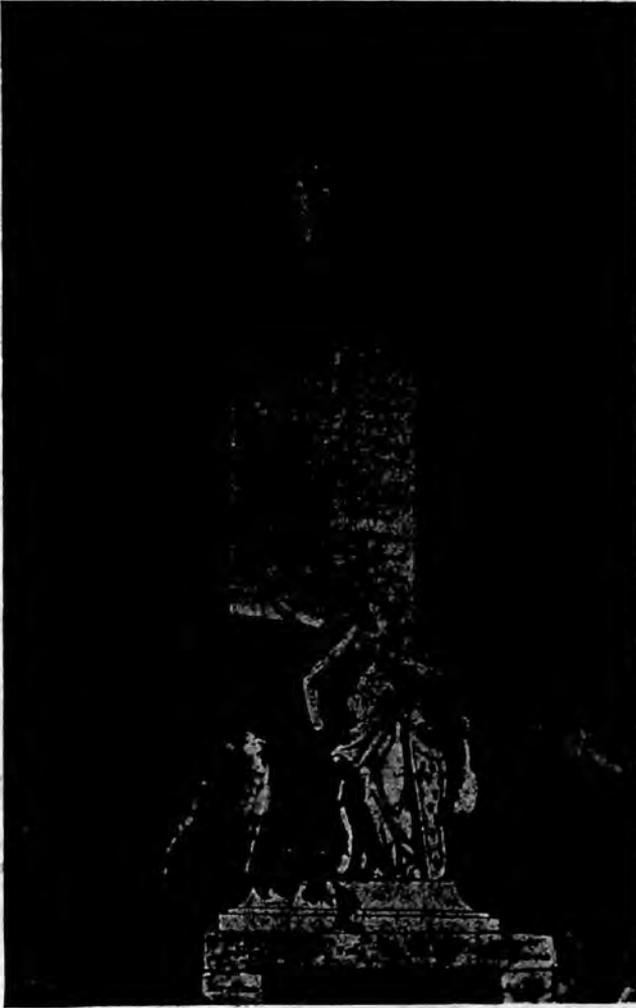
« Une femme affligée représente la France, et trois enfans le

peuple Français, les uns et les autres implorant le Génie de cette grande nation, à l'effet de terminer les maux dont ils sont accablés depuis plusieurs siècles, le Génie de la France, touché de compassion, foudroye les aristocrates. 1790 ».

Le Génie de la France a un casque avec le coq pour cimier, et porte un bouclier à trois fleurs de lis.



Grande estampe imprimée en couleur et représentant une



allégorie de la Constitution française. Une légende explique

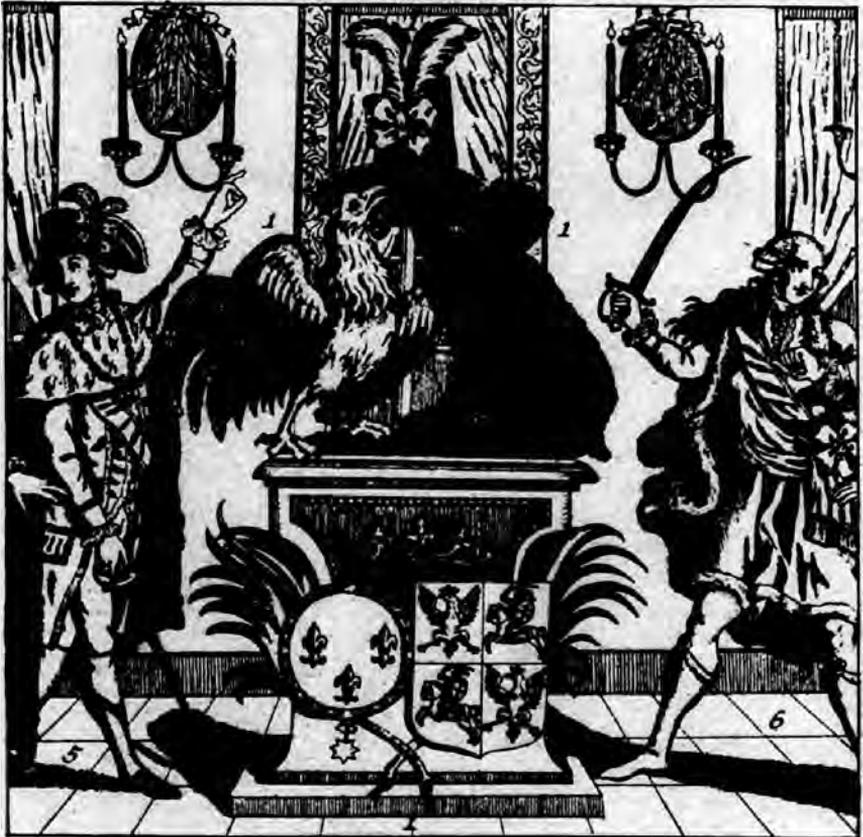
que la base du monument est composée des pierres mêmes de la Bastille; en place de colonne s'élève le faisceau des 83 départements. Il en sort une massue sur laquelle est posé un bonnet phrygien surmonté lui-même d'un coq.

~*~

Une autre estampe du même genre intitulée « monument élevé à la gloire des électeurs de 1789 » montre une pyramide surmontée du coq; celui-ci est posé sur une banderole où on lit : « VIVRE LIBRE OU MOURIR ». Sur la base de ce monument figure le plan de la Bastille. C'est avec les matériaux provenant de la forteresse que devait être édifié ce monument.

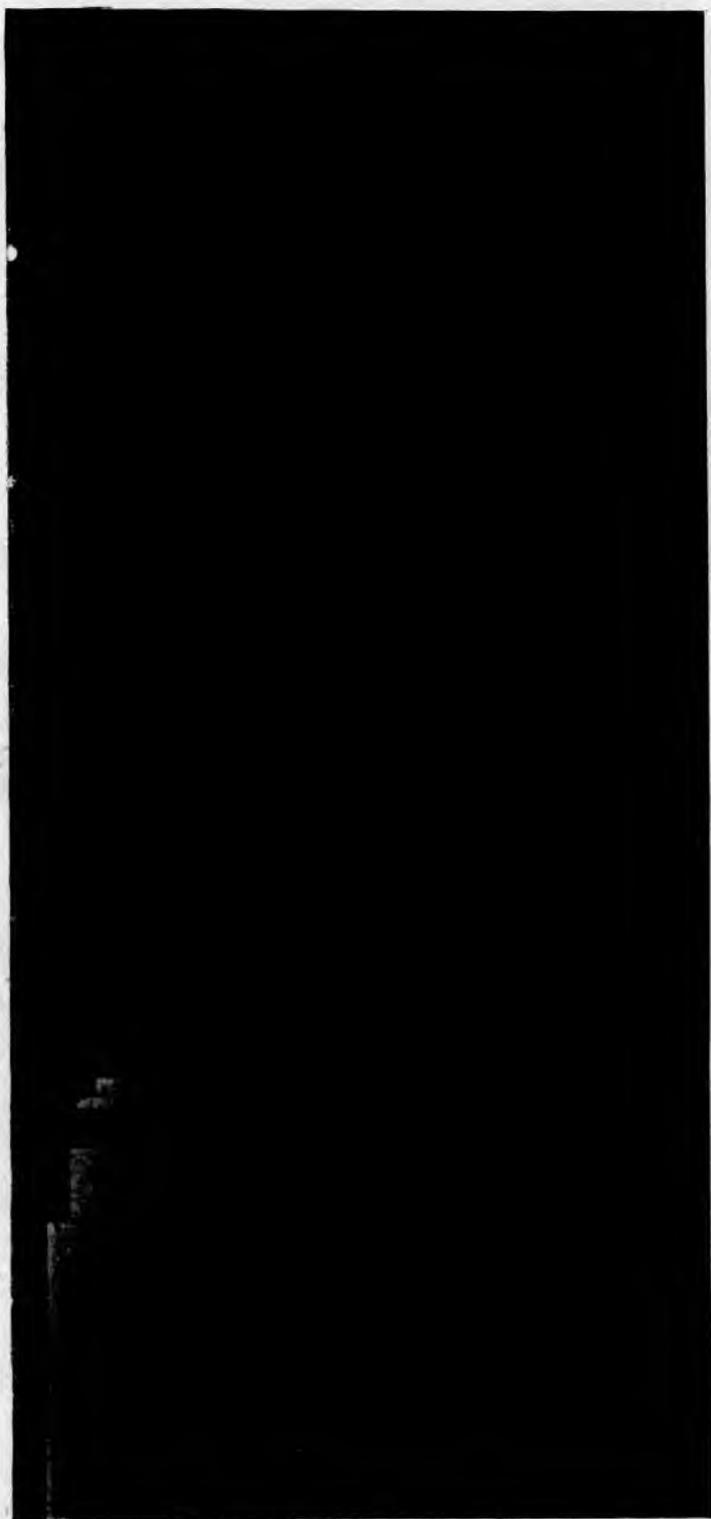
~*~

Une image satirique faite à l'étranger présente plusieurs



« Le Coq de France et l'Ours de Pologne tiennent bien le chapeau de la Liberté »

personnages : celui de gauche est Louis XVI, il montre le cha-



Monument à la gloire des électeurs de 1789



peau de la Liberté soutenu par le coq gaulois et l'ours de Pologne, allusion à la nouvelle constitution libérale de ce pays.



Une gravure de Le Clerc portant la légende : « LE PACTE NATIONAL » montre la France avec un grand coq perché sur son casque (collection Hennin). Il en existe deux variétés.



Quatre médaillons gravés présentent chacun un coq avec la tête de Mirabeau (collection Hennin).



1792. — L'écu de six livres à l'effigie du roi montre au revers le Génie de la France gravé par Augustin Dupré (1).



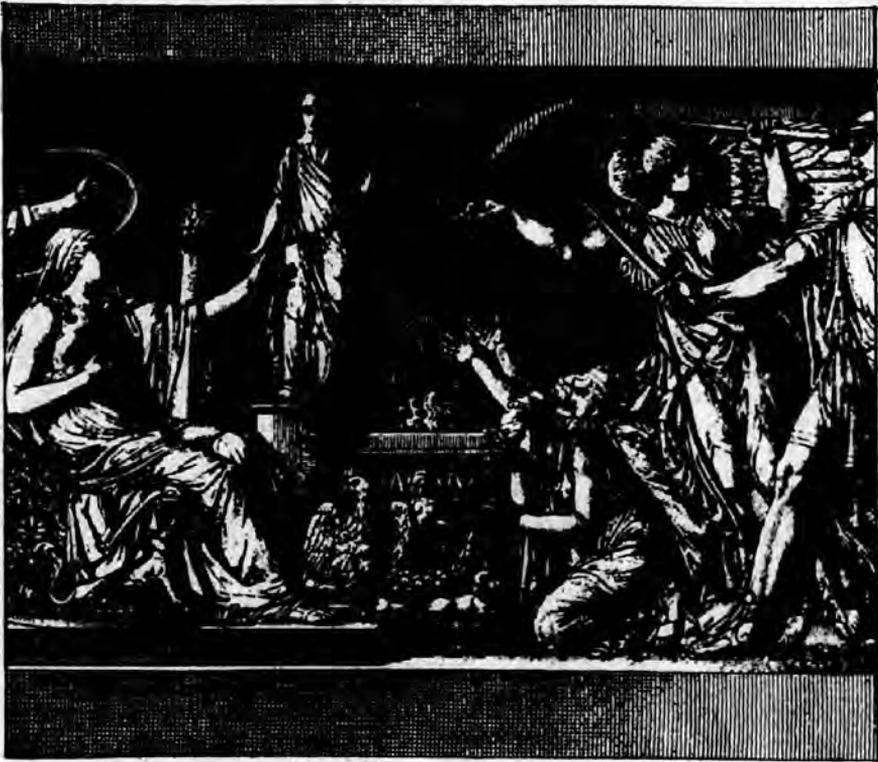
A droite et à gauche du Génie, on voit un coq et un faisceau des licteurs surmonté du bonnet phrygien ; on a prétendu que le coq n'était ici que le *différent*, c'est-à-dire la marque monétaire du graveur, ce qui est inexact. Les membres du Jury du concours qui ont choisi ce type et parmi lesquels figuraient les artistes connus : Pajou, David, Moitte, Goys, ont fait constater par le rapporteur « qu'après avoir fait choix du *Génie de la France*, d'Augustin Dupré, écrivant sur un autel, ils crurent, avec le comité, que l'on pouvait ajouter à côté de l'autel un coq, symbole de la Vigilance et un faisceau, emblème de l'Union et de la Liberté ».

(1) Ce type, réduit et un peu modifié a servi pour les premières pièces de 20 francs de la troisième République.

Le coq et le faisceau que l'on va employer constamment durant la Révolution, semblent avoir reçu, dans la note que l'on vient de lire, une désignation atténuée, par une feinte déférence envers le roi, ainsi qu'il était encore d'usage à cette époque critique; mais le peuple saisissait très bien ce que signifiaient ces emblèmes qui allaient devenir ceux de la nation.

~*~

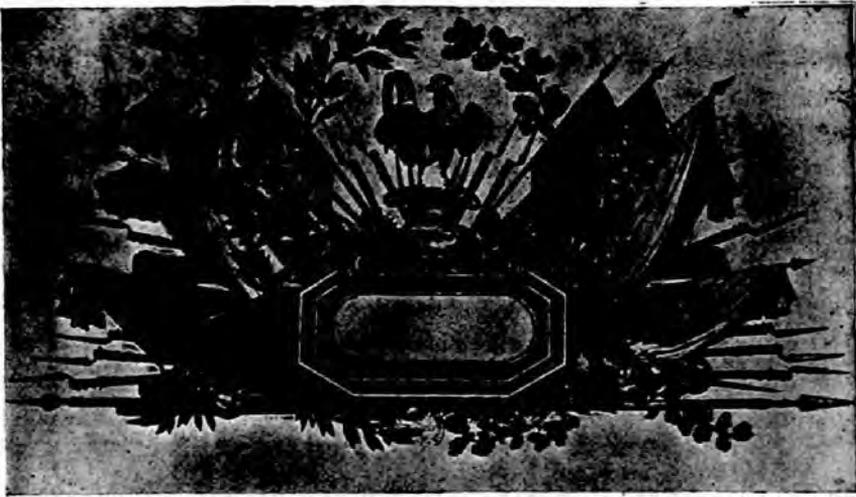
1792. — Un bas-relief exécuté par Moitte, célèbre sculpteur, représente: *La Patrie appelant ses enfants à sa défense*. Notre gravure n'en donne qu'un fragment.



La Patrie appelant ses enfants à sa défense
(Bas-relief de Moitte)

Ce bas-relief a été commandé par l'État pour le vestibule du Luxembourg.

Le coq figure aux pieds de la déesse qui personnifie la France.



PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

Déjà le trône, le sceptre, les emblèmes nobiliaires et, sur-



tout les écussons fleurdelisés avaient été solennellement brisés puis livrés au feu. On vit apparaître, pour les remplacer, une quantité de symboles, presque tous inspirés de l'antiquité grecque et latine. Aucun ne fut officiellement adopté; cependant, le faisceau des licteurs, le bonnet phrygien, les lettres R. F. et le coq eurent la préférence ainsi que la déesse de la Liberté, debout, une pique à la main. La mode, du reste, est aux allégories mythologiques :

les hydres abattues, les furies, les temples et les dieux se voient sur des quantités de compositions patriotiques, naïves ou artistiques ; nous n'y chercherons, bien entendu, que le coq.

Et d'abord, réjouissons-nous qu'il ait, avec le drapeau tricolore, partagé la gloire des premières grandes journées de la République française. Ainsi, il était sur l'estrade des enrôlements volontaires, il était à Jemmapes, il était à Valmy.

Nous le verrons encore, à diverses occasions, sur les drapeaux de nos armées victorieuses (voir pages 167, 174, 176).



Bataille de Valmy 20 septembre 1792. — Nous avons cité dans notre chapitre « Les ennemis du Coq », page 28, un passage du livre de M. Rey où il est dit que Valmy fut « une bataille factice, une victoire de convention ». Nous avons protesté, par convenance pour nos lecteurs, et promis de citer, dans le présent chapitre, quelques appréciations qui contrebalancent aisément celles des contempteurs de la gloire française.

Si l'on parcourt les mémoires de l'époque, il est vrai que la haine des étrangers et des émigrés, la jalousie des généraux, le désordre d'une armée improvisée, peuvent laisser une impression pénible. Mais le succès des troupes républicaines en est d'autant plus éclatant et cette première victoire fut suivie de tant d'autres !

Voici d'abord la traduction textuelle de ce qu'a dit le poète Goëthe le soir de la bataille de Valmy; on sait qu'il accompagnait l'État-Major allemand en curieux, et ce n'était certes pas un ami des Français :

« A la nuit tombante..... Enfin on m'interpelle pour me demander ce que je pensais de tout cela..... ». Je répondis cette fois : « De ce lieu et de ce jour date une ère nouvelle dans l'histoire du Monde, et vous pourrez dire : *J'y étais* ».

Michelet a tracé de la bataille de Valmy le tableau suivant :

Sur toute cette jeune armée planait quelque chose, comme une lueur héroïque, où le roi ne comprit rien, sinon le retour en Prusse. Cette lueur était la foi.

Et cette joyeuse armée, qui d'en haut le regardait, c'était déjà l'armée de la République.

Fondée le 20 septembre, à Valmy, par la victoire, elle fut le 21, décrétée à Paris, au sein de la Convention.

La République naissait dans la gloire de Valmy (20 septembre) où fut repoussée la première invasion.

.....
Kellermann mit son chapeau à la pointe de son épée et cria : « Allons, mes enfants! Vive la Nation! » En ce moment le soleil sortait du brouillard, et éclairait d'un gai rayon le drapeau tricolore. Vive la Nation! répétèrent les soldats sur toute la ligne, en agitant leurs chapeaux et leurs fusils.

Les assaillants étonnés reculèrent. A quatre heures, Brunswick ordonna un nouvel assaut, qui resta également sans effet. Telle fut la première rencontre de l'Europe avec ces « *tailleurs et savetiers* » que l'armée des ci-devant se flattait de disperser devant elle. Telle fut la première journée militaire de la Révolution.

O soldats de l'an deux....

.....
Ils chantaient, ils allaient, l'âme sans épouvante
Et les pieds sans souliers!

VICTOR HUGO.



Une belle estampe allégorique commandée à Prudhon par la Convention qui faisait son possible pour soutenir les artistes, a pour titre : « *Constitution française, fondée par la Sagesse, sur les bases immuables des droits de l'homme et des devoirs du citoyen* ».



Estampe de Prudhon (fragment).

La déesse personnifiant la France se reconnaît au sceptre qu'elle tient à la main et qui est terminé par un coq. Elle donne la main à la Liberté et c'est la Constitution, nous semble-t-il, qui les rapproche.

~*~



Un jeton en cuivre frappé en 1792 représente un coq tenant un drapeau tricolore.





La Liberté



La France républicaine

L'original de la curieuse estampe ci-contre, intitulée *La Liberté*, est imprimé en taille-douce de diverses couleurs.



Une gravure analogue, mais coloriée à la main et rehaussée de gouache montre un grand coq placé près d'un faisceau des licteurs sur le côté droit de la déesse. Titre : *L'ÉGALITÉ*.



Une esquisse attribuée à David présente « *la Liberté adoptant le Coq gaulois comme emblème de la République, 1792* ⁽¹⁾ ».



Très gracieuse vignette coloriée où la République est personnifiée par une jeune femme qui a pour coiffure un bonnet phrygien terminé par une tête de coq.

Titre : *LA FRANCE RÉPUBLICAINE*.

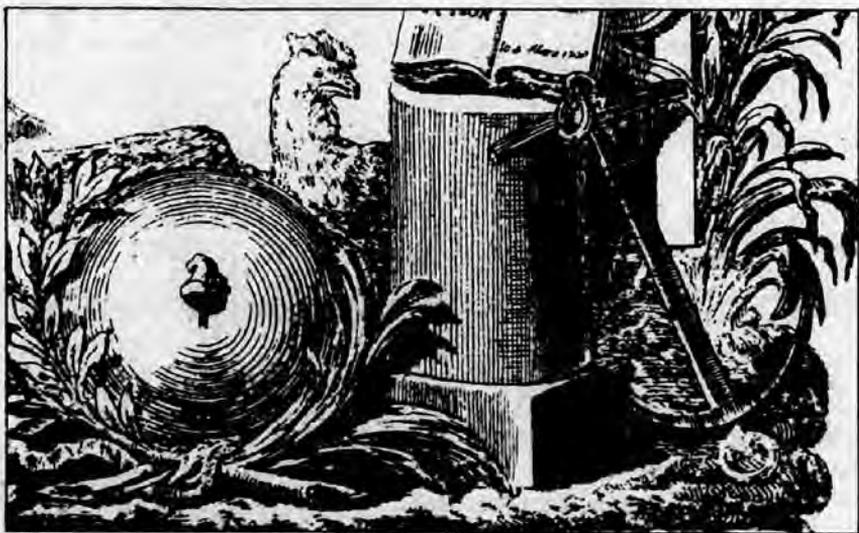


Devin copié sur une faïence de l'époque révolutionnaire

(1) Vente du 14 décembre 1896, à l'Hôtel Drouot (M. G. Courtois, expert).

Les cartes géographiques de la France ont souvent un coq dans la composition de leurs titres.

En voici un, tiré de l'*Atlas National de l'an II*; il est près d'un globe terrestre qu'il couvre de son aile. Ce globe présente



un détail curieux : au lieu des trois fleurs de lis qui probablement y furent d'abord gravées, on voit le bonnet phrygien.



On voit aussi le coq sur la carte d'identité de la « Société des Défenseurs des Droits de l'Homme. »



Caricature italienne en couleur représentant la France ayant sur la tête un coq. On lit au-dessous : *il fera tout le monde roi*. L'espèce de piédestal sur lequel les principaux personnages sont posés porte les inscriptions : LE MENSONGE. — IDOLE DES GAULOIS MODERNES. — LE TRIOMPHE DU MENSONGE.



Caricature hollandaise : la France royaliste, probablement, puisqu'elle est représentée par un coq couvert de fleurs de lis, met des bésicles à un renard habillé en soldat hollandais. Traduction des deux lignes du bas : *La figure du pauvre Batave*



Caricature italienne sur la Révolution française



améliorée par les lunettes fabriquées pour lui en l'année 1793,
par Dumouriez?



Wd Kees! wat ben je fijn bedot!
Daar Aan je nu enkel PIET SNOT,
Te kijken op UW PLANS en HELDEN,
Het jon en aar was 'schelmery,
Gy bragt uw zelf en't Land in ly.
Dat men 'tal te vaak voorspelden.

Stoekt uit uw Neus. Kijkt door dat BRIL
Het Volkje van de VREY-WIL.
Zwaart dat den 'fijn' garloopen glazen,
Met al uw HELDEN en haer PLANS
Gefabriceert zijn op zijn FRANSCH.
Ja Kees... De Franschen zijn in't Ploegsmaden DALEN

Het gezicht van den armen Bataaf, gebeserd door den Bril,
door DUMOURIEZ, voor hem in het Jaar 1793, gesleepten.

Les vers disent en substance que le pauvre Batave est roulé
par le verbiage des Français. Les papiers que l'on voit sur le
sol portent les inscriptions : Alliance avec la France. Liste des
troupes françaises de secours à Givet, etc.



On rencontre très souvent le coq sur les papiers administratifs, les en-tête des lettres, aussi bien des fonctionnaires



que des chefs de l'armée républicaine. Souvent ces vignettes sont gravées en taille-douce et admirables de composition et d'exécution. Des brevets militaires, des cachets, des sceaux,



des médailles ont le coq ; parfois, il faut le chercher lorsqu'il est petit, ou mêlé à d'autres attributs.



Nous avons fait reproduire quelques uns de ces documents



dont nous possédons un nombre considérable ; la même vignette



a souvent été utilisée pour diverses administrations.



Parfois le coq est le symbole de la Vigilance, par exemple



lorsqu'il est perché sur un canon comme on en voit sur les assiettes peintes de l'époque ; d'autres fois il est difficile de lui



attribuer un rôle plutôt qu'un autre : c'est un coq et cela sans doute a suffi au dessinateur.



Voici des coqs sur les assignats ; la vignette ci-dessus, provenant de l'assignat de 50 livres, en montre un à gauche de la déesse qui tient un gouvernail et des couronnes de laurier.



L'assignat de 50 sols est également pourvu d'un coq ; il se voit aux pieds de la déesse qui porte la table des Droits de l'Homme.

Sur les autres assignats le coq est peu visible et nous avons dû en faire faire des agrandissements. Celui de 25 sols porte un bouclier et une pique avec l'inscription : LA LIBERTÉ OU LA MORT.



L'assignat de 500 livres, signé David, montre dans un timbre rond en relief un guerrier dont le casque a pour cimier le coq.



Ce guerrier qui accompagne la Liberté est dans un char antique traîné par deux lions.

1793. — La Révolution vient de répondre aux menaces de l'étranger et des émigrés en guillotinant le roi. Une médaille sinistre représente la Liberté debout, tenant une pique surmontée du bonnet phrygien ; à sa droite sont des tables de la Loi portant l'inscription : DROITS DE L'HOMME et qui sont surmontées du coq.



Cette pièce est en fer, l'avvers porte le buste de Louis XVI avec cette légende : LOUIS XVI, DERNIER ROI D'UN PEUPLE LIBRE, DÉCAPITÉ LE 21 JANVIER 1793.



Médaille également en fer représentant la Liberté ayant près d'elle une table de la Loi sur laquelle est perché un coq. Légende : SANS RESPECT AUX LOIS, POINT DE LIBERTÉ.



Grande médaille représentant une femme (La France) debout, appuyée sur une urne sur laquelle on lit : LOUIS XVI. Le piédestal est orné d'un écusson aux trois fleurs de lis et porte à sa base : 1793. A gauche, un cygne aux ailes étendues ; à droite, un coq. Légende : « JE PLAINS SA FIN CRUELLE ET MON SORT MALHEUREUX. »



Gravure présentant un médaillon avec l'inscription : UNITÉ ET INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE. Trophée avec le coq à droite et un lion à gauche. (Collection Hennin).



Autre gravure sur laquelle on lit : *La Nation Française couronnée par la Victoire et foulant à ses pieds les deux monstres de la superstition et du despotisme, écoute avec respect les sages avertissements de la Liberté et de l'Égalité.* Aux pieds de la déesse personnifiant la Liberté on voit un très joli coq. (Collection G. Mas).





Une composition du peintre Litz intitulée : « LE TRIOMPHE DE LA MONTAGNE » ne présente pas moins de trois coqs à la fois : le premier entraîne le peuple au combat, le second, évidemment, est l'emblème de la vigilance et le troisième remplace la pique d'une enseigne déployée.



Une caricature intitulée : *Congrès des Rois coalisés ou les tyrans découronnés par le Coq gaulois* montre le coq lançant des foudres sur la tête des monarques étrangers occupés à se partager le territoire de la République.



Congrès Des Rois coalisés ou les tyrans Découronnés par le coq gaulois

Ces personnages sont ainsi numérotés : 3, l'Empereur d'Autriche ; 4, le Roi de Prusse ; 5, Catherine de Russie ; 6, le Roi de Pologne ; 7, Amédée ; 8, le Roi d'Espagne ; 9, Georges, roi d'Angleterre ; 10, Pitt ; 11, le Roi de Naples ; 12, le Pape.



Nous donnons ci-contre la reproduction d'une très grande affiche coloriée qui représente la République coiffée du bonnet phrygien orné d'un coq.

Pour le reste, cette déesse s'éloigne des types alors à la mode, avec ses palmes et ses yeux en extase, elle rappelle un peu une image religieuse..



Une gravure portant la légende : « DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN » représente une déesse qui tient une couronne d'olivier et une haste surmontée du bonnet phrygien. Un beau coq la garde. (Collection Hennin).



Autre gravure intitulée : « MAXIMES DU JEUNE RÉPUBLICAIN » avec allégorie où l'on voit le coq perché sur l'hydre renversée. (Collection Hennin).



Pièce de *nécessité* qui a dû servir au paiement des ouvriers dans un des ateliers établis en 1793 pour la fabrication des objets nécessaires aux armées ; elle représente une montagne au sommet de laquelle est le coq. Dans le champ, à gauche, le



bonnet de la Liberté, à droite le niveau de l'Égalité. Au pied de la montagne, une corne d'abondance, une tente, des ballots et des armes.

Légende : ÉGALITÉ, LIBERTÉ OU LA MORT.

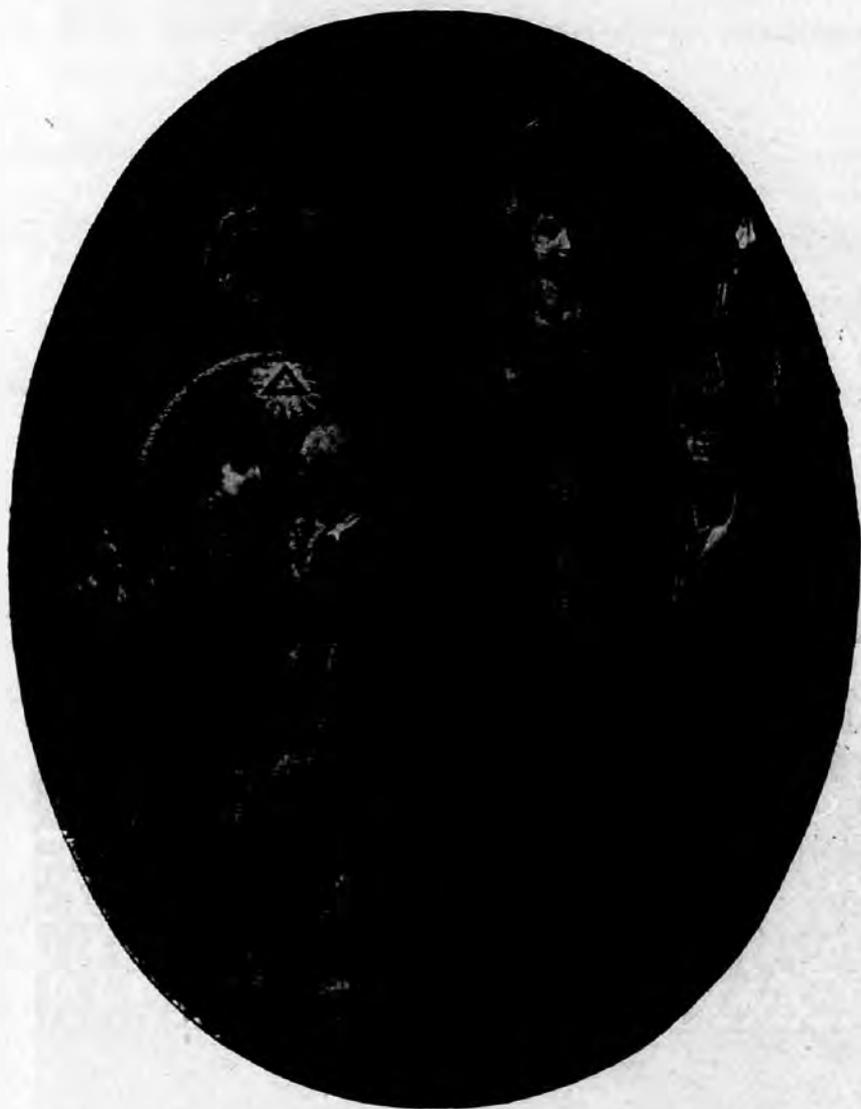




Réduction d'une grande affiche de l'époque révolutionnaire
(Collection Georges Mas)



Une vignette intitulée : LA RÉPUBLIQUE AUX MÂNES DE CHALIER ET BARRA représente une déesse armée et coiffée d'un bonnet



phrygien, terminé par une tête de coq ; elle couronne un médaillon où l'on voit les bustes de Chalier et de Barra.

On sait que Chalier, chef du parti montagnard à Lyon, fut exécuté dans cette ville en 1793. Barra est ce jeune héros, qui

fut tué la même année en Vendée à l'âge de treize ans, pour avoir crié : « Vive la République », alors qu'il était sommé de crier : « Vive le Roi. » La Convention décréta alors qu'une gravure représentant le dévouement patriotique de Bara, serait envoyée à toutes les écoles primaires.

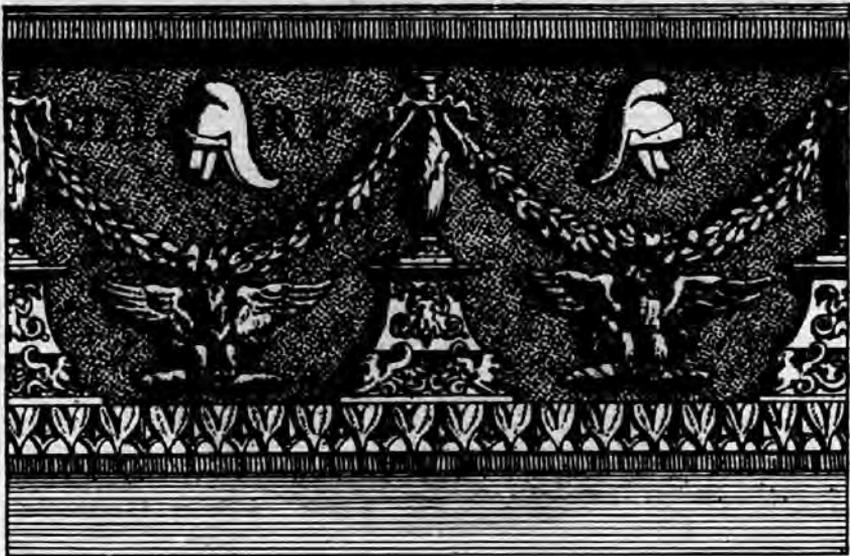


Composition curieuse, rehaussée de couleurs : dans un écusson en forme de cœur on lit : « UNITÉ ET INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE ». En haut le bonnet phrygien surmonte le faisceau des licteurs, drapeaux tricolores de chaque côté. En bas un grand coq prêt au combat.

A remarquer : le cercle extérieur de la cocarde est blanc.



Une gravure montre des tables de la loi où on lit : *Acte constitutionnel présenté au peuple français par la Convention Nationale le 24 juin 1793.*



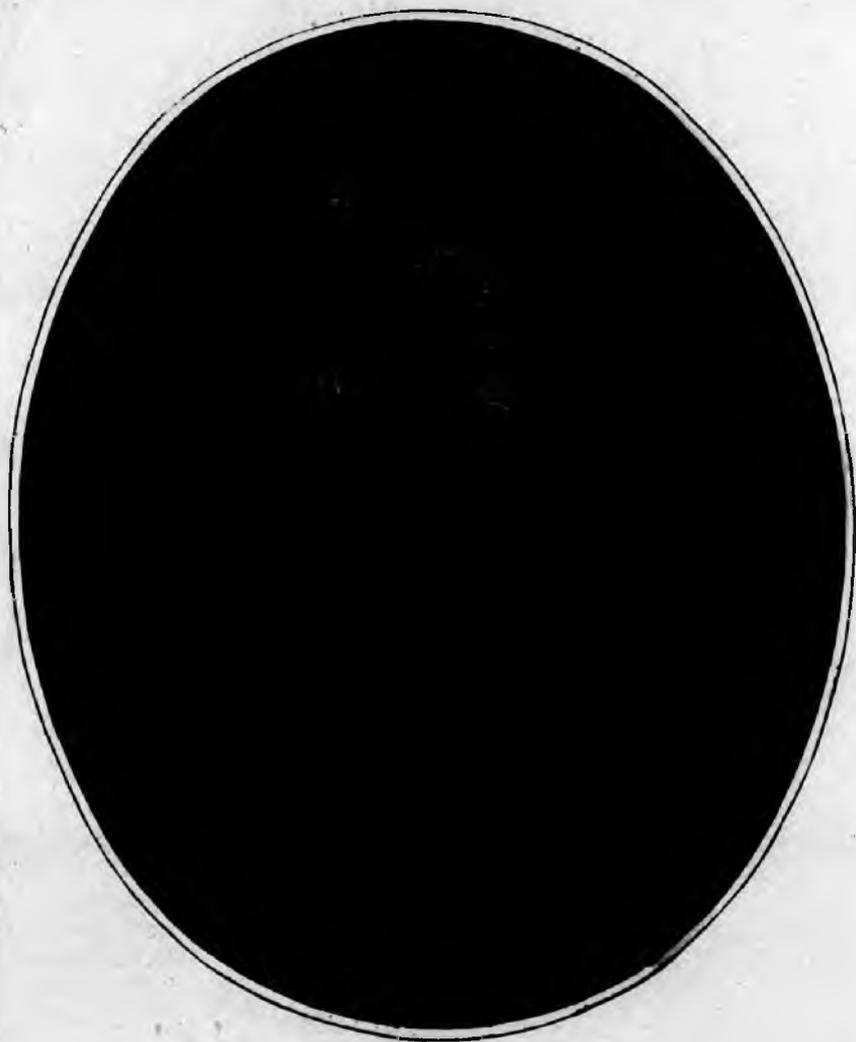
Le soubassement de ces tables imite une sculpture où sont répétés des coqs sur des foudres. Ces coqs sont placés sous des bonnets phrygiens.





Trophée républicain (1793)





Jean Paul Marat.

Aux Grands Hommes la Patrie reconnoissante.



Un grand médaillon gravé et colorié montre le buste de Marat, couronné par une femme vêtue à l'antique.

Au pied du socle est un grand coq.



1794. — *Bataille de Fleurus*. — Dans *L'Histoire des Ballons*, de Gaston Tissandier, nous remarquons, page 133, la reproduction d'une gravure ancienne représentant la bataille de Fleurus avec un ballon conduit par des aérostiers militaires. L'un des drapeaux tenus par des soldats français a un coq sur l'étoffe.



Une allégorie dessinée par Moitte a pour titre : *Au nom de la République Française Une et Indivisible* ; la République, figurée par une déesse, tient un écusson orné d'un faisceau des licteurs et du bonnet phrygien. Un coq est près d'elle.



Grande estampe de Boizot représentant la République ayant sur la poitrine un cœur rayonnant. Son bonnet phrygien est terminé par un tête de coq.



Nouveau Calendrier de la République Française pour la 3^e année. — Le coq figure au milieu de divers attributs.



Une grande composition en aqua-tinte reproduit l'*Acte Constitutionnel* du 24 juin 1793, lequel, on le sait, ne fut jamais appliqué. Des drapeaux tricolores sont posés de chaque côté ; à gauche on voit un faisceau des licteurs, d'où sort une hache ; à droite est le portrait en pied de Robespierre.

Le coq domine cette gravure dont on retrouvera, à plusieurs reprises, des variantes résultant du changement de la Constitution et des personnages qui semblent la protéger.



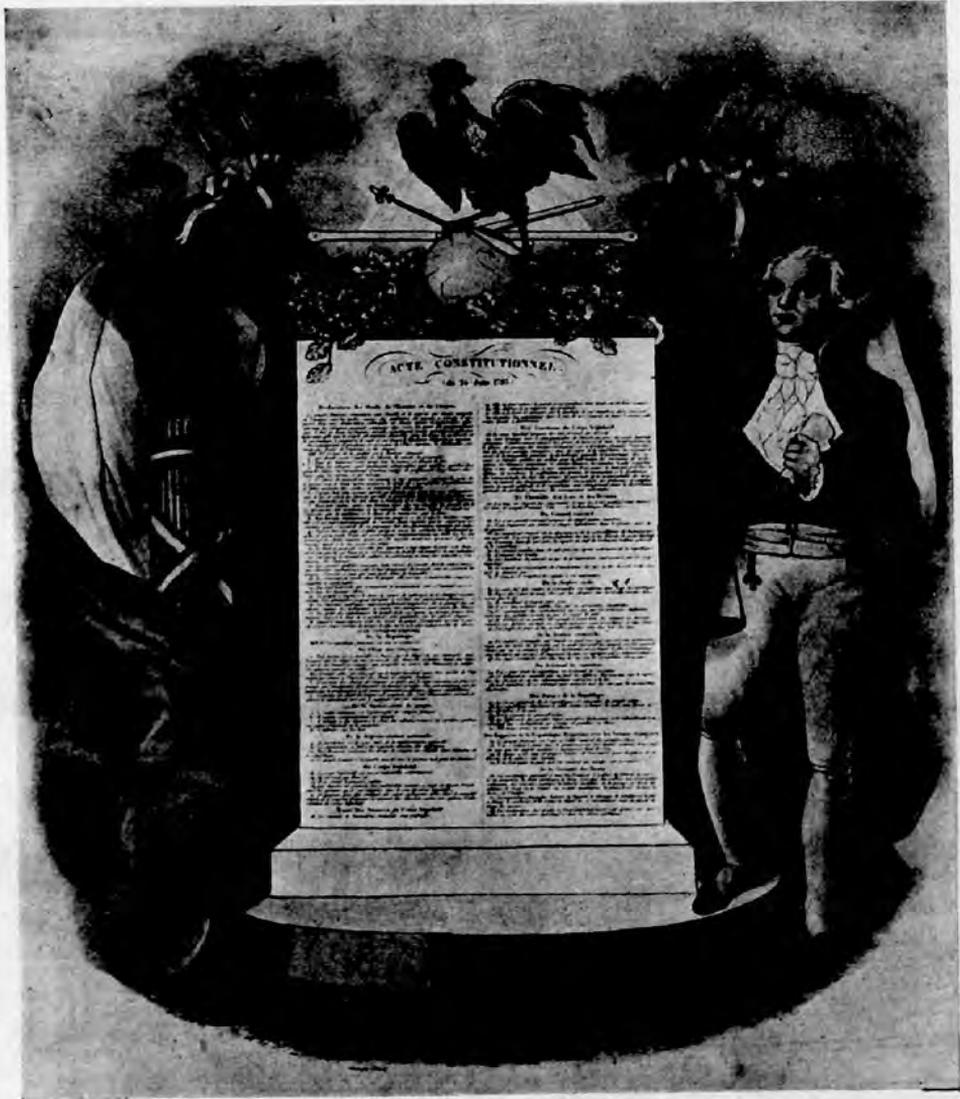
1795. — *Constitution de la République Française du 5 fructidor an III.* — Grande gravure en aqua-tinte dans le genre de la précédente. Les portraits en pied de Barras et de Carnot se voient de chaque côté de la table de la Constitution.

Le coq surmonte le tout.



Frontispice détaché d'un livre de médecine du chirurgien en chef
des Armées du Nord et de Sambre et Meuse





Allégorie relative à l'acte constitutionnel du 24 juin 1793





Trophée formé d'armes, de drapeaux et d'emblèmes républicains avec, au centre, le coq gaulois

Un certain nombre d'armes blanches de l'époque révolutionnaire et de la première République portent le coq.



Voici, par exemple, un sabre avec tête de coq qui existe dans nombre de collections où il est étiqueté comme étant de l'époque de Louis-Philippe (1).

Or, sur une gravure ancienne qui est au Cabinet des estampes, on le voit pendu au côté d'un « *sans culotte du 10 août, l'an 1 de la République française* ».

Dans notre collection particulière nous en possédons plusieurs de modèles différents.

Il en existe d'autres variétés encore, tant au musée de l'Armée qu'au musée d'Artillerie et à Carnavalet. Voici la description de quelques-unes de ces armes que nous avons copiée sur place ou dans les catalogues :

— Sabre datant de la Révolution de 1789, probablement d'officier de la garde nationale. lame à un seul tranchant. Poignée en cuivre, garde à trois branches portant un médaillon (l'effigie du général Lafayette), accompagné d'un coq et d'un faisceau de drapeaux.

— Épée avec coq à la coquille, tête de lion au pommeau (époque révolutionnaire).

— Sabre de la première République. lame courbe, bleuie sur la moitié environ de sa longueur, portant quelques traces de gravure. Poignée en cuivre terminée en tête de coq.

— Épée de cérémonie des généraux en chef de la République. lame fine à pans adoucis, dorée vers le talon. Garde à une seule coquille portant trois étoiles. Quillons recourbés en sens inverse, terminés par une tête de coq.

— Glaive de cérémonie des généraux en chef de la République, sous le Directoire. lame à quatre fortes gorges d'évidement. Quillons formés par des arcs et des carquois. Petites coquilles rabattues ornées l'une d'un coq gaulois, l'autre d'une cigogne.

— Épée provenant de la manufacture d'armes de Versailles. Coq dans un écusson.

(1) Voir page 220.

— Sabre ayant appartenu au général comte Claparède. Ce sabre est du modèle de l'an XII, réglementaire pour les généraux de division. Près de la garde est un écusson horizontal avec deux têtes de coqs et les lettres R. F. au centre. Au dessous un coq les ailes éployées.



Le Musée d'Artillerie possède le ceinturon du membre du Directoire Gobier. Dans la broderie en argent on remarque deux coqs.



On trouve, sur les papiers administratifs du Directoire, de très jolies vignettes gravées en taille-douce où, parmi des emblèmes divers, figure le coq gaulois.



Celle que nous reproduisons ici montre à droite le coq posé sur un foudre et des lauriers.

Les en-têtes de lettres sont également ornés du coq. En



voici un dominant une foule d'attributs ; il est placé dans une gloire.



On voit encore le coq sur le sceau du Directoire et sur les



timbres à main apposés en bas des actes officiels du Gouvernement.

1796. — Le voici sur une charmante vignette de Tilliard



servant d'en-tête aux papiers de la Commission du Commerce et des approvisionnements de la République.



Le papier à lettres de l'Institut de France a, dans l'en-tête, une



effigie de Minerve dont le casque est orné, sur le côté, d'un coq.

1796. — Une grande gravure, dont nous ne donnons ici que la fraction qui nous intéresse, montre l'entrée des Français à



Milan, le 26 floréal an IV. Bonaparte est à la tête des troupes ; le peuple l'acclame et lui présente des branches de feuillage.

Cette partie de la vignette se trouve sur la gauche, elle n'est pas reproduite ci-contre.

Le coq, la patte posée sur un faisceau des licteurs, se voit sur le premier drapeau ; à cette époque les drapeaux des demi-brigades variaient entre eux (voir page 177).

Remarquons que le peintre Naudet, auteur de cette estampe, voyagea spécialement en Italie pendant la guerre pour reproduire de visu les principaux épisodes de cette campagne.



1797. — Le Musée de l'armée expose, dans la Galerie des Armées, une aquarelle représentant l'étendard qui fut offert au général Bonaparte pour commémorer le glorieux fait d'armes du pont d'Arcole. Cet étendard porte un écusson à deux têtes de coq, avec l'inscription « LA PATRIE RECONNAISSANTE AU GÉNÉRAL BONAPARTE, LOI DU 7 PLUVIÔSE AN V. Au-dessous, on voit l'aigle autrichienne, la tête en bas et perdant sa couronne.

Dans le même cadre est peint un second écusson semblable au premier avec la mention : ARCOLE LE 27 BRUMAIRE AN V. C'est évidemment la reproduction de l'autre côté de l'étendard.



Une médaille, frappée en 1797 à l'occasion du traité de paix de Campo-Formio, représente une déesse assise, appuyée sur un bouclier, un coq est perché sur une colonne. Légende : ELLE DOIT PLAIRE.

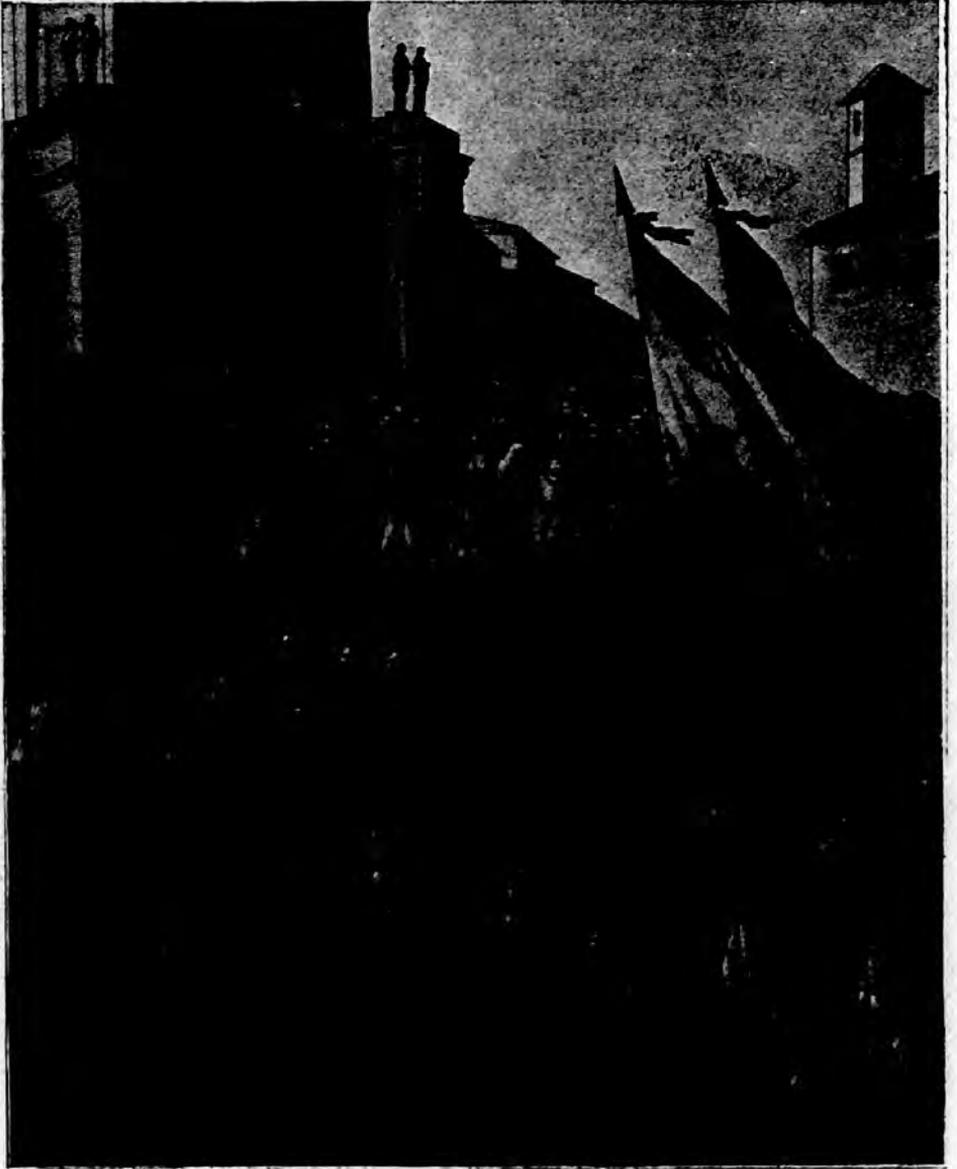


Sur une gravure allégorique, ayant trait également à la paix de Campo-Formio, on voit la République française coiffée du bonnet phrygien avec tête de coq ; elle s'appuie sur un faisceau des licteurs.

L'empire d'Autriche est représenté par une femme couronnée ; la main droite est posée sur un écusson avec l'aigle bicéphale (Collection Hennin).



1798. — Une seconde gravure de Naudet représente l'entrée



de l'armée française dans Rome le 27 pluviôse an VI, sous le

commandement du général Berthier. Le premier drapeau porte, sur l'étoffe, un coq, et le second un faisceau des licteurs⁽¹⁾.

~*~

Grande gravure représentant la prise de Malte par la flotte française, le 24 prairial an VI, sous le commandement de Bonaparte. Sur la fraction que nous publions page 178 on voit deux fois le coq, d'abord à la poupe du bâtiment de guerre et ensuite sur le pavillon qui y est arboré. Ce dernier coq a la patte posée sur la boule du monde et est accompagné de deux faisceaux des licteurs.

~*~

Une caricature un peu grossière, relative à la prise de Malte, représente un coq en train de médicamenter un grand personnage anglais qui rend des oranges en disant : *Quelle indigestion ! je ne mangerai plus des oranges de Malte.*

~*~

Une caricature intitulée : LE TRAITÉ DE PAIX AVEC ROME 1797



Le traité de paix avec Rome (1797)

montre le coq français offrant un paquet de verges au chat romain représenté avec la tiare et s'appuyant sur une béquille.

(1) En 1794, les anciens régiments et les bataillons de volontaires nationaux avaient été amalgamés pour former des demi-brigades de trois bataillons ; chacun de ces bataillons possédait un drapeau. Celui du bataillon du centre avait les trois couleurs, bleu, blanc et rouge verticalement placées, les autres bataillons avaient les trois couleurs posées différemment pour chaque demi-brigade, ce qui donna des combinaisons singulières et extrêmement nombreuses (voir chapitre spécial des drapeaux).



Prise de Malte par la flotte française (fragment)
(Voir page 177)

Une autre caricature intitulée « LE COQ A L'ANE » montre un



LE COQ-A-L'ANE.

ou la Chasse au Zeros de Kehl.

Allez jeunes présomptueux achever votre apprentissage.

sujet analogue.



Médaille frappée à l'occasion de la première exposition publique des produits de l'industrie, de Juillet 1798 et gravée par B. Duvivier. Elle représente, à l'avvers, la République

française debout, coiffée du bonnet de la Liberté et tenant de la main gauche des couronnes ; derrière la République, un coq et un autel sur lequel on lit : AN 7.

Exergue : AUX ARTS UTILES. REP. FR.



1799. — Une estampe montre le siège de Naples par l'armée de Championnet (janvier 1799). Les soldats français portent un drapeau, tricolore cette fois, au milieu duquel est peint ou brodé un coq. Sur le sommet d'une tour de la ville assiégée on remarque un drapeau avec fleurs de lis surmontées d'un lambel (armoiries des Bourbons des Deux-Siciles).



CONSULAT

(1799-1804)

Il importe de faire remarquer que Bonaparte, Premier Consul, employa très souvent le coq comme emblème; nous



possédons une lettre portant sa signature et qui a pour en-tête la vignette ci-dessus. Cette vignette lui était particulière et représentait la France armée dont le casque a pour cimier un coq. L'original, qui est gravé en taille-douce par B. Roger, est réellement très beau. Cette déesse s'appuie sur une tablette où on lit : AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, la base de la composition porte : BONAPARTE 1^{er} CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous avons trouvé la même vignette plus petite sur des



brevets militaires et des actes officiels signés du Premier Consul.



La nouvelle Constitution de l'an VIII fournit à un graveur en aqua-tinte, que nous avons déjà cité, l'occasion de composer une planche dont nous donnons ci-contre une réduction. On y voit la table de la Constitution ayant à gauche la République et à droite le Premier Consul. Le coq occupe toujours la place d'honneur; il est posé sur le globe du monde et sur un foudre.



Les en-têtes de lettres du Sénat conservateur se composent d'une grande vignette ornée d'un beau coq.

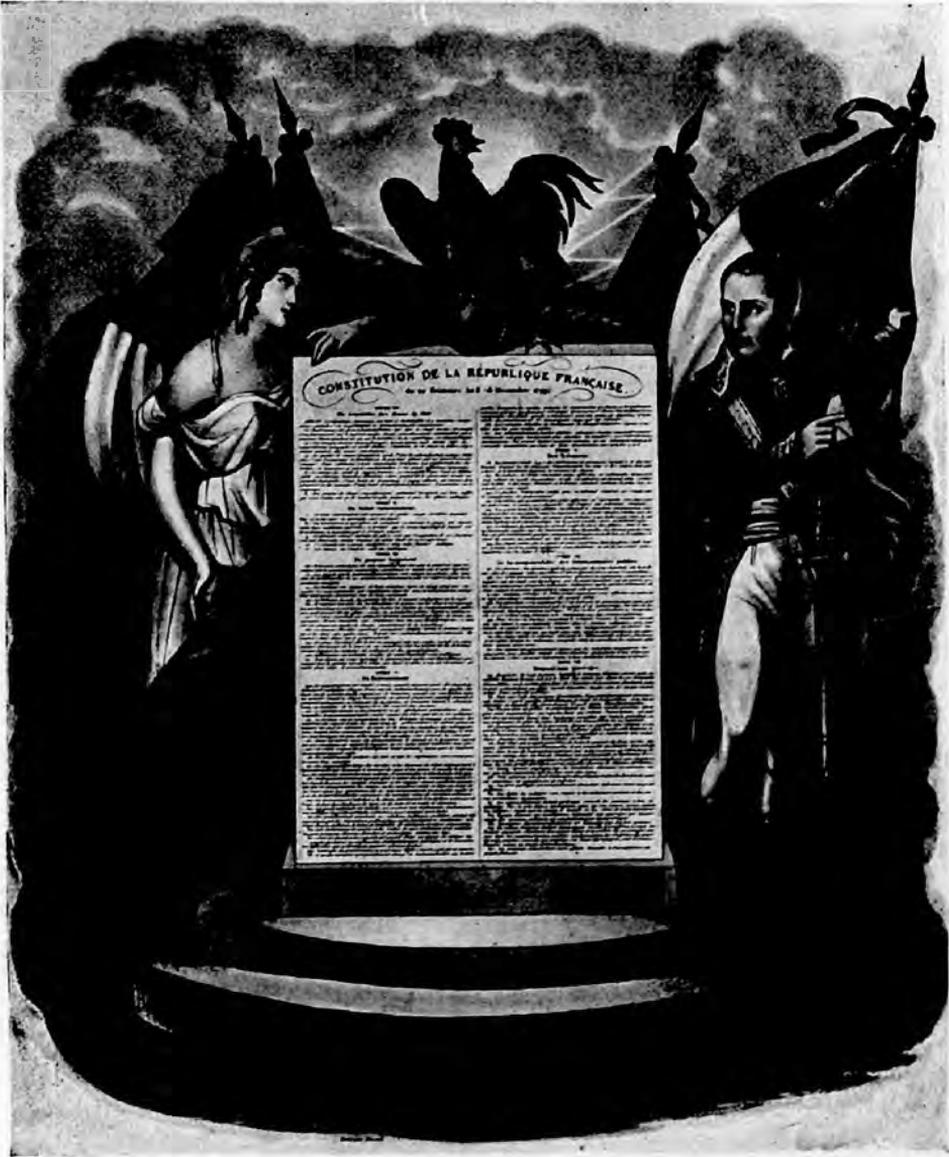


Les grands corps constitués emploient du papier à lettres dont les vignettes représentent la République ayant près d'elle un coq; nous en avons vu quatre variétés dont l'une est de Prudhon.



La colonie de la Louisiane se servait, en 1804, de papier administratif illustré d'une vignette représentant un sauvage appuyé sur un fusil; il tend la main à la France qui a près d'elle un coq.

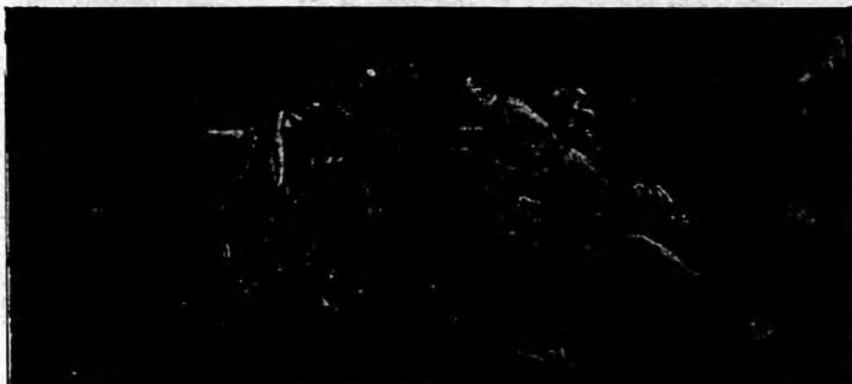




Allégorie relative à la Constitution de l'an VIII



L'*Atlas de la République française de l'an X* a pour frontispice une très belle gravure en taille-douce, signée Bouilliard, que notre réduction rend imparfaitement. Elle représente la



France, qui a déposé ses armes pour planter sur la terre un jeune olivier. Une déesse indique du doigt les attributs du Commerce et de la Marine et un olivier. Un grand coq est à côté de la France ; on voit également une tête de coq sur le casque qui est déposé à ses pieds.



L'estampille en relief du papier timbré présente une déesse



la main posée sur la carte de France. A gauche, le coq.





Bonaparte nommé Premier Consul de la République

La superbe gravure, dont nous reproduisons ci-contre un fragment, représente Bonaparte nommé Premier Consul de la République. A droite, dans la partie qui manque ici, se tient la Renommée et, plus loin, on aperçoit des troupes massées avec leurs drapeaux déployés.

A gauche, la France, dont le casque est surmonté du coq, remet à Bonaparte une épée.



Copie au trait d'un timbre sec relevé sur les dépêches



adressées par Carnot alors qu'il était Ministre de la Guerre.



A l'occasion de l'organisation du Conseil d'État, il fut frappé, à la Monnaie de Paris, une médaille ovale représentant une



Minerve casquée et laurée; sur le casque figure le coq. Au revers on lit dans le champ : CONSEIL D'ÉTAT; un espace vide est destiné à recevoir le nom du Conseiller.



Une autre médaille, frappée à l'occasion de la création du Sénat conservateur, a pour motif une Minerve assise, tenant de la main droite une épée et s'appuyant de la gauche sur un bouclier. Près du bouclier on voit un coq.



Une médaille octogonale fut frappée lors de l'institution d'une



commission de comptabilité nationale. Le revers représente un faisceau surmonté d'un coq.



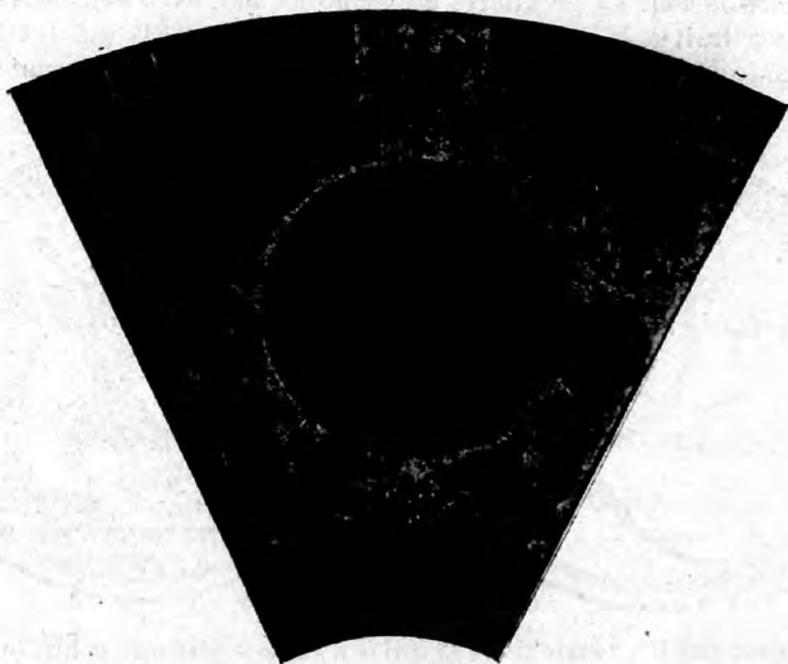
Voici une pièce présentant la République cuirassée et casquée avec un coq pour cimier, qui a été employée en



l'an VIII pour des essais de monnaie en argent de 5 et de 2 décimes. Cette pièce a été gravée par Lorthior.



Un très joli éventail présente, au centre, le médaillon de



Bonaparte couronné par l'Abondance et la Victoire. Sur les côtés sont des motifs allégoriques surmontés chacun d'un coq dont la pose est différente.



Nous reproduisons le côté de gauche, plus une esquisse du coq grandeur exacte. Get éventail, dessiné par Chaudet, Fontaine et Percier, fut gravé par Godefroy, il est imprimé en ton verdâtre.



Un autre éventail montre Bonaparte en pied, entouré de figures allégoriques; il indique du doigt une carte de la ville de Rastadt. Une femme personnifie la France et, près d'elle, sous les plis du drapeau, on voit un coq perché sur un livre.



1801. — Après Marengo, Bonaparte fit frapper à la Monnaie de Paris diverses médailles; nous allons énumérer celles où figure le coq. La première, de grand format, est à son effigie; elle a trait à la paix de Lunéville (9 février 1801) qui fut la conséquence de la grande victoire remportée par le Premier



Consul sur les Autrichiens et qui mit fin à la seconde coalition. Le revers montre la France victorieuse personnifiée par une déesse ayant le coq à ses pieds; elle est entourée des quatre fleuves : le Danube, le Rhin, le Tibre, le Pô.



Une autre médaille, frappée à la même occasion, représente



la Paix qui unit les mains droites de deux déesses symbolisant

la République Française et l'Empire d'Allemagne. Ces nations se reconnaissent l'une à son coq, l'autre à son écusson armorié placés au même rang. La Paix tient une corne d'abondance.



Montrant encore mieux le coq français triomphant, la médaille suivante le présente dans une gloire, posé sur un faisceau et des lauriers, avec la légende RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Le revers porte l'inscription suivante : LA FRANCE ET LA RUSSIE TROUVENT LE BONHEUR DANS LA PAIX ET L'UNION — AN 9. — 1801.

Cette médaille fut frappée à l'occasion de la visite, à la Monnaie de Paris, de l'ambassadeur de Russie qui venait apporter des propositions de paix et d'alliance.

Une variante de cette médaille porte la mention FLOREAL AN 9 sous les branches d'olivier ; les inscriptions du revers sont ainsi changées, légende : ALEXANDRE 1^{er}, EMPEREUR DE RUSSIE ; dans le champ : PAIX ET AMITIÉ ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE, MAY 1801.



Sur un troisième type de cette pièce, le coq est posé sur une branche d'olivier et entouré d'une gloire, le tout renfermé dans un cercle formé d'un serpent qui se mord la queue, symbole de l'éternité.

Une médaille gravée par Droz et frappée en l'honneur du roi et de la reine d'Etrurie à l'époque de leur séjour à Paris, en juin 1801, est également significative.



Sur les écussons de l'avvers on voit, d'un côté, les armes du roi d'Etrurie et, de l'autre, les armes de la France représentées par un coq placé entre les lettres R. F. et le bonnet phrygien.

Deux autres médailles gravées par Augustin Dupré et frappées à la même occasion portent également un coq.



Une composition allemande de 1801 figurant dans la collection Hennin, présente plusieurs petits sujets relatifs à la paix conclue entre la France et l'Allemagne. Sur l'une de ces vignettes on voit un coq bec à bec avec un aigle : à côté, un lion tient dans sa gueule un mouton. Voici la traduction du texte : L'EMPEREUR ET LA FRANCE.

Le coq : *Nous nous réconcilions dans la paix.*

Le lion : *Je me retire avec mon butin.*



Composition allégorique portant la dédicace : A BONAPARTE PACIFICATEUR. De chaque côté de la Paix on voit des bannières copiées sur les enseignes romaines, mais où l'aigle est remplacée par le coq.



1802. — Une composition analogue, reproduite en partie ici, a pour titre : LES HONNEURS DU TRIOMPHE DÉCERNÉS A BONAPARTE. Le Premier Consul, couronné de lauriers, est dans un char antique qu'accompagnent un général et des soldats en uniforme



Allégorie à la gloire de Bonaparte Premier Consul

Chargé par Bonaparte de composer une allégorie militaire dont Ossian, le barde écossais légendaire, serait le prétexte, Girodet associa dans cette composition Ossian, ses guerriers et des héros français en tête desquels on distingue Hoche, Kléber, Marceau, Dugommier.



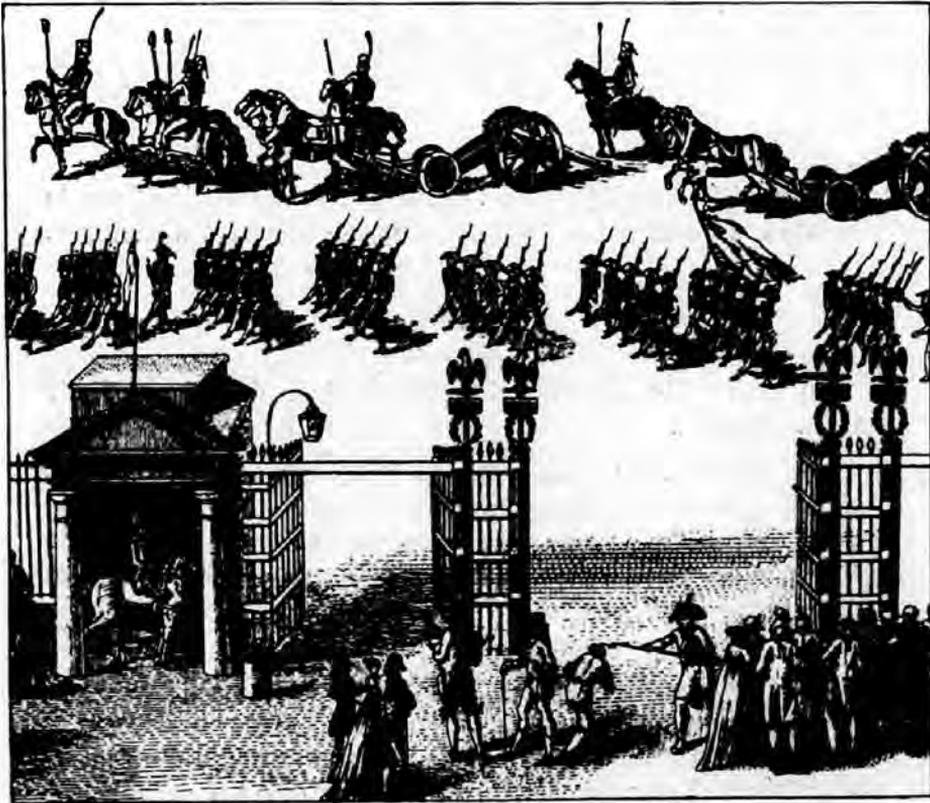
Apothéose des héros, par Girodet

Cette apothéose singulière, qui est datée de messidor an X, faisait partie de la collection du prince Eugène à Munich, elle est aujourd'hui à la pinacothèque de cette ville. Une déesse, qui personnifie certainement la France, plane au-dessus des

héros français et soutient un bouquet de feuillages au milieu duquel est un coq d'allure superbe. Un aigle s'enfuit à tire d'ailes en perdant des plumes.



Une grande gravure dont nous ne pouvons reproduire qu'un fragment, représente la place du Carrousel avec, au fond, les Tuileries.



Dans ce décor se meut un défilé militaire présentant divers costumes de l'époque du Consulat. Nous remarquons que la grille est ornée de coqs surmontant des couronnes dans le genre des enseignes romaines. (Collection Victorien Sardou).



Nous ne citerons que pour mémoire les nombreuses pièces frappées à l'occasion d'expositions publiques, de création de chambres de commerce et qui montrent à quel point l'emblème



populaire était employé alors. Celle-ci, frappée en 1803 par la Chambre de commerce de Bordeaux, nous servira d'exemple.



Un décret du Premier Consul, en date du 26 messidor an XI, arrêta :

ARTICLE 1^{er}. — Le cœur de La Tour d'Auvergne, Premier Grenadier de la République, mort à la bataille de Neubourg, le 8 messidor an VIII, continuera à être porté ostensiblement par le fourrier de la compagnie des grenadiers de la 46^e demi-brigade, dans laquelle il servait.

.

En exécution de ce décret, le cœur de La Tour d'Auvergne fut déposé dans une urne d'argent de trente centimètres de haut, surmontée d'une grenade de vermeil et ornée d'un cœur en or traversé par une lance. Sur le sommet on grava : LA TOUR D'Auvergne-CORRET, PREMIER GRENADIER DE FRANCE, MORT AU CHAMP D'HONNEUR LE 8 MESSIDOR AN VIII ; et au-dessous : LE BRAVE DES BRAVES.

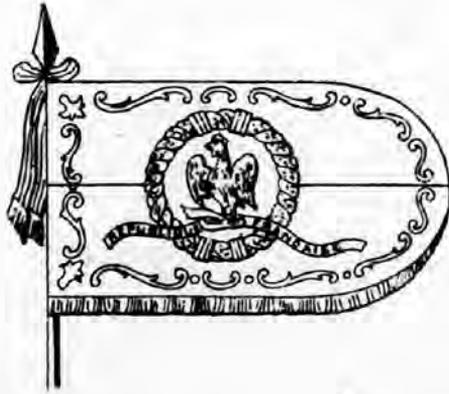
Ces mots entourent en exergue le coq gaulois dressé sur une couronne de laurier.



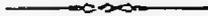
De nouveaux modèles de drapeaux pour l'infanterie furent adoptés par le Ministre de la Guerre le 17 mars 1803. Nous remarquons que ceux destinés à l'infanterie de ligne portaient au revers, entre autres attributs, deux têtes de coq à bec foudroyant.



Un dessin modèle conservé au Dépôt de la Guerre montre l'étendard des hussards en l'an XII (1803) ; au centre est un médaillon blanc entouré d'une couronne de chêne verte liée



d'un ruban tricolore, dans ce médaillon un coq de couleur naturelle tient dans ses pattes une trompette d'or à laquelle est lié un ruban tricolore portant l'inscription : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ; franges d'or, cravate tricolore à franges d'or.



NAPOLÉON I^{er}

(1804-1814)

Napoléon empereur ne reniera pas l'emblème qu'avait honoré le Premier Consul, comme nous l'avons constaté au chapitre précédent. Il adoptera l'aigle, mais sans tenir contre le coq les paroles de mépris qu'on a rapportées sans preuves.

De même qu'autrefois on voyait souvent côte à côte les fleurs de lis et le coq gaulois, nous allons trouver, sous le



Premier Empire, l'aigle et le coq dans une même composition : l'aigle comme emblème de la dynastie nouvelle, le coq servant



C. H. Meunier del.

à la S^{te} table d'opéra

Richard del.

Présenté à S. M. Impériale

Par M. le Grand Maître, Directeur général de Musique & Spectacles.

*Paris des Mathurin, Courcier, rue S. Martin N^o 137.
ou à son Atelier de la rue de Trévise.*

à des Brevets, sous M. le Ministre, rue S. Louis pour de la rue aux Ours, ou à son Atelier de la rue de la Harpe.

*At des Brevets, Courcier, rue de la Harpe N^o 137.
ou à son Atelier de la rue de la Harpe.*



à donner à des personnages allégoriques la signification de français. Ainsi le trouvons-nous sur divers documents ornant le casque de déesses comme sur la superbe gravure reproduite ci-contre et intitulée : HOMMAGE A L'EMPEREUR.

Au-dessous de la gravure on lit : *Présenté à S. M. Impériale par M. Vivand Denon, Directeur Général du Musée Napoléon.*



Dans les mêmes conditions, on peut voir page 196 un en-tête de papier administratif où la France est personnifiée par une femme coiffée d'un casque dont le cimier est un coq, elle s'appuie sur un écusson aux armes impériales.



La France est encore représentée de la même façon sur une grande estampe intitulée NAPOLÉON ÉLU ROI D'ITALIE. Comme on le voit sur le fragment de cette estampe qui est reproduit plus loin, la déesse présente à l'empereur le trône d'Italie.



Sur une gravure de 1805 présentant le buste de Napoléon on voit différentes figures allégoriques ; au-dessous est placé



un casque empanaché sur lequel on distingue le coq. Légende : *A la gloire immortelle de Napoléon I^{er}, empereur des Français.*



Sur une médaille allégorique pour la paix, dédiée à l'Empereur, on voit, au milieu d'attributs divers, les armes impériales et, plus loin, sur des branches de chêne, le coq chantant, les ailes soulevées.



En-tête de papier à lettres de l'Administration militaire.

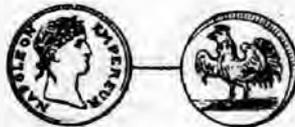


Sur un trophée composé d'un drapeau et d'un étendard de cavalerie, ayant tous deux les hampes terminées par une aigle, on remarque le coq.

La lettre sur laquelle nous relevons cette vignette est datée du 21 messidor an XIII.



Un jeton frappé à l'effigie de Napoléon porte un coq au revers.



Au château de la Malmaison dont, on le sait, l'impératrice Joséphine avait fait son « Trianon », nous avons découvert un grand coq polychrome qui fait pendant à un aigle. Cette décoration orne le plafond de la petite bibliothèque située au rez-de-chaussée.

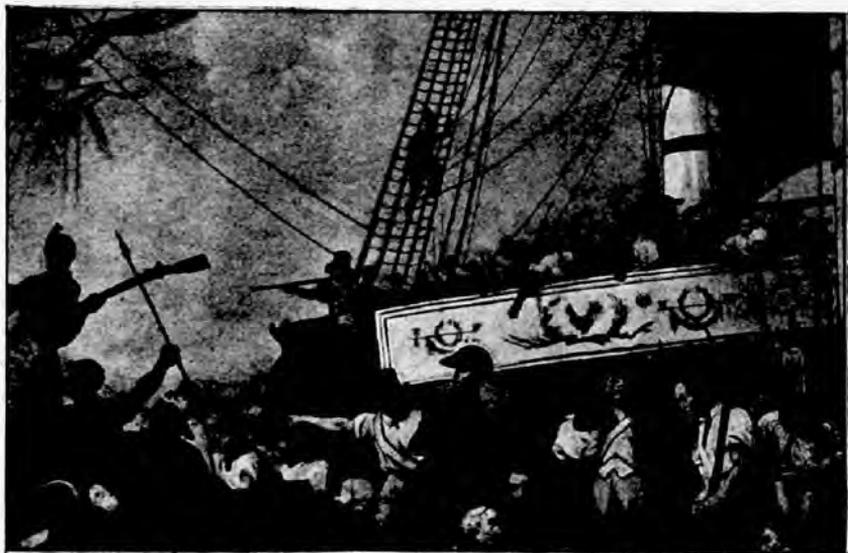




La France offre à Napoléon I^{er} le trône d'Italie



Une petite gravure en taille-douce de Girardet, intitulée *Trafalgar, combat mémorable de l'Algésiras et mort de l'amiral Magon*, montre une partie du bâtiment ; la dunette a pour



ornement principal un coq entouré de feuillage. Notre photo-gravure écourtée ne laisse pas voir le pont du navire où l'amiral est expirant.



Parmi les armes blanches qui figurent au Musée de l'armée nous avons remarqué un sabre catalogué ainsi : *J. 482^b sabre de sapeur sous Napoléon I^{er}. Poignée en laiton ciselé, terminée par une tête de coq.*



En 1814 et 1815 le coq français est employé dans plusieurs estampes satiriques, d'origine étrangère.





La vignette ci-dessus, fort bien gravée, sert d'illustration à une fable intitulée **LE COQ ET LE LÉOPARD**, il y est question de « Sir Léopard, portant titre de roi et ayant pour chancelier un loup cervier. » Nous n'en distinguons pas bien la signification, mais le style et surtout la note « *déposée à la bibliothèque impériale* » nous l'a fait classer ici. Elle est signée : *De Seine, ancien Commandant de Bataillon*, et se termine par ces vers :

Hommage au Cocq, emblème du courage !
 Il a conquis jusqu'au suffrage
 Des fiers rivaux qu'il vient de terrasser.
 Loup, Léopard, cessez de menacer ;
 Le Cocq triomphe, il brave votre rage !
 C'est le Soleil qu'un vain nuage
 Veut éclipser.



Pour bien montrer la valeur symbolique du coq, même sous Napoléon I^{er}, nous croyons utile de reproduire ici le texte explicatif donné en 1806 (1) par M. A. Millin, membre de

(1) A. Millin. *Histoire métallique de la Révolution française*, Paris 1806.

l'Institut et conservateur des médailles à la Bibliothèque impériale, à propos des pièces frappées en 1789 et que nous avons publiées pages 140 et 135 :

« La Ville de Paris.... tient dans une main l'étendard de la France, semé de fleurs de lis, avec un coq au milieu, par allusion au mot latin *gallus*, qui signifie *coq et gaulois*. »

Et plus loin, à propos de la seconde médaille, M. Millin ajoute :

« Elle (la Liberté) regarde le Soleil qui luit sur un coq, *symbole de la France* ».

LOUIS XVIII

(1814-1824)

La Restauration tint le coq à distance, trouvant qu'il avait été compromis par la Révolution.

Elle en fit l'emblème de la police ; aussi voit-on à cette époque des médailles dans le genre de celle dont nous donnons ici la reproduction.



L'avers est à l'effigie du souverain et le revers montre le coq avec la légende : *vigilat ut quiescant*.

Cependant la tradition subsiste toujours, quelques documents en établissent la preuve. Ainsi une gravure ayant



la forme d'une médaille représente Louis XVIII prêtant le serment à la Charte constitutionnelle (6 mars 1830). Le coq est auprès de la déesse assise qui personnifie la France.



Une estampe allégorique avec la légende : *Les Dieux de l'Olympe président au mariage du duc et de la duchesse de Berri* présente, au premier plan, un coq les ailes soulevées ; plus loin, un amour soutient un écusson fleurdelisé (Collection Hennin).



Nous avons relevé le passage suivant dans les Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France publiés en 1817 (tome 1^{er}, page 115) :

« Le Coq, *gallus*, animal consacré au dieu Mars; le symbole de la vigilance, du courage et de la valeur, fut l'emblème des Gaulois; il est encore celui des Français. »

~*~

Un calendrier portant le titre : SOUVENIR FRANÇAIS POUR 1820 est illustré, au milieu, d'un coq.

~*~

Plusieurs tableaux figuratifs de la Chambre des Députés (1820, 1821, 1823) montrent, près d'une déesse, le coq posé sur une colonne.

~*~

Les Chansons de Béranger.

Les blessures de la France commençaient à se cicatriser; épuisée par vingt ans de guerres, elle avait dû subir le joug des anciens émigrés, ramenés et imposés par les armées étrangères. Les deux frères de Louis XVI : Louis XVIII et, après lui, Charles X, ne purent mettre un frein aux exigences et aux excès des ultra royalistes ; aussi devinrent-ils l'un et l'autre promptement impopulaires.

Après la fièvre généreuse de liberté et d'égalité dont était sortie la Révolution, après l'enivrement de la gloire militaire qui avait masqué le



Fragment décoratif entourant un portrait de Louis XVIII

despotisme impérial, les Français humiliés voyaient recom-

mencer le règne de l'inégalité et la distribution des privilèges aux médiocrités de la noblesse triomphante.

Tous les sentiments généreux, toutes les grandes idées qui avaient germé depuis 1789 étaient ou dénoncés comme des crimes, ou niés ou bafoués.

Aussi l'opposition eut beau jeu ; Béranger lui apporta un concours considérable avec ses chansons légères, gauloises ou patriotiques qui trouvaient un écho énorme dans l'âme française. Ces chansons lui valurent de la prison et sa popularité s'en accrut encore.

On ne comprend pas aujourd'hui la malice politique qui se glissait dans ces vers, d'apparence anodine, non plus que le courage qu'il fallait pour les publier.

La chanson suivante, qui battait en brèche le drapeau blanc et les fleurs de lis exécrés, eut un retentissement énorme.

Nous en donnons quelques strophes :

LE VIEUX DRAPEAU

1820



De mes vieux compagnons de gloire
 Je viens de me voir entouré ;
 Nos souvenirs m'ont enivré,
 Le vin m'a rendu la mémoire.
 Fier de mes exploits et des leurs,
 J'ai mon drapeau dans ma chaumière.
 Quand secouerai-je la poussière
 Qui ternit ses nobles couleurs ?

Il est caché sous l'humble paille
 Où je dors pauvre et mutilé,
 Lui qui, sûr de vaincre, a volé
 Vingt ans de bataille en bataille :
 Chargé de lauriers et de fleurs,
 Il brilla sur l'Europe entière.
 Quand secouerai-je la poussière
 Qui ternit ses nobles couleurs ?

Son aigle est resté dans la poudre,
 Fatigué de lointains exploits.
Rendons-lui le coq des Gaulois,
Il sut aussi lancer la foudre.
 La France, oubliant ses douleurs,
 Le rebénira, libre et fière.
 Quand secouerai-je la poussière
 Qui ternit ses nobles couleurs ?

On a dit souvent que Béranger avait le sens prophétique, la chanson du *Vieux Drapeau* confirme cette appréciation.

En 1820, sans qu'aucun précédent lui en ait fourni l'idée, il montre nettement le coq gaulois sur la hampe du drapeau tricolore, fait qui se réalisa dix ans plus tard. Nous croyons, du reste, que la chanson, qui était restée populaire, en fut la cause initiale (page 212).

CHARLES X

(1824-1830)

A la mort de Louis XVIII, son frère, le comte d'Artois, monta sur le trône sous le nom de Charles X.

Pendant son règne, bien court, le coq ne se voit guère ; d'ailleurs les gravures et autres documents allégoriques sont rares à cette époque.

Nous détachons, cependant, d'une grande composition formant le frontispice d'une histoire de France, le buste ci-après surmonté d'un coq.

Ce frontispice est une des premières lithographies qui sortirent de la célèbre maison Engelman. La composition est

de Fragonard fils, peintre et sculpteur de grand talent à qui



l'on doit, entre autres œuvres, des décorations du musée du Louvre et l'ancien fronton de la Chambre des Députés.



Le physicien Robertson, qui se rendit célèbre par ses représentations de fantasmagorie et par ses ascensions aérostatiques, fit exécuter, en 1828, une gravure qui montre un ballon au sommet duquel un grand coq tient un drapeau ayant l'inscription : *Scientiarum favore.*

RÉVOLUTION DE JUILLET 1830

(27, 28, 29 JUILLET)

Quelques mesures libérales prises par Charles X, au début, avaient fait bien augurer de son règne, mais il s'aliéna bientôt l'opinion par la concession d'un milliard d'indemnité aux émigrés dont il avait été un des chefs ardents, par le rétablissement de la censure des journaux, le licenciement de la garde nationale, etc.

Malgré l'avertissement respectueux de 221 députés il fit paraître, le 25 juillet 1830, les fameuses Ordonnances qui dissolvaient les Chambres, changeaient le mode d'élection et suspendaient la liberté de la presse. Ces mesures inconstitutionnelles, censurées même par des juges, soulevèrent le peuple et la bourgeoisie.

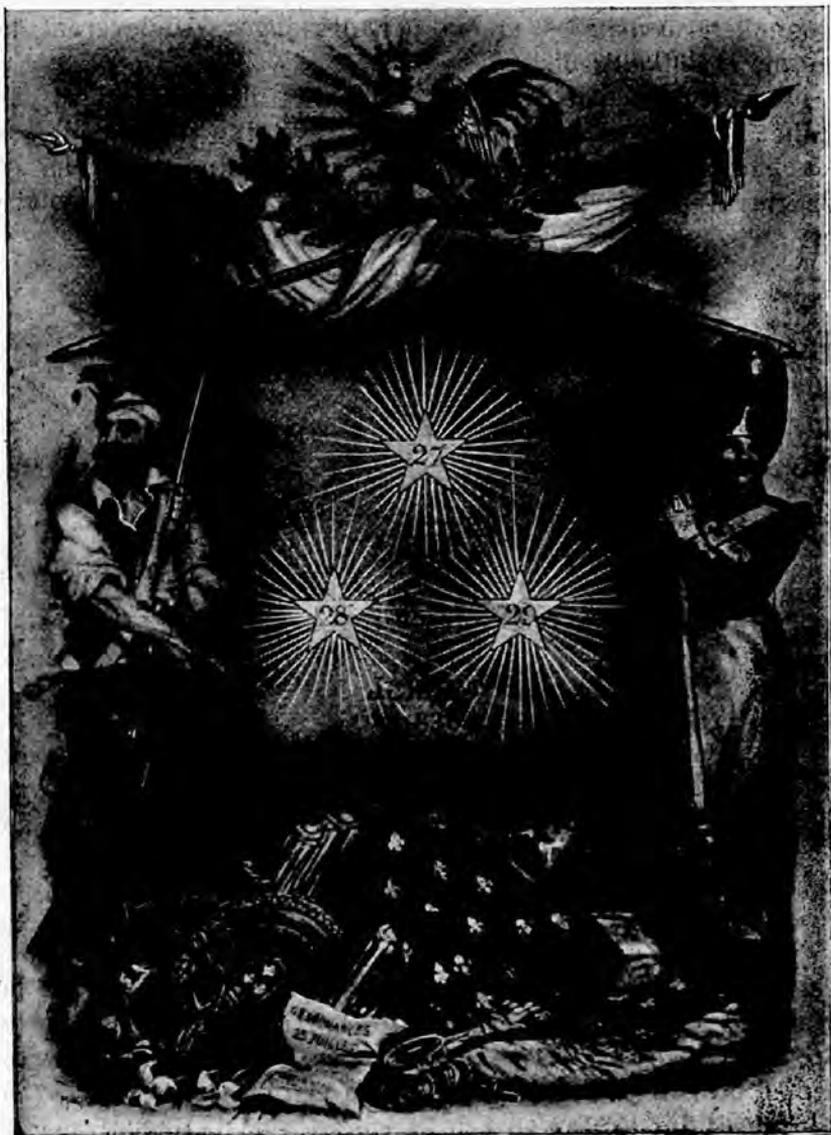
Durant les trois célèbres journées des 27, 28 et 29 juillet 1830 on se battit dans Paris, six mille tués ou blessés jonchaient les rues. Finalement l'insurrection triompha et Charles X prit la fuite. Dès ce moment, le drapeau tricolore



flotte sur Paris et le coq reprend son rôle d'emblème de la Nation. Le voici sur une caricature où l'on aperçoit le buste brisé de Charles X; des affiches, signées Polignac, sont apposées sur un mur où, de plus, est écrit à la main « *Raguse est mort.* »

On sait que le Maréchal de Marmont, duc de Raguse, major général de la Garde royale, fut chargé de réprimer dans Paris le soulèvement provoqué par les Ordonnances de Charles X.

Une aquarelle du temps, signée Demoraine, montre le coq gaulois triomphant sur des drapeaux tricolores, tandis que



l'écusson aux trois fleurs de lis, le trône, le sceptre et le manteau royal gisent à terre avec les pavés des barricades et les fameuses ordonnances lacérées.

Une estampe de la collection Hennin représente la France tenant d'une main un glaive et, de l'autre, un drapeau surmonté d'un coq. On y lit cette légende : *Révolution de 1830, la Liberté sous les traits de la France foule aux pieds les factions ministérielles et somme Charles X à déposer son sceptre et sa couronne.*



Une gravure allégorique en couleur montre quatre drapeaux désignés chacun par un quantième de juillet 1830 :

26 Juillet : drapeau blanc surmonté d'une fleur de lis.

27 Juillet : le même déchiré, sans la fleur de lis.

28 Juillet : le même teinté de rouge à droite et surmonté d'une pique avec couronne de laurier.

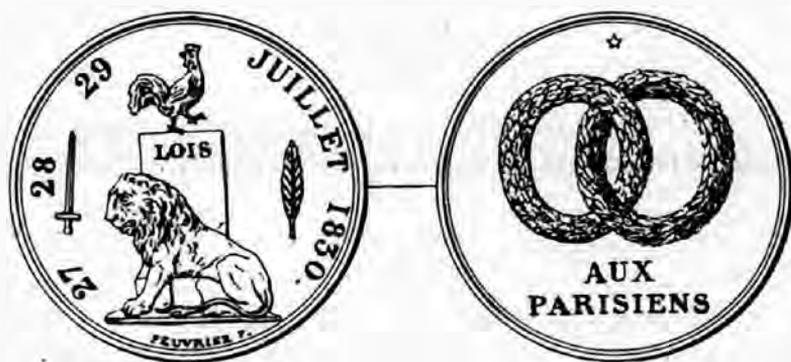
29 Juillet : drapeau tricolore flottant, la hampe surmontée du coq.

Au-dessous de ces drapeaux, on lit les vers suivants :

Aux ténèbres enfin succède la clarté
Et des pâles lambeaux du drapeau des esclaves
Et de l'azur du ciel et du sang de nos braves
Naît l'étendard brillant de notre liberté.

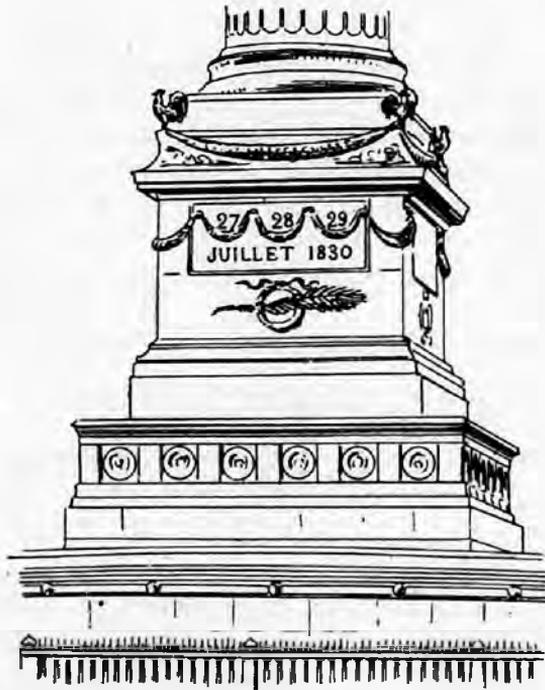


Pour honorer la mémoire des Parisiens qui tombèrent les 27, 28 et 29 juillet en combattant pour la Liberté, il fut frappé



une médaille de bronze dont voici la reproduction. De plus, il

fut décidé que, dans la même intention, il serait élevé une colonne sur l'emplacement de la Bastille. Ce monument, qui a



été exécuté plus tard d'après les plans des architectes Alavoine et Duc, porte aux quatre angles du piédestal de très beaux coqs.



Une gravure imprimée sur soie représente un tombeau élevé aux victimes des « trois glorieuses ». On y distingue un drapeau avec un grand coq au milieu.



Enfin, sur une estampe de la collection Hennin on voit une déesse tenant un drapeau surmonté du coq et qui a trait à la « victoire du 30 juillet 1830 ».



Applique en cuivre provenant sans doute d'un effet d'équipement militaire

LOUIS-PHILIPPE I^{er}

(1830-1848)

Le 30 Juillet un pouvoir nouveau s'établit à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de La Fayette et nomma le duc d'Orléans Lieutenant Général du royaume.

Celui-ci pour reconnaître la bravoure de la Garde nationale, fit publier l'ordonnance suivante :

.... Les drapeaux et les boutons d'habit de la Garde nationale porteront pour inscription les mots LIBERTÉ, ORDRE PUBLIC, et le cimier des drapeaux sera le *coq gaulois*.

Signé : LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS

Et plus bas : *Le Commissaire provisoire au Département de l'Intérieur :*

Signé : GUIZOT

Plus tard, seulement, les drapeaux des autres régiments eurent également le coq en haut de la hampe.



En-tête de papier à lettres administratif du début du règne de Louis-Phillppe



Le 9 Août, les Chambres Législatives proclamèrent Louis-Philippe roi des Français ; ainsi, la branche aînée des Bourbons était remplacée par la branche cadette ; ce fut vite fait. Faut-il rappeler qu'à l'époque où les Bourbons et leurs courtisans

couraient l'Europe, sollicitant l'intervention des puissances étrangères contre la France, le duc d'Orléans se distinguait au milieu des Armées de la République. Toutes les classes de la société avaient, du reste, été soigneusement tenues au courant de ses qualités civiques.

La Fayette le présentait au peuple, affirmant que la nouvelle monarchie serait « la meilleure des Républiques ».

Nous avons reproduit (page 208) l'aquarelle de M. Demoraine relative aux « trois glorieuses » ; une composition du même genre montre le duc d'Orléans à cheval, se rendant à l'Hôtel-de-Ville ; le peuple armé l'acclame. Cette pièce a été gravée en taille-douce par Delaunoy.



Une autre gravure représente également « l'entrée triomphale du roi (*sic*) Louis-Philippe dans Paris le 29 Juillet 1830 ». On distingue un drapeau tricolore surmonté d'un coq (collection Hennin).



Victor-Hugo écrivait, en août 1830, dans « *Littérature et Philosophie mêlées* » page 259 :

« Tout ce que nous voyons maintenant c'est une aurore. Rien n'y manque, pas même le coq. »

Puis encore, page 267 :

« Napoléon disait : Je ne veux pas du coq, le renard le mange. Et il prit l'aigle. La France a repris le coq. Or, voici tous les renards qui reviennent dans l'ombre à la file, se cachant l'un derrière l'autre : P derrière T — T derrière M. — *Era, vigila, Galle!* »



Louis-Philippe attachait une grande importance à la question des emblèmes.

Il se fit composer un blason qui imitait celui de l'antique monarchie, avec manteau d'hermine, casque héraldique, déesse rappelant les anges qui supportaient l'écu, le tout surmonté du pavillon ou dôme solennel. Les fleurs de lis réapparurent, brisées, il est vrai, d'un lambel qui désignait la branche cadette. Pour caractériser le régime nouveau, on avait ajouté une charte d'or sur fond d'azur. Dans cette composition, le

coq se voit deux fois : d'abord près de la charte, ensuite sur la couronne royale.



Mais, le roi s'aperçut vite du déplorable effet politique produit par les fleurs de lis, même brisées d'un lambel, le public n'étant guère héraldiste, et il s'empressa de les supprimer. Le blason fut simplifié, popularisé, peut-on dire.



L'écu d'azur à la charte d'or subsista seul, entouré de drapeaux

surmontés du coq. Pour supprimer tout caractère héraldique l'écu même disparut, et l'on ne conserva que la charte ; c'est cette dernière disposition qui figure sur les affiches administratives et autres documents officiels de l'époque.



Et l'on ne se borna pas à enlever les fleurs de lis du blason royal, on les supprima partout. Ainsi une ordonnance du 14 août 1830 prescrivit le changement des insignes du Sceau de l'Etat et la suppression des fleurs de lis sur le *moulage* des cartes à jouer. Nous reproduisons, ci-après, le filigrane au coq qui fut substitué au précédent. Cette guerre impitoyable

aux fleurs de lis et leur remplacement par le coq, exaspérèrent les partisans de l'ancien régime, qui ne pardonnèrent jamais



Fillgrane des cartes à jouer

à l'oiseau national, et ne manquèrent pas une occasion de le dénigrer.



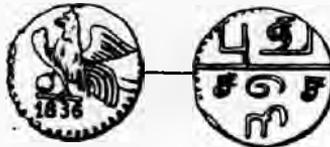
Lorsqu'en 1830, l'armée française assiégea Anvers et consumma ainsi la séparation des peuples Belge et Hollandais,



on frappa une médaille amusante où l'on voit le lion belge et le coq français qui se donnent une poignée de pattes.



Voici un dessin de la monnaie coloniale frappée en 1836,



elle présente, à l'avant, le coq gaulois.



Panneau décoratif de la tribune du Palais-Bourbon (vu d'en bas).
 Cette allégorie qui doit dater du règne de Louis-Philippe est encore en place en 1904

Nous n'avons pas trouvé l'ordonnance relative au coq des drapeaux de l'armée, mais nous avons vu plusieurs de ces

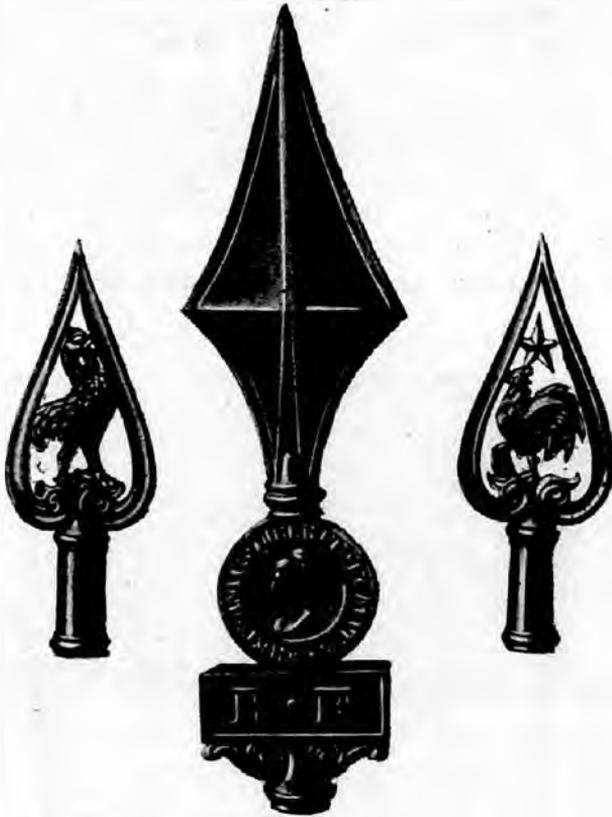


drapeaux dans des collections et sur des gravures. Le coq qui se voit sur le drapeau du 67^e régiment d'infanterie de



Coqs ayant surmonté des haupes de drapeaux (1830-1848)
(Collection A. Maury)

ligne, exposé au Musée d'artillerie, est entouré d'une guirlande de feuillage que surmonte la couronne royale ; il a la patte posée sur une boule. Nous citerons également le coq en bronze



Piques de drapeaux (1830-1848)
(Collection A. Maury)

doré, d'un modèle spécial, qui fut offert au 46^e régiment d'infanterie de ligne, en 1830, par la ville de Phalsbourg ; il est conservé au musée de l'Armée (Hôtel des Invalides).

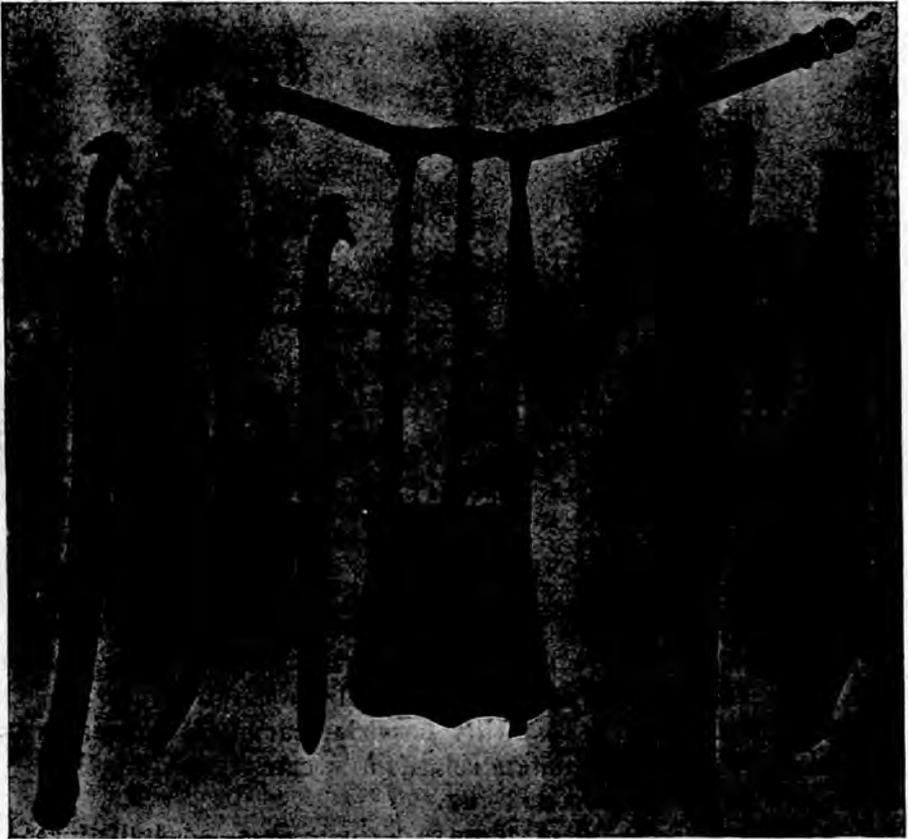
Le musée Condé à Chantilly possède, parmi les souvenirs personnels du duc d'Aumale relatifs à la campagne d'Algérie, le coq du drapeau du 8^e de ligne.

D'ailleurs Victor Adam, dans sa série de dessins relatifs à la campagne d'Algérie, montre aussi le Coq gaulois, à plusieurs

reprises, sur des drapeaux tenus par des officiers. Dans le



trophée ci-dessus, il est, non seulement sur la couronne de lauriers, mais encore sur l'un des drapeaux à gauche.



Armes et équipements militaires (1830-1848)
(Collection A. Maury)

Quantité d'armes et d'équipements militaires ont le coq, entre autres : sabres, plaques de shakos, sabretaches, baudriers, éguillettes d'Etat-Major, hausse-cols, plaques de ceinturons, plaques de gibernes, cuirasses, boutons, etc.

Cet emblème figure également sur des épées de fonction-



naires, des boutons d'uniformes, des plaques d'agents des postes, de représentants de la loi, etc.

Le voici sur les drapeaux d'une personnification du royaume de France.



Vignette d'un calendrier (1841)

L'Arc de Triomphe de l'Etoile commencé en 1806 par ordre de Napoléon I^{er}, fut continué par Louis XVIII et Charles X, sous le règne desquels le monument faillit être changé de destination ; il fut terminé en 1836. Sous la grande voûte, on peut voir, gravés en creux, des coqs entourés de lauriers, qui alternent avec des aigles et séparent les séries de noms de villes rappelant les victoires républicaines ou impériales. Sur les avant-corps des arcs latéraux se trouvent également des coqs et des aigles plus petits, séparant des noms de batailles et de sièges mémorables.

On voit encore un coq sur l'un des drapeaux du groupe qui représente le Départ des Volontaires en 1792. La hampe



du second drapeau est surmontée d'une couronne (sans doute avec pique) posée sur un socle où l'on peut lire : R F. Le socle du coq a les mêmes initiales républicaines.

Le sculpteur de génie qu'était Rude, ne pouvait manquer de choisir l'emblème français par excellence pour le placer à l'avant de ce groupe, vibrant, admirable, le plus beau peut-être de la statuaire française.



M. Barre ayant à continuer la série des médailles des divers



règles fit, pour représenter la période conventionnelle, l'un des plus beaux coqs que nous ayons vus.

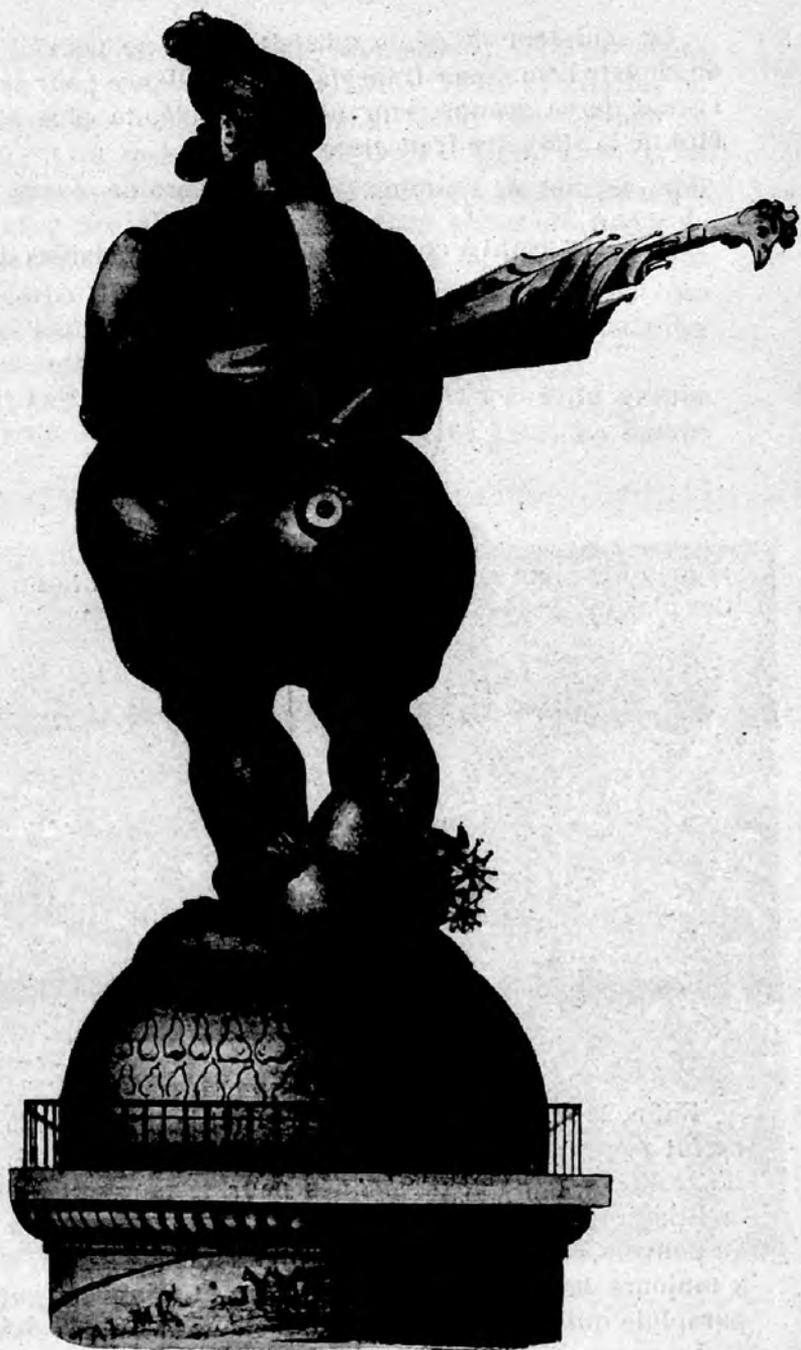


Petite décoration commémorative en argent



Enfin, la caricature, mettant à profit la liberté de la presse, ne fut pas tendre pour Louis-Philippe et ses hommes d'Etat. D'excellents artistes, passionnés pour le nouveau procédé de la lithographie, ne se lassèrent pas de montrer les hommes au pouvoir, sous les aspects les plus ridicules. Louis-Philippe a toujours la tête en forme de poire et ne quitte guère son parapluie qui devient alors le symbole de la bourgeoisie.

Le coq, représentant le pauvre peuple français, figure le plus souvent dans ces compositions satiriques. Le roi le plume, le vend, l'assomme, etc.....



Projet de statue pour faire pendant a celle de Napoleon.



Fragment d'une caricature de 1835



Nous donnons quelques exemples de ces caricatures dont il y eut des centaines :



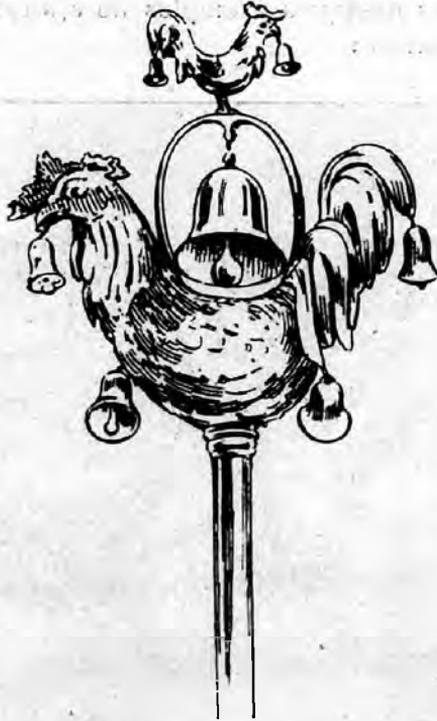
Encore une fois Madame, voulez-vous ou ne voulez-vous pas divorcer, vous êtes parfaitement libre



Ce plat a une forme singulière



Naufrage



Sonnette attribuée au Président *
de la Chambre des Députés, M. Girod de l'Ain.

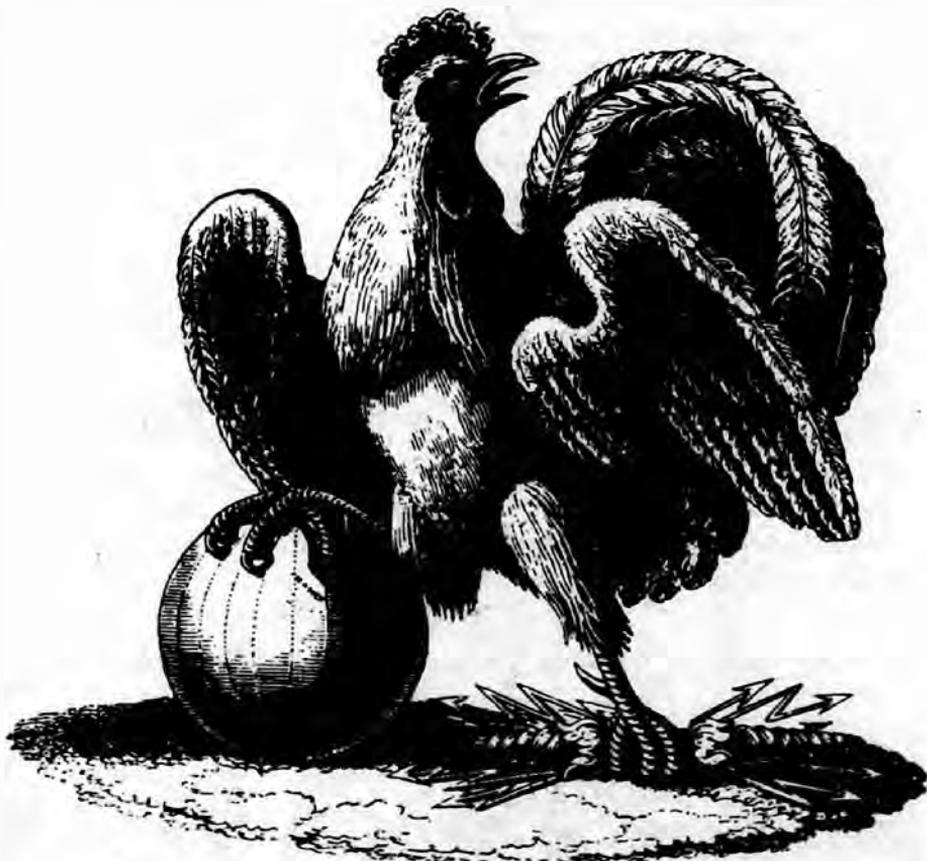
Arrivé à la fin de ce chapitre, nous demandons la permission de nous arrêter un instant et de faire remarquer que les documents que nous venons d'étudier sous ce titre : « Le coq à travers l'histoire », montrent bien clairement que le coq n'a pas été inventé par la Monarchie de Juillet, ainsi qu'on l'a répété systématiquement, même à notre époque.

Qu'on en finisse avec cette légende mensongère.

Même l'idée de mettre le coq au faite des drapeaux n'est pas de Louis-Philippe, elle est de Béranger. Nous avons indiqué la chanson séditieuse qui l'inspira ; bien que vieille de dix ans déjà, cette chanson était encore dans toutes les mémoires.

Le vieux drapeau avait créé le nouveau ; l'idée en était venue spontanément aux artistes qui, les premiers, célébrèrent les « trois glorieuses ». Si le coq n'était pas au cimier, il était du moins posé victorieusement sur le trophée tricolore.

En réalisant cette idée, qui était désormais celle du peuple et du parti libéral, le nouveau roi n'avait qu'un but : se rendre lui-même populaire. Il voulut, d'ailleurs, *remercier*, (le mot est souligné dans les livres d'histoire), il voulut remercier Béranger qui avait contribué pour une si large part à la chute des Bourbons ; il le demanda aux Tuileries, avec insistance, mais



Vignette des affiches administratives sous Louis-Philippe

le chansonnier, le poète des humbles qui, toute sa vie, se déroba à la fortune et aux honneurs, s'excusa et répondit malicieusement aux amis qui lui faisaient part du désir du roi « qu'il était trop vieux pour faire de nouvelles connaissances ».



DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (1848-1852)

Le 24 février 1848 le Gouvernement provisoire proclamait la République.

Une des premières affiches de ce Gouvernement exhorte en ces termes les citoyens de Paris à refuser le drapeau rouge :

« Le Coq Gaulois et les Trois Couleurs étaient nos signes vénérés quand nous fondâmes la République en France ; ils furent adoptés par les glorieuses journées de Juillet. Ne songez pas, citoyens, à les supprimer ou à les modifier ; vous répudieriez les plus belles pages de votre histoire, votre gloire immortelle, votre courage qui s'est fait connaître sur tous les points du globe. Conservez donc le Coq Gaulois, les Trois Couleurs ; le Gouvernement provisoire le demande à votre patriotisme ».

Cette affiche, signée Garnier-Pagès, Ad. Crémieux et Louis Blanc, fait partie de notre collection. On en trouvera ci-contre une réduction photographique.

Ainsi Garnier-Pagès, Ad. Crémieux et Louis Blanc, dans ce document, affirment aussi que le Coq Gaulois et les Trois Couleurs du drapeau avaient été adoptés par les glorieuses journées de Juillet. Nous préférons croire ces paroles des pionniers de la République plutôt que le dénigrement systématique de ses ennemis.

~*~

Une médaille destinée à commémorer la fondation de la



troisième république montre le coq posé sur un socle où se lit la nouvelle devise républicaine : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CITOYENS DE PARIS,

Le Coq Gaulois et les Trois Couleurs étaient nos signes vénérés quand nous fondâmes la République en France; ils furent adoptés par les glorieuses journées de Juillet. Ne songez pas, Citoyens, à les supprimer ou à les modifier; vous répudiez les plus belles pages de votre Histoire, votre gloire immortelle, votre courage, qui s'est fait connaître sur tous les points du Globe. Conservez donc le Coq Gaulois, les Trois Couleurs; le Gouvernement provisoire le demande à votre patriotisme:

Les Membres du Gouvernement provisoire.

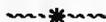
Garnier-Pagès, Maire de Paris.

Ad. Crémieux.

Louis Blanc, Secrétaire.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT. — Paris 1848.

D'autres médailles et des insignes en métal, destinés à être portés à la boutonnière, ont le coq.



L'ont également, plusieurs projets de monnaies présentés



au concours de 1848. Voici la réduction d'un essai destiné à la pièce de 5 francs et dont l'auteur est M. Alard.



Une série de médailles commémoratives de la Révolution de février 1848 portent le coq placé différemment.



Voici le filigrane du papier timbré de l'époque sur lequel



on lit TIMBRE NATIONAL 1849. L'emploi du coq est ici des plus significatifs.

Parmi les en-têtes de papiers à lettres administratifs qui nous



intéressent, nous signalerons celui du Ministère de la Marine



et des Colonies. Citons encore le timbre à main du 75^e régiment d'infanterie.



A titre de curiosité nous avons détaché les lignes suivantes d'une notice sur la fabrication du papier peint :

« En 1848, Lapeyre imprime sur un prisme tricolore un superbe coq gaulois aux ailes déployées, et, au milieu d'un disque doré, on lit : « Liberté, Egalité, Fraternité », et la date du 24 février 1848. Ce panneau républicain eut un très vif succès ».



Durant la deuxième République, nous trouvons le coq en quantité sur les équipements militaires ; on utilise d'abord les mêmes types que sous Louis-Philippe, mais bientôt l'inscription **ORDRE ET LIBERTÉ** qui est caractéristique avant 1848, est remplacée par **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** et la devise **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ** ; de plus on adjoint au coq des emblèmes



Plaque d'employé des Postes aux armées

comme le faisceau des licteurs, le niveau, la foi (poignée de mains).



Enfin, en 1848 et après, nous trouvons encore des coqs à la hampe des drapeaux. Nous pouvons citer les exemples suivants que nous avons relevés au musée de l'armée :

- Drapeaux de la Garde nationale.
- Drapeaux de l'infanterie légère.
- Drapeau du 14^e régiment de dragons.
- Drapeau du 8^e régiment de lanciers.
- Drapeaux du 2^e et du 3^e régiment de cuirassiers.
- Drapeau du 2^e régiment de carabiniers.



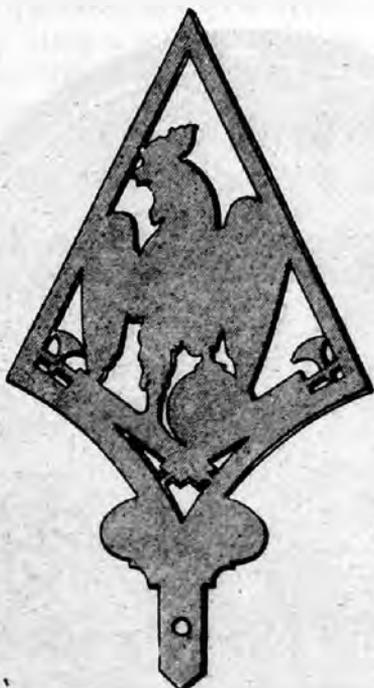


Réduction photographique d'un des premiers panonceaux de la République de 1848

(Collection A. Maury)

LE COQ GAULOIS

La pique du drapeau, dont nous donnons ici une réduction, est plate, en cuivre de 3 millimètres d'épaisseur et ajourée, le coq s'y voit donc en silhouette ; cette pique, d'une fabrication

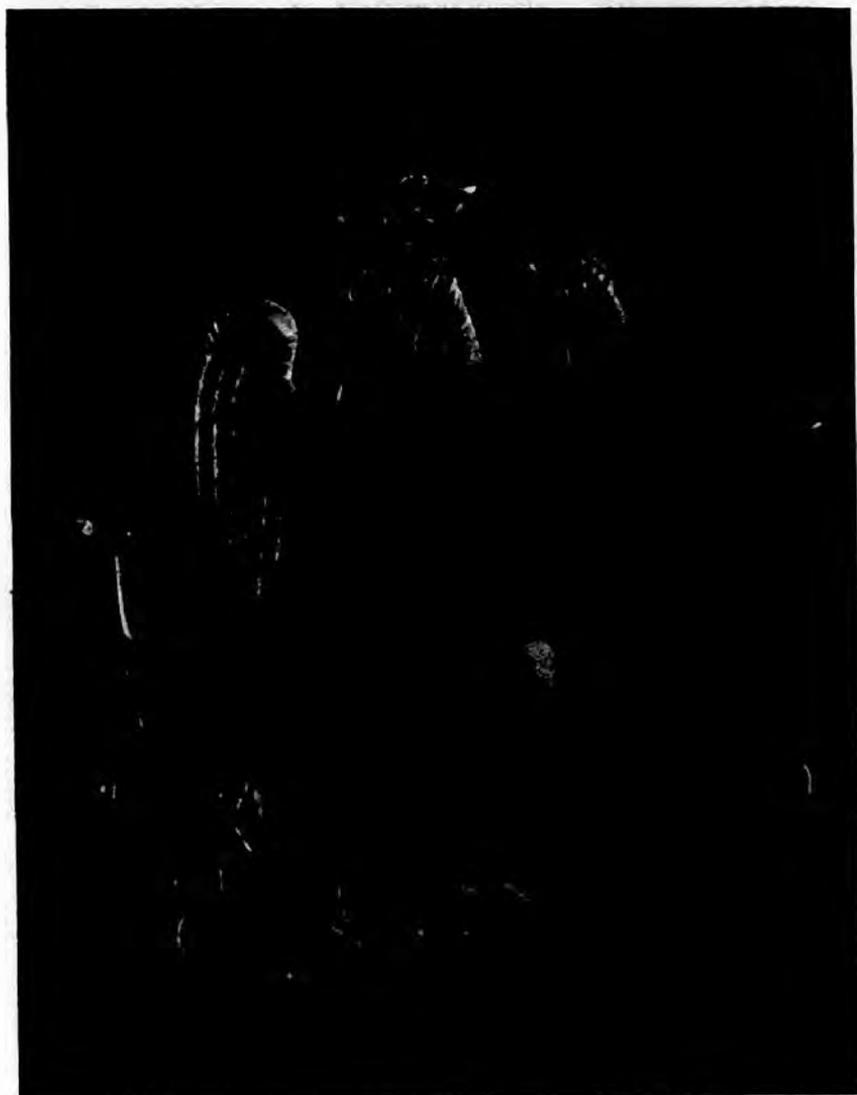


Pique de drapeau de la 2^e République
(Collection A. Maury)

sommaire, a dû servir provisoirement. On nous a dit en avoir vu d'analogues qui ornaient des espons, sortes de lances dont les porte-drapeaux furent munis, pour leur défense, pendant une courte période.



Fac-similé d'un fer à dorer de la 2^e République



Plaque de coiffure militaire : casque, shako, bonnet à poil
(Le N° du régiment figure d'ordinaire sur la boule du monde)



Bouton d'uniforme de Garde National



Hausse-col d'officier



Plaques de ceinturons

Les drapeaux distribués le 20 avril 1848 sont surmontés d'une pique au bas de laquelle est un médaillon où est gravé en relief le Coq Gaulois ; au-dessous de ce médaillon se trouve une plaque oblongue sur laquelle sont gravées aussi en relief les initiales R. F. (Voir gravure page 219).



Il est important d'ajouter que beaucoup d'équipements militaires confectionnés pendant la République ont des coqs



sans inscription ; nous pouvons citer les documents suivants qui existent au musée de l'armée :

Boutons de la Garde nationale.

Plaque de shako de la Garde nationale.

Plaque de shako d'officier.

Plaque de shako de voltigeur d'infanterie de ligne.

Cuirasse du 2^e régiment de carabiniers.



En 1849, Louis Napoléon est élu Président de la République ; le loup est dans la bergerie. Il ose, profitant des dissentiments des politiciens qui lassent le public, replacer sur les drapeaux de l'armée l'aigle impériale avec ses initiales L N.

Le coq devient dès lors un concurrent qu'il est habile de déprécier, pour le bannir définitivement ensuite.

Dans une brochure que nous avons déjà citée, page 30, M. Pierquin de Gembloux se charge de cette besogne, il s'en prend d'abord à la chanson de Béranger *Le Vieux Drapeau* qui, on le voit, avait bien porté, puis il s'attache à prouver que le coq est sans valeur, et il ajoute :

« Je n'en dirai pas autant de l'aigle qui se trouve sur un très grand nombre de médailles gauloises, dans les formes et les attitudes les plus variées, ce qui permettrait de dire avec beaucoup plus de raison que l'aigle est le véritable coq des Gaulois. »

Et il finit, comme on peut s'y attendre, par une tirade de courtisan :

« Ainsi, le Président de la République n'a pas seulement fourni une nouvelle preuve de son courage en face des traités de 1815, en rendant l'aigle au drapeau de la gloire, il a fait en outre une chose juste, logique et donné une preuve d'esprit, d'érudition et de nationalité.

Corrigeons donc, en ce sens, le vers du célèbre chansonnier et parlant de notre glorieux drapeau, disons avec le Président de la République :

Rendons lui l'aigle des Gaulois,
Il sçut aussi lancer la foudre ! »

~*~

Restons encore un instant dans le domaine des chansons. Pierre Dupont, le chantre rustique, l'auteur *des Bœufs, des Louis d'Or*, ne fut pas prophète comme Béranger. Dans la chanson suivante il apercevait des temps meilleurs pour 1852,



Gravure qui illustrait la chanson « 1852 »

époque à laquelle les pouvoirs de l'Assemblée législative devaient être renouvelés par le suffrage universel :

1852

(JUILLET 1850)

C'est dans deux ans, deux ans à peine
Que le coq gaulois chantera ;
Tendez l'oreille vers la plaine,
Entendez-vous ce qu'il dira ?
Il dit aux enfants de la terre
Qui sont courbés sous leur fardeau :
Voici la fin de la misère,
Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau.

Des monts sacrés où la lumière
Forge ses éclairs et ses feux,
Viens en déployant ta bannière
Dix-huit cent cinquante-deux !

.....

On sait ce qu'il advint de ces belles illusions. Pour sa part, le doux poète qui avait fait paraître quelques chansons dans le genre de celle-ci, fut, après le coup d'Etat, traqué durant des mois par la police, arrêté et condamné à sept années de déportation à Lambessa ; ses amis heureusement obtinrent bientôt sa grâce.



NAPOLÉON III

(1852-1870)

Comme tout ce qui essaya d'élever la voix
contre le césarisme triomphant, le coq fut
proscrit.

On vient de voir qu'il ne faisait pas
bon de publier des dessins ou des
vers en l'honneur de la Liberté. La
police impériale veillait et son zèle fut à
juste titre redouté.

Cependant voici une chanson qui, manus-
crite, se colportait sous le manteau, vers 1852,
dans le quartier des écoles. (1)

LE COQ ET L'AIGLE

1

Aigle orgueilleux, tu me bannis.
A toi palais, pompe guerrière,
A toi les étendards bénis ;
A moi l'atelier, la chaumière.
Je vois sans peine et sans chagrin
Tout l'éclat dont on te redore.
J'en ai vu d'autres, mon voisin ;
J'en verrai bien d'autres encore !

2

Quand Rome ici t'eut apporté,
Regrettant nos vieilles franchises,
Tranquillement je suis monté
Sur le clocher de nos églises.
Mille ans et plus sous un ciel noir,
J'attendais la nouvelle aurore
Deux fois déjà j'ai cru la voir :
Le vieux coq peut attendre encore !

(1) La vignette ci-dessus est empruntée à une composition de F. Mathis.

3

Es-tu l'Aigle noir de Berlin ?
 L'Aigle blanc égorgeant son frère ?
 L'Aigle à deux têtes du Kremlin ?
 L'Aigle que l'Autriche révère ?
 Pour ne point être confondu,
 Prends un signe qui te décore
 Mon signe, à moi, n'est pas perdu :
 Ma crête rouge brille encore !

4

Tu n'es qu'un Romain déguisé !
 Moi, des ergots jusqu'à la tête
 Je suis Français : fier, brave, osé,
 Galant, jaloux dans la conquête,
 Un peu crâne, un peu babillard ;
 Mais ces défauts, on les adore.
 Pauvre Aigle ! tu t'y prends trop tard :
 Sur les cœurs, le Coq règne encore !

5

Usurpateur sois donc moins fier !
 Sans vouloir rabaisser ta gloire,
 Tes succès ne sont que d'hier ;
 Sur toi, j'ai le pas dans l'histoire :
 Avec mes fils, Hoche, Marceau,
 Toujours le drapeau tricolore
 Fut vainqueur, et son Waterloo,
 Le coq gaulois l'attend encore !

6

Tu me reproches mon fumier ?
 Mais le fumier nourrit la terre.
 Mon domaine est hospitalier ;
 Ton aire est froide et solitaire.
 Les hauts monts ont plus d'un écueil :
 L'un des tiens, que le monde honore,
 Sur un rocher eut son cercueil.
 Sur mon fumier je chante encore !

7

Pour toi, le temps ne marche pas :
Ton cri, fanfare de batailles,
Ne sait mener les peuples las
Qu'à de stériles funérailles.
Moi je vois d'autres temps venir :
Mon chant, prophétique et sonore
Dira l'hymne de l'avenir.
Ecoute bien, je chante encore !



Le coq déjà exécré par les royalistes devint séditieux pour le gouvernement impérial. Il y eut alors une entente tacite pour annihiler l'emblème populaire ; des savants complaisants et des numismatistes, feignirent donc, dès ce moment, de croire que le coq n'avait jamais été que l'emblème de Louis-Philippe ; c'était faire sa cour que d'affirmer cette erreur voulue.



Voici un *mot* de l'époque, qui a été souvent réédité et qui fut encadré dans une Revue représentée sur l'un des petits théâtres des châteaux impériaux.

— Pourquoi, demandait l'un des personnages, ne voit-on plus le coq gaulois ?

— Parce que l'Empereur l'a décrété (*décrété*).
C'est cela que l'on appelait de l'esprit ?



Donc, pendant les dix-huit années du règne de Napoléon III, l'emblème du coq disparaît et il semble qu'il serait tombé dans l'oubli complet si les caricaturistes ne l'en eussent sorti à la fin, lorsque l'opposition put battre en brèche le second

Empire affaibli qui devait finir lamentablement, comme le premier, par la défaite et l'invasion.



Frontispice du livre de Glatigny
(Gravure de Félicien Rops)

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

1870. — Lorsque fut proclamée la troisième République, le coq, disparu depuis dix-huit années et classé en dernier lieu comme orléaniste, était oublié ; aussi ne le voit-on pas apparaître sur les menus objets commémoratifs : médailles, insignes, images qui se fabriquent à Paris en nombre considérable, à l'occasion de chaque événement marquant. La guerre, d'ailleurs, absorbait toute l'attention et il ne fut pas question de remplacer par un autre blason les armoiries impériales que l'on détruisait ou que l'on masquait partout.

Le faisceau des licteurs, le bonnet phrygien et la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, suffirent d'abord. On reprit le sceau de l'État de 1848, représentant une déesse assise. Là



seulement on retrouve un petit coq sur le gouvernail ; encore fut-il supprimé souvent. Plus tard, lorsqu'il devint absolument nécessaire d'avoir un écusson représentant le pays, on se contenta des initiales R F d'or sur fond d'azur.

Le premier monument sur lequel réapparut le coq, est celui de Gambetta, place du Carrousel à Paris ; l'architecte a réuni là tous les symboles en usage sous la première Répu-

blique ; malheureusement le coq ne se voit pas, étant sculpté à la partie postérieure du piédestal qui touche presque à la grille du square.



Gambetta aimait d'ailleurs cet emblème qu'il a fait figurer



sur son ex-libris, gravé par Alphonse Legros.



En 1880, lorsqu'il fut question d'émettre en France de la



monnaie de nickel, l'une des pièces gravées à titre d'essai avait, sur le casque de l'effigie, un petit coq.

A l'Exposition Universelle de 1889, nous n'avions relevé qu'un seul coq placé à l'avant d'un groupe important de sculpture qui faisait partie de la décoration des fontaines lumineuses.



Enfin, en 1892, à l'occasion des fêtes du centenaire de la République, après avoir constaté que dans le nombre considérable de drapeaux et d'emblèmes qui furent réédités, d'après ceux qui étaient populaires cent ans plus tôt, on ne voyait pas un seul coq, nous entreprîmes une campagne pour la réhabilitation de l'oiseau national. Nous en avons indiqué les péripéties au commencement de ce travail.

Nous ajouterons que nous fîmes paraître, lors de la visite du Tsar à Paris, en 1896, une carte postale illustrée où figuraient, accolées, les armoiries russes et françaises. Ces



dernières étaient représentées. bien entendu, par le coq. Cette propagande eut un vif succès et plus de cent mille cartes franco-russes furent débitées en huit jours.



Le monument élevé rue de Lutèce à la mémoire de Th. Renaudot, a, sur le piédestal, un grand coq de face, les ailes éployées.



Sur le monument de Menton la France est personnifiée par une femme ayant à ses côtés le coq gaulois.

Mais ce n'est guère qu'après sept années d'action que notre campagne porta réellement ses fruits.

L'apparition en 1899 de la pièce de vingt francs gravée par



Chaplain, sonna la déroute de nos contradicteurs.



L'Exposition Universelle de 1900 fut un triomphe pour notre cause, puisque nous pûmes compter dans son enceinte plus de trois cents coqs disséminés un peu partout. Voici les principaux que nous citons d'après un article publié par nous à cette époque :

« D'abord sur la façade de la porte monumentale de la place de la Concorde, au-dessous de la fameuse Parisienne, un grand coq doré étend ses ailes.

Sur le pont Alexandre les vingt-huit lampadaires ont chacun à leur base quatre écussons de bronze où alternent les armes de la Russie, de la Ville de Paris, le monogramme R. F., puis le coq.

Sur l'un des grands pylones du pont Alexandre les emblèmes de la République française sont figurés par le faisceau des licteurs, le bonnet phrygien et le coq gaulois.

En débouchant du pont Alexandre, on voit aux frontons des Palais de l'esplanade des Invalides quatre coqs dorés, posés sur des sphères d'azur et ayant entre eux un écusson orné du faisceau des licteurs et des lettres R. F. ; les armoiries de tous les pays sont à la suite.

La passerelle latérale au pont des Invalides a été décorée, sur ses trois piles, de coqs gigantesques qui ne mesurent pas moins de trois mètres de hauteur, ils sont accompagnés des lettres R. F.

Au Trocadéro, pavillon du Ministère des Colonies, quatre coqs se dressent près du dôme qui surmonte la porte d'entrée.

Salon Pasteur : le monogramme du grand savant est surmonté du coq gaulois.

Nous n'avons pas compté moins de neuf coqs ornant la passerelle de l'avenue Rapp.

Sous la voûte d'entrée du Palais des Armées de terre et de mer l'architecte a placé six écussons ornés chacun d'un coq superbe, imitation de fer forgé. A l'intérieur du même palais (salle du groupe XVIII) on remarque six bas-reliefs immenses, composés d'attributs militaires et marins, surmontés chacun d'un coq posé sur une couronne de chêne.

Dans les galeries des expositions particulières françaises on compte au moins deux cents coqs, les uns peints, les autres moulés, forgés ou sculptés. »



Dès lors, les dessinateurs, les sculpteurs, les décorateurs, certains de n'être pas accusés d'orléanisme, font revivre le coq, si utile, chaque fois qu'ils ont besoin de personnifier la France.



Willette fut, croyons-nous, le premier à tirer parti de cet

emblème parlant ; il composa un type de *France* qui est devenu, peut-on dire, classique. Les principaux caricaturistes Steinlen, Léandre, Caran d'Ache, Radiguet... suivirent son exemple.

Le médaillon ci-dessous, dessiné par Willette, est extrait du magnifique album de M. Armand Dayot sur « La Révolution Française ».



L'éperon haut, portant sa crête,
Comme un bonnet de liberté,
Chanteclair va dressant la tête,
Marquant le pas, ferme planté.....

GUSTAVE MATHIEU.



Nous donnons ici la reproduction du superbe coq qui domine la nouvelle grille du palais de la présidence de la



République, côté des Champs-Élysées. Le sens emblématique qu'on a voulu donner au coq n'échappera à personne, puisque l'oiseau national est accompagné des autres attributs de la République Française.



Nous allons continuer à énumérer, autant que possible par ordre chronologique, et jusqu'à ce jour, les documents qui parurent avec le coq gaulois.

Il n'y a pas, comme on le croit généralement, que les pièces de 10 et 20 francs qui portent le coq ; les monnaies de billon de 5 et 10 centimes, gravées par M. Daniel Dupuis en 1898, l'ont également, mais en petit, et sur le casque de la déesse qui



tient le drapeau. Quoique l'emblème soit visible à l'œil nu, nous en donnons ici un agrandissement.



M. Margotin, le sculpteur qui contribua à la décoration de la mairie du X^e arrondissement de Paris a donné la description suivante de son œuvre :

« En m'inspirant de cette idée que le coq devait symboliser la nation française je l'ai placé tout en haut du monument, au-dessus de l'horloge, avec crête, bec, ergot et chantant clair. J'ai fait également sur la façade et dans le même esprit un chapiteau allégorique symbolisant la République, composé de coqs qui supportent la partie supérieure et au milieu le bonnet phrygien et les initiales R. F. »



Le jour où Roty a composé cette admirable médaille du *Souvenir français*, c'est un coq qu'il a montré, battant fièrement des ailes en face du soleil levant.



En souvenir de la visite que le président Kruger fit à l'Hôtel de Ville, la municipalité parisienne lui offrit une médaille d'or gravée par Prudhomme et présentant le coq gaulois.



Un autre médaillon, gravé par Bottée, en 1899, pour être offert au commandant Marchand par une Société patriotique de Marseille porte également le coq.

Le monument élevé à la mémoire de Charlet est surmonté du coq.



La pyramide érigée à Lyon, non loin de la place où fut assassiné le président Carnot, présente sa statue dans la partie inférieure; à la même hauteur, sur chacun des côtés, on remarque un blason au coq. Cette œuvre est de MM. H. Gauquié et Ch. Naudin.



Le programme distribué au banquet des Maires, en 1900, était orné d'un faisceau des licteurs et du monogramme de la République française accompagnés du coq gaulois. Cette composition avait



été arrêtée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.



Le monument élevé le 24 juin 1900, à Bar-le-Duc, à la mémoire des enfants de la Meuse morts pour la patrie, est décrit ainsi par le journal *Armée et Marine* :

« Le statuaire a représenté la France ou la mère relevant un jeune soldat sur le champ de bataille... L'arme est tombée des mains du martyr et elle git parmi des palmes, cependant que l'âme du soldat s'envole, figurée par le vieux coq gaulois qui, blessé mais claironnant, se cramponne quand même et s'agrippe au sommet de la stèle, lançant vers la frontière un cri d'espérance et de revanche. Cet ensemble dont le symbolisme se dégage à première vue, produit un grand effet. »



Le sujet du dernier concours Rougevin, à l'École des Beaux-Arts, était : *Un Monument commémoratif de l'union de deux peuples*. Les deux nations devaient être symbolisées par des figures, par des armoiries, etc.

Les deux lauréats du concours, MM. Villeminot et Quoniam, ont employé chacun le coq dans un écusson pour personnifier la France.



Lorsque des souverains étrangers vinrent visiter Paris, le coq, sans que nous soyons encore parvenu à le faire figurer sur les écussons faisant pendant aux blasons des autres nations, fut employé pour la décoration des objets d'art offerts, des menus, des programmes, etc. Nous citerons le très joli groupe en argent que les parisiens offrirent en 1896 au Tsar et qui est l'œuvre du sculpteur Fournier. On y voit, entre autres ornements, un coq.



A l'occasion de la seconde visite du Tsar en France, M. Dausset remit à l'empereur, au nom de la Ville de Paris, un objet d'art exécuté par les orfèvres Falize. Cette œuvre représente la Paix tenant les deux drapeaux des nations alliées. Sur les faces latérales les artistes ont placé deux bas-reliefs d'argent ciselé : l'aigle russe et le coq gaulois devant un soleil levant.



Le menu du déjeuner offert au Tsar par le Président de la République à l'issue de la revue de Bétheny est orné d'un coq.



Sur une aquarelle offerte à l'Empereur Nicolas II et intitulée *La Charge de Bétheny*, on voit une déesse tenant un écusson sur lequel se détache le coq gaulois.



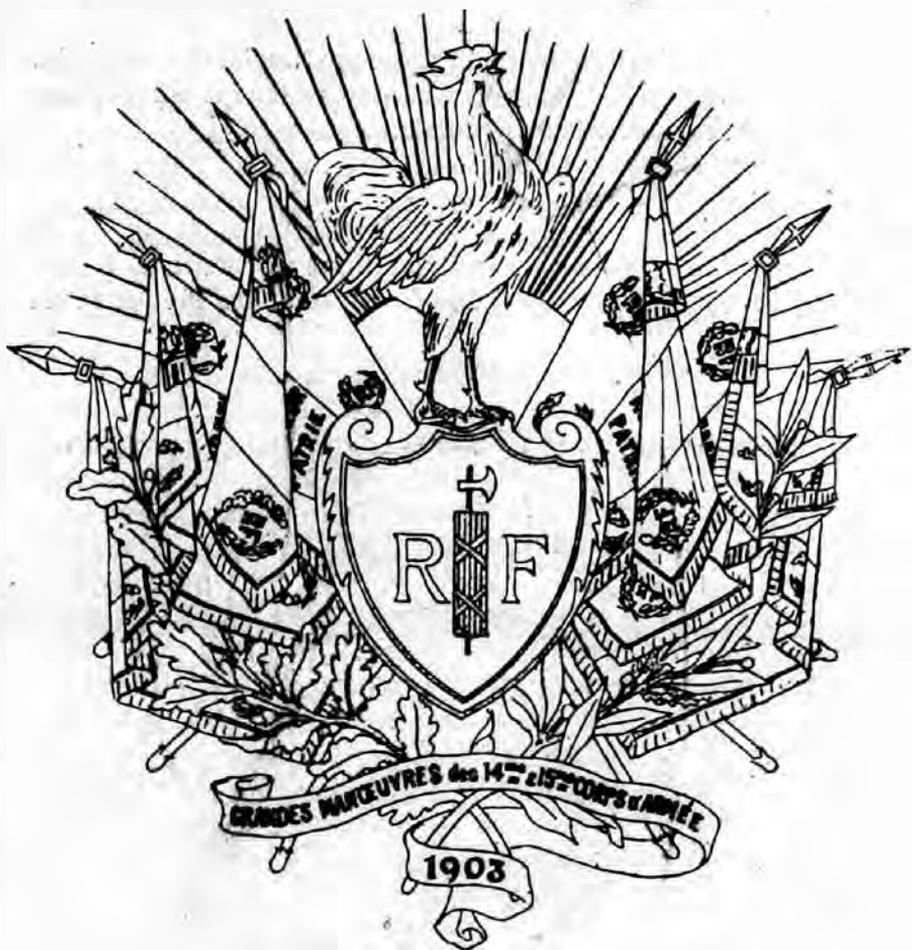
Lorsque le Président de la République se rendit en Russie le coq fut également employé pour illustrer les menus et les



programmes. Voici une esquisse que nous détachons du menu d'un dîner offert par le Président sur le *Montcalm*.



A l'issue des grandes manœuvres de 1903 un grand dîner fut offert par le Président de la République aux attachés militaires étrangers. Un trophée polychrome surmonté d'un



grand coq ornait les menus. Nous publions ici l'esquisse de cette composition qui est due, comme la précédente, à M. Devambaz, le graveur bien connu.



Plus récemment encore, lors du voyage en France du roi d'Italie le coq a été employé avec le monogramme R F pour faire pendant à l'écusson de la Maison de Savoie (programme officiel de la soirée du 14 octobre 1903).

On le retrouve sur une composition faite pour le Commissariat général de la République Française à l'Exposition de Saint-Louis.



Enfin un grand coq superbe en bronze doré, œuvre du sculpteur animalier Guardet, vient d'être posé à l'angle des nouvelles constructions de la Bibliothèque Nationale, côté de la rue Vivienne. Il est accompagné d'un groupe sculpté par Barrias et d'une table de marbre sur laquelle une inscription rappellera la munificence des pouvoirs publics...



LE COQ ET LA CARICATURE ÉTRANGÈRE

On peut voir dans le courant du présent chapitre : *Le coq à travers l'histoire*, que depuis les Romains le coq a été constamment utilisé par l'étranger pour désigner la France, aussi bien pour manifester sa sympathie que pour nous ridiculiser.

Cet usage s'est toujours maintenu et les journaux étrangers modernes nous apportent constamment de nouvelles illustrations avec le coq français. Nous en possédons une collection de plus d'un millier dont nous donnons ci-contre quelques échantillons. La vignette que l'on voit à l'angle inférieur gauche de la planche ci-après est la traduction graphique de la célèbre

boutade de lord Salisbury à qui l'on reprochait de nous avoir laissé une trop grande part en Afrique et qui, faisant allusion



au Sahara, répondit : « Le coq gaulois aime à gratter le sable ; il est servi à souhait ».

ÉTYMOLOGIE

D'après ce qui précède, le lecteur peut juger que le coq fut à l'origine et est encore aujourd'hui l'équivalent, la représentation du mot *Gaulois*. Mais, toutes les probabilités, les preuves même n'empêcheront pas les adversaires du coq de répéter qu'ils repoussent un symbole qui a pour cause initiale un *jeu de mots*. N'est-ce pas se montrer extraordinairement rigoriste, le jeu de mots ayant deux mille ans pour le moins ?

Nous ne repoussons d'ailleurs pas cette hypothèse : un sobriquet a pu être décoché désobligeamment, à l'origine, par des voisins ennemis, le fait est commun dans l'histoire.

César dépeint les Gaulois comme batailleurs, braves, turbulents : des coqs enfin.....

Gallus, gaulois, et *gallus*, coq, fournissaient aux Romains un facile jeu de mots que nos ancêtres ont pu relever et accepter à la longue. Ne voit-on pas, de notre temps et dans tous les pays, des milliers de sobriquets qui sont devenus des noms de famille ? Lecoq est du nombre, Mouton, Leboeuf, Petit, Lehérissé, Leroux, Lehideux, et d'autres, tellement grossiers et injurieux qu'on hésiterait à les écrire.

Du reste, il est singulier de voir les héraldistes s'offusquer d'un calembour, alors que presque toutes les armoiries des pays et aussi des familles nobles ont pour origine des faits qui sont souvent puérils. Le jeu de mots, de plus, y joue fréquemment un grand rôle ; c'est ce qu'on appelle des *armes parlantes*.



Exemple : l'Espagne a, dans les pièces de son blason, une

grenade pour représenter le royaume de Grenade, un château (castel) pour celui de Castille, un lion (royaume de Léon).

L'appellation de *Coq gaulois* s'est donc formée par la tradition et, comme presque tous les mots tenaces d'une langue, a traversé les siècles et les révolutions, offrant un exemple de ce que les érudits appellent *la survivance*.

Et, quelle que soit son origine, le nom est et restera, malgré tout ce qu'on pourra tenter contre lui.

Cette façon de voir était celle de Marc de Wulson qui, en 1648, dans la préface d'un livre écrit pour la noblesse française (1) disait :

« Aussi voyons-nous les François prendre des querelles et venir souvent aux mains avec leurs amis, leurs voisins et avec leurs parens et plus proches alliez.

Cette mesme influence et inclination naturelle estant cause qu'on leur a donné le nom de *galli*, à cause de cette sympathie qu'ils ont avec l'humeur guerrière des coqs, qui se battent très-souvent en duel, et qui sont comme les François très-hardis et très-courageux. Et afin que cette conformité d'humeur parust davantage, nos seuls Gaulois portèrent des grandes crestes d'acier sur leurs habillemens de teste, en forme de cimier, d'où vient que les autres nations les appelèrent *Galli cristati*. Et comme les coqs ont cette vertu naturelle d'intimider par leur présence et par leur chant les plus courageux Lyons et de leur donner la fuite : ainsi nos François dont ils sont le plus véritable intersigne, ont souvent chassé par leurs courages invincibles les Lyons d'Espagne et les Léopards d'Angleterre ».



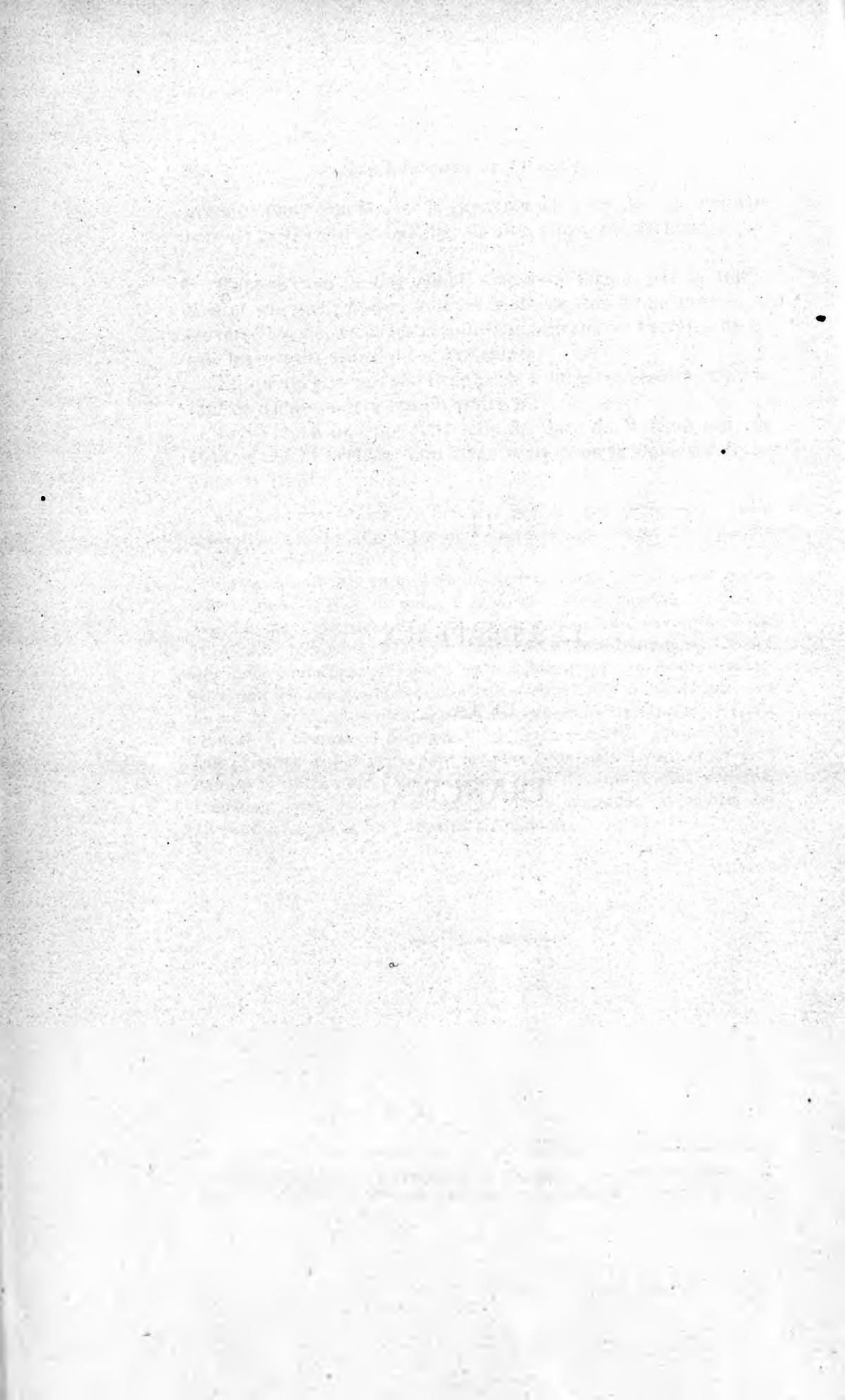
(1) *Le vray Théâtre d'Honneur et de Chevalerie* par Marc de Wulson, 1648, dédié au Maréchal de la Milleraie, grand Maistre des Armes et des Trésors de France.

II

LES DRAPEAUX

DE LA

FRANCE



LES DRAPEAUX

ET AUTRES INSIGNES

DE LA FRANCE

AVANT-PROPOS

La réunion des trois couleurs : bleu, blanc, rouge, qui forment le drapeau français est d'origine relativement moderne.

Plusieurs de nos rois les avaient adoptées déjà pour leurs costumes et ceux de leurs gardes, mais cette rencontre est absolument fortuite.

Improvisées pour composer la cocarde symbolique de Louis XVI, elles s'étendirent peu à peu aux drapeaux durant la Révolution.

Napoléon I^{er}, qui n'aimait que ce qu'il créait lui-même, hésita à les remplacer, il y renonça parce que trop de gloire y était attachée, grâce à lui, en grande partie ; cependant, on peut constater qu'il préféra toujours ses aigles à la soie tricolore.

Ce n'est vraiment qu'à partir de la République de 1848 que le drapeau français fut, de façon immuable, fixé comme forme et comme disposition de couleurs et servit indistinctement pour l'armée de terre, la marine et les services publics.

D'autre part, on sera étonné de voir, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, que le drapeau blanc, royaliste, ne remonte qu'à la Restauration.

Antérieurement, les drapeaux étaient des marques distinctives et même personnelles, chaque régiment avait le sien, chaque chef militaire de marque également.

Lorsque les rois et les seigneurs s'attachaient à telles ou telles nuances, rarement ils leur restaient fidèles; on changeait de drapeau comme de toute autre fantaisie.

Le chevalier adoptait les couleurs de sa dame; Louis XI, dauphin, parut au siège de Compiègne avec un étendard sur

K  L

lequel se détachait le rébus qui formait le nom de sa mie : *Cassignelle*. M. Susanne a dit qu'en 1670 les chefs de corps choisissaient, pour leurs soldats, les couleurs qui s'alliaient le mieux entre elles « ou qui plaisaient à telle maîtresse adorant le bleu pâle, ou à telle autre idolâtrant le cramoisi. »

Louis XIV adopta, vers 1780, pour ses costumes civils, la couleur mordorée ou feuille morte, qui était celle préférée par Madame de Maintenon. Jusque-là il avait porté le tricolore, qu'il conserva d'ailleurs pour ses tenues militaires.

Aussi serait-il bien inutile de chercher un ordre quelconque, une classification à donner aux formes, aux dimensions, aux couleurs et même aux noms des drapeaux anciens; à part les armoiries, et encore, tout y change avec les époques. Sur les documents historiques : tableaux, gravures, miniatures et tapisseries, on voit le plus souvent des drapeaux en nombre et on se rend parfaitement compte que le même personnage, roi ou commandant en chef, en a toujours plusieurs sortes qui flottent dans son entourage.

Voici, par exemple, le croquis d'une partie de la miniature



La bataille de Rosebecque
(Fragment d'une miniature des chroniques
de Froissart)

qui, dans les chroniques de Froissart, a trait à la bataille de Rosebecque ; le roi de France, Charles VI, est au milieu de son armée, qui entre en lutte avec les Gantois. On distingue en avant le pennon royal, bleu, fleurdelisé ; puis ensuite l'étendard personnel du roi, gris lilas, pailleté d'or et, enfin, la fameuse oriflamme de Saint-Denis.

Il y en avait certainement bien d'autres, mais on comprend que les miniaturistes restreignaient au minimum le nombre des personnages et des accessoires. Les drapeaux étaient alors très nombreux, ils servaient de signes de ralliement autant que d'indications convenues d'avance, comme on le fait encore de nos jours à bord des navires.

Rechercher dans le nombre, sans parti pris, ceux qui peuvent être considérés comme nationaux, tel est le but que nous nous proposons.

ANTIQUITÉ

Comme signes distinctifs de ralliement, de possession, de partis, les couleurs ont eu le pas sur les autres emblèmes. Les guerriers sauvages se teignent ou se colorient encore la figure et le corps, se parent de plumes voyantes, principalement pour distinguer les leurs dans les combats.



Dans l'antiquité, les enseignes militaires étaient fort employées ; la composition de ces enseignes était essentiellement variable, certaines n'étaient formées que d'emblèmes en bois ou en métal ; mais la plupart avaient, en outre, des étoffes tendues ou flottantes, des banderoles, etc. Il en fut de très simples comme le paquet de foin porté au bout d'une pique, des premiers Romains ; d'autres, luxueuses, avec des ornements d'argent, d'or et de pierres précieuses.



Enseignes des Gaulois. — César, dans ses *Commentaires*, cite, en plusieurs passages, les enseignes des Gaulois : nous savons par lui qu'en temps de paix les Druides en avaient la garde ; que, en telle circonstance, plusieurs peuplades, formant une alliance en vue d'une guerre contre les Romains, échangèrent des otages, à titre de garantie, comme il était d'usage, et prêtèrent serment devant leurs enseignes réunies, ce qui constituait pour eux la cérémonie la plus solennelle (1).

« Leurs enseignes réunies », cela montre bien que chaque peuplade, au moins, avait les siennes ; du reste elles devaient être nombreuses, puisque César dit encore qu'à la bataille d'Alésia on en prit soixante-quatorze.

Quelles étaient les formes et la nature des enseignes des

(1) Liv. VII, 2.

Gaulois ? Rien ne l'indique dans les textes classiques. Le *Cog gaulois*, seul, est venu jusqu'à nous par la tradition et, très



heureusement, un monument antique que nous avons reproduit page 62 vient confirmer cette tradition.



L'alouette a été indiquée, d'après une citation de Cicéron, mais il n'en a jamais été question en tant qu'enseigne (voir page 328).



Le sanglier a une toute autre valeur, il est bien nettement sculpté parmi les trophées de l'Arc-de-Triomphe d'Orange et disposé comme une enseigne ; de plus, on le voit assez souvent

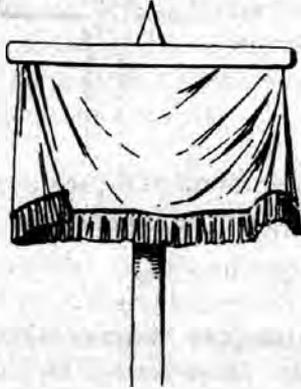


sur les pièces de monnaies gauloises, accompagnant d'autres sujets (voir page 55) ; enfin, le musée de Saint-Germain-en-Laye en possède plusieurs en bronze, dont l'un est de grandeur presque naturelle et les autres de toutes tailles, jusqu'à de

très petits, comme des breloques, mais aucun, dans cette collection nombreuse, ne paraît avoir été fait pour surmonter une hampe.

Il faut noter que le sanglier pullulait dans les forêts des Gaules, aussi le voit-on souvent dans les sculptures gallo-romaines, parmi des sujets de chasse.

Il n'en reste pas moins établi que le sanglier était le sujet d'une des enseignes gauloises, le fait est fort intéressant ; mais, comme nous l'avons dit plus haut, les types des enseignes



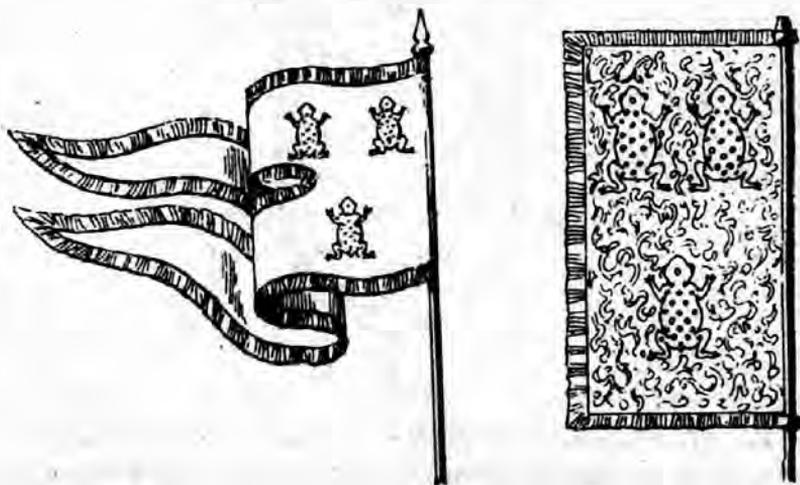
étaient nombreux. Ainsi l'Arc d'Orange en montre une autre en forme de vexillum romain, non loin de celle au sanglier. On ne peut, en tout ceci, s'en tenir qu'aux hypothèses en attendant la découverte d'autres documents. Cependant, comme le but que nous poursuivons est avant tout pratique, puisqu'il s'agit de faire consacrer un emblème national pour la France, on nous accordera bien que le sanglier ne se peut.

Le portique d'Athéna, à Pergame, montre aussi un trophée d'armes où l'on voit, au bout de manches croisés derrière des boucliers, certainement gaulois, des objets indéterminés, mais qui ressemblent un peu à de modernes hallebardes de parade ; l'un est très large et l'autre se termine en forme de volute ; malgré la beauté exceptionnelle de leurs ornements, ces objets sont peut-être aussi des enseignes gauloises ?



Les crapauds, soi-disant emblèmes des Francs. — Se basant sur une tradition qui nous est inconnue, on a prétendu que les Francs « en souvenir des pays marécageux qu'ils avaient habités autrefois » portaient pour emblème trois crapauds,

lesquels seraient devenus, par altérations successives du dessin, les trois fleurs de lis des rois de France. On invoque, à l'appui de cette bizarre prétention, des documents fort intéressants, mais qui ne remontent pas plus haut que les ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles ; ce sont d'abord les fameuses tapisseries de la cathédrale de



Reims qui représentent des scènes de la vie de Clovis. Puis une sculpture sur bois du temps de François I^{er}.

Les croquis ci-dessus sont empruntés à l'une des tapisseries de Notre-Dame de Reims ; ils ont été copiés parmi une dizaine d'étendards et de banderoles de trompettes, sur lesquels on voit, très distinctement, des crapauds. (Voir page 328).



Chape ou cape de Saint-Martin. — Depuis la conversion des soldats francs au christianisme, les évêques firent remplacer, sur leurs enseignes ou bannières, les emblèmes habituels : portraits, armes, animaux, etc., par des figures, des devises, des monogrammes religieux. Parmi les drapeaux ou bannières qui ont laissé en France des souvenirs historiques il faut citer d'abord la fameuse cape ou chape de Saint-Martin, qui fut bien un insigne de dévotion et même probablement une relique (1). Elle fut remplacée plusieurs fois ; on ne sait

(1) Plusieurs auteurs pensent que la cape (*cappa*, *capella*) était une *chapelle* mobile, contenant des reliques et portée par des prêtres dans les combats.

d'ailleurs pas comment elle était faite, on indique seulement sa couleur qui, dans le principe, était bleue sans ornements.



En 507, Clovis la fit porter au front de son armée à la bataille de Vouillé, près Poitiers, où il vainquit Alaric, roi des Visigoths.

Plus de deux cents ans après, Charles, qui fut surnommé Martel après son triomphe, battit les Sarrasins en se plaçant, dit l'histoire, sous la protection de la même relique. Il sauva la civilisation mise en péril par la barbarie musulmane.

La cape, devenue bannière de Saint-Martin, vit également fuir les Normands en 838, devant Tours. Elle est encore mentionnée glorieusement en 1043, 1066 et pour la dernière fois en 1195 (*Chroniques d'Anjou*).



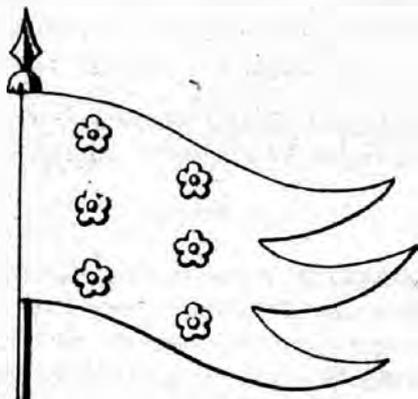
Étendards et gonfanons de Charlemagne. — En 795, le pape Léon III, qui venait d'être élu, envoya à Charlemagne un étendard qui fut dit : *la Romaine*.

La forme et la couleur de cet étendard ont pu être rétablies d'après une mosaïque de l'église de Sainte-Suzanne :

« On y voit Saint-Pierre qui, de la main droite, présente un manteau à un pape à genoux, et, de la gauche, un étendard à un prince dans la même situation, avec une épigraphe dont voici la traduction : Saint-Pierre donnez la guérison au pape Léon et la victoire à Charles. Cette bannière porte sur un fond bleu six roses

rouges. Attachée d'un seul côté à la lance, elle n'a aucunement la forme du *labarum*. C'est une large flamme à trois pointes (1). »

D'autres auteurs ont décrit autrement cet étendard : le fond serait vert et les roses des sortes d'anneaux, ayant la



circonférence rouge, le fond verdâtre et le centre blanc ?

Contradiction curieuse ; on lit dans Velly :

« Charlemagne abattit, dans la chapelle de....., un étendard sur lequel était peinte une rose qui serait considérée comme le symbole du peu de durée de la gloire militaire (2) ».

M. Sepet estime que cet étendard doit être considéré comme *national*, ce qui nous semble exagéré, vu son origine. Il dit :

« Il faut arriver au temps de Charlemagne pour trouver un étendard auquel il semble bien qu'il y ait lieu d'attribuer un caractère national.... »

Et plus loin M. Sepet ajoute :

On pourrait, ce semble, supposer même, avec quelque raison, que transmise à ses héritiers avec sa couronne par le grand empereur, cette bannière fut, avant la bannière de Saint-Denis, l'étendard religieux et national des Français, l'*oriflamme* par excellence ».

Et cependant les vers de la *Chanson de Roland* cités par M. Sepet disent que cette bannière « fut de Saint-Pierre et s'appelait *Romaine* » :

(1) Marius Sepet, *Le drapeau de la France*.

(2) Velly, *Histoire de France*, I, 392.

Munjoie escrient. Od els est Carlemayne
 Gefreiz d'Anjou portet l'orie-flambe,
 Seïnt Pierre fut, si aveit num *Romaine* ;
 Mais de *Munjoie* iloc out pris escange.

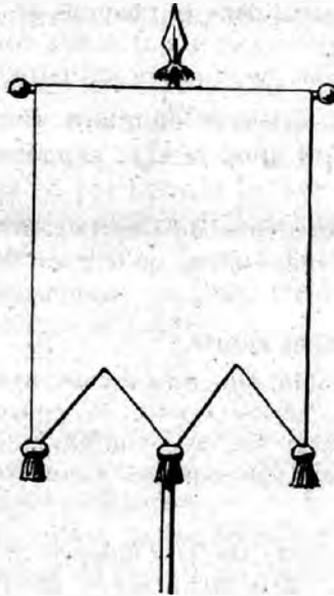
La même chanson de Roland dit que les *gonfanons* (1) de l'armée de Charlemagne étaient blancs, rouges et bleus :

E gunfanuns blancs e vermeilz e blois.

Du reste, les Sarrasins portaient les mêmes couleurs.
 Le gonfanon de Roland était blanc, frangé d'or.



Bannière ou oriflamme de Saint-Denis. — La célèbre bannière fut d'abord simplement paroissiale, à ce titre elle avait déjà été portée à la guerre par les comtes du Vexin. Le Vexin comprenait, entre autres places, Pontoise, Chaumont et Mantes, il avait été donné par le roi Dagobert à l'abbaye de Saint-Denis, laquelle avait cédé à des Comtes ses droits féodaux, à charge pour ceux-ci de la défendre et de remplir certaines obligations.



En 1082, le comté du Vexin, faute d'héritier, fit retour à la

(1) *Gonfano* : signifie étendard de guerre. Il y en eût de diverses formes.

couronne. Le premier roi qui *leva* la bannière de Saint-Denis fut Louis-le-Gros lorsqu'il partit en 1124 pour repousser l'empereur d'Allemagne, Henri V, qui se proposait d'assiéger Reims ; celui-ci se retira sans combattre. Cet heureux résultat fut attribué au mérite miraculeux de l'oriflamme et lui acquit une grande réputation, d'autant plus que Saint-Denis était considéré comme le patron de la France.

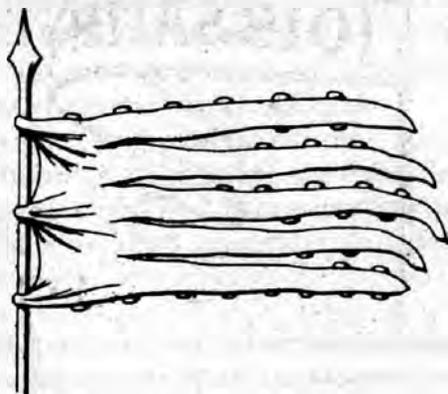
D'après les plus anciens auteurs, l'oriflamme était d'abord un simple étendard à **trois queues, disent les uns, à deux queues, disent d'autres**, sa couleur était rouge et il avait, **autour**, des houppes de soie verte.

Du Cange a dit :

Il est hors de doute qu'elle était faite comme les bannières de nos églises, que l'on porte ordinairement aux processions, qui sont carrées, fendues en divers endroits par le bas, ornées de franges, et attachées par le haut à un bâton de travers qui les tient étendues, et est soutenu d'une forme de pique.

Cette oriflamme que Saint-Louis emporta dans la croisade de 1248 fut certainement perdue à la bataille de la Massoure ; il en fut donc fait ultérieurement des copies, c'est l'avis du P. Daniel :

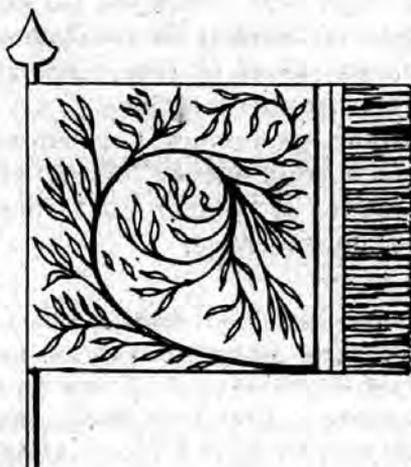
« Il paraît hors de doute que Saint-Louis ne rapporta pas l'oriflamme de son expédition d'Égypte... et de plus cet étendard n'étant pas de matière incorruptible, on en substituait un autre quand il était usé (1). »



Sur un vitrail de Notre-Dame de Chartres, datant du

(1) P. Daniel, *Milices françaises*.

xiii^e siècle, l'oriflamme est une sorte de drapeau attaché à une pique et déchiqueté aux trois quarts de sa longueur en cinq queues ou banderoles inégales. Il est rouge uni.



Celui que donne le manuscrit des Célestins au xiv^e siècle est en forme de drapeau ordinaire, avec frange; l'étoffe est rouge, ornée ou damassée.



Enfin, nous reproduisons ici une troisième forme, d'après la miniature des Chroniques de Froissart qui se rapporte au chapitre où il est question de la bataille de Rosebecque (1382). On a vu un croquis de cette miniature page 263.

Cette oriflamme, très différente des précédentes, est rouge, bordée d'or, et porte l'inscription : JOIE SAINT-DENIS, également

en or. Froissart en parle dans le récit de la bataille de Rosebecque et son appréciation est très intéressante à recueillir car elle montre bien le rôle *réconfortant* que l'on attribuait à ces insignes de dévotion :

« Cette oriflamme (1) est une illustre bannière et enseigne, qui fut envoyée du ciel par grand mystère ; elle est en manière de gonfanon, et de grand confort à ceux qui la voient. Encore montra-t-elle ce jour-là ses vertus ; car toute la matinée il avait fait une si grande brume et si épaisse qu'à peine pouvait-on se voir l'un l'autre ; mais dès que le chevalier qui la portait la déploya et leva en haut la hampe, cette brume tomba sur-le-champ et s'éclaircit, et le ciel fut aussi pur, aussi clair, et l'air aussi net qu'on l'eût jamais vu auparavant cette année-là : ce dont les seigneurs de France furent bien réjouis.

Je fus alors informé par le seigneur d'Esconnevort qu'il vit, et ainsi firent plusieurs, quand l'oriflamme fut déployée et la brume tombée, une colombe blanche qui volait à plusieurs reprises sur la bataille du roi, et quand elle eut assez volé et qu'on allait s'engager et combattre avec les ennemis, elle alla se poser sur une des bannières du roi, ce qu'on tint à grand signe de bien ».

De 1124 à 1386, dit M. L. de Bouillé, l'oriflamme fut levée 21 fois et portée dans 4 croisades et 17 guerres contre les ennemis de la France. En 1412 et 1414 elle figura dans les guerres civiles ; elle fut alternativement arborée par la faction des Bourguignons et par celle des Armagnacs ou Orléans, et quoiqu'elle fut encore levée en 1415, 1450 et 1465 dans des guerres contre l'étranger, son emploi dans les luttes intestines entre français lui fit probablement perdre son crédit aux yeux de la nation, avant même l'époque où des troupes régulières remplacèrent les armées ou milices féodales.

Après Louis XI, l'oriflamme n'est plus mentionnée qu'en 1504 dans un inventaire du trésor de Saint-Denis qui parle d'un étendard que les religieux nommaient l'oriflamme ; trente ans plus tard, dans un autre inventaire de ce même trésor, on trouve cette mention :

« Un étendard d'un cendal fort épais, fendu par le milieu en façon d'un gonfanon, fort caduque, enveloppé autour d'un bâton couvert d'un cuivre doré et un fer long et aigu au bout ».

Un demi-siècle plus tard l'oriflamme était devenue la proie des mites.

(1) *Chroniques de Froissart*, (français moderne de Madame de Witt).

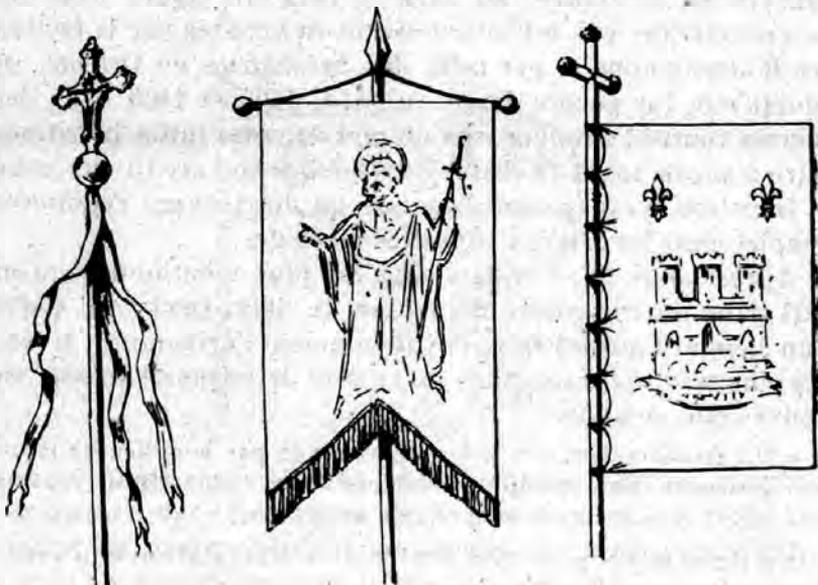
Bannières des paroisses. — Les seigneurs féodaux engageaient sous leurs bannières personnelles des chevaliers, leurs vassaux, qui amenaient avec eux des troupes d'autres chevaliers, bacheliers, écuyers et hommes d'armes. Les seigneurs ajoutaient à ces armées, lorsqu'ils en avaient besoin pour une guerre importante, des bandes ou troupes engagées dans les provinces voisines, voire même à l'étranger.

Suzerains et vassaux étaient turbulents, indisciplinés et ne bataillaient que lorsqu'ils y trouvaient un intérêt direct.

La suzeraineté suprême du roi était fictive, aussi voit-on, en 1090, Philippe I^{er} chercher à se créer une armée indépendante des grands vassaux. Il fut amené ainsi à leur opposer le peuple qui souffrait si cruellement des rapines et de l'insolence des seigneurs et de leur soldatesque. Telle fut l'origine de l'affranchissement des communes.

Les armées féodales étaient presque exclusivement composées de cavalerie ; Philippe I^{er} ordonna que les évêques s'entendraient avec les bourgeois pour lever des milices à pied, lesquelles iraient combattre sur l'ordre direct du roi, ayant leurs curés en tête et portant la bannière de la paroisse.

Le P. Daniel croit qu'antérieurement à cette ordonnance,



les crucifix portés au bout d'un long manche dans les processions, n'avaient pas de bannières et qu'alors seulement

on en aurait ajouté comme signes de ralliement en service de guerre. Cette opinion est discutable, toujours est-il que les bannières des paroisses présentèrent toutes sortes de formes, aucune n'ayant été prescrite; on comprend même l'utilité de ces différences qui constituaient autant de signes de ralliement; on ne s'explique même pas comment, sans cela, eussent pu évoluer ces multitudes qui n'avaient pas de costumes militaires ni la hiérarchie actuelle des grades.



Bannière royale fleurdelisée. — Les oriflammes que nous avons étudiées au commencement de ce chapitre, aussi bien la cape de Saint-Martin, la Romaine de Charlemagne, l'étendard de Saint-Denis n'ont pas un caractère national. Il nous faut arriver aux bannières royales fleurdelisées, pour trouver un emblème stable qui, du reste, se mêlera constamment à d'autres, mais leur survivra.

A quelle date ont commencé à être employées les fleurs de lis sur des bannières? Nous avons étudié cette question dans le chapitre des emblèmes (page 319) auquel nous renvoyons le lecteur.

Il est certain qu'antérieurement au ^{vii}^e siècle plusieurs historiens ont eu l'occasion de citer la *bannière royale*, mais ils



n'ont pas jugé à propos d'en donner la description, et il faut arriver au règne de Philippe-Auguste pour trouver abondam-

ment la preuve que la bannière de ce prince était d'azur semé de fleurs de lis d'or. Guillaume Guiart, dans ses *Royaux lignages*, le répète en plusieurs passages : c'est d'abord au siège de Ptolémaïs, en 1191 :

Près de l'une est ja sa bannière
D'azur fin sur cendal parfaite
Et à flours de lys d'or pourtraicte...

Puis au siège de Château-Gaillard en 1205 :

Du roy de France la bannière
A fleur de lys d'or bien apertes...

En 1214, à la bataille de Bouvines :

Galon de Montigny portant...
De fin azur (1) luisant l'enseigne
A fleurs de lys d'or aournée,
Près du roi fut cele journée...

D'autres écrivains du temps confirment encore ces renseignements.

On a conservé aux archives du Ministère de la Marine un devis curieux des frais que pouvait occasionner la guerre projetée en l'an 1337 par le roi Philippe VI.

* C'est l'ordonnance de 40 gales (galères) armées que l'on doit avoir tant de Jennes (Gênes) que de Moneghes (Monaco) pour le service du roi pour sa guerre l'an 1337... par-devant Jean de Rueil et Nicolas Legras, notaires à Paris... c'est l'estimacion que l'armée d'Escosse se peut couster...

200 bannières cousues des armes le roi et le connestable où il faudra 90 cendaux indes et 30 jaunes.

200 bannières battues des armes le roi et le connestable où il faut 100 cendaux indes.

25 bannières battues des armes le roi où il faut 13 cendaux indes et autant de connestable et tant de garniture.

510 panonceaux equenels que des bannières et panonceaux où il faut 800 aunes de toile inde et 200 aunes de toile jaune.

30 bannières des armes au roi pour 10 gales et 20 bannières des armes au maréchal où il faudra 33 cendaux inde vert et jaune ».

On le voit, le nombre des bannières employées à cette

(1) Évidemment Voltaire se trompe lorsqu'il dit qu'à cette bataille, la bannière de Philippe-Auguste était blanche, semée de fleurs de lis.

Voir au chapitre des emblèmes la citation qui est bien curieuse sous d'autres rapports.

époque était considérable, puisqu'on en compte ici 20 environ par galère. Ces bannières devaient porter à l'endroit les armes royales, c'est-à-dire des fleurs de lis d'or (remplacées économiquement par de l'étoffe jaune) sur fond *inde*, c'est-à-dire indigo ou bleu foncé ; cette couleur toute particulière, tirant sur le noir, est du reste encore la seule employée pour les drapeaux officiels, ceux de l'armée et les pavillons de la marine.

L'envers des bannières en question devait avoir les armes du connétable⁽¹⁾. Cet usage des bannières à double face, dont l'une aux armes royales, s'est conservé longtemps.

Sur les bannières dites *cousues*, les fleurs de lis et autres pièces d'armoiries sont découpées dans l'étoffe et cousues en place.

Les bannières dites *battues*, ont les fleurs de lis ou autres pièces d'or frappées sur l'étoffe du fond, où elles sont retenues par un *apprêt*, comme on opère encore aujourd'hui pour la reliure par exemple.



Pennon royal. 1306. — A cette époque à côté de la bannière royale, on voit apparaître une autre enseigne, destinée dans les armées à indiquer la présence personnelle du souverain.

« L'ordonnance du roi (1306) quand il va en armées... dit... le premier chambellan porte la *bannière du roi*... le premier valet tranchant doit être le plus prochain derrière le Roi, portant son *panon* qui doit aller çà et là partout où le Roi va, afin que chacun connaisse où le Roi est (2) ».

M. L. de Bouillé ajoute :

Lorsqu'une armée royale n'était pas commandée par le roi en personne, le *pennon du roi* accompagnait celui qui la commandait à sa place.

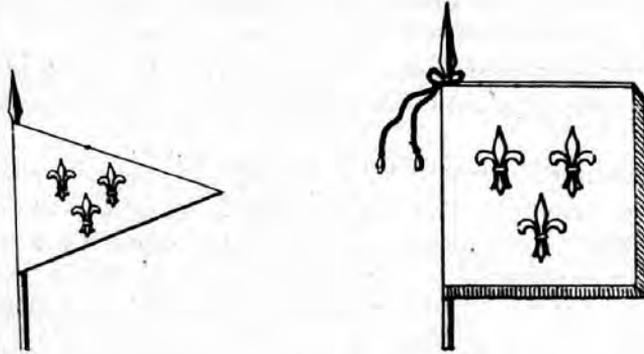
Nous en voyons une preuve dans une miniature du mss. de Froissart (Bibl. nat.), où, avec l'armée de Du Guesclin, en Espagne (1365), est un pennon triangulaire bleu chargé des trois fleurs de lis d'or. Une estampe de la collection Hennin

(1) Le premier connétable indiqué ici était Raoul de Brienne, comte d'Eu, dont le blason est d'azur semé de billetes d'or, au lion d'or. Le second, aux trente bannières, était Robert Bertrand, sire de Briquebec, qui portait d'or au lion de sinople. C'est pourquoi la commande d'étoffe indique de l'inde, du jaune et du vert.

(2) Galland, *Anciennes enseignes*, etc.

(Bibl. nat.), représente le navire du duc de Bourbon ; au grand mât est un pavillon carré bleu à trois fleurs de lis d'or.

En 1372, Jehan de « France », duc de Berry, à grand compagnie alla chevaucher, les bannières déployées, devant la noble cité de Poitiers. Les bons bourgeois et citoyens de Poitiers qui étaient bons et vrais français, quand ils virent les bannières des fleurs de lys, les armes de leur souverain seigneur le Roi de France... prirent à crier : Montjoye. (1)



Pennons royaux à trois fleurs de lis



Réduction à trois du nombre des fleurs de lis dans l'écusson royal. 1364-80. — C'est au règne de Charles V que l'on fait remonter le changement du blason dit « Armes de France ». On prétend que cette transformation eut lieu en l'honneur de la *benoite Trinité*; nous avons vu divers exemples de cette transformation antérieurement à 1364 mais ce qui était exceptionnel va devenir la règle et cette règle même sera bien transgressée quelquefois.



Il y a donc à cette époque la grande bannière féodale de France, d'azur aux fleurs de lis sans nombre et le Pennon du Roi qui est d'azur à trois fleurs de lis d'or. Louis XI ajoutera à l'étendard la croix blanche pour les drapeaux des paroisses.

Tout cela est vague, sans suite précise, et les documents sur lesquels sont copiés en général les anciens drapeaux étant des

(1) Chronique des quatre premiers Valois, publ. par la Société d'Hist. de France, p. 237.

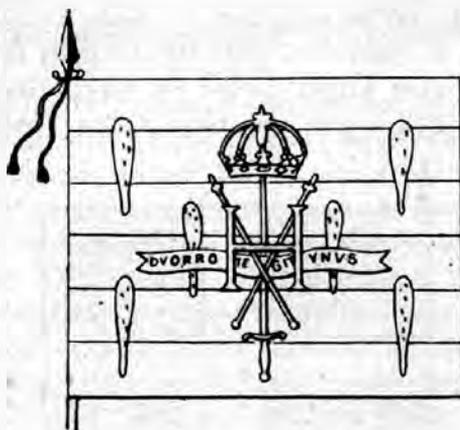
manuscrits enluminés, des tapisseries, des vitraux, qui fourmillent d'anachronismes pour les costumes et les armes, sont bien incertains.

Toutefois, il existe un document formel, précieux pour l'histoire des drapeaux, c'est la description écrite par Favyn⁽¹⁾ en 1620, des drapeaux authentiques et reconstitués qui figurèrent aux funérailles du roi Henri IV. Voici la partie de ce récit qui nous intéresse :

« Le sieur de Rodes, grand maître des cérémonies de France, chevalier, grand prévost des deux ordres du roi, premier écuyer-tranchant et porte-cornette du roi, seul, à cheval, en sa robe de deuil, et le chaperon en tête, portant une lance peinte de bleu, ferrée d'or, où était le PHANON CARRÉ, *c'est-à-dire la CORNETTE DE FRANCE de veloux violet semé de fleurs de lys d'or de Cypre* en broderie, plus plain que vuide frangée d'or ». Il était suivi des cornettes des « marches et provinces de France, appartenant au sacré domaine du roi » : La cornette de Béarn, de satin jaune, chargée au centre des armes de la principauté qui sont d'or à deux vaches passant de gueules ».

Favyn décrit ensuite 24 cornettes des marches et provinces, sans intérêt pour nous.

« Suivaient après la cornette des couleurs et livrées de Sa Majesté très chrétienne, ORENGÉ, BLANC et BLEU semée de masses d'Hercules



Cornette du roi Henri IV

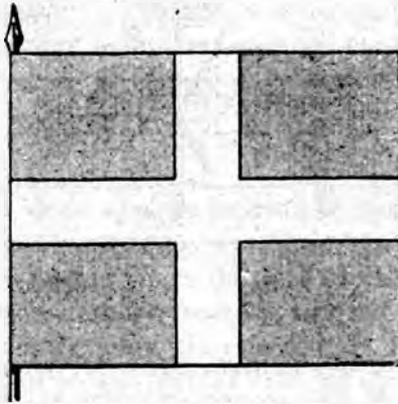
en broderie d'argent avec la devise de S. M. qui était d'une H couronnée, entrelacée de deux sceptres en sautoir et d'une épée en pal sur

(1) Favyn. *Le Théâtre d'honneur*, 1620. (Bibliothèque nationale).

le tout en riche broderie d'or de Cypre, avec cette légende : *Duo protegit unus* ; le PENNONET et le GUIDON desdites couleurs, livrées et devises... le Heaume d'or, couronné, tarré de front, à cimier d'une double fleur de lis d'or, aux lambrequins des couleurs et livrées... le cheval de parade, housé de velours bleu couvert de riche broderie d'or et d'argent, à la devise... Le GRAND ESTENDART de satin bleu, à la devise en broderie d'or de Cypre. Suivaient après le GRAND ESTENDART de satin bleu céleste, en broderie de fleurs de lys d'or, plus plain que vuide, à une grande croix pleine de satin blanc, qui est la croix de France. Le GRAND ESTENDART saint Michel, ange gardien de la France, de satin bleu, semé d'étoiles d'or. Le GRAND ESTENDART saint Denys aréopagite et apôtre de la France, de satin cramoisi, semé de flammes d'or, à l'image de saint Denys, vêtu de blanc à l'antique, portant son crâne entre ses mains. Le GRAND ESTENDART de l'ordre du benoît Saint-Esprit, de satin vert, à une colombe d'argent rayonnée d'or, le reste semé de flammes d'or, à la bordure des chiffres du collier de l'ordre... Le PENON de France, de velours violet, semé de fleurs de lys d'or ; le GUIDON de France, idem ;... le GRAND ESTENDART de France, idem ;... le chevalier de Guise portant la GRANDE BANNIÈRE DE FRANCE de veloux violet bleu céleste, semé de fleurs de lys d'or en broderie plus plain que vuide ;... les quatre drapeaux des quatre compagnies des archers de la garde du roi, de quatre différentes couleurs, asçavoir : rouge, verde, bleue, grise ».

~*~

Croix blanche sur les drapeaux. — Nous ne pouvons suivre dans l'histoire la formation lente des troupes royales d'infanterie dont Charles VII et Louis XI furent les plus habiles organisateurs. Peu à peu, ou bien à une époque que nous



n'avons pu déterminer, la croix qui surmontait d'abord les bannières des paroisses fut tracée largement en blanc sur

l'étoffe des bannières, lesquelles devinrent ainsi les drapeaux de l'infanterie.

Le plus ancien exemple que nous puissions citer (1480) est le drapeau des bandes organisées par Louis XI qui occupèrent les garnisons de la Picardie, il était rouge à la croix blanche; le régiment de Picardie le conserva ainsi jusqu'en 1793.

Après le désastre de l'armée française à Saint-Quentin (août 1557) il fut fait en Italie un inventaire de 160 drapeaux, guidons, cornettes trouvés sur le champ de bataille; presque tous ceux provenant de l'infanterie ont la croix blanche et, pour le reste, sont unis : rouge, gris bleu, bleu céleste, rouge changeant, gris, ont les *cantons* ondulés, alternés, bandés de diverses couleurs, ou bien chargés de fleurs de lis de couleurs ou d'autres pièces héraldiques.

Furent également de couleurs extrêmement variables, tous les drapeaux des régiments levés en France et transformés dans la suite du xvi^e au xviii^e siècle (1562 à 1793) et où la croix blanche resta immuable.

Nous remarquons, dans le nombre, le régiment des gardes-françaises (1563-1793) dont une compagnie sur deux était chargée en 1569 de porter l'étendard royal bleu d'azur semé de fleurs de lis d'or, traversé d'une croix blanche chargée d'une couronne au bout de chaque branche, qui fut donné plus tard aux autres compagnies et qui demeura jusqu'à la fin le drapeau particulier du régiment.

En 1789, ce même régiment avait 30 drapeaux, dont 1 blanc (colonel) et 29 du modèle qui vient d'être décrit (1).

Nous remarquons encore les drapeaux des Suisses dont le roi Charles VII en 1496 avait fait une garde pour le service du palais, usage que conservèrent ses successeurs et même jusqu'à Louis XVI et qui fut repris par Louis XVIII et Charles X; c'était une véritable institution royale.

LES CENT SUISSES, au début, avaient un drapeau à croix blanche avec la devise : *Ea est fiducia gentis* dont deux cantons bleus étaient chargés d'un rocher battu par la mer et frappé de la foudre et deux cantons rouges au chiffre du roi.

LES GARDES SUISSES (régiment de Wateville 1616-1792) avaient le drapeau à croix blanche dont les quatre cantons ont des flammes ondées, partant du centre : rouge, bleu, orange.

(1) L. de Boullé, *Les drapeaux français, études historiques.*

La croix blanche qui dura ainsi jusqu'à la Révolution et même après, doit être considérée, pensons-nous, comme un signe national.



Croix blanche sur les costumes pendant les croisades. — Il est intéressant de rappeler ici qu'en 1188, une conférence tenue près de Gisors, réunissait : Philippe-Auguste roi de France, Henri II roi d'Angleterre et le comte de Flandres. Il s'agissait de déterminer les couleurs au moyen desquelles se distingueraient, dans la croisade en Terre Sainte, les différents peuples de l'Europe et il fut arrêté que la croix qui devait se porter par dessus les costumes serait :



Esquisse, d'après un ancien vitrail.

Rouge pour les Français.
Blanche pour les Anglais.
Verte pour les Flamands.
Noire pour les Bretons.
Jaune pour les Italiens.

Mais par la suite, les Anglais et les Français, souvent en guerre, changèrent la couleur de leurs signes distinctifs : ils portèrent tantôt l'une, tantôt l'autre.

A la mort de Charles VI, le duc de Bedford, se prétendant régent de France, porta les deux croix à la fois.

Ajoutons encore que pendant les guerres civiles qui désolèrent la France au XVI^e siècle, le blanc fut la couleur adoptée par les huguenots ; ainsi, les hoquetons des soldats étaient blancs et leurs drapeaux également. (Les catholiques avaient le rouge pour couleur distinctive à la même époque).



Le blanc marque de commandement. Cornette colonelle. — La couleur blanche fut autrefois le signe du commandement dans l'armée, le chef se reconnaissait souvent par l'écharpe blanche posée sur sa cuirasse et le panache de son casque. Dans les temps modernes, l'aigrette du colonel, les plumes d'autruche qui ornent le chapeau du général de division sont blancs.

Lorsque les rois eurent opposé aux armées des grands vassaux, les troupes paroissiales ou communales, les étendards

féodaux des seigneurs perdirent leur importance et il fallut trouver un signe de commandement qui primât tous les autres ; ce ne fut pas la bannière du roi mais un simple fanion auquel on donna le nom de *cornette* parce que, selon le P. Daniel :

« Ce fut d'abord une espèce d'ornement qui se mettait sur le casque, principalement dans les cérémonies publiques, où l'on paraissait en habillement de guerre ».

On connaît plusieurs représentations de casques ornés singulièrement de ces sortes de petits drapeaux, qui vont rarement seuls et sont de couleurs diverses.

Le P. Daniel ajoute :

« L'étendard auquel on donne le nom de cornette est une pièce d'étoffe de taffetas d'environ un pied et demi en carré, sur lequel sont brodés les *chiffres, armes, devises du prince ou du mestre de camp* ; on l'attache au bout d'une lance longue de 8 à 9 pieds ; on l'enferme lorsqu'il fait mauvais temps dans une bourse attachée au fer de la lance ; en campagne, on y attache une espèce d'écharpe de taffetas afin qu'on le distingue de plus loin ». (1)

Il faut rappeler ici le mot célèbre de Henri IV qui commandait au combat d'Ivry et auquel les auteurs attribuent pour ce jour-là une cornette blanche. Ce drapeau était porté près de lui par Pot de Rodes, lequel, blessé, fut entraîné au loin : « Si la cornette vous manque, dit crânement le roi, voici le signe de ralliement », et il montrait le panache de son casque.

Or, il n'est nullement prouvé que le drapeau, non plus que le panache du roi étaient, ce jour-là, de couleur blanche. Il est établi, par contre, que la cornette personnelle de Henri IV était à ses couleurs, c'est-à-dire tricolore ; c'est ainsi qu'elle figura à ses funérailles d'après la description qui en fut donnée par Favyn en 1620. (Voir page 279).



Mais, si à l'origine les cornettes furent marques particulières, destinées à faire connaître les titres et qualités des personnages couverts d'une armure et masqués par le casque, elles devinrent, dans la suite, marques exclusives de commandement et, à ce titre, furent blanches.

Pour bien démontrer que la cornette blanche était non pas

(1) P. Daniel. *Milice française*, 1721.

l'emblème royal, mais l'insigne du commandement, nous citerons, d'après Brantôme⁽¹⁾, quelques exemples de querelles auxquelles donna lieu la possession simultanée du drapeau blanc, dans une même armée, par plusieurs grands capitaines :

..... « Le vicomte de Turenne vint rejoindre l'armée, y amena 1200 arquebusiers sous Lavedant qui en était le colonel, et entra avec son drapeau blanc dans le camp. Bussy (colonel de l'Infanterie), assez ombrageux, en parla à Monsieur pour le faire cacher, autrement il ferait quelques désordres. Monsieur le pria de temporiser et qu'il ne fallait pas mécontenter Turenne. Bussy, perdant patience, se résolut avec douze braves de prendre, arracher, envahir le drapeau. Monsieur s'en fâcha et accorda le tout ».

..... « Brissac, colonel général de l'infanterie au delà des monts avait aimé mon frère Dardelay ; il avait résolu, s'il fût sorti du siège de Chartres, de se battre avec lui, ou qu'il quittast l'enseigne blanche du régiment des Gascons dont il était colonel et avait été successeur du chevalier de Montluc qui ayma mieux quitter sa charge que son enseigne colonelle ».

..... « Brissac gagna Strozzi (colonel général de l'infanterie en deça des monts) et lui fit jurer que jamais il n'y aurait qu'eux colonels, ny enseigne blanche en France que les leurs ».

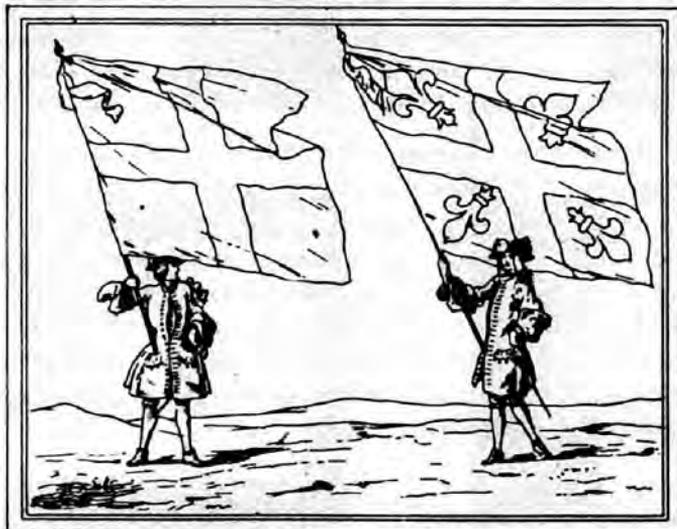
..... « Sommerives amena au Roy en cette troisième guerre mille hommes de pied provençaux et portoit l'enseigne blanche et entra ainsi dans le camp. Qui fust dépité ? Ce fust Brissac... Enfin le tout bien pesé et disputé qui n'est plus grand affront et dépit à un colonel général que de voir un autre se vouloir parangonner à lui et porter cette enseigne blanche, il fust arrêté que ledit drapeau se plierait. Sommerives souffrant cela impatiemment, ne se plut guères à l'armée et tôt après renmena ses gens. Voilà la contention qui fut entre ces deux grands et tout pour un morceau de taffetas blanc ».

Les prétentions du Colonel général de l'Infanterie, l'étendue de ses pouvoirs et de ses privilèges portaient ombrage même au roi. Louis XIV profita de la mort du duc d'Épernon pour abolir cette charge (1661). Il en réunit les prérogatives à celles de la couronne, et le drapeau blanc qui était jusque-là celui du Colonel général fut ajouté aux divers drapeaux que possédait déjà le roi.

Ce ne fut d'ailleurs qu'à titre transitoire, puisque Louis XIV accorda peu après aux « mestres de camp » et la qualité de colonel et le drapeau blanc.

(1) Brantôme, t. VI, p. 178 et 136 à 138.

Une collection très importante d'aquarelles faites d'après les originaux du Ministère de la Guerre, et que l'on peut voir au musée de l'Armée (Hôtel des Invalides) montre les costumes

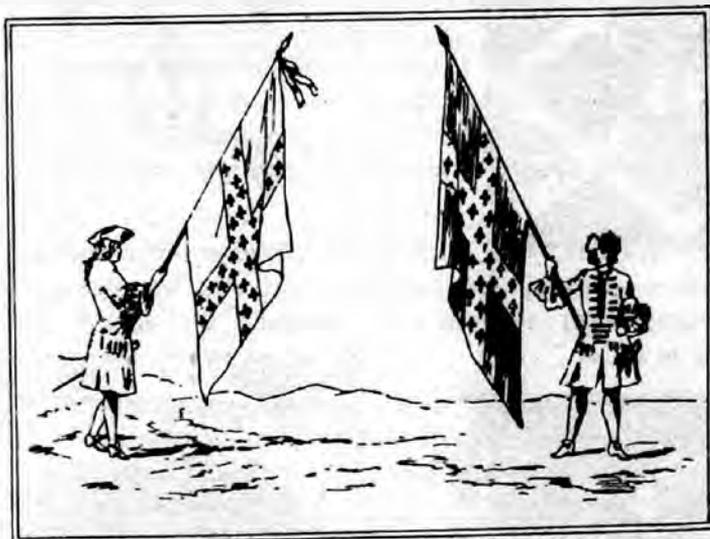


Drapeau de la Compagnie Colonelle

Drapeau d'ordonnance

Lincol. Infanterie.

et aussi les drapeaux des régiments existant sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.



Drapeau de la Compagnie Colonelle.

Drapeau d'ordonnance.

Le Roi Infanterie.

Nous reproduisons un croquis de deux de ces aquarelles

où l'on peut voir bien nettement d'un côté le drapeau dit « d'ordonnance », et de l'autre le drapeau colonel, intitulé sur les tableaux « drapeau de la Compagnie colonelle. (1) »

Sur la plupart des aquarelles, la croix blanche du drapeau d'ordonnance ou régimentaire sépare des quartiers de couleurs très diverses, tandis que le drapeau colonel est entièrement blanc avec cette même croix blanche cousue par dessus l'étoffe.

En vérité, nous n'avons pas trouvé d'autre *drapeau blanc* à cette époque et nous inclinons à croire que ce drapeau, en tant qu'emblème royal, n'était qu'une fiction, réalisée plus tard, lorsqu'en relisant les auteurs, nous avons aperçu le pavillon de la marine, celui-là blanc, aux armes royales.

Donc, sauf exception, le pavillon français qui flottait sur les mers était blanc, mais comme il n'était pas d'usage encore d'arborer un drapeau sur le palais où résidait le roi, le drapeau blanc n'était pas employé à Paris.



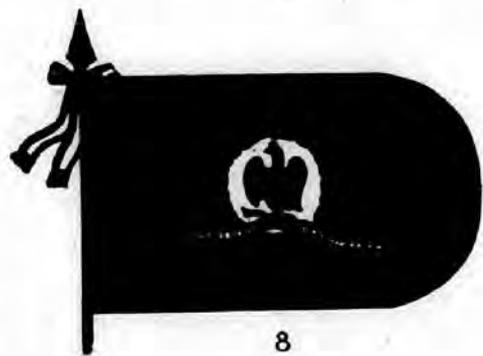
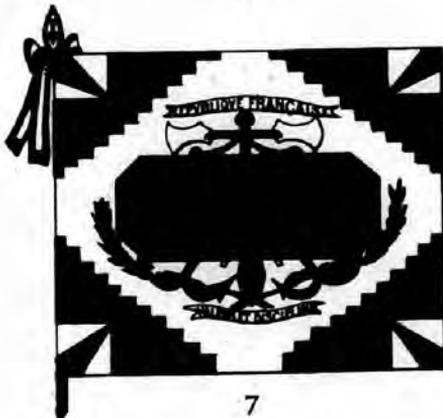
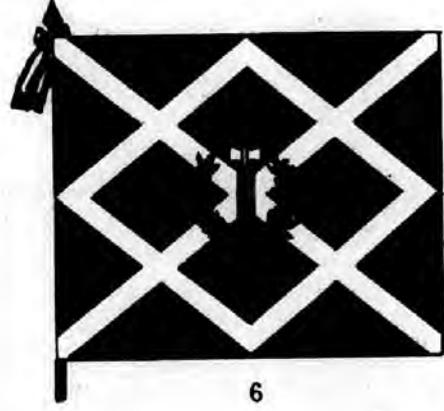
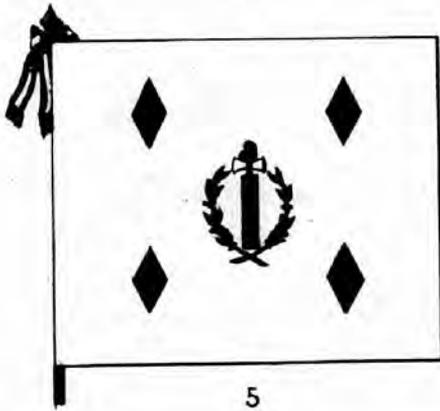
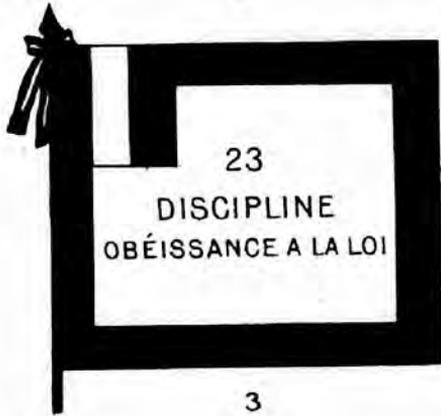
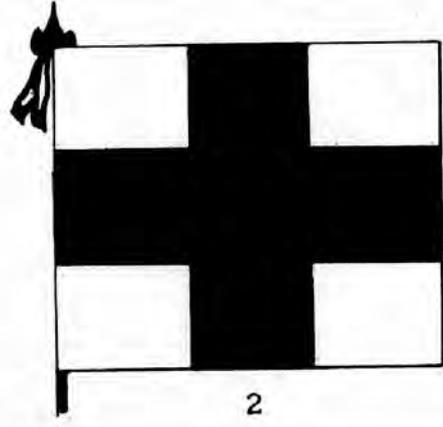
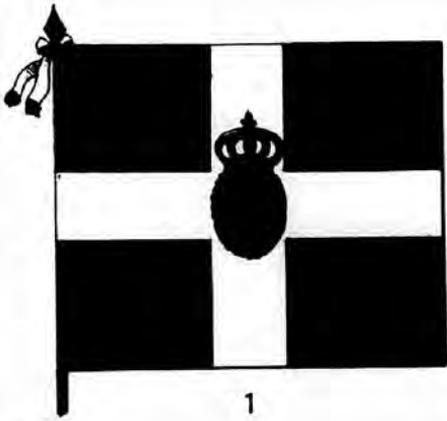
Drapeaux de l'infanterie. — Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre « *Croix blanche sur les drapeaux* », et comme le montre la collection d'aquarelles du Ministère de la Guerre que nous venons de citer, tous les régiments d'infanterie et aussi de cavalerie tinrent toujours à se distinguer par des couleurs différentes. Nous avons remarqué que le nombre des drapeaux était excessif.

Maurice de Saxe a blâmé justement cette pluralité d'enseignes : « Il se pourrait, dit-il, que cette mode d'entasser les drapeaux fut une preuve de notre ignorance, car vraisemblablement les drapeaux étaient jadis destinés à conduire chacun une troupe... »

Les drapeaux de l'infanterie portent les emblèmes des provinces ou des personnages qui ont créé les régiments, ces emblèmes sont souvent accompagnés de devises presque toutes en latin.

En résumé, à part la croix blanche caractéristique que l'on peut probablement dire « française », on chercherait vainement parmi tous ces drapeaux l'idée d'un insigne national.

(1) Le drapeau blanc, qui ne se portait jamais seul, ne figurait dans le service de garde que lorsque le colonel montait la garde pour le roi ou le dauphin ; les autres drapeaux suivaient le piquet de service chez les princes du sang ou légitimés et les maréchaux de France. (*Les drapeaux français*, par L. N. Ney, 1880).



QUELQUES-UNES DES NOMBREUSES DISPOSITIONS
DES COULEURS NATIONALES DE 1789 à 1848 .



DRAPEAUX, ÉTENDARDS ET PAVILLONS

Cocardes, Écharpes, Brassards, Panaches blancs ou tricolors

DE 1789 A NOS JOURS

Nous allons essayer de nous rendre compte des couleurs qui, à la veille de la Révolution Française, eurent une valeur historique, tant pour les drapeaux que pour les autres signes officiels.

Plusieurs des chapitres précédents ont été arrêtés au commencement du règne de Louis XVI.

Cocardes. — La cocarde, dont nous verrons bientôt grandir l'importance, était alors blanche aux coiffures militaires; là encore il faut dire sans « exceptions » car c'était un honneur recherché de pouvoir s'écarter, avec l'approbation du roi, des



Cocardes des troupes royales

règles communes. La cocarde, disons-nous, était blanche pour l'infanterie, à l'exception des gardes françaises, et des gardes de la porte du roi, etc., pour lesquelles elle était noire.

La *livrée royale*, c'est-à-dire les couleurs préférées du souverain, depuis Henri IV (voir page 279), étaient le bleu, le blanc et le rouge associés.

Ainsi les gardes françaises, que nous venons de nommer, formaient un corps d'élite et la livrée royale ressortait nettement sur leur costume.

Mais ce qui distinguait vraiment la France, ou tout au moins le royaume de France, c'étaient les fleurs de lis d'or (ou jaunes) sur fond d'azur; on les retrouve sur tout ce qui émane du roi ou de l'État, sur tout ce qui est officiel, en un mot, et on ne conçoit pas pourquoi les Bourbons, dont c'étaient les armes, leur ont préféré le blanc qui, sur mer, servait déjà de pavillon à dix ou douze nations.]

De plus, nous ferons remarquer que dans les trophées si souvent présentés sur les tapisseries, les gravures ou les simples coloriages de l'imagerie populaire, on voit des drapeaux de toutes les couleurs, mais presque jamais de blanc ; et généralement sur les faisceaux se voit l'écusson bleu fleurdelisé :



C'est par la cocarde, que les trois couleurs furent improvisées en emblème national, pendant les journées troublées de Juillet 1789.

Le roi et l'Assemblée étaient à Versailles. Trente mille hommes de troupes, comprenant les régiments Suisses et Allemands venaient d'être cantonnés au Champ de Mars et autour de Paris : un conflit était imminent.

Le 8 juillet, Mirabeau avait demandé, à la tribune de l'Assemblée nationale le retrait de ces troupes menaçantes pour la population parisienne et supplia le roi d'autoriser la levée, à Paris et à Versailles, de gardes bourgeoises suffisantes, disait-il, pour maintenir l'ordre et la tranquillité.

Le 12, la nouvelle de l'exil de Necker et du renvoi du ministère modéré qui l'entourait excita la population.



La cocarde verte. — Un des centres d'agitation politique était alors le jardin du Palais-Royal ; c'est là que Camille Desmoulins, monté sur une table, harangua violemment la foule, poussant à la révolte armée ; il arracha et mit à son chapeau comme signe de ralliement une feuille de marronnier, engageant les assistants à faire de même : « Voulez-vous, disait-il, des cocardes vertes, couleur de l'espérance ? »

Toute la soirée du 12 Juillet on se battit, ayant au chapeau du feuillage ou des touffes de rubans verts. Les gardes françaises se joignirent aux insurgés qui, après quelques heures de lutte, furent les maîtres de Paris.



La cocarde bleue et rouge. — Cependant le Comité des électeurs s'était, le soir même, emparé révolutionnairement du pouvoir ; il se réunissait le lendemain à l'Hôtel-de-Ville et votait la création de cette milice parisienne, refusée la veille par le roi.

L'article 10 de cet arrêté, indique comment devaient se reconnaître les nouveaux gardes :

« Comme il est nécessaire que chaque membre qui compose cette milice parisienne porte une marque distinctive, les couleurs de la Ville ont été adoptées par l'Assemblée générale; en conséquence chacun portera la COCARDE BLEUE ET ROUGE..... »

La cocarde verte n'avait duré qu'un soir.



Cocarde des insurgés
(12 Juillet 1789)



Cocarde de la milice
parisienne



Première cocarde
tricolore



La cocarde tricolore. — Le lendemain, 14 juillet, les insurgés prenaient la Bastille et le faible roi acceptait l'institution de la milice parisienne.

Trois jours plus tard, il se rendait même de Versailles à l'Hôtel-de-Ville de Paris pour recevoir la cocarde bleue et rouge, aux acclamations du peuple triomphant.

Le roi — dit-on — avait accepté cet insigne des mains de Bailly, qui venait d'être nommé maire; il le plaça lui-même sur la cocarde blanche de son chapeau, en improvisant de la sorte une nouvelle qui était tricolore.

Les cocardes, jusqu'à cette époque, étaient faites à l'aide de



1789 à 1814



1814 à 1830



depuis 1830

forts rubans et avaient la forme d'un nœud; ensuite, on les fabriqua en rubans spécialement plissés qui devaient former le cercle.

D'ailleurs la position qu'occupaient les couleurs sur la cocarde et leur plus ou moins de largeur furent extrêmement variables.

La création de la cocarde bleu, blanc, rouge a, aussi, été attribuée à La Fayette qui venait d'être nommé commandant général des milices. On cite même de lui ces paroles qu'il aurait prononcées à l'Hôtel-de-Ville :

« Je vous apporte une cocarde qui fera le tour du monde, et une institution à la fois civique et militaire qui doit triompher des vieilles tactiques de l'Europe, et qui réduira les gouvernements arbitraires à l'alternative d'être battus s'ils ne l'imitent pas, ou renversés s'ils osent l'imiter ».

La Fayette, imbu des idées américaines, apercevait évidemment une monarchie constitutionnelle idéale, où le roi règne et ne gouverne pas, ce qui était bien le cas à ce moment. Les couleurs de l'antique royauté se mêlant à celles du peuple, symbolisaient l'union encore espérée par la majorité des citoyens, c'était en tout cas la conciliation et les cœurs étaient alors gonflés des intentions les plus généreuses comme en témoignent les gravures, les médailles naïves et autres menus documents du temps (voir pages 144 et suivantes).

Malheureusement, la brutalité des foules, l'âpreté des courtisans, les passions politiques déchaînées, vinrent trop tôt dissiper les belles illusions.



Costume tricolore de la Garde Nationale. — C'est La Fayette qui présenta à l'Hôtel-de-Ville, d'accord avec un comité militaire, le projet d'organisation des milices qu'on nomma, sur le conseil de Sieyès, GARDE NATIONALE DE PARIS; ce projet fut adopté. Chaque bataillon reçut une compagnie des anciennes gardes-françaises, corps d'élite qui venait d'être licencié à cause de sa participation à l'émeute.

Le costume de la Garde nationale rappela, comme couleurs surtout, celui des gardes-françaises : habit bleu de roi, à collet rouge, revers et parements blancs, culotte et veste blanches, giberne avec plaque aux armes de la Ville surmontée d'une fleur de lis, numéros de la division et du bataillon. Chapeau noir, cocarde nationale, pompon de couleur distinctive.

Ce mélange de rouge, de blanc et de bleu foncé, était, avons-nous déjà dit, considéré en France, depuis des siècles comme la « *livrée royale* », prenant ce mot livrée dans l'acception ancienne plus élevée que celle qui l'attribue seulement à la domesticité.

Que cet assemblage soit le fruit d'une préméditation ou le fait du hasard, le populaire n'y prit pas garde et les trois couleurs furent adoptées par toute la France avec l'enthousiasme particulier de l'époque; de la cocarde, elles s'étendirent immédiatement aux ceintures, aux écharpes, aux plumets. Chose singulière, on ne songea pas d'abord aux drapeaux de l'armée et de la marine; ils restèrent donc sans modifications.



La couleur blanche, signe de ralliement des émigrés. — Cependant la cocarde blanche devint le signe de ralliement de la contre-révolution et nous voyons le roi lui-même, désireux de répandre des idées d'apaisement et de confiance dans les institutions nouvelles, préconiser l'usage de la cocarde nationale (Proclamation du 22 mai 1790) :

..... Nous avons même jugé digne de notre sollicitude paternelle d'interdire jusqu'aux signes qui seraient propres à manifester des divisions et des partis.

Mû par ces considérations, et instruit qu'en divers lieux du royaume des particuliers se seraient permis de porter des cocardes différentes de la cocarde nationale que nous portons nous-même, et considérant les inconvénients qui peuvent résulter de cette diversité, nous avons cru devoir l'interdire.

En conséquence, faisons défense à tous nos fidèles sujets, et dans toute l'étendue de notre royaume, de faire usage d'aucune autre cocarde que la cocarde nationale.

Exhortons tous les bons citoyens à s'abstenir dans leurs discours, comme dans leurs écrits, de tous reproches ou qualifications capables d'aigrir les esprits, de fomenter la division, et de servir même de prétexte à de coupables excès.

Signé : LOUIS.

La couleur blanche devint néanmoins le signe de ralliement des émigrés et quand l'ordonnance du 27 octobre 1790 prescrivit que les drapeaux français porteraient une cravate tricolore au lieu de la cravate blanche qui avait été employée jusqu'alors, un grand nombre d'officiers partant pour l'armée dite de Condé conservèrent la cravate blanche du drapeau de leur régiment pour s'en confectionner des écharpes ou des brassards, telle fut, croyons-nous, l'origine de ce signe de la contre-révolution.

Une gravure, dont nous donnons ci-contre une esquisse,



montre le duc d'Enghien portant un de ces brassards et tenant à la main un drapeau blanc fleurdelisé. Cette image que l'on ne peut élever à la hauteur d'un document est néanmoins curieuse à citer. L'album de M. Armand Dayot sur la Révolution Française a reproduit un brassard d'émigré qui existe au musée Carnavalet.

Nous connaissons encore une lithographie en couleur provenant de l'ouvrage d'Alfred de Marbot et qui représente les uniformes de l'armée de Condé (Hussards Tolpach, Royal Liegeois, Légion de Mirabeau, etc.).

Tous ces uniformes comportent ce même brassard blanc fleurdelisé.

Ajoutons que les royalistes qui combattirent plus tard en Bretagne et en Vendée les armées de la République arborèrent la cocarde blanche et un drapeau blanc portant au centre l'écu de France avec la devise : *Pro Deo et Rege*.



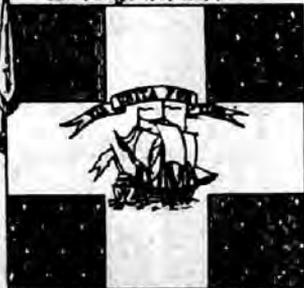
Drapeaux de la Garde Nationale, bannières et oriflamme. — Cependant les soixante bataillons de la Garde nationale reçurent, au fur et à mesure qu'ils s'organisaient, c'est-à-dire dans le courant des années 1789 et 1790, des drapeaux curieux, tous différents et qui étaient offerts par « l'amour patriotique des 60 districts de la ville et faubourgs de Paris »⁽¹⁾. La plupart de ceux-ci portaient les trois couleurs nationales ainsi disposées : la croix, comme sur les drapeaux de l'infanterie, est blanche ; les cantons sont de bleu, de rouge opposé ; cependant il y en a qui ont les bandes verticales ou des bandes horizontales, ou une croix rouge bordée de bleu sur fond blanc ; il y en a de *gironnés* bleu et rouge, d'autres avec des triangles de même

(1) Ces 60 drapeaux de la Garde nationale ont été décrits et gravés (voir *Bibl. Nationale. Estampes 1 D 48*). Nous en reproduisons quelques-uns ci-après.



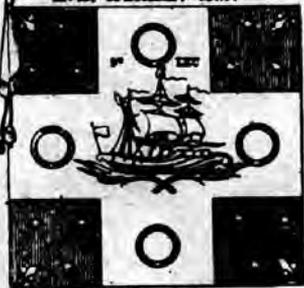
Distric de St Elizabeth,
donné par les Citoyens du district.

8^e Bat^{on}
M. Gaingorlot, Com. chef



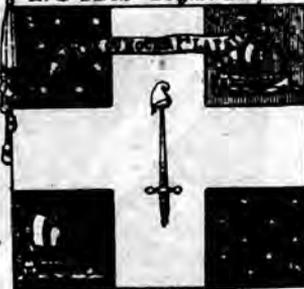
Distric des Cayons rouge
donné par les Citoyens du district.

3^e Bat^{on}
M. le Comte, Com. chef



Distric de St Louis

8^e Bat^{on}
M. le Baron Desgrès, Com. chef



Distric de St Barthélemy,
donné par M. Lamoignon.

Extrait de la Décl^{aration} de Lév.



Distric de St Michel,
donné par M. Roger d'Arquevilliers.

9^e Bat^{on}
M. Fremont, Com. chef



Distric de St Laurent
donné par les Citoyens du district.

4^e Bat^{on}
M. le Comte de Francenville, Com. chef



Distric de St Louis
donné par les Citoyens du district.

9^e Bat^{on}
M. le Baron de Tournant, Com. chef



Distric de St Esprit,
donné par M. Pargob.



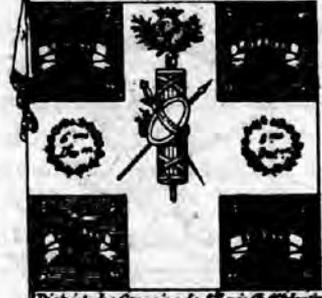
Drapeau du 3^e Bataillon
donné par le Com^{te} de Charvais.



Drapeau de l'Empire
donné par M^{onsieur} de Conchy.



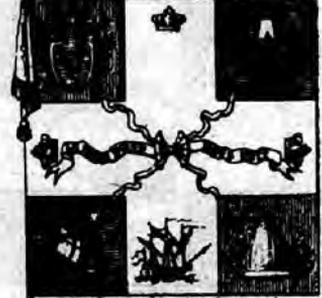
Drapeau de l'Empire
donné par M^{onsieur} Karala.



Drapeau de l'Empire
donné par le Com^{te} de Pison.



Drapeau de l'Empire
donné par le Baron de Corboreau.



Drapeau de l'Empire
donné par le Com^{te} de Grange.



Drapeau de l'Empire
donné par M^{onsieur} Champetier.



Drapeau de l'Empire
donné par M^{onsieur} Cheron de la Braye.



Drapeaux de la Garde nationale (1780)

couleur; enfin celui de Saint-Louis-la-Culture (rue Saint-Antoine) est entièrement blanc; sauf ce dernier, tous ont des devises, des trophées et surtout des fleurs de lis; souvent celles-ci sont remplacées par des bonnets de la liberté *qui ne sont pas rouges* à cette époque.

Le coq figure sur quelques-uns de ces drapeaux (voir page 139).

Le 14 juillet 1790, lors de la grande fête de la Fédération au Champ-de-Mars, on vit figurer, en outre des soixante drapeaux de la Garde nationale dont nous venons de parler, quatre-vingt-trois bannières, que la commune de Paris avait offertes aux députations départementales « en gage d'alliance et de fraternité ».



« Ces bannières (dit un journal du temps), sont simples et sans faste : un bâton terminé par une pique, des cravates aux couleurs de la nation, un taffetas blanc sur chacun des deux côtés duquel sont peintes deux couronnes de chêne, avec cette légende au milieu de l'une, CONSTITUTION, au milieu de l'autre CONFÉDÉRATION NATIONALE, A PARIS, XIV JUILLET MDCCXC. Sur chacune est écrit aussi le nom du département auquel elle appartient... Les troupes de ligne suivoient l'oriflamme dont Paris leur fait aussi présent. Les couronnes civiques, qui les décorent et les mots *Constitution* et *Confédération nationale*, seront à jamais la devise de ces guerriers... Les inscriptions de l'étendard en indiquent la destination primitive. D'un côté

on lit, au milieu d'une double couronne ces mots : CONFÉDÉRATION NATIONALE A PARIS, LE 14 JUILLET 1790 et de l'autre côté CONSTITUTION; au-dessous de

chaque couronne se trouvent ces autres mots : *ARMÉE FRANÇAISE*. Cet étendard n'est donc ni un sujet religieux, ni un signe militaire; c'est un monument de la Confédération, fondée sur la Constitution, laquelle est défendue par l'armée française ».

Nous ne nous serions pas occupé de cette *oriflamme*, qui ne fut à tout prendre qu'une bannière de fête, si elle n'était devenue tout-à-coup l'occasion de débats mémorables et la cause de l'extension des couleurs nationales (séances du 15 au 30 juillet 1790).

Un décret (19 juillet) décida que les bannières des départements, dont il vient d'être question, seraient « transportées dans le lieu où le conseil d'administration de chaque département rendra ses séances ».

Quant à l'*oriflamme* elle fut, par décret également, « suspendue aux voûtes de la salle des séances de l'Assemblée nationale où elle restera à jamais et rappellera sans cesse aux législatures suivantes, l'époque mémorable de la Constitution française ».

Une discussion passionnée s'ouvrit sur cette question byzantine, comme il y en eut tant à cette époque : l'*oriflamme* devait-elle rester à l'Assemblée ou être portée chez le Roi ? L'abbé Maury soutint énergiquement cette dernière thèse et fit, en passant, un historique abrégé, très inexact du reste, des drapeaux nationaux de la France. Finalement, il fut voté que l'*oriflamme* resterait là où elle était, c'est-à-dire à la salle des séances de l'Assemblée nationale.



Pavillons de la Marine. — Des actes d'insubordination s'étaient manifestés parmi les marins de l'escadre de Brest. Un des griefs des matelots était que leurs supérieurs portaient encore la cocarde blanche. M. de Menou dans la séance du 19 octobre 1790 présenta un rapport à l'Assemblée sur ces troubles graves et, quelques jours après, il déposa un projet de décret où il demanda, entre autres dispositions, que le pavillon blanc, qui jusqu'alors avait été celui de la marine française, fût changé en un pavillon aux couleurs nationales « mais qui ne puisse être arboré sur l'escadre qu'au moment où les équipages seront rentrés dans la plus parfaite obéissance ».

Une violente discussion fut engagée à ce sujet. Nous reproduisons ici la partie la plus saillante des débats :

M. VIRIEU : Ce changement tendrait à anéantir le souvenir de nos victoires et de nos vertus...

Je propose... de joindre à la couleur qui fut celle du panache de Henri IV, une bande aux couleurs nationales... Contemplez ce drapeau suspendu aux voûtes de cette enceinte, il est blanc; c'est devant lui que vous avez marché à la Fédération du 14 juillet...

M. LA GALISSONNIÈRE : Il est d'autant plus nécessaire de conserver la couleur de notre pavillon, que celui des Anglais et des Hollandais est aux trois couleurs. D'ailleurs, vous occasionneriez des dépenses considérables; il faut conserver à la marine son ancien pavillon. Je demande la question préalable sur l'article proposé.

M. FOUCAULT : Je vous demande quels sont les départements, quels sont les militaires qui vous ont proposé de profaner ainsi la gloire et l'honneur du pavillon français; voilà la véritable cause des désordres de l'escadre; laissez à des enfants ce nouveau hochet de trois couleurs.

M. CHARLES LAMETH : Je demande que l'opinant soit rappelé à l'ordre, il insulte les couleurs nationales.

M. FOUCAULT : Les préjugés sont respectables, il faut les ménager. Ne nous laissons plus amuser de frivolités, de cet amour pour les modes (*les murmures de la gauche l'interrompent....*) Je demande la question préalable.

A ce moment intervient le grand tribun :

MIRABEAU : Aux premiers mots proférés dans cet étrange débat j'ai ressenti, je l'avoue, comme la plus grande partie de cette Assemblée, les bouillons de la furie du patriotisme jusqu'au plus violent emportement. (*Il s'élève à droite des murmures que couvrent de nombreux applaudissements. L'orateur s'adresse du côté d'où partent ces murmures.*) Messieurs, donnez-moi quelques moments d'attention, je vous jure qu'avant que j'aie cessé de parler vous ne serez pas tentés de rire.... Mais j'ai bientôt réprimé ces justes mouvements pour me livrer à une observation vraiment curieuse et qui mérite toute l'attention de l'Assemblée.

Je veux parler du genre de présomption qui a pu permettre d'oser présenter ici la question qui nous agite, et sur l'admission de laquelle il n'était pas même permis de délibérer. Tout le monde sait quelles crises terribles ont occasionnées de coupables insultes aux couleurs nationales; tout le monde sait quelles ont été en diverses occasions les funestes suites du mépris que quelques individus ont osé leur montrer; tout le monde sait avec quelle félicitation mutuelle la nation entière s'est complimentée, quand le monarque a ordonné aux troupes de porter, et a porté lui-même

ces couleurs glorieuses, ce signe de ralliement de tous les enfants de la liberté, de tous les défenseurs de la Constitution ; tout le monde sait qu'il y a peu de mois, il y a peu de semaines, le téméraire qui eut osé montrer quelque dédain pour cette enseigne de patriotisme, eût payé ce crime de sa tête. (*On entend de violents murmures dans la partie droite, la salle retentit de bravos et d'applaudissements.*)

Et lorsque vos Comités réunis, ne se dissimulant pas les nouveaux arrêtés que peut exiger la mesure qu'ils vous proposent, ne se dissimulant pas que le changement de pavillon, soit dans sa forme, soit dans les mesures secondaires qui seront indispensables pour assortir les couleurs nouvelles aux divers signaux qu'exigent les évolutions navales, méprisant, il est vrai, la futile objection de la dépense ; on a objecté la dépense comme si la nation, si longtemps victime des profusions du despotisme, pouvait regretter le prix des livrées de la liberté ! Comme s'il fallait penser à la dépense des nouveaux pavillons, sans en rapprocher ce que cette consommation nouvelle versera de richesses dans le commerce des toiles et jusque dans les mains des cultivateurs du chanvre et d'une multitude d'ouvriers ; lorsque vos Comités réunis, très bien instruits que de tels détails sont de simples mesures d'administration qui n'appartiennent pas à cette Assemblée et ne doivent pas consumer son temps ; lorsque vos Comités réunis, frappés de cette touchante et remarquable invocation des couleurs nationales, présentées par des matelots, dont on fait avec tant de plaisir retentir les désordres en en taisant les véritables causes, pour peu qu'elles puissent sembler excusables ; lorsque vos Comités réunis ont eu cette belle et profonde idée de donner aux matelots, comme un signe d'adoption de la patrie, comme un appel à leur dévouement, comme une récompense à leur retour à la discipline, le pavillon national et vous proposent en conséquence une mesure qui, au fond, n'avait pas besoin d'être demandée, ni décrétée puisque le directeur du pouvoir exécutif, le chef suprême des forces de la nation, avait déjà ordonné que les trois couleurs fussent le signe national. (1)

Eh bien, parce que je ne sais quel succès d'une tactique frauduleuse dans la séance d'hier a gonflé les cœurs contre-révolutionnaires, en vingt-quatre heures, en une nuit, toutes les idées sont tellement subverties, tous les principes sont tellement

(1) L'antagonisme du blanc et des couleurs nationales qui apparaît si bien dans cette séance ne fit que s'accroître durant la Révolution et dut, plus d'une fois, tourner au tragique. Le décret du 5 juillet 1792 en est une preuve ; en effet, l'article 16 de ce décret prescrivait à tout homme, résidant ou voyageant en France, de porter la cocarde nationale ; toute autre cocarde était considérée comme insigne de rébellion, et tout individu qui se revêtait d'un signe de rébellion était puni de mort.

dénaturés, on méconnaît tellement l'esprit public, qu'on ose dire, à vous-mêmes, à la face du peuple qui nous entend, qu'il est des préjugés antiques qu'il faut respecter : comme si votre gloire et la sienne n'étaient pas de les avoir anéantis, ces préjugés que l'on réclame ! qu'il est indigne de l'Assemblée Nationale de tenir à de telles bagatelles, comme si la langue des signes n'était pas partout le mobile le plus puissant pour les hommes, le premier ressort des patriotes et des conspirateurs pour le succès de leurs fédérations ou de leurs complots !

On ose, en un mot, vous tenir froidement un langage qui, bien analysé, dit précisément :

Nous nous croyons assez forts pour arborer la couleur blanche, c'est-à-dire la couleur de la contre-révolution (*la droite jette de grands cris, les applaudissements de la gauche sont unanimes*), à la place des odieuses couleurs de la liberté. Cette observation est curieuse sans doute, mais son résultat n'est pas effrayant. Certes, ils ont trop présumé. Croyez-moi (*l'orateur parle à la partie droite*), ne vous endormez pas dans une périlleuse sécurité, car le réveil serait prompt et terrible. (*Au milieu des applaudissements et des murmures, on entend ces mots : C'est le langage d'un factieux*).

Mirabeau continue son discours qui est couvert d'applaudissements. L'abbé Maury monte à la tribune, il est en fureur et ne parvient pas à se faire entendre. Un long tumulte et des altercations violentes ont lieu ; cependant la proposition de M. de Menou est adoptée et voici le décret officiel qui fut lu dans la séance du 24 octobre :

DÉCRET DU 24 OCTOBRE
SUR LE PAVILLON FRANÇOIS

L'Assemblée nationale ayant statué, par son décret du 22 octobre, que le pavillon françois portera les couleurs nationales, et voulant, en conséquence, fixer les dispositions de ces couleurs dans les différents genres des pavillons, ou autres marques distinctives usitées sur les vaisseaux et sur les bâtiments de commerce :

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — Le pavillon de beaupré sera composé de trois bandes égales et posées verticalement ; celle de ces bandes, le plus près du bâton de pavillon, sera rouge, celle du milieu blanche, la troisième bleue.

ART. 2. — Le pavillon de poupe portera dans son quartier supérieur le pavillon de beaupré ci-dessus décrit, cette partie du pavillon sera exactement le quart de la totalité, et environnée d'une bande étroite, dont une moitié de la longueur sera rouge, et l'autre

bleue; le reste du pavillon sera de couleur blanche : ce pavillon sera également celui des vaisseaux de guerre et des bâtiments de commerce (1).....

ART. 5. — Les pavillons et la flamme aux couleurs de la nation seront arborés le plus tôt possible sur les vaisseaux de guerre, d'après les ordres donnés par le Roi.

ART. 6. — Le Roi sera supplié de sanctionner le présent décret, comme aussi de faire prendre soit dans les ports de France, soit auprès des puissances étrangères, les mesures nécessaires pour sa prompte et sûre exécution, et d'indiquer l'époque où les bâtiments de commerce pourront sans inconvénient arborer le nouveau pavillon.



Quatre ans plus tard, en pleine Terreur, la Convention fut amenée à s'occuper encore du pavillon de la marine qui était toujours blanc avec une sorte de yacht tricolore. Elle avait chargé le citoyen Jean Bon-Saint-André d'établir un rapport sur cette question. Ce rapport fut lu et adopté dans la séance du 27 pluviôse, an II (13 février 1794).

Nous trouvons ce discours dans le *Moniteur universel* du 29 pluviôse, an II (17 février 1794).

« M. JEAN BON-SAINT-ANDRÉ : Un pavillon qui n'est pas celui de la République flotte encore sur nos vaisseaux; les marins s'en indignent, ils appellent à grands cris une réforme que vos principes, que l'honneur de la liberté réclament avec eux. J'ai été le dépositaire de leur vœu à cet égard; je l'ai fait connaître au Comité de Salut public, et le Comité vous le transmet par mon organe.

Les couleurs nationales sont désormais les seules qui puissent plaire à des François; il faut qu'on les voie partout, et si je l'osais dire, plus encore dans le pavillon de nos vaisseaux que sur les drapeaux de nos intrépides bataillons. Le pavillon est pour le marin, non-seulement le signal du ralliement, le guide matériel qui le conduit à la victoire : il est encore sa grammaire, son langage, le moyen par lequel il communique et reçoit, à de grandes distances, des idées très compliquées. Sera-ce avec un vocabulaire monarchique que les généraux des armées navales donneront des ordres républicains? Non, vous ne souffrirez pas plus longtemps ce scandale politique. Tout change autour de

(1) Voir planche en couleur, page 306, fig. 15.

nous, nos lois, nos mœurs, nos usages ; que les signes changent aussi. Répondez, législateurs, à l'indignation des équipages de la flotte ; répondez à l'impatience qu'ils éprouvent d'en voir disparaître l'objet. L'Assemblée constituante apporta quelque changement ou plutôt une légère modification au pavillon ci-devant royal. Le peuple, fatigué de la tyrannie, demandait que tout ce qui en retraçait le souvenir fût absorbé par les couleurs chéries de la liberté ; des disputes sérieuses s'élevèrent dans le sein de cette Assemblée sur la forme du pavillon national. On sentit bien qu'il fallait se soumettre à l'opinion publique trop fortement prononcée pour oser la contrarier ouvertement, mais on tâcha de l'éluder, même en paraissant la respecter. On conserva pour le fond la livrée du tyran, et les trois couleurs républicaines, reléguées dans un coin du pavillon, n'attestèrent, par la mesquinerie ridicule avec laquelle on les y avait placées, que le regret de ceux à qui la puissance du peuple avait arraché ce faible sacrifice. C'est ainsi que dans cette fédération toute monarchique, on vit les départemens recevoir, au nom de la liberté, les bannières de la servitude. Ce pavillon déplut presque également aux partisans du despotisme et aux amis de la liberté. Les uns ne virent dans cet alliage bizarre qu'une tache à ce pavillon, flétri par les Conflans et les Grasse ; les autres, avec plus de raison, n'y virent qu'une dérision, une caricature outrageante pour le peuple, que l'on comptait presque pour rien au moment où l'on proclamait sa souveraineté.

L'imitation servile de la forme anglaise acheva d'indisposer les esprits, et ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à le faire adopter.

Il est temps de réparer cette erreur, cette méprise sans doute volontaire.

Quand vous allez combattre les esclaves de Georges, les stipendiés de Pitt, il faut commander la victoire au nom de la patrie ; un mélange de royalisme formerait un contraste trop révoltant avec la cause sublime que vous défendez. Qu'il disparaisse et qu'il disparaisse à jamais.

Votre Comité vous propose un pavillon formé tout entier des trois couleurs nationales, simple comme il convient aux mœurs, aux idées, aux principes républicains, qu'on ne puisse confondre avec celui d'aucune autre nation, et qui, dans quelque sens qu'il soit placé, présente toujours ces couleurs dans le même rapport entre elles.

Braves marins, vous le défendez, cloué à la poupe de vos vaisseaux, vous ne souffrirez jamais qu'il soit renversé, et vous punirez de mort le lâche qui oserait en concevoir le dessein. Vous le recevrez des mains de la patrie, vous serez responsables envers

elle du dépôt sacré qu'elle vous confie. Allez sur cet élément terrible que vous êtes accoutumés à braver ; allez y braver aussi la foudre des tyrans. Les esclaves que vous avez à combattre pourront-ils soutenir les efforts des hommes libres ? Allez, ce signe vous assure la victoire, il est le présage de votre gloire et du triomphe de la République.

Voici le projet du décret que je suis chargé de vous présenter :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de Salut public, décrète :

« Art. 1^{er}. — Le pavillon décrété par l'Assemblée nationale constituante est supprimé.

« II. — Le pavillon national sera formé des trois couleurs nationales, disposées en trois bandes posées verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs (1).

« III. — Les pavillons de beaupré et le pavillon ordinaire de poupe seront disposés de la même manière en observant les proportions de grandeur établies par l'usage.

« IV. — La flamme sera pareillement formée de trois couleurs, dont un cinquième bleu, un cinquième blanc et les trois cinquièmes rouges.

« V. — Le pavillon national sera arboré sur tous les vaisseaux de la République le 1^{er} jour de prairial. Le ministre de la marine donnera les ordres nécessaires ».

Ce décret est adopté.



Cravates tricolores. — Les drapeaux de l'armée de terre ne furent pas oubliés par l'Assemblée Nationale mais ils n'obtinrent encore qu'une modification peu importante ; c'était cependant un acheminement vers l'uniformité des drapeaux et des pavillons.

Voici les paroles prononcées à ce propos par M. Praslin :

Vous avez décrété hier que le pavillon aux trois couleurs serait arboré sur les vaisseaux ; je demande que vous décrétiez aussi qu'il sera donné ordre aux colonels de tous les régiments d'attacher à leurs drapeaux des cravates aux couleurs nationales. Je propose de renvoyer au comité militaire les moyens d'exécution du décret.

Ces deux dispositions sont décrétées (22 octobre 1790).

Les drapeaux de l'armée eurent dès lors des cravates bleu,

(1) Voir planche en couleur, page 306, fig. 16.

blanc, rouge, tantôt faites d'un seul ruban tissé des trois couleurs, tantôt de trois rubans ayant chacun une couleur.

~*~

Drapeaux tricolores pour l'Armée. — Dans sa séance du 30 juin 1791, l'Assemblée Nationale écouta le rapport suivant, présenté au nom du comité militaire et relatif aux drapeaux de l'armée :

M. DE MENOÛ : Dans toutes les parties de l'empire français, les couleurs nationales sont devenues un signe de ralliement pour les patriotes, pour les défenseurs de la Constitution. Partout les ennemis de la liberté ont cherché à les détruire : et c'est peut-être un des motifs pour les multiplier. Le panache blanc d'un de nos rois menait jadis les Français à la victoire; les couleurs nationales feront plus, elles rappelleront aux militaires qu'ils ont une patrie et qu'ils portent les armes pour la destruction du despotisme et la défense de la liberté. Ainsi que les aigles romaines, elles deviendront la terreur de ceux qui nous attaqueront, mais ne les déployant jamais pour envahir le domaine des nations étrangères, elles attesteront en même temps qu'elles prouveront votre courage et votre énergie, elles attesteront votre justice et votre générosité. Que l'étendard national confié entre les mains des soldats soit un gage de leur soumission aux lois! Que nos braves militaires se convainquent que, plus une nation est libre, plus ses soldats sont soumis aux lois et à la discipline! Et vous, officiers français, si quelques préjugés vous retiennent, songez que les distinctions honorifiques se sont dissipées comme une vaine fumée, que la véritable noblesse est le souvenir des bonnes actions et que le souvenir est indépendant de toutes les lois.

Voulez-vous partager la gloire de vos ancêtres? Ayez leurs vertus; faites pour votre patrie ce qu'ils ont fait pour elle; mais n'allez pas chercher dans des antiques parchemins une suprématie qui n'est due qu'à la vertu. Jetez les yeux sur votre patrie; elle vous tend encore les bras. Voyez ce concert d'opinions et de volontés, pouvez-vous croire encore que la Constitution ne soit pas le résultat de la volonté générale, qu'elle ne doive pas faire le bonheur du peuple français? Réunissez-vous aux défenseurs de la liberté et vous acquerez des droits imprescriptibles à la reconnaissance de la patrie.... Votre Comité militaire pense que les drapeaux aux trois couleurs nationales doivent devenir dans tous les régiments le signe de ralliement des bons Français.

Le décret demandé par M. de Menou au nom du comité militaire fut voté par l'Assemblée Nationale. Le voici :

ARTICLE 1^{er}. — Le premier drapeau de chaque régiment d'infan-

terie française, allemande, irlandaise et liégeoise, de chaque régiment d'artillerie, ainsi que le drapeau de chaque bataillon d'infanterie légère; le premier étendard de chaque régiment de cavalerie française, de hussards, de chasseurs à cheval et de carabiniers; les autres guidons de chaque régiment de dragons porteront désormais les trois couleurs nationales, suivant les dispositions et formes qui seront présentées à l'Assemblée par son Comité militaire.

ART. 2. — Les autres drapeaux des régimens d'infanterie française, allemande, irlandaise et liégeoise et des régimens d'artillerie; les autres étendards de cavalerie française, de hussards, de chasseurs à cheval et de carabiniers; les autres guidons de chaque régiment de dragons porteront désormais les couleurs affectées à l'uniforme de chaque régiment, suivant les dispositions et formes qui seront présentées à l'Assemblée par son Comité militaire.

ART. 3. — Tous les drapeaux, étendards et guidons porteront d'un côté l'inscription suivante: DISCIPLINE ET OBÉISSANCE; de l'autre côté, le numéro du régiment.

ART. 4. — Les cravates de tous les drapeaux, étendards et guidons seront aux couleurs nationales.

ART. 5. — Ceux des régimens qui portoient dans leurs drapeaux, étendards et guidons, des preuves honorables de quelque action éclatante à la guerre, conserveront ces marques de leur bonne conduite et de leur valeur; mais toutes armoiries ou autres distinctions qui pourroient avoir rapport à la féodalité, seront entièrement supprimées sur les drapeaux, étendards et guidons.

Ainsi qu'il est indiqué à la fin des articles 1 et 2, le comité militaire s'occupa de la forme des drapeaux et le rapport déposé en son nom par M. Alexandre de Beauharnais fut adopté; il porte en substance:

« Que le drapeau de chaque régiment sera blanc, entouré d'une bande tricolore; au haut sera un petit encadrement de bandes tricolores, au milieu le numéro du régiment avec cette devise: DISCIPLINE ET OBÉISSANCE A LA LOI⁽¹⁾. Les drapeaux des autres bataillons seront variés selon le rang du bataillon; les cravates seront aux couleurs nationales. »

« La loi du 22 août 1792, dit M. de Bouillé, ordonna que les anciens drapeaux et étendards de l'armée seraient brûlés pour être remplacés par des insignes aux trois couleurs. Les corps d'infanterie continuèrent néanmoins à se distinguer entre eux par les

(1) Voir planche en couleur page 287.

dispositions très variées et souvent fort compliquées que ces trois couleurs affectaient sur leurs drapeaux (1). La plupart des vieilles enseignes furent brûlées à Paris le 13 août 1793... »



Drapeaux des demi-brigades. — Les dispositions des drapeaux furent changées le 15 février 1794. Ils portèrent au centre le monogramme R. F. entouré de deux branches de laurier en or. Dans les angles, alternativement bleus et rouges, fut placé le numéro du régiment ou de la demi-brigade.

Le remaniement de tous les bataillons et la formation de nouvelles demi-brigades en 1796 furent l'occasion d'une modification importante dans les drapeaux. Dans chaque demi-brigade le bataillon du centre eut le drapeau aux trois couleurs verticalement placées : bleu, blanc, rouge ; les drapeaux des autres bataillons portèrent les mêmes couleurs disposées différemment pour chaque demi-brigade. Au centre de tous étaient deux branches de laurier vertes encadrant soit le numéro de la demi-brigade soit un faisceau des licteurs surmonté d'un bonnet phrygien.

Notre planche en couleur, page 287, donne la reproduction de deux de ces drapeaux ; les fig. 5 et 6 représentent les drapeaux des 5^e et 12^e demi-brigades portés par Bonaparte et Augereau au combat d'Arcole en 1796.

Enfin mentionnons encore qu'un nouveau modèle de drapeau pour l'infanterie fut adopté par le ministre de la guerre, le 17 mars 1803, d'après des dessins exécutés par Challiot qui donna, du reste, les modèles de tous les drapeaux de la République et de l'Empire.

Si ces nouveaux drapeaux ne portent pas tous des légendes, les attributs qui y figurent sont caractéristiques de l'arme, comme ceux des enseignes, dont les modèles furent adoptés à cette époque.

La face du drapeau était uniforme pour toutes les armes. Elle portait au milieu le chiffre R. F. accompagné d'un faisceau des licteurs et de branches de laurier.

Au revers était, pour l'infanterie de ligne, un bouclier en or et en argent, octogone et allongé ; au centre un soleil d'or

(1) Voir planche en couleur page 287.

sortant de derrière le bouclier; à chaque bout, *une tête de coq à bec foudroyant*; un faisceau d'or lié d'un ruban tricolore et surmonté d'un casque, également en or, à plumes blanches, se dressait derrière le bouclier, où se croisaient quatre fusils et deux sabres. Un ruban blanc avec l'inscription : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, était placé au-dessus du bouclier, et au-dessous un autre ruban portant la désignation du bataillon. Le numéro de la demi-brigade était inscrit aux coins, en chiffres d'or ⁽¹⁾.



Premier Empire. — Une note de Berthier du 21 juillet 1804 dit : « Il ne sera fait aux drapeaux, étendards et guidons, dont les modèles ont été précédemment adoptés, que les changements ci-après : On laissera d'un côté les trophées d'armes analogues à chaque corps, en substituant aux mots RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ceux d'EMPIRE FRANÇAIS ; sur l'autre côté on substituera à ce qui existe un disque d'azur au centre d'une gloire, ou rayons d'or, entouré aux trois quarts par deux branches de laurier. Le disque portera NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS A... ; au-dessus sera l'aigle impériale en or, appuyée sur un foudre et surmontée de la légende EMPIRE FRANÇAIS, au-dessus de laquelle sera la couronne impériale ; au-dessous du disque et des branches de laurier, la légende VALEUR ET DISCIPLINE. . . . Les couleurs et la coupe des drapeaux resteront telles qu'elles ont été réglées pour chaque arme ».

Quelques mois plus tard, à la distribution des aigles de Décembre, tous les drapeaux et étendards avaient au centre un losange blanc. On en trouvera la reproduction ci-contre, fig. 11.

Le pavillon qui flottait sur les palais impériaux était blanc avec, au centre, une aigle d'or couronnée tenant un foudre dans ses serres. Ce pavillon avait une bordure tricolore ⁽²⁾.



La cocarde et le drapeau blancs. 1814. — Après la chute de l'empire, un arrêté du Gouvernement provisoire, en date du 13 avril 1814, rétablit en ces termes la cocarde blanche :

Le Gouvernement provisoire, oui le rapport du Commissaire au département de la guerre, arrête ce qui suit :

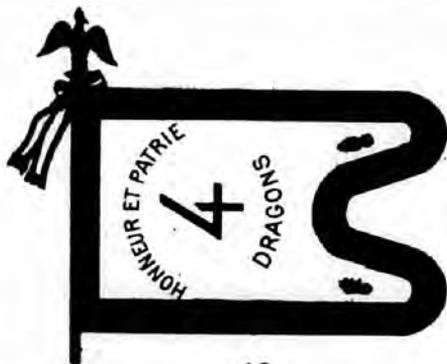
Art. 1^{er}. — La cocarde blanche est la cocarde française : elle sera prise par toute l'armée.

(1) Ney. *Les Drapeaux français, leurs gardes et leurs légendes.*

(2) Voir planche en couleur ci-contre, fig. 9.



9



10



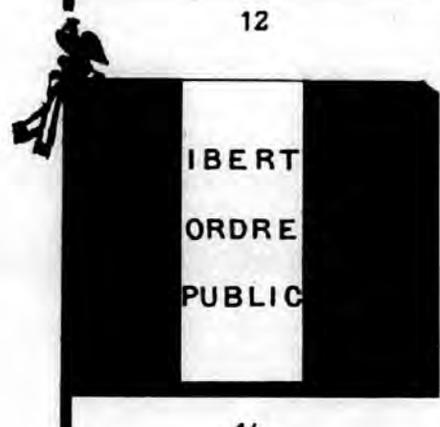
11



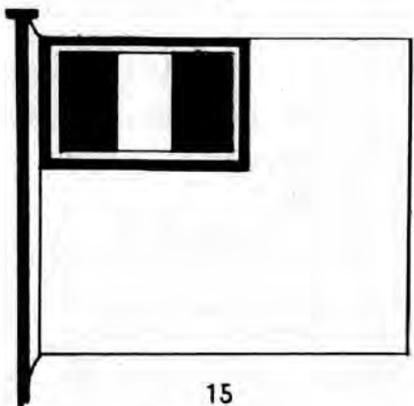
12



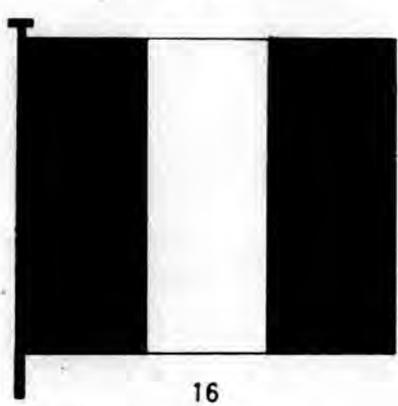
13



14



15



16

QUELQUES-UNES DES NOMBREUSES DISPOSITIONS
DES COULEURS NATIONALES DE 1789 à 1848

Art. 2. — Le Commissaire du Gouvernement provisoire au département de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le même jour un second arrêté portait :

Art. 1^{er}. — Le pavillon blanc et la cocarde blanche seront arborés sur les bâtiments de guerre et sur les navires de commerce.

Le premier document formel relatif au *drapeau blanc* de l'armée est daté du 12 mai 1814 ; c'est une ordonnance du Roi sur l'organisation de l'Infanterie française. L'article 8 en est ainsi conçu :

« Il y aura par régiment un drapeau dont le fond sera blanc portant l'écusson de France et la désignation du régiment, le modèle nous en sera présenté par le Ministre de la Guerre et les drapeaux seront donnés aux régiments à l'époque que nous fixerons. Outre le drapeau de chaque régiment chaque bataillon aura un fanion dont la couleur et les dimensions seront déterminées par un règlement du Ministre ».

La première distribution solennelle de drapeaux à la Garde nationale de Paris eut lieu le 7 septembre 1814. Les troupes de lignes reçurent leurs nouveaux drapeaux le 19 septembre.



Rétablissement des couleurs nationales pendant les Cent-Jours.
— A son retour de l'île d'Elbe (1) Napoléon lança la proclamation suivante :

« Arrachez ces couleurs que la Nation a proscrites... Arborez notre cocarde tricolore ; vous la portiez dans nos grandes journées !... Soldats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef... L'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame ».

Cette proclamation fut suivie du décret ci-dessous, daté de Grenoble, le 9 mars 1815 :

« NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'Empire, empereur des Français, etc... »

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. — La cocarde blanche et la décoration du lys sont supprimées.

(1) Voir au chapitre des emblèmes la description du pavillon et de la cocarde arborés à cette date par Napoléon.

Art. 2. — La cocarde nationale aux trois couleurs sera sur-le-champ arborée par les troupes de terre et de mer, les gardes nationales et les citoyens de toutes les classes.

Art. 3. — Le pavillon tricolore sera arboré à la maison commune des villes et sur les clochers des campagnes.

Art. 4. — Le Grand-Maréchal, faisant fonction de Major-Général de la Grande-Armée, est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le Grand-Maréchal, faisant fonction
de Major-Général de la Grande-Armée,

Signé : Comte BERTRAND ».

~*~

Reprise de la couleur blanche pour la cocarde et les drapeaux.
1815. — Après Waterloo Louis XVIII revint à Paris et aussitôt reparurent la cocarde et le drapeau blancs. Voici une proclamation adressée le 17 juillet 1815 par le maréchal Davoust, commandant en chef les armées au delà de la Loire :

« C'est à vous, soldats, à compléter cette soumission par votre obéissance, arborez la cocarde et le drapeau blancs. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice ; l'intérêt de notre patrie le commande. Un soldat sert toujours son pays, quel que soit le gouvernement qu'on ait. L'armée ne peut être délibérante. »

On peut voir au musée d'artillerie un grand nombre de drapeaux de la Restauration. Ces drapeaux, dit M. de Bouillé, portent d'un côté les armes de France entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et accompagnées du sceptre et de la main de Justice, de l'autre côté, l'inscription : « LE ROI, A LA LÉGION (de tel département) », entourée de deux branches de lauriers vertes sous lesquelles pendent, attachées à des cordons rouges, les décorations de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur. Ces drapeaux sont des deux côtés mi-partis en diagonale, les uns blanc et vert, les autres blanc et rouge. Ainsi la légion du Gard avait la couleur verte, celle de la Haute-Marne, la couleur rouge.

L'ordonnance royale du 27 novembre 1816 institua des drapeaux de bataillon ou de couleur ; mi-partis en diagonale blanc et rouge pour les 2^{es} bataillons, blanc et jonquille pour les 3^{es} bataillons. Ces drapeaux furent maintenus par la décision

du 24 avril 1818, ils marchaient pour rendre les honneurs aux princes, le drapeau blanc ne rendant plus les honneurs qu'au roi, ainsi que cela avait lieu pour le colonel général seul avant 1661 et pour le roi depuis cette date.

Les drapeaux de la garde royale étaient blancs semés de fleurs de lis d'or ; au centre l'inscription : LE ROI (à tel) RÉGIMENT (D'INFANTERIE, etc.) DE LA GARDE ROYALE, était entourée aux trois quarts par deux palmes ou branches de lauriers sous lesquelles pendaient les ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur attachés à leurs rubans rouges. Ceux des régiments du corps royal de l'artillerie étaient semblables à ceux de la garde. Les drapeaux de la ligne étaient blancs, entourés d'une bordure de fleurs de lis, le centre était occupé par une inscription et des ornements pareils à ceux que nous venons de décrire.

Nous possédons dans notre collection un de ces drapeaux blancs, de grande dimension. Nous en donnons ici un dessin



au trait en faisant remarquer qu'il présente aux angles une fleur de lis tandis que les drapeaux du musée d'artillerie ont souvent à cette place un numéro.

Un détail nous avait fort intrigué : ce drapeau est sur soie mince simple, c'est-à-dire sans revers. Ce fait nous a été

expliqué par le passage suivant d'une notice intercalée dans le catalogue des collections du Musée d'artillerie (1) :

« Il n'existe au Musée, depuis 1831, que 9 drapeaux ou étendards de la Restauration et 82 faces ou revers de drapeaux *dédoublés*, soit en tout 91. Il est vraisemblable qu'avant de procéder à la destruction des drapeaux du Musée, on en a *dédoublé* 91. L'ordre aurait donc reçu son exécution complète en apparence ».



Reprise des trois couleurs. 1830. — La révolution de Juillet 1830 se fit sous l'égide du drapeau tricolore. A la date du 1^{er} août 1830, les journaux publièrent l'ordonnance suivante :

« Art. 1^{er}. — La nation française reprend ses couleurs. Il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

Art. 2. — Les commissaires chargés provisoirement des divers départements du Ministère veilleront, chacun en ce qui le concerne, à l'exécution de la présente ordonnance.

Signé : LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS.

*Le Commissaire chargé provisoirement
du Ministère de la Guerre,*

Signé : Comte GÉRARD ».

Ce décret fut ratifié le 6 août suivant par un vote de la chambre des Députés répondant à la proposition suivante que fit à la tribune M. Dupin :

« M. DUPIN : Déjà nous avons tous un ruban tricolore à notre boutonnière ; déjà la garde nationale et toute la France ont pris ces couleurs ; déjà une ordonnance du prince lieutenant-général du royaume a déclaré qu'il n'en serait point porté d'autres, mais il est nécessaire de faire cesser en point de droit les dispositions de loi qui fixaient un autre mode de ralliement. Je propose donc l'article additionnel suivant :

La France reprend ses couleurs. A l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore ».

Cette proposition est adoptée par acclamation.

(1) *Catalogue des collections composant le Musée d'artillerie*, par L. Robert, Paris, 1889.

Sous le règne de Louis-Philippe le drapeau national ne subit d'autre changement que celui de sa hampe qui fut surmontée du coq gaulois (Voir pages 217, 218 et 306). Cependant certains étendards de cavalerie firent exception à cette règle.

~*~

Le drapeau de février 1848. — Le drapeau rouge avait flotté sur plusieurs barricades pendant les journées de février, et Blanqui voulait qu'il fût conservé par le nouveau Gouvernement provisoire ; celui-ci rejeta la proposition. Ce fut surtout Lamartine qui, par un discours admirable, dissuada la foule de persister dans ce projet malheureux. Voici, d'après les journaux du temps, la fin de sa courageuse allocution :

« Avant, citoyens, vous pouvez faire violence au Gouvernement, vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la Nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés et assez obstinés dans votre erreur pour lui imposer une république de parti et un pavillon de terreur, le Gouvernement, je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant ; quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret ! Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi ! car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, trainé dans le sang du peuple en 91 et 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie !

.....

« Je vous ai parlé tout à l'heure en citoyen ; eh bien ! maintenant écoutez en moi votre ministre des affaires étrangères. Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France ! car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires — le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ! C'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe ; la France et le drapeau tricolore c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis ».

Nous avons déjà publié (voir page 229) l'affiche qui confirme ce qui précède :

CITOYENS DE PARIS.

Le Coq Gaulois et les Trois Couleurs étaient nos signes vénérés quand nous fondâmes la République en France ; ils furent adoptés

par les glorieuses journées de Juillet. Ne songez pas, Citoyens, à les supprimer ou à les modifier ; vous répudieriez les plus belles pages de votre Histoire, votre gloire immortelle, votre courage, qui s'est fait connaître sur tous les points du Globe. Conservez donc le Coq Gaulois, les Trois Couleurs ; le Gouvernement provisoire le demande à votre patriotisme.

Les Membres du Gouvernement provisoire :

Garnier-Pagès, *Maire de Paris*,
Ad. Crémieux,
Louis Blanc, *Secrétaire*.

D'autre part les journaux publièrent les déclarations suivantes :

« Le Gouvernement provisoire de la République déclare adopter les trois couleurs, disposées comme elles l'étaient pendant la République.

Le drapeau portera : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Disposition des couleurs du drapeau : *Bleu, Rouge, Blanc* ».

Cette dernière ligne renferme un lapsus qui excuse la hâte avec laquelle sont *bâclés* d'ordinaire les décrets et proclamations des gouvernements provisoires.

L'erreur fut réparée le 5 mars :

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

Considérant que le drapeau de la France est le signe visible de l'unité nationale ;

Considérant, dès lors, que la forme du drapeau national doit être fixée d'une manière invariable ;

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. — Le pavillon, ainsi que le drapeau national, sont rétablis tels qu'ils ont été fixés par le décret de la Convention nationale du 27 pluviôse an II, sur les dessins du peintre David.

Art. 2. — En conséquence, les trois couleurs nationales

disposées en trois bandes égales, seront, à l'avenir, rangées dans l'ordre suivant : *le bleu attaché à la hampe, le blanc au milieu, et le rouge flottant à l'extrémité.*

Tous les Ministres sont chargés de l'exécution du présent décret ».

Les Membres du Gouvernement provisoire :

DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, AD. CRÉMIEUX, ARAGO,
LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE, MARRAST,
LOUIS BLANC, FLOCON, ALBERT (ouvrier).

Malgré ce petit incident on remarquera que c'est seulement à partir de cette date que le drapeau français eut un modèle uniforme pour l'armée, la marine et les édifices publics.

Le 8 mars, le Ministre de la guerre faisait publier l'ordre suivant :

« Par suite du décret du Gouvernement provisoire, en date du 5 mars 1848, les couleurs de la cocarde nationale devront être disposées comme il suit : le centre bleu, la zone intermédiaire blanche, la zone extérieure rouge écarlate.

Les généraux de division et de brigade veilleront à l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre :

Signé : SUBERVIE ».

Il nous faut noter que les partisans du drapeau rouge obtinrent, au début, à titre de concession, une légère satisfaction : il leur fut accordé que le drapeau national porterait à la hampe, une rosette rouge. Voici la déclaration datée du 26 février 1848 :

« Comme signe de ralliement et comme souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres du Gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau ».



Le 20 avril 1848 eut lieu, avec une solennité exceptionnelle, la distribution des nouveaux drapeaux dont nous donnons ici une reproduction d'après « *L'Illustration* » de l'époque. Nous empruntons au même journal les détails suivants :

« Les drapeaux distribués sont surmontés d'une pique, au



bas de laquelle est un médaillon où est gravé en relief le coq gaulois et au-dessous de ce médaillon se trouve une plaque oblongue sur laquelle sont gravées aussi en relief les initiales R. F. (1) Dans la partie blanche du pavillon, au centre d'une couronne de chêne sont écrits les mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, et au milieu le mot : UNITÉ. Enfin, on lit sur les trois couleurs indistinctement : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ».

~*~

Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, remplaça la pique des drapeaux par l'aigle portant les initiales : L N (voir page 334).

(1) Voir gravure page 219.

Le décret suivant fut promulgué le 31 décembre 1851 :

« Le Président de la République, considérant que la République Française, avec sa nouvelle forme, sanctionnée par le suffrage du peuple, peut adopter sans ombrage les souvenirs de l'Empire et les symboles qui en rappellent la gloire ;

Considérant que le drapeau national ne doit pas être plus longtemps privé de l'emblème renommé qui conduisit dans cent batailles nos soldats à la victoire,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. — L'aigle française est rétablie sur les drapeaux de l'armée ».

Lorsqu'il fut empereur, les drapeaux n'eurent donc que des changements d'inscriptions.

A la chute de l'Empire, les drapeaux restèrent tricolores et la hampe fut terminée par une pique ayant le monogramme R. F.



Le drapeau rouge. 1871. — La Commune de Paris adopta la couleur rouge tant pour ses drapeaux que pour les écharpes de ses magistrats municipaux et des officiers fédérés.

A titre de curiosité seulement, ajoutons que nous avons vu plusieurs drapeaux rouges des bataillons fédérés portant la mention : « VIVE LA RÉPUBLIQUE » et le numéro du bataillon ; la hampe était surmontée soit d'une pique ordinaire, soit d'un bonnet phrygien enfilé dans la pique et bourré d'étoupes.



Le drapeau actuel. — Les drapeaux de l'armée distribués en 1879 mesurent 90 centimètres carrés, non compris les franges. L'étamine en soie n'est pas d'un seul morceau, comme pour les drapeaux distribués en 1852, mais composée de trois bandes cousues à la main. Sur un côté de l'étoffe sont peints en lettres d'or les mots : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, HONNEUR ET PATRIE ; sur l'autre côté, la désignation du régiment et les noms des principales batailles dans lesquelles il s'est fait remarquer. Des couronnes de laurier, placées aux quatre angles des deux côtés de l'étoffe, contiennent le numéro du régiment.

La hampe, en bois de frêne et peinte en bleu, porte en haut un fer de lance en bronze doré passant dans une couronne de laurier et surmontant un cartouche sur lequel se détachent d'un côté les initiales R. F. et de l'autre, le numéro du régiment. A la base de ce cartouche, se trouve un bracelet dans

lequel est nouée la cravate, formée d'une bande de soie tricolore, longue de 90 centimètres, large de 24.

L'étamine des étendards de la cavalerie n'a que 64 centimètres carrés et la cravate 21 centimètres de largeur. Ces étendards sont, pour le reste, en tout semblables aux drapeaux de l'infanterie.

Le choix des légendes à inscrire sur les nouveaux drapeaux et étendards a été arrêté par le Ministre de la guerre le 3 février 1879 (1).

Dans cette brève étude des drapeaux français, nous nous sommes efforcé de laisser, autant que possible, les documents parler seuls. On a pu voir combien les trois couleurs, désormais indissolublement unies, ont rencontré d'entraves, avant d'arriver à former le drapeau national. Ce fut d'abord l'obstination des chefs de corps à posséder des drapeaux distinctifs pour tous les régiments; ce fut, après la Révolution, l'opposition opiniâtre des royalistes pour prolonger tant qu'ils le purent la prédominance de leur couleur distinctive.

Lorsque le drapeau blanc fut restauré en France, les errements du passé reprirent le dessus et les régiments reçurent, en échange des couleurs nationales, des drapeaux mi-partis blancs, mi-partis vert tendre, garance ou jonquille; certaines enseignes, d'après les documents officiels, furent même en soie à reflets changeants devant rappeler « les feux du ciel et de l'enfer ».

Le drapeau tricolore n'en a pas moins triomphé.

Jolies couleurs de la France, qui flotez, pimpantes, avec vos lettres d'or disant des noms de victoires et les mots sacrés : *Honneur et Patrie*, ceux qui vous ont reniées en 1848 ou en 1870 ne savaient ce qu'ils faisaient, ils ignoraient d'ailleurs votre histoire, votre gloire incomparables.

Que la sagesse de nos institutions nous préserve à jamais de ces tristes journées de haine fratricide où quelques-uns prétendaient imposer à tous leurs idées et leurs insignes.

Puisse, enfin, se populariser de plus en plus cette coutume touchante qui veut qu'on se découvre au passage du symbole de la Patrie !

(1) M. Ney a donné dans sa brochure : *Les Drapeaux français*, le texte des légendes arrêtées pour chaque régiment par le Ministre de la guerre, aussi bien pour les drapeaux modernes, que pour les drapeaux distribués en 1852.

III

LES EMBLÈMES

DE LA

FRANCE

LES EMBLÈMES DE LA FRANCE

Maintes fois on a étudié, et presque toujours passionnément, les symboles monarchiques, impériaux et républicains, tandis qu'on n'accordait au coq que de brèves notices, montrant ainsi le peu de valeur attribuée à l'humble représentation du peuple français.

Nous allons, à notre tour, résumer ce que l'on sait sur l'origine et la signification des divers emblèmes qui ont servi à caractériser la France.

Nous promettons de le faire consciencieusement, c'est-à-dire sans parti pris et avec tout le respect dû à ces grands souvenirs du passé.

Ces signes, qui ont enflammé les cœurs de nos ancêtres et autour desquels sont tombés tant de héros, au nom du Roi, de l'Empereur ou de la Patrie, ne devraient-ils pas former un seul trophée qui résumerait l'histoire de la France, et dirait sa gloire incomparable et ses vicissitudes ?

FLEUR DE LIS

Quelle est l'origine de la fleur de lis héraldique ?

Il est singulier qu'aucun document ne soit venu répondre sérieusement à cette question. C'est que la fleur de lis des



armoiries ne ressemble en rien à la fleur naturelle du lis, elle n'a ni sa forme, ni sa blancheur caractéristiques; les très

nombreux auteurs qui ont voulu élucider le problème, ont été réduits à se lancer dans des hypothèses, la plupart du temps puérides; ces hypothèses ont pour excuse l'époque où elles ont été émises et le respect exalté inspiré par l'emblème qui servit à vingt-neuf de nos rois. M. Rey, que nous citerons encore fréquemment dans ce chapitre, a écrit, avec vénération, peut-on dire, une histoire des fleurs de lis et du drapeau blanc (1), qui est remplie de documents, mais où règne trop souvent une partialité révoltante. Dans le chapitre IV sur l'ORIGINE CÉLESTE DE LA FLEUR DE LIS, il dit :

« C'est le propre des choses révérees par les peuples, et dont l'origine n'est pas connue, d'être attribuées à un don immédiat de la Divinité. Les fleurs de lis de nos armes sont dans ce cas. Les monumens qui les illustrent et qu'elles illustrent à leur tour, sont nombreux et vénérables. Elles sont sculptées à profusion sur les statues de nos héros, brillent au fronton de nos édifices et couvrent les tombeaux de nos rois; elles sont burinées dans les sceaux publics, frappées sur nos monnaies, décrites dans notre histoire. Tout parle d'elles en France, tout célèbre leur gloire à l'envi; mais on ne sait pas depuis quand. Or, rien ne constate mieux leur ancienneté que l'impossibilité où l'on est d'assigner une date à l'apparition de la première; rien ne prouve plus évidemment une origine qui se perd dans la nuit des temps, que la nécessité où les plus anciens écrivains se sont trouvés de renoncer à l'espoir de découvrir cette origine. Ils ont donc imaginé de la faire descendre du ciel même. Pouvaient-ils en effet penser autre chose d'un emblème dont l'ancienneté était déjà si grande de leur temps, qu'ils ne voyaient autour d'eux aucun monument écrit qui les mit sur la voie de l'époque où il avait pris naissance? Ce que, dans l'antiquité païenne, on avait dit des anciles ou boucliers sacrés; ce que, parmi nous, l'on disait déjà de l'oriflamme, et de la sainte ampoule, on a pu le dire des fleurs de lis. Ainsi, selon les uns, un ermite de Joyenval, auprès de Saint-Germain-en-Laye, fut visité à l'occasion de la conversion miraculeuse et du baptême de Clovis, par un ange, qui lui ordonna de substituer aux trois croissans de l'écu du roi, trois fleurs de lis qu'il apportait. Selon d'autres, ce fut Saint-Denis qui les donna à la France. Selon d'autres encore, ce serait Charlemagne qui les aurait reçues du ciel. Mais ce qui passe le plus toute mesure, c'est Goropius disant que dès le temps de Noé, les Français portaient les trois fleurs de lis, et que Japhet les avaient reçus du ciel pour eux.

(1) Rey, *Histoire du Drapeau, des couleurs et des insignes de la Monarchie française*.

Sur celle des dix tapisseries de Saint-Remi de Rheims qui représente le baptême de Clovis, les vêtements d'Aurélien, ministre et favori du prince, sont semés de fleurs de lis, et un ange apporte du ciel un étendard à trois fleurs de lis d'or ».



Si la fleur de lis héraldique ne vient pas directement du ciel, si elle n'est pas la copie du lis des jardins, ne pourrait-elle pas être celle d'une autre fleur, par exemple l'iris dont le dessin s'en rapproche davantage ? Plusieurs auteurs ont particulièrement désigné l'iris d'eau, Borel (1) a dit :

« L'oriflamme est dit de or et de flamme, c'est-à-dire un lis de marais, qui sont les armes de France en champ d'azur, qui dénotent l'eau, en mémoire que les Français sont sortis d'un lieu marécageux... »

Le P. Hardoin (2) fait intervenir l'histoire au temps de Philippe d'Alsace, comte de Flandres, qui donna Élisabeth, sa nièce, en mariage à Philippe-Auguste, avec l'Artois pour dot. Les limites stipulées furent la rivière de Lys au bord de laquelle croît, dit le P. Hardoin, une fleur qui lui est particulière (?) nommée *flambe* ou *iris*. Les deux princes firent graver cet iris sur leurs monnaies, et ce serait l'origine de la fleur de lis. Ce sujet a été vivement discuté et voici l'opinion émise par Ribaud de Rochefort(3) :

« Vouloir que notre fleur de lis soit le glayoul ou l'iris plutôt que le lis de jardin, c'est un raffinement qui est trop éloigné de la manière simple et naturelle avec laquelle s'exprimaient nos anciens chroniqueurs. Quand ils ont dit que la bannière royale était semée de fleurs de lis, que les armes de France étaient des fleurs de lis, croit-on que par ce mot *lis*, ils aient voulu désigner autre chose que cette fleur que tout le monde connaît ? Si le glayoul et l'iris sont dans la classe des lis, il faut remarquer que cette division n'a été inventée par les botanistes modernes que pour faciliter l'étude de la science : mais du temps de Rigord ou de Guillaume de Nangis, un lis était un lis et non point un glayoul ».

M. Rey arrange les choses par l'héraldique sentimentale :

« Mais, dira-t-on, pourquoi les fleurs de lis des armes de France sont-elles d'or ? Il semble que si elles procédaient du lis

(1) Borel, *Antiquité gauloise*, 516.

(2) Hardoin, dans *Bullet*, *Dissertation sur les fleurs de Lis*, page 27.

(3) Ribaud de Rochefort, *Dissertation sur le tombeau de Châldéric*.

blanc elles devraient être d'argent. Sans doute, et si le blason n'avait point ses exigences, il en serait ainsi. On a donné, à cet égard, plusieurs explications, mais qui toutes laissent plus ou moins à désirer. La plus simple, celle à laquelle précisément on a le moins pensé, c'est que l'or étant le premier des métaux, et la plus noble des couleurs du blason, il était de rigueur qu'il devint celui des insignes d'un royaume qui, à l'origine des armoiries, était déjà l'un des plus illustres de la chrétienté ».



Une hypothèse assez vraisemblable et qui vient à l'idée de prime abord, c'est que la fleur de lis fut l'imitation d'une arme de guerre, d'un fer de lance ; a-t-il de l'analogie avec la framée, l'angon ou la francisque de nos ancêtres, ou tout simplement avec la hallebarde plus moderne ? C'était l'avis de Voltaire qui a dit (1) :

« L'étendar royal de France était un baton doré avec un drapeau de soie blanche, semé de fleurs de lys : ce qui n'avait été longtemps qu'une imagination de peintre, commençait à servir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des Lombards, dont on voit des estampes *fidelles* dans *Muratori*, sont surmontées de cet ornement, qui n'est autre chose que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés, une vraie hallebarde ».

M. Rey a réfuté l'assertion relative aux fers de lances, émettant à leur sujet ce qu'il appelle « une proposition conciliatrice » :

« C'est que notre fleur de lis, étant véritablement antérieure aux armes meurtrières dont on la dit imitée, c'est elle qui serait type ; les armes ne seraient que copies ».



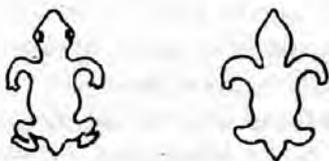
D'autres idées, plus paradoxales, ont rencontré des adeptes et soulevé, le croirait on, de violentes polémiques :

Dans la seconde partie du xviii^e siècle, quelques auteurs ont cru que les fleurs de lis n'étaient que la copie altérée d'une abeille parce qu'on venait de découvrir à Tournai, dans le tombeau d'un personnage, supposé être Childéric I^{er}, un grand nombre de petits bijoux qui, disait-on, ressemblaient plus ou moins à des abeilles ; nous en publions une photographie page 332 ; nous donnons à la même place une notice sur les

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, Philippe Auguste, bataille de Bouvines.

abeilles considérées comme emblème français. Il paraît que Tristan de Saint-Amand s'est acquis à cette époque une certaine célébrité en publiant un livre uniquement destiné, a-t-il dit, à venger la France qu'on outrageait en donnant aux fleurs de lis une mouche pour origine.

Une prétention bien plus injurieuse encore est celle que les fleurs de lis ne furent d'abord que des crapauds que les



Francs auraient portés pour emblème, en commémoration des pays marécageux qu'ils avaient d'abord habités. Quelques documents anciens, mais surtout des *xiv^e* et *xv^e* siècles, montrent très nettement trois crapauds comme emblème français. (Voir la notice spéciale page 328).

Mais ici nous pensons que malgré leur disposition semblable par trois, ce qui constitue déjà un anachronisme, les fleurs de lis et les crapauds forment bien deux emblèmes distincts. La preuve la plus évidente est dans un bas-relief en bois du temps de Charles VIII qui est conservé à Orléans : il représente une bataille entre des soldats français et allemands ; du côté des français on voit deux étendards : l'un aux trois fleurs de lis, l'autre aux trois crapauds. Une gravure de ce curieux bas-relief existe à la Bibliothèque nationale. Notons que des documents reproduisant les trois crapauds sont en nombre infime comparativement à ceux qui montrent les fleurs de lis.

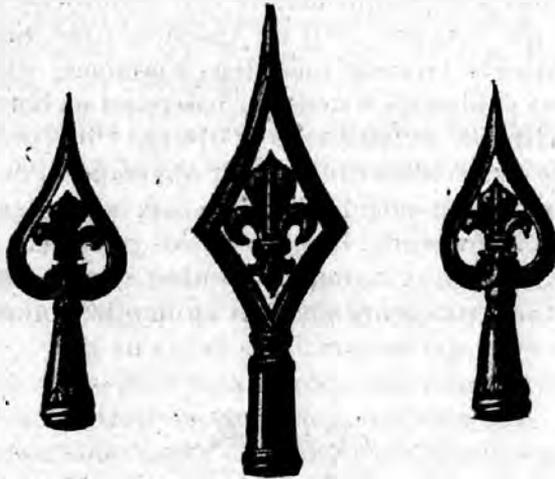


D'ailleurs, le dessin ornementé que nous avons nommé fleur de lis a existé de toute antiquité ; on le retrouve dans l'Extrême-Orient, en Égypte, en Grèce, à Rome, etc.

On le voit souvent terminant les sceptres, les lances ou

servant à l'ornement des vases peints ou gravés, à l'architecture, etc. Dans une citation que nous avons faite plus haut de Voltaire, on peut voir qu'il attribue le dessin de la fleur de lis à une fantaisie d'artiste ; or, voici ce que le hasard nous a fait découvrir : un tapissier ayant à décorer une tenture qu'il voulait *semer de fleurs de lis*, dessina un modèle de cet emblème et, pour l'obtenir plus facilement régulier, l'étoffe dorée qui devait le reproduire fut pliée en deux, divisant le dessin, dont un côté seulement servit pour le découpage des deux ; ce découpage donnait une fleur de lis parfaite, même si le dessin primitif était défectueux. C'est peut-être cette facilité d'obtenir un emblème symétrique qui l'a fait adopter par des artistes peu raffinés, pour orner les étoffes royales qui, en maintes occasions, se débitèrent en quantité considérable, témoin cette commande pour la guerre projetée par le roi Philippe VI en 1337 (voir page 276).

La fleur de lis, obtenue régulière par le découpage d'un seul de ses côtés, expliquerait la grande quantité de variétés



Piques de drapeaux avec fleur de lis
(Collection A. Maury)

qu'offrent, parfois à une même date, ses types, tantôt ramassés, arrondis, tantôt longs et fuselés.



Les fleurs de lis furent-elles, en France, armoiries royales ou nationales ?

Cette question est très intéressante ici. Il est certain qu'un

blason qui dura près de dix siècles et qui se vit en tête de tous les documents officiels a pu être pris pour l'emblème de la nation. On a dit souvent des fleurs de lis : « *l'écu de France* », « *les armes de France* », mais on disait aussi : « *Les enfants de France* » pour désigner les enfants du roi. Exemple :

Le dit argentier n'a rien délivré aus dits jeunes *enfants de France*, excepté pour Messigneurs Jean et Philippe de France et Loys de Bourbon, les quieux (lesquels) furent vestus de livrée avec Monsieur le dauphin le jour de Noël. (*Du Cange*).

Quantité d'exemples prouvent à l'évidence que ces armoiries étaient celles du roi. Nous avons donné dans le cours de notre étude sur les drapeaux un certain nombre de citations qu'il suffit de relire pour s'en convaincre.

Nous rappellerons seulement les suivantes : Guillaume Guiart, dans ses *royaux lignages* dit en parlant de Philippe-Auguste au siège de Château-Gaillard en 1205 :

Du roy de France la bannière
A fleurs de lys d'or bien apertes

Plus loin, à propos du pennon royal :

(1372). Les bons bourgeois et citoyens de Poitiers qui étaient bons et vrais français, quand ils virent les bannières des fleurs de lys, *les armes de leur souverain seigneur le Roi de France*... prirent à crier : Montjoie.

Marc de Wulson, dans un ouvrage que nous avons déjà cité donne une description détaillée du cortège royal ; nous y trouvons le passage suivant :

« ... Montjoie viendra ensuite revêtu de... et sur les manches les trois fleurs de Lys d'or *des armes de nos rois* avec leur couronne de fleurs de Lys... »

Nous détachons du préambule au règlement du roi Louis XIV sur les pavillons (du 12 juillet 1670) les lignes suivantes :

« Pour les marchands, le pavillon à la poupe dressé sur une lance doit être blanc avec les armes de la province dans le milieu ou à l'angle qui joint le haut du bâton ; le bleu fleurdelisé ou les croix fleurdelisées sont difficiles à être bien mises en œuvre, en outre que les fleurs de lis, *qui sont les armes du Prince*, ne doivent s'appliquer qu'en des lieux de grand respect... »

Les fleurs de lis placées sur les drapeaux, bannières ou cornettes et encore sur les costumes, les cottes de mailles, les tentures, ont toujours été marques royales ; nous n'y avons trouvé que de très rares exceptions. Elles ont servi aussi pour les princes du sang et parfois les personnages ou gardes attachés au service du roi ou des princes.

Le dessin ci-dessous, fait d'après une miniature du manuscrit de Froissart intitulée : « *Charles-le-Bel recevant la reine*



d'Angleterre », montre le roi de France avec un chapeau fleurdelisé. Le caparaçon de son cheval et jusqu'au manteau de son petit chien ont des fleurs de lis alors qu'on n'en voit pas ailleurs dans la suite nombreuse qui, sur la miniature, accompagne le roi.

Les fleurs de lis sur champ d'azur sont si bien considérées comme les armoiries spéciales des rois et de leur famille que, sur les tableaux généalogiques anciens, tous les Bourbons, qu'ils soient d'Espagne, de Sicile ou d'ailleurs, les ont conservées avec ou sans brisure.

On peut, à ce propos, rappeler le singulier procès qui fut intenté à Paris en 1897 au duc d'Orléans par le duc d'Anjou (?) général espagnol qui complète son nom ainsi : Henri-François de Bourbon y Castelvy. Il revendiquait le droit de porter seul « les armoiries pleines d'azur à trois fleurs de lis d'or et le titre de roi de France, faisant défense au duc d'Orléans d'usurper

plus longtemps lesdits titre et armoiries, ce à peine d'une astreinte de 1,000 francs par jour de retard ».

Un avoué intervint alors au nom de don Carlos pour réclamer en faveur de son client le droit exclusif à ces titre et armoiries.

Le jugement fut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de la Seine (président M. Baudoin) ; ses attendus sont des plus intéressants :

Attendu que la royauté a été abolie en France et que personne n'a plus le droit de se dire roi de France, puisque cette qualification ne peut se comprendre sans l'exercice effectif du pouvoir qu'elle désigne ;

Qu'il est quelque peu puéril de demander, sous le gouvernement de la République, à un tribunal jugeant au nom du peuple français, de reconnaître à qui que ce soit le droit de porter une qualification que la nation a, par sa volonté souveraine, abolie ;

Qu'il en est de même des armoiries d'azur à trois fleurs de lis d'or, deux et un, qui étaient jadis attachées à la qualité du roi de France, auquel, suivant l'expression de Laroque, elles servaient de nom muet, et qui ont disparu avec elle ;

Par ces motifs,

... Dit François de Bourbon y Castelv y irrecevable et mal fondé dans toutes ses demandes, fins et conclusions, l'en déboute et le condamne à tous les dépens.

•••

Ce serait un défi à l'opinion publique, que de choisir comme emblème de la France, ainsi qu'on l'a proposé, les fleurs de lis qui, aujourd'hui, représentent positivement l'idée monarchique, ainsi qu'en témoigne au besoin la bijouterie qu'arborent les fidèles de l'ancien régime.

D'ailleurs, le peuple ne s'y est pas trompé et, à chaque révolution contre la royauté, les fleurs de lis furent brisées ou effacées.



ALOUETTE

L'alouette n'a jamais été l'emblème de la Gaule; cependant elle a été proposée pour cet honneur par divers auteurs qui s'appuient uniquement sur un passage de l'histoire où est signalée la belle conduite à Pharsale d'une légion gauloise dite *Alauda*.

Mais cette légion faisait partie de l'armée romaine, elle avait été levée et équipée par César qui lui avait donné, comme signe distinctif, une alouette sur le casque, d'où le nom latin *Galerita* qui fut changé plus tard contre celui d'*Alauda* ayant la même signification dans la langue gauloise. Pline et Suétone ont relevé cette singularité. Ce dernier ajoute même que César, dans la suite, gratifia cette légion tout entière du droit de cité⁽¹⁾.

Les auteurs latins ont encore signalé d'autres légions qui eurent également des noms tirés de l'insigne que les soldats portaient au casque ou au bouclier : *foudroyante* (foudres) et *draconaire* (dragon) sont du nombre.

Aucun document ne donne l'alouette comme emblème de la France; d'ailleurs cet oiseau serait trop chétif pour une armoirie nationale, son dessin héraldique ressemblerait aussi bien à celui d'un moineau.



SANGLIER

(Voir notices et figure pages 55 et 265)

Le sanglier que l'on voit soit en sculptures, soit sur des médailles gauloises se présente sous divers aspects. Celui que nous donnons page 265 a une sorte de crête sur le dos qui, dans l'esprit de l'artiste, représente le poil hérissé par la colère.



CRAPAUDS

Nous avons déjà signalé (pages 267 et 323), la singulière prétention d'après laquelle les fleurs de lis auraient été, à l'origine, des crapauds.

(1) Suétone, dans *César*, chap. 24.

Il est indiscutable que ces animaux répugnants figurent comme emblèmes français sur des documents, peu nombreux, il est vrai, et datant des XIV^e et XV^e siècles.

On a voulu voir là une injure des Hollandais avec lesquels nous avons été souvent en guerre. En effet, une histoire de France, traduite autrefois dans leur langue, montre en frontispice trois crapauds au lieu de fleurs de lis dans l'écusson d'azur.

Quoique traitant de fable cette croyance, M. Rey est bien obligé d'avouer ceci :

« Il n'y a donc pas moyen d'en douter : la tradition du crapaud avait un fondement dans notre histoire, sans qu'on puisse donner l'explication de cet étrange emblème... Le P. Monnet, qui croit à l'origine céleste de la fleur de lis, s'emporte, à l'occasion des crapauds, contre le travers du siècle qui fait embrasser à l'envi les idées les plus extravagantes ».

M. Rey cite encore à propos du crapaud, de la fleur de lis et du coq, la singularité suivante :

« Vigenère, dans ses notes aux Commentaires de César, assure que la cervelle d'un coq représente d'un côté un crapaud et de l'autre une fleur de lis ; ce que le P. Raulin confirme en ces termes : « j'ai vu souvent par expérience récréative que la cervelle du cocq est faite en forme d'un crapau bien formé, et qu'estant renversée de l'autre côté elle ressemble à une fleur de lys, qui sont les armes des François et des Gaulois ».

De plus, Estienne-Claude Beneton, dans ses « Commentaires sur les enseignes de guerre des principales nations du monde », cite ce passage du livre de Munster sur la cosmographie :

« Marconier, Roy des Francs, ayant pénétré de la Westphalie dans la Tongrie, eut en vision une figure à trois têtes, l'une de Lion et les deux autres d'Aigle et de Crapaud, sur quoi le Prince, ayant consulté un Druide du pays, nommé Arone Abrunus, celui-ci prédit que cette figure désignait les trois puissances qui devoient dominer successivement dans les Gaules, sçavoir les Celtes désignés par le Lyon, les Romains par l'Aigle et les François par le Crapaud.

Sainte Hildegarde, dans ses révélations, déplorant les désordres de son tems et voulant prédire les malheurs qui s'en suivroient, se sert... de ce qui étoit arrivé 6 ou 7 cens ans avant elle, lors de la chute de l'empire de Rome, elle prédit que le Seigneur donnera aux Nations du Nord le camp des prostituées et que le Lyon et le Serpent

briseront l'Aigle : ce que dit la sainte ne peut-être fondé que sur la tradition qui conservoit le souvenir des choses qui avoient servi à symboliser les anciens peuples ; cette tradition existoit donc encore au tems que vivoit cette sainte qui étoit le douzième siècle. Et c'est sans doute cette tradition poussée au-delà du douzième siècle qui aura servi de fondement à quelques-uns de nos historiens pour avancer que les premières armoiries du Royaume de France avoient été des *Croissans* selon les uns et des *Crapauds* ou des *Serpens* selon les autres ».

Ajoutons encore que Nostradamus, dans ses *Centuries*, désigne souvent les « princes mérovingiens » sous ce nom de crapauds, et Claude Fanchet dit que les Flamands et ceux des Pays-Bas ne nomment pas autrement les Français eux-mêmes, quand ils veulent s'en moquer.

C'est ainsi que nous avons trouvé une caricature hollandaise du temps de Louis XIV : Les crapauds sont embrochés



sur une tige sortant de la voiturette qui portait le maréchal Vendôme sur le champ de bataille.

Le document capital a été donné sur ce sujet à l'article

« Drapeaux ». Nous avons reproduit ceux que l'on voit sur les tapisseries de la cathédrale de Reims et qui représentent le baptême de Clovis (page 267).

Notons encore que sur l'une de ces tapisseries, qu'il nous a été donné de voir à Paris où elle fut exposée en 1904, et qui représente Clovis à la bataille de Tolbiac, ce roi porte sur sa cuirasse une blouse jaune semée de crapauds noirs au dessin



ci-dessus. Dans l'angle droit de la tapisserie, on voit un ange portant un écusson bleu aux trois fleurs de lis, ce qui, d'après une légende, représenterait la remise de l'écusson fleurdelisé à un ermite de Joyenval, près Saint-Germain-en-Laye, avec ordre de le porter à Clovis pour remplacer l'étendard aux trois crapauds.



ABEILLES

En l'année 1653, on découvrit à Tournai l'antique tombeau d'un très haut personnage. On y trouva des objets extrêmement intéressants que l'on peut voir encore aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (cabinet des Médailles). Voici la liste des principaux :

1 fer de lance ; 1 boule de cristal ; 1 hache en bronze ; 2 bracelets et poignée de sabre or et émail ou pierre précieuse ; 1 dent humaine montée en épingle ; débris de bijouterie ; 1 grosse bague or gravée ; plus un grand nombre de petits bijoux qui avaient dû parsemer le manteau dans lequel le mort avait été enseveli ; puis encore des médailles qui servirent à établir la date de cette sépulture ? Le P. Hardouin, Chifflet, Legendre, de Saint-Aubin, Audigier et d'autres savants émirent l'avis que ce tombeau était celui du père de Clovis, Childéric 1^{er}, mort en 480.

Les petits bijoux, au nombre de trois cents environ, avaient nettement, quoi qu'on ait dit, la forme de mouches, ainsi que le montre le dessin ci-dessous relevé d'après nature. On



remarquera que la forme des deux mouches n'est pas identique. En dessous, elles ont une attache de métal qui a servi à les fixer. Ces mouches, comme la plupart des objets qui les accompagnaient, sont en or et en pierres rouges dans le genre du grenat, peut-être avons-nous pris pour des pierres un émail rouge translucide. On leur donna le nom d'abeilles.

Le contenu du tombeau de Childéric fut offert à Louis XIV par l'Évêque de Mayence et les abeilles prirent place dans les collections de la Bibliothèque Royale. Malheureusement elles furent volées en 1832, à l'exception de deux que nous avons pu photographier. Les autres n'ayant pas reparu ont certainement été démontées pour la valeur brute de l'or et des pierres précieuses.

D'après M. Rey, le médecin de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, nommé J.-J. Chifflet, qui était sur les lieux au moment de la découverte du tombeau, fut chargé par ce prince d'en écrire l'histoire. Selon lui, les insectes d'or, étaient appliqués sur le manteau du roi, parce que, dit l'abbé Dubos, partisan de ce système, la tribu des Francs sur lesquels il régnait avait pris les abeilles pour son symbole et en parsemait ses enseignes. Où donc a-t-il vu cette assertion écrite ? Il ne le dit point, et il décide seul ce qui précisément est en question.

Laureau (1) ajoute :

« Juste emblème d'un peuple qui abandonne son climat pour se transporter dans d'autres, et part comme un essaim ; emblème

(1) Laureau. *Avant Clovis*. T. II, page 411.

d'autant plus sensible qu'il exprime le vœu et la démarche d'une nation dont le pays abonde en abeilles, dont elle suivait l'exemple ».

On voit que l'origine de cet emblème est assez vague ; pourtant Napoléon I^{er} en fit un constant usage : le grand manteau de velours qu'il portait le jour de son couronnement était parsemé d'abeilles d'or et les tentures de ses palais, aussi bien que celles des tribunaux et des administrations impériales, en montrent fort souvent.

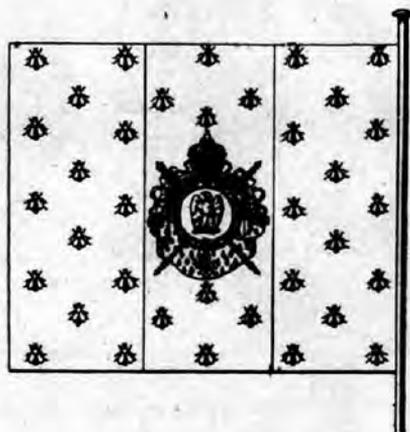
Sur une gravure du Cabinet des Estampes, représentant l'entrée de Napoléon I^{er} à Venise en 1808, le pavillon de la principale gondole est uni, semé d'abeilles d'or avec, au centre, les armes impériales.

Napoléon, relégué à l'île d'Elbe, semble avoir adopté le drapeau particulier à cette île, qui était blanc avec une bande rouge portant trois abeilles d'or. Cependant, lorsqu'il revint en France à bord de l'*Inconstant*, le pavillon arboré sur ce brick avait, d'après certains auteurs, un semé d'abeilles d'or sur fond blanc qui aurait été commandé par l'empereur.

La cocarde que portait Napoléon à l'île d'Elbe était en soie rouge et blanche avec trois abeilles en broderie.



Abeille en bronze doré
Réduction du modèle qui parsemait les tentures
de la salle du trône au Palais des Tuileries



Drapeau du yacht
de l'empereur Napoléon III
(Collection A. Maury)

Napoléon III employa également les abeilles, on disait alors qu'elles symbolisaient « les classes laborieuses ».



AIGLE

L'usage de l'aigle, comme symbole, remonte à la plus haute antiquité ; il est l'emblème de la grandeur, de la majesté. La mythologie grecque en fit l'oiseau de Jupiter ; aussi le voit-on souvent tenant un foudre dans ses serres.

L'aigle est signalé comme ayant figuré sur les étendards des Perses au temps de Cyrus ; il devint plus tard l'emblème de la République romaine et fut conservé par l'Empire. Les aigles de César furent d'or massif sans foudre.

L'aigle était le principal signe militaire chez les Romains ; chaque légion avait son aigle. La forme de ces enseignes était très variable. Voici, par exemple, deux figures complètement



Aigles romaines

différentes que nous avons relevées d'après les sculptures de la colonne Trajane.



En 1804, Napoléon choisit l'aigle pour en faire l'emblème de l'Empire français. Bardin dit très bien que l'aigle « au lieu d'être un jalon et un pivot de manœuvres, dans l'armée, ne fut qu'un insigne politique et une distinction nationale ou plutôt impériale ».



fig. 1



fig. 2



fig. 3

Aigles ayant surmonté des hampes de drapeaux
(Collection A. Maury)

fig. 1 : 1^{er} empire. — fig. 2 : Présidence de Louis-Napoléon. — fig. 3 : 2^e empire

L'artiste qui composa le type d'aigle adopté par Napoléon I^{er} s'est évidemment inspiré des aigles romaines; l'aigle des drapeaux, notamment, a une raideur héraldique qui s'éloigne beaucoup de la nature. Cette aigle tient de la patte droite un foudre de forme antique avec ou sans éclairs.

En 1852, Louis-Napoléon reprit le même emblème (voir page 314) qui présente fréquemment une forme plus assouplie se rapprochant davantage de l'aigle naturel.

Nous donnons ci-contre une reproduction des différents types que nous avons pu remarquer.



Emblèmes républicains

Ces emblèmes sont de deux sources distinctes, les uns, comme le bonnet phrygien, le faisceau des licteurs, la déesse Liberté sont inspirés de l'antiquité romaine, les autres sont nés de la Révolution française.

BONNET PHRYGIEN

Coiffure de différentes formes dont nous avons donné de nombreux dessins dans la première partie de cet ouvrage (voir, par exemple, pages 155 et 156). Elle était portée par les anciens phrygiens et fut plus tard un des signes de l'affranchissement pour les Romains; on posait symboliquement un bonnet de cette forme sur la tête de l'esclave rendu à la liberté.

La signification attachée par l'histoire à cette coiffure en faisait l'emblème naturel de la Liberté. Elle a symbolisé par la suite la République française. Antérieurement à la Révolution on ne rencontre que très rarement le bonnet phrygien; cependant on le voit sur quelques médailles de Henri II où il rappelle la liberté de l'Allemagne et de l'Italie. Il a également été employé par nombre de Républiques américaines.

Pendant la Révolution, le bonnet phrygien était le plus souvent orné d'une cocarde tricolore.

On croit généralement que cet emblème de la Liberté a

toujours été de couleur rouge ; il n'en est rien, ainsi que le démontre la note suivante :

« Dans les drapeaux de la Garde nationale, en 1789, on remarquera que le bonnet phrygien est d'or, bleu, blanc, gris, mais point encore rouge. Le bonnet qui fut planté par les patriotes au sommet de la grille d'entrée du Palais de Versailles, en avril 1792, comme signe de souveraineté populaire, était de laine grise. En mars 1792, le président, les secrétaires et les orateurs du Club des Jacobins se coiffaient d'un bonnet rouge ; le 19 mars, ce signe fut interdit par la municipalité de Paris, et disparut pour quelques jours ; il reparut et fut adopté comme emblème de la Liberté vers le 15 avril, après la séance du 9, où les 40 soldats suisses du régiment de Château-Vieux, condamnés aux galères par leurs compatriotes pour leur insurrection à Nancy, en 1790, furent admis dans l'enceinte législative, sur la proposition de Pastouret, procureur-syndic du département, député de Paris, et qui devint depuis Chancelier de France sous Charles X, le même qui, le 16 juin 1792, fit décréter l'établissement d'une place et l'érection d'une colonne surmontée de la statue de la Liberté sur le lieu où avait été la Bastille⁽¹⁾ ».

Ajoutons que l'usage du bonnet rouge dans les bagnes fut interdit par décret de la Convention du 21 septembre 1793.



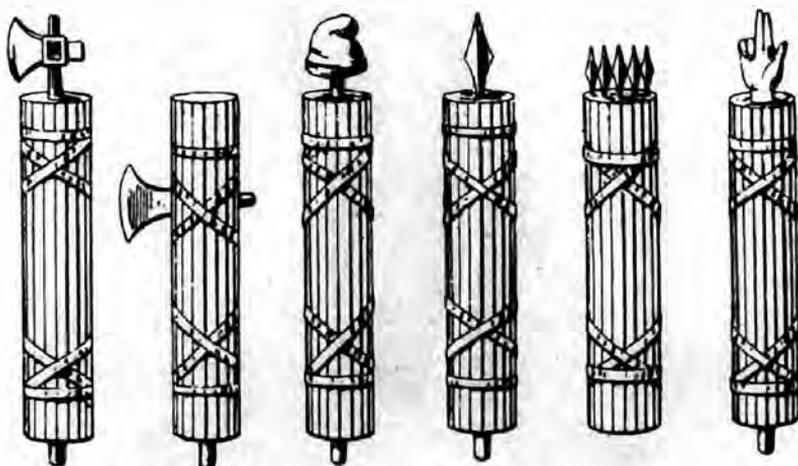
FAISCEAU DES LICTEURS

Les licteurs étaient, à Rome, les gardes du dictateur, des consuls et des juges ; ils les précédaient par files de 6, 12 ou 24, selon le grade du magistrat, et portaient un faisceau de verges entourant une hache et retenues par des cordes ou des lanières de cuir ; à l'origine de la République romaine, les licteurs étaient chargés de lier les coupables, de les battre de verges, ou de leur trancher la tête, selon les sentences.

C'est l'Assemblée constituante qui, après avoir fondé l'unité nationale par une division administrative en départements, emprunta aux licteurs le faisceau de verges liées pour représenter la France une et indivisible, mais elle repoussa la hache

(1) Bissont, *Biographie moderne*, 1807.

et la remplaça par une pique surmontée du bonnet phrygien, emblème de la Liberté (la pique seule symbolisait également la Liberté). La hache fut reprise quelques années plus tard par les républicains de 1793. Cette hache est souvent à deux tranchants et diversement placée dans la partie centrale du faisceau : tantôt le fer sort du haut (voir page 167), tantôt de l'un des côtés (page 158) ; il se présente tourné à gauche ou à droite, ce dernier cas constitue, croyons-nous, une faute héraldique. C'est cependant ainsi qu'on voit la hache, accompagnée des lettres R F, sur le timbre sec des enveloppes dont se servent les Députés à la Chambre.



Enfin on voit aussi le faisceau avec une main de justice remplaçant la hache ou la pique, par exemple sur les pièces de 20 fr. type génie, de Dupré et au type de Cérès, d'Oudiné. La main de justice, employée dans un emblème républicain, constitue une erreur flagrante, car c'était l'un des insignes du pouvoir royal, comme le sceptre et la couronne.

Sur les drapeaux et les estampes de l'époque révolutionnaire, le ruban servant à lier le faisceau est généralement tricolore.

Remarquons que le faisceau des licteurs, avec hache, avait déjà été employé comme meuble de blason ainsi qu'en témoignent les armoiries de Mazarin qui figurent en grand nombre sur les murailles intérieures de son ancien palais devenu la Bibliothèque Nationale.



LIBERTÉ

La Liberté que l'on voit représentée sous la forme d'une déesse debout ou assise, est drapée à la mode des dames romaines ; elle a comme attributs, d'après les statues de l'antiquité, un bâton surmonté du bonnet phrygien et le faisceau



des licteurs. C'est ainsi qu'elle figure sur le sceau de la première République française.

Ces attributs sont quelquefois remplacés par le flambeau, la pique, le niveau, des chaînes ou un joug brisés, ou encore par un chat qui personnifie l'indépendance, la haine de toute contrainte. Prudhon l'a représentée de cette façon dans une magnifique composition dont nous n'avons pu donner, page 154, que la partie supérieure.

On trouvera dans le chapitre « *Le coq à travers l'histoire* » (pages 154 à 168) un certain nombre de gravures reproduisant divers types de la Liberté.



NIVEAU

Le niveau symbolise l'égalité, il s'explique de lui-même ; cependant on a voulu y voir plus particulièrement un emblème de la franc-maçonnerie.

Il fut employé pendant la Révolution et surtout sous la République de 1848.



FOI

Cet emblème, que l'on retrouve dans plusieurs blasons, symbolise, dans la composition ci-dessus, la fraternité ; il se compose de deux mains jointes en signe d'alliance et d'amitié.

On le voit encore aujourd'hui dans les armoiries de la République Argentine.



MONOGRAMME R. F.

Les initiales R. F., mêlées à divers attributs, furent employées souvent sous la première République⁽¹⁾. C'est le principal signe symbolique en usage aujourd'hui pour représenter la France.

R. F., en réalité, ne constitue pas un emblème, c'est un monogramme, et nous avons indiqué, page 12, qu'il pouvait avoir un double et même un triple sens, qu'il prêtait ainsi à l'équivoque. C'est un grave inconvénient : les écussons avec R. F. que l'on arbore, aussi bien dans nos ambassades et consulats à l'étranger que sur les édifices publics de nos colonies et pays de protectorat, ne sont pas toujours intelligibles.

Les Américains ont bien leur U. S. dont le sens n'est pas mieux compris chez nous, mais ils ont, en même temps, un écusson armorié facile à reconnaître.

Enfin on a vu souvent le monogramme R. F. placé au milieu d'un écusson tricolore, mais il y a là une confusion, les couleurs du drapeau ne peuvent pas constituer une armoirie ; le drapeau flotte sur les édifices publics et au milieu des armées ; il doit être vu de loin ; l'armoire, elle, doit pouvoir être gravée sur les monnaies, sculptée sur les monuments ; comment, dans ce cas, suppléer à la couleur ? Par les lignes conventionnelles héraldiques, répondra-t-on. Mais le résultat serait disgracieux et incompréhensible pour la masse du public.

De plus le blanc devant être, sur les écussons, remplacé par l'argent, ce métal jaunirait vite et fausserait l'harmonie des couleurs nationales.



(1) Voir pages 159, 160, 185.

CONCLUSION

Nous croyons bien avoir établi, peut-être même surabondamment, que le coq a été et est encore l'emblème par excellence du *Peuple français*.

Que pourra-t-on opposer à un si grand nombre de documents présentés dans l'ordre même de l'histoire ? Rien, sinon des faits secondaires ou isolés dont l'importance sera artificiellement grossie par esprit d'opposition politique.

Le coq qui, autrefois, n'avait pas d'ennemis, fut employé couramment pour représenter la France, indépendamment de la Royauté, par Louis XIV, dont il est plaisant de voir discuter, surtout par des royalistes, la compétence en matière de symboles ; la même tradition reparut au temps de la Révolution française et sous le Consulat.

Louis-Philippe en hérita de la Révolution de 1830 ; enfin le coq fut réadopté, en même temps que le drapeau tricolore, par la République de 1848.

Il est donc absolument inexact de dire que le coq n'a jamais été que l'emblème de la Monarchie constitutionnelle, puisqu'on le retrouve sous tous les régimes indifféremment.

Le coq a été célébré de tout temps par les poètes et les artistes qu'anima l'amour de la France.

Ceci rappelé, nous avons abordé l'étude de tous les emblèmes qui, à diverses époques, ont été utilisés officiellement en France. Que sont-ils auprès du coq ? Des insignes dynastiques ou politiques qu'on ne pourrait tenter de ressusciter sans s'exposer à de violentes protestations.

Empruntant le mot célèbre de M. Thiers, nous pouvons dire que le coq est l'emblème qui nous divise le moins.

Et puisqu'il a été démontré que la France a besoin d'une figure symbolique qui la représente mieux que le R. F. des écussons actuels, pourquoi ne faire pas choix du coq ? Le

projet ci-contre montre que le côté décoratif, qui, dans cette question, a son importance, pourrait, sous un pinceau habile, fournir des armoiries capables de soutenir la comparaison avec celles des puissances étrangères.

Devons-nous dire que la partie principale de l'armoirie est renfermée dans l'écusson central, lequel resterait d'azur, couleur constante du blason national ; le coq s'y détacherait nettement en silhouette. Tout Français, tout étranger y reconnaîtrait la France, sans la moindre hésitation.

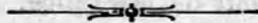
L'entourage indiquerait le régime et l'époque.

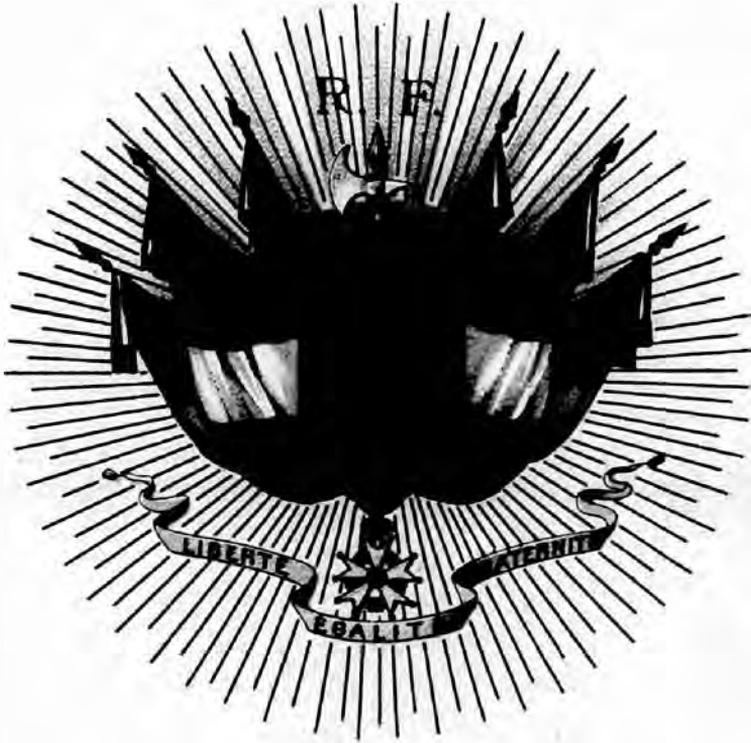
Et pour être d'accord avec les exigences de la science héraldique, nous blasonnerions ainsi les armoiries de la République Française :

D'azur au coq posé sur une terrasse et la patte dextre levée sur une boule, le tout d'or ; le coq crêté et barbé de gueules.

L'écu posé sur un faisceau des licteurs au naturel, en pal, surmonté des lettres R. F. de sable, et sur six drapeaux aux couleurs nationales : bleu, blanc et rouge, les hampes passées en sautoir ; en pointe de l'écu pend la croix de l'Ordre de la Légion d'Honneur, attachée à une rosette, le tout au naturel. En bas, une banderole d'argent porte la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, en caractères de sable. Le tout dans une gloire d'or.

ARTHUR MAURY.





PROJET

LISTE DES PRINCIPAUX ARTISTES

(PEINTRES, DESSINATEURS, GRAVEURS, SCULPTEURS)

*cités dans le présent ouvrage comme ayant employé
le coq gaulois pour personnifier la France*

Adam (Victor), 219.
Alard, 230.
Andrieu, 143.
Barre, 223.
Boizot, 167.
Bosse (Abraham), 77.
Bottée, 250.
Boucher (François), 124.
Bouilliard, 183.
Brener, 145.
Caran d'Ache, 248.
Chaplain, 15, 16, 246.
Chaudet, 187.
Coustou (Nicolas), 91, 92.
Darcis, 155.
David, 155, 161, 191.
Demoraine, 208, 213.
Devambez, 254.
Dupré (Augustin), 149, 190.
Dupuis (Daniel), 16, 250.
Duvivier (B.), 179, 185.
Falize, 252.
Fontaine, 187.
Fournier, 252.
Fragonard fils, 145, 206.
Girardet, 199.
Girardon (F.), 112.

Girodet, 192.
Godefroy, 187.
Guardet, 255.
Léandre, 248.
Lebrun, 82, 87, 88, 90, 91.
Le Clerc, 149.
Legros (Alphonse), 244.
Lepautre (P.), 106.
Litz, 163.
Lorthior, 186.
Mansard, 92.
Moitte, 150, 167.
Monnet, 196.
Naudet, 175, 176.
Percier, 187.
Prudhomme, 250.
Prudhon, 154, 182.
Radiguet, 248.
Roger (B.), 171, 181.
Rops (Félicien), 242.
Roty, 15, 246, 250.
Rude, 223.
Saint-Aubin, 196.
Steinlen, 248.
Tilliard, 173.
Vollon, 18.
Willette, 247, 248.

TABLE DES CHAPITRES

Introduction	7
Campagne en faveur du coq gaulois	9
Les ennemis du coq gaulois	23
La légende du coq gaulois	39
Notes explicatives de la légende	45
Le coq à travers l'histoire	51
Étymologie	257
Les drapeaux de la France	261
Les emblèmes de la France	319
Conclusion	341

TABLE ALPHABÉTIQUE

A beilles	322, 331
Abraxas	66
Aigle	10, 11, 306, 314, 334
Alouette	265, 328
Antiquité gauloise et gallo-romaine	51
Architecture (ordre français)	86
Armes de l'époque révolutionnaire	170
» du 1 ^{er} empire	199
» de 1830 à 1848	220
Armoiries de Versailles	139
Artistes (liste des principaux) ayant employé le coq gaulois pour personnifier la France	343
Assignats	161

TABLE DES MATIÈRES

	345
Bannière de Saint-Denis	270
Bannière royale fleurdelisée	275
Bannières des paroisses	274
Bannières de la Garde Nationale	292
Bastille (prise de la)	140
Bataille de Valmy	28, 152
Béranger (chansons de)	203, 226, 227
Blanc (le) marque de commandement	282
» signe de ralliement des émigrés	291
Bonnet phrygien	315, 335
Boucher François (peinture de)	124
Brassard blanc	291
Campagne en faveur du coq gaulois	9
Campagnes de Louis XIV (manuscrit des)	93
Campo-Formio (paix de)	175
Cape de Saint-Martin	267
Caricature étrangère (le coq et la)	255
Chansons de Béranger	203, 226, 227
Chansons de Pierre Dupont	236
Chape de Saint-Martin	267
Chapiteau de l'ordre français	86
Charlemagne (étendards de)	268
Charles VI	69
Charles X	205
Charte	11, 214, 215
Cocarde blanche	287, 292, 306, 308
» bleue et rouge	288
» de Napoléon à l'île d'Elbe	333
» des troupes royales	287
» noire	287
» rouge	313
» tricolore	288, 289, 298 307, 310, 313

Cocarde verte.....	288
Conclusion.....	344
Consulat.....	181
Coq (le) à l'exposition de 1900.....	246
Coq (le) à travers l'histoire.....	51
Coq (le) et l'aigle (chanson).....	239
Coqs des clochers.....	65
Coq (le) et la caricature étrangère.....	255
Coq (le) sur les drapeaux ..	127, 167, 174, 175, 176, 178, 180, 195 209, 210, 211, 212, 217, 219, 222, 232, 235
Cornette colonelle.....	282
Cornette de Henri IV.....	279, 283
Costume tricolore de la Garde Nationale.....	290
Couleur blanche signe de ralliement des émigrés.....	291
Crapauds.....	266, 323, 328
Cravate tricolore	302, 304, 313
Croix blanche sur les costumes pendant les croisades.....	282
Croix blanche sur les drapeaux	280, 286
Demi-brigades.....	305
Disposition des couleurs nationales sur les drapeaux.....	312
Drapeau actuel.....	315
Drapeau blanc.....	283, 286, 292, 306, 308
Drapeau de février 1848.....	311, 314
Drapeaux (les) de la France.....	261
Drapeaux de la Garde Nationale	139, 292
Drapeaux de la Restauration.....	308
Drapeaux de l'Infanterie.....	280, 285, 286, 303, 306, 307, 308
Drapeaux des demi-brigades.....	305
Drapeau de Napoléon I ^{er} à l'île d'Elbe.....	333
Drapeau rouge	311, 315
Drapeau tricolore.....	287, 303, 307, 310, 311

TABLE DES MATIÈRES

	347
Emblèmes de la France	10, 319
Emblèmes républicains	335
Empire (Premier)	496, 306
Empire (Deuxième)	339, 315
Ennemis (les) du coq gaulois	23
Enseignes des Gaulois	264
Étendards de Charlemagne	268
Étendards tricolores	304
Étymologie	257
Faisceau des licteurs	336
Féodalité	68
Fer de lance	322
Filigrane du papier timbré	230
Fleur de lis	40, 243, 214, 275, 278, 319
Foi	339
Framée	322
Francisque	322
François I^{er}	70
Garde nationale	139, 290, 292
Goufanons de Charlemagne	266
Grylles	60
Guerre de l'Indépendance américaine	130, 131
Guidons tricolores	304
Henri II	71
Henri III	72
Henri IV	72, 279
Infanterie	280, 286, 305
Introduction	7

Jean Bon Saint-André (discours de)	300
Jetons et Médailles :	
» époque gauloise.....	54
» Moyen Age.....	66
» Henri IV.....	73
» Louis XIII.....	75, 77, 79
» Louis XIV.....	85, 101, 103, 104, 109, 120
» Révolution.....	135, 140, 141, 142, 143, 145, 149, 201
» 1 ^{re} République.....	154, 162, 164, 175, 179
» Consulat.....	185, 186, 188, 189, 190, 194
» 1 ^{er} Empire.....	198
» Louis XVIII.....	201
» Révolution de Juillet 1830.....	209
» Louis-Philippe I ^{er}	216, 223
» 2 ^e République.....	228, 230
» 3 ^e République.....	244, 246, 250
Lamartine (allocution de)	311
Lebrun (compositions de)	86, 88, 90, 91
Légende du coq gaulois	39, 45
Liberté (déesse de la)	338
Ligue (la)	72
Liste des principaux artistes ayant employé le coq gaulois pour personnifier la France	343
Livrée royale	287, 290
Louis XIII	75
Louis XIV	81
Louis XIV (manuscrit des campagnes de)	93
Louis XV	122
Louis XVI	128
Louis XVIII	201
Louis-Philippe I^{er}	212
Louis-Napoléon Bonaparte	236, 314
Lunéville (paix de)	188

TABLE DES MATIÈRES

349

Malte (prise de).....	177
Manuscrit des campagnes de Louis XIV.....	93
Mariage de Louis XIV.....	81
Marques du papier timbré sous Louis XIV.....	82
Médailles (<i>voir jetons</i>).	
Menou (de) (discours de).....	303
Mirabeau (discours de).....	297
Monnaies gauloises.....	54
Monnaies françaises.....	15, 149, 186, 230, 246, 250
Monogramme R. F.....	12, 340
Moyen Age	64
Naples (siège de).....	180
Napoléon I^{er}	196
Napoléon III	239
Niveau	339
Notes explicatives de la légende du coq gaulois.....	45
Numismatique (<i>voir jetons et monnaies</i>).	
Ordre français d'architecture.....	86
Oriflamme de Saint-Denis.....	270
Oriflamme de la Garde Nationale.....	292, 295
Panache de Henri IV.....	283
Pavillon de la Marine.....	286, 296, 299, 300, 307, 312
Pavillon des Palais impériaux.....	306
Pavillons tricolores.....	296, 299, 300, 308, 312
Pennon royal	277
Philippe II	69
Philippe-le-Bel	69
Philippe VI	69
Pique	337
Présidence de Louis-Napoléon.....	236, 314
Prudhon (estampe de).....	154

Réduction à trois du nombre des fleurs de lis dans l'écusson royal	40,	278
Renaissance (la).....		70
Reprise de la couleur blanche.....		308
Reprise des trois couleurs.....		310
République (Première).....		151
» (Deuxième).....		228
» (Troisième).....		243
Restauration (drapeaux de la).....		308
Révolution.....		135
Révolution de Juillet 1830.....		206
R. F. (monogramme).....	12,	340
Romaine (la).....		268
Rosette rouge (1848).....		313
Sanglier	55, 265,	328
Sceau de l'État.....	11,	243
Stèles funéraires.....	61,	63
Table des gravures		351
Valmy (bataille de)	28,	152

TABLE DES PLANCHES HORS-TEXTE

ET DES

PRINCIPALES PHOTOGRAVURES

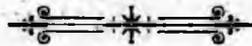
A ffiche du Gouvernement provisoire (1848).....	229
Aigles ayant surmonté des hampes de drapeaux	334
Allégorie à la gloire du 14 Juillet.....	191
Allégorie à la gloire de Bonaparte.....	190
Allégorie de la Constitution française.....	147
Allégorie relative à l'acte constitutionnel du 24 Juin 1793	168
Allégorie relative à la Constitution de l'an VIII.....	182
Allégorie relative à la bulle Unigénitus.....	122
Allégorie relative à l'embellissement de Versailles.....	91
Allégorie relative à la paix de Crespy.....	70
Allégorie relative à la Révolution de Juillet 1830.....	208
Apothéose des héros, par Girodet.....	192
Armes et équipements militaires.....	170, 220, 234, 235
Armoiries de la République Française (projet).....	342
B illet de bal de 1747	124
Billet de bal gravé par Louis XVI.....	128
Bonaparte nommé Premier Consul de la République.....	184
Boucher François (allégorie par).....	124
C ampagnes de Louis XIV (manuscrit des).....	93 à 100
Caricatures étrangères.....	256
Caricature hollandaise.....	157
Caricature italienne sur la Révolution française.....	156
Caricatures sur Louis-Philippe.....	224 à 226

Chapiteau de l'ordre français	87,	88
Composition emblématique (Louis XVI).....		129
Congrès des rois coalisés (caricature).....		163
Constitution française (la) fragment d'une estampe de Prudhon		154
Coqs ayant surmonté des hampes de drapeaux	217, 218,	219
Coq-à-l'Ane (le).....		179
Coq (le) de France et l'ours de Pologne		148
Cornette du roi Henri IV.....		279
Départ (le) des volontaires.....		222
Drapeau colonel.....		285
Drapeau d'ordonnance.....		285
Drapeaux de la Garde Nationale.....	293,	294
Drapeaux tricolores (1789-1848).....	287,	306
Drapeau de la Restauration.....		309
Drapeau de 1848		314
Enseigne surmontée d'un coq.....	62,	265
En-tête du papier à lettres de Bonaparte.....		181
Entrée de l'armée française dans Rome.....		176
Entrée des Français à Milan.....		174
Étendards avec crapauds.....		267
Étendard des hussards en 1803.....		195
France (la), allégorie.....		107
France (la) républicaine.....		155
France (la) offre à Napoléon I ^{er} le trône d'Italie.....		198
Frontispice de l'Histoire des guerres civiles de France.....		78
Frontispice de l'Histoire de France, de Mézeray.....		102
Frontispice d'un ouvrage relatif à la guerre de l'Indépendance américaine.....		131
Frontispice du « compte rendu au roi par Necker ».....		133
Frontons (l'un des) du palais du Louvre.....		92

TABLE DES GRAVURES

	253
Gambetta (ex-libris de).....	244
Girouette (la) anglaise.....	138
Grille de l'Élysée.....	249
Hommage à l'Empereur	196
Illustration de la chanson « 1852 »	237
Illustrations des menus et programmes officiels ...	251, 253, 254
Inscription lapidaire du 1 ^{er} siècle.....	63
Jetons du Moyen-Age	67, 68
Lebrun (allégories et compositions de).....	87, 88, 90, 91
Les trois ordres réunis par la Concorde.....	136
Liberté (la).....	155
Louis XIII en hercule.....	77
Louis-le-Grand, Roy de France.....	80
Louis XVIII prêtant le serment à la Charte.....	202
Malte (prise de) par la flotte française.....	178
Manuscrit des campagnes de Louis XIV (miniatures)...	93 à 100
Marat (Jean-Paul).....	167
Marques du papier timbré sous Louis XIV.....	82 à 85
Médaille commémorative de la naissance de Louis XIII.....	73
Médailles commémoratives de la prise de la Bastille..	140 à 142
Médailles commémoratives de la paix de Lunéville.....	188
Médailles frappées pour célébrer la gloire de Louis XIV	103, 104
Médailles frappées en 1801 à l'occasion de la visite de l'ambas- sadeur de Russie.....	189
Miniatures du Manuscrit de Louis XIV.....	93 à 100
Monnaies gauloises.....	55 à 60
Monument à la gloire du Roy et de la France.....	132
Monument à la gloire des électeurs de 1789.....	148

Patrie (la) appelant ses enfants à sa défense	150
Personnification de la Monarchie française sous Louis XV ...	121
Philopatrie (la)	134
Pièces emblématiques hollandaises, 108, 114, 116, 117, 118, 119,	157
Pièce emblématique sur une rivalité entre la France et la Cour de Rome	110
Plaque de coiffure militaire (1848)	233
Porte-enseigne sous Louis XV	285
Projet d'armoiries de la République Française	342
Réconciliation de la France et de l'Espagne (1640)	76
République (la)	164
République (la) aux mânes de Chalier et Bara	165
Rops (frontispice par Félicien)	242
Rosebecque (bataille de)	263
Serment fédératif en Dauphiné	144
Singulières dispositions des couleurs nationales sur les dra- peaux (1789-1848)	287, 306
Statue équestre de Louis XIV	113
Stèle funéraire avec enseigne surmontée d'un coq	62
Triomphe (le) des Patriotes	146
Trophée républicain	151, 166, 169
Vase en bronze de l'époque gauloise	52
Willette (dessins de)	247, 248



DU MÊME AUTEUR :

ARMORIAL UNIVERSEL. — Série de 92 armoiries modernes des principaux pays du globe, grande feuille imprimée en couleurs héraldiques, or et argent, 8^e édition revue et corrigée **1 fr. 75**

DRAPEAUX NATIONAUX modernes de tous les pays, grande feuille imprimée en plusieurs couleurs **1 fr. 50**

3^e Feuille composée de 50 ARMOIRIES et 28 DRAPEAUX anciens et modernes, complétant les séries précédentes **1 fr. 75**

RÉFÉRENCES. — Cette série d'armoiries et de drapeaux n'est pas, comme d'habitude, une copie d'ouvrages antérieurs, chaque blason ou drapeau a été contrôlé avec soin dans les chancelleries, les collections de monnaies, de sceaux, etc.

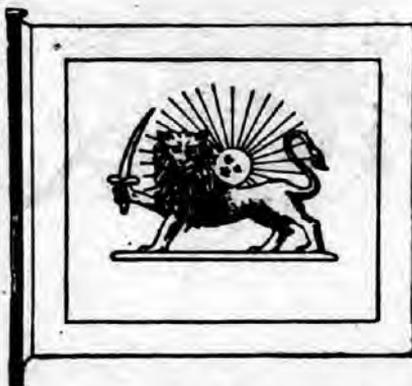
Ces trois feuilles ont été adoptées par la plupart des artistes décorateurs et graveurs ; elles figurent au Louvre, dans une des salles du Musée de la Marine ; elles ont été acquises aussi par un grand nombre de Musées scolaires et de villes.

ÉTATS-UNIS

RÉPUBLIQUE



PERSE



GRANDE-BRETAGNE

ROYAUME



NOTICE SUR LES ARMOIRIES DES COMMUNES et PROJET D'ARMOIRIES pour LE VÉSINET (Seine-et-Oise).

Plaque précédée d'une planche en couleur **0 fr. 75**

EN PRÉPARATION

ARMOIRIES D'ÉTATS et de quelques villes, sceaux, croix d'ordres, et HISTORIQUE DES EMBLÈMES qui figurent sur les timbres-poste de toutes les nations.

Ouvrage de 150 pages, illustré de nombreuses vignettes.



